



Industries en état de choc

■ Alcatel arrête la fabrication de téléphones portables

■ L'usine d'Illkirch sera reconvertie, celle de Laval vendue

■ Siemens réduit aussi ses ambitions dans la téléphonie

■ Swissair abandonne AOM-Air Liberté en juin

■ Moulinex supprime 4 000 emplois, dont 1 500 en France

Lire pages 17 et 18 et nos autres informations page 8

www.lemonde.fr/restructurations

Le juge Halphen accuse Jacques Chirac

● Chargé de l'enquête sur les HLM de Paris, le magistrat affirme avoir réuni des « indices » justifiant des poursuites contre le président de la République ● Il estime que seule la Haute Cour est compétente pour instruire ce dossier ● Son ordonnance renforce la position du socialiste Arnaud Montebourg

LE JUGE Eric Halphen, chargé de l'enquête sur les HLM de Paris, a rendu, mercredi 25 avril, une ordonnance dans laquelle il se déclare « incompétent » pour instruire sur le rôle joué par Jacques Chirac, maire de la capitale entre 1977 et 1995, dans cette affaire. Il estime qu'« il existe maintenant des indices rendant vraisemblable que Jacques Chirac ait pu participer, comme auteur ou complice, à la commission des infractions » révélées par son instruction. Mais, dit-il, la Constitution et la jurisprudence du Conseil constitutionnel lui interdisent toute enquête visant le chef de l'Etat. Seule la Haute cour de justice, ajoute-t-il, serait à même de l'engager.

L'enquête confiée au juge Halphen le 9 février 1994 porte sur les marchés de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de la Ville de Paris. Elle a mis au jour un système de fraude et de « commissions » qui pourrait avoir alimenté un financement occulte du RPR. Le juge Halphen a fondé ses conclusions - les « indices »

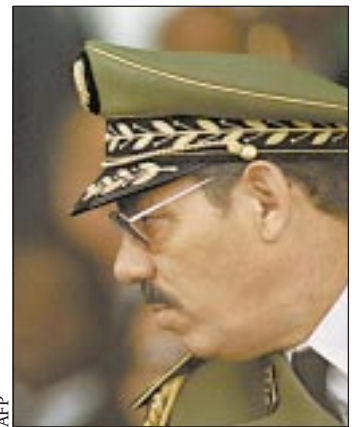


d'une participation de Jacques Chirac au système - sur deux témoignages : celui posthume de Jean-Claude Méry, homme-clé du financement occulte du RPR, dont la transcription avait été publiée par Le Monde ; celui de François Ciolina, ancien directeur général adjoint de l'OPAC, mis en examen pour « trafic d'influence » qui mettait aussi directement en cause l'actuel chef de l'Etat.

L'Elysée a fait savoir, jeudi matin, que le juge Halphen « ne pouvait faire autrement » que de se déclarer « incompétent » et de se dessaisir au profit, éventuel, de la Haute Cour. Arnaud de Montebourg, député socialiste qui cherche depuis longtemps, et vainement, à engager la procédure de Haute Cour, relève, dans un entretien au Monde, qu'un juge « constate qu'il est vraisemblable que nous ayons un auteur d'infractions pénales à la tête de l'Etat ».

Lire pages 6 et 7

www.lemonde.fr/chirac-affaires



ALGÉRIE : LA « SALE GUERRE » Le général et la justice

La « sale guerre » qui ensanglante l'Algérie depuis 1992 pourrait commencer à se retourner contre des dirigeants algériens qui, dans leur pays, disposent de l'impunité. Une plainte a été déposée, à Paris, contre le général Khaled Nezzar, ancien ministre de la défense, par une famille algérienne dont le fils est mort après avoir été torturé, et par deux autres victimes de la torture. Le parquet s'est déclaré compétent. Le général Nezzar était, mercredi 25 avril, dans la capitale, où il donnait une conférence. p. 2

L'école des langues régionales

JACK LANG a présenté, mercredi 25 avril, ses « nouvelles orientations pour l'enseignement des langues régionales ». Deux ans après l'avis du Conseil constitutionnel jugeant la Charte européenne des langues régionales contraire au principe d'indivisibilité de la République, le ministre de l'Éducation estime qu'« il n'est nul besoin d'une ratification » de ce texte pour installer cet apprentissage à l'école. Le « plan de développement » prévoit notamment la création de concours spéciaux pour recruter des enseignants et des partenariats renforcés avec les collectivités locales. Actuellement, plus de 152 000 élèves apprennent une langue régionale, de la maternelle au lycée.

Lire page 10

Lionel Jospin va-t-il devoir s'expliquer sur « ce qu'il cache » ?

AVEC un proche, il a fait le tour, récemment, des biographies qui se préparent sur sa personne : deux journalistes, Claude Askolovitch et Serge Raffy, enquêtent chacun de son côté, l'un pour Grasset, l'autre pour Fayard, sur sa vie à lui, Lionel Jospin. Officiellement, aucune inquiétude. Il se dit pourtant, à gauche comme à droite, que ces livres, à paraître l'automne prochain, réussiraient enfin à transformer une vieille rumeur, devenue un bruit insistant, en information précise, recoupée et sourcée : la jeunesse trotskiste du premier ministre. A tel point que, rue de Solferino, certains socialistes souhaitent que M. Jospin fasse la clarté sur le sujet, histoire sans doute de désamorcer d'éventuelles attaques avant la présidentielle.

A droite, le « trotskisme honteux » de M. Jospin ne semble plus faire de débat. Au lendemain de l'intervention du premier ministre sur France 2, Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, déclare, sans susciter de réactions offusquées : « Difficile d'être libéral quand on a une formation trotskiste. » Les propos qu'Alain Juppé, dans son livre *Entre quatre*

z'yeux (Grasset), tient à Serge July n'ont pas davantage été commentés : « Je ne veux pas lui chercher querelle sur les origines de sa formation et de son engagement politique. Tout le monde évolue, heureusement. » S'il ne s'agissait du passé d'un premier ministre qui a toujours revendiqué la transparence, la question de l'appartenance du jeune Jospin au courant « lambertiste » du trotskisme français - l'Organisation communiste internationaliste (OCI) ou PCI, aujourd'hui Parti des travailleurs) - ne susciterait guère de curiosité. Sauf que l'ancien premier secrétaire du PS a toujours nié.

« Je n'ai jamais été trotskiste, mais la rumeur est née de la confusion avec mon frère Olivier », membre actif de cette organisation jusqu'à la fin des années 1980, expliquait-il au Monde, le 12 avril 1995. « Je n'ai jamais adhéré au PCI, ni payé la cotisation, la « phalange », répétait-il, le 18 janvier 1996, à Florence Muracciole et Gérard Leclerc, auteurs de *Lionel Jospin, l'héritier rebelle* (Jean-Claude Lattès), qui cite le témoignage d'un ancien militant lambertiste, Yvan Berrebi. Et quand, en 1997, Le Monde lui oppose le témoignage d'un ancien dirigeant

trotskiste, Boris Fraenkel, qui affirme avoir « formé » Lionel Jospin, au tout début des années 1960, il s'offusque et se contente d'une étrange pirouette, empruntée à André Malraux : « Un homme n'est pas ce qu'il cache. Il est ce qu'il fait. »

Tandis que Pierre Lambert, le chef de l'OCI, âgé de quatre-vingts ans, continue de se taire, deux nouveaux témoins ont contredit le premier ministre. En juillet 1999, Patrick Dierich, militant de l'OCI de 1968 à 1987, expliquait au *Journal du dimanche* et à France 2 que M. Jospin militait avec lui, qu'il avait payé ses cotisations en sa présence et qu'il n'y avait pas de confusion possible entre Olivier Jospin (pseudonyme « Camus ») et Lionel (surnommé « Michel »). Un mois plus tôt, le producteur Jacques Kirsner (« Charles Berg »), qui fut, dans les années 1970, le numéro deux de l'OCI, confiait à *Libération* : « Avec Lionel Jospin, nous avons durant de très longues années milité. »

Face à ces témoignages, le premier ministre finira-t-il par confier, enfin, « ce qu'il cache » ?

Ariane Chemin



FOOTBALL Des Bleus impitoyables

L'équipe de France a nettement dominé le Portugal (4-0), mercredi 25 avril au Stade de France, lors d'une rencontre amicale. Près de dix mois après la demi-finale de l'Euro 2000, qui avait déjà vu la victoire des Bleus (2-1), les hommes de Roger Lemerre, conduits par un Zinedine Zidane plus impressionnant que jamais, semblent avoir franchi un nouveau cap. p. 23

Chaplin chez MK2



MARIN KARMITZ

LA SOCIÉTÉ MK2 du producteur Marin Karmitz a acquis les droits mondiaux d'exploitation des grands films de Charlie Chaplin. Les héritiers de Charlot souhaitent permettre une diffusion respectueuse de cette œuvre essentielle du patrimoine cinématographique.

Lire page 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



PATRICK MODIANO

LA PETITE BIJOU

roman

GALLIMARD

Sciences-Po à l'heure de la « discrimination justifiée »

MODESTE dans ses conséquences mais symboliquement explosive, la décision de l'Institut d'études politiques de Paris (IEP) d'admettre sans concours des lycéens triés sur le volet dans sept lycées situés en zone d'éducation prioritaire ou sensible suscite de vives réactions. Celles-ci en disent long non seulement sur le fossé social, voire ethnique, qui se creuse au sein du système scolaire, mais aussi sur la difficulté française à imaginer des mécanismes concrets de lutte contre les inégalités qui respectent les principes républicains. Ou plutôt, à reconnaître et améliorer ceux qui, discrètement, fonctionnent déjà.

Pour les avocats de l'ouverture de Sciences-Po, les conventions signées avec sept lycées, permettant l'entrée sur dossier, après un entretien, d'élèves repérés par leurs professeurs, doivent remédier à l'aggravation de la sélection sociale constatée ces dernières années à l'IEP de Paris, dont huit élèves sur dix sont issus des classes supérieures. Enthousiaste, Jack Lang a donné « plus que sa bénédiction » à ce projet (*Le Monde* du 27 mars) qui doit ouvrir à Sciences-Po les voies de « la diversité dans l'excellence », selon son directeur, Richard Descoings. Les contempteurs de la formule,

eux, hurlent à la remise en cause du principe du concours, nec plus ultra de l'égalité, analysant l'initiative de M. Descoings comme une forme de néocolonialisme dirigé vers les banlieues, voire une insupportable importation de l'affirmative action américaine - « discrimination positive » en français. Ils mettent en garde contre la création d'une sous-filière de recrutement qui ne ferait que perpétuer les inégalités et la stigmatisation. La nouvelle donne à Sciences-Po ne mérite ni cet excès d'honneur ni l'apreté de ces charges.

Concours de recrutement contre coup de pouce aux élèves défavorisés, République contre « différentialisme », voire « communautarisme à l'américaine ». Ainsi est posé, une fois de plus de façon caricaturale, le débat public sur la gestion de la différence dans l'espace public. Héritière du principe d'égalité conquis en 1789, tétanisée par la mémoire du statut des juifs sous Vichy, la République ne connaît que des individus et entend rester aveugle devant les communautés.

Philippe Bernard

Lire la suite page 16

www.lemonde.fr/education



PUBLICITÉ Le porno chic en accusation

Une vague d'images dégradantes pour la femme déferle sur les affiches, à l'instar de la campagne pour la chaîne de vêtements La City (photo). L'autodiscipline de la profession publicitaire, qui s'exerce par l'intermédiaire du Bureau de vérification de la publicité, est sur la sellette. Dans un entretien au Monde, Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, indique que le gouvernement pourrait légiférer. p. 19

International.....	2	Tableau de bord.....	20
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	26
Carnet.....	12	Culture.....	27
Régions.....	13	Guide culturel.....	29
Horizons.....	14	Kiosque.....	30
Entreprises.....	17	Abonnements.....	30
Communication.....	19	Radio-Télévision.....	31

JUSTICE Une famille algérienne dont le fils est mort et deux anciens détenus algériens ont porté plainte, mercredi 25 avril, pour tortures contre le général Khaled Nezzar de passage

en France. Le parquet de Paris a confirmé sa compétence dans l'affaire. ● LA BRIGADE CRIMINELLE devait entendre, jeudi, les plaignants, qui ont requis l'anonymat de crainte de

représailles ; elle devait examiner dans la journée la situation du général Nezzar, pour savoir s'il peut se prévaloir d'une immunité contre toute poursuite. ● LE GÉNÉRAL NEZZAR,

ancien ministre de la défense et membre du Haut Comité d'Etat algérien, est connu pour être l'homme de la répression des émeutes d'octobre 1988. ● CETTE NOUVELLE tentative

de faire jouer les mécanismes de compétence universelle prévus par la Convention internationale contre la torture est particulièrement embarrassante pour les autorités françaises.

Un haut responsable algérien menacé de poursuites en France pour tortures

Une plainte a été déposée contre le général Khaled Nezzar, ancien ministre de la défense, de passage à Paris, par des victimes algériennes de tortures et une famille de victime. Cette plainte a été jugée recevable par le parquet de Paris

LES AUTORITÉS FRANÇAISES sont aux prises, depuis mercredi 25 avril, avec la plus explosive des affaires dont elles aient eu à connaître depuis qu'est engagée, au niveau international, une offensive sans précédent contre l'impunité des grands criminels de guerre ou d'Etat.

C'est en effet un haut dignitaire algérien en fonction, le général Khaled Nezzar, ancien ministre de la défense et jusqu'à maintenant membre du Haut Comité d'Etat algérien, qui est visé. A peine avait-il posé le pied à Paris, où il entamait, mercredi, une série de conférences-débats visant à présenter en France le livre dont il est

l'auteur - *Algérie : échec à une régression programmée*, une défense et illustration des mérites de l'armée algérienne contre les dénonciations dont elle a fait l'objet ces derniers mois -, qu'une plainte était déposée contre lui au parquet de Paris, pour demander son arrestation.

Au nom d'une famille dont le fils est mort sous la torture et de deux anciens détenus torturés dans les prisons algériennes, M^{rs} Antoine Comte et William Bourdon ont déposé une plainte contre le général Nezzar, pour « sa responsabilité directe dans la politique de répression généralisée, fondée non seulement sur l'usage massif et systématique de la torture mais aussi sur les exécutions extra-judiciaires », et demandé, en application de la Convention internationale de 1984 contre la torture, dont la France est signataire, l'arrestation en France et le jugement du général.

Séances, déportations...

UN DES PLAIGNANTS, dont l'anonymat doit être préservé, explique ce qu'il a vécu à partir du 16 janvier 1992. Suite à une convocation, il se rend au commissariat de police d'Alger-Cavaignac. Il est mis aux arrêts sans qu'aucun reproche ne lui soit fait et sans aucun mandat de justice, puis mis dans une malle d'une voiture et conduit au commissariat central. Durant toute la semaine qui suivit, il fut torturé, humilié, insulté et menacé de mort. Au neuvième jour de son arrestation, il fut embarqué avec d'autres détenus vers la caserne de la garde républicaine, sise aux Pins maritimes à Alger et emprisonné dans un hangar, avec d'autres personnes, dans des conditions hygiéniques déplorables.

Quelques jours plus tard, transféré dans un autre centre de détention, il est conduit dans une pièce lugubre et mis sur un lit métallique. Il remarquait sur les murs des traces de sang. Un agent en civil vint lui demander de se déshabiller complètement. Il fut attaché au lit avec des menottes et victime de nombreuses séances de torture. A la fin de la « séance », c'est sous les coups de poing et coups de pied qu'il se traîna pour aller en cellule comme les tortionnaires le lui ordonnaient.

Moins d'une semaine après, les détenus sont emmenés vers Tamarrasset et le camp militaire de concentration de Ain Amguel où ils trouvèrent plusieurs centaines de déportés vivant dans des conditions effroyables, avec sévices et mauvais traitements. La victime ne sera libérée que le 18 août 1992. Il fit l'objet ensuite de trois tentatives d'assassinat, à la suite de quoi il décida de fuir à l'étranger. Peu avant son départ, les services de sécurité étaient venus chez lui et ne l'ayant pas trouvé, ils ont emmené son fils, âgé de quinze ans.

Vers 19 heures mercredi, le général Nezzar, apparaissant pour la première de ses conférences, au centre culturel algérien de Paris (rue de la Croix-Nivert), semblait encore ne se douter de rien. Pourtant, quelques heures plus tôt, les avocats s'étaient rendus au bureau de François Cordier, chef de la quatrième section du parquet de Paris, lequel avait fait diligence : dès mercredi après-midi, la plainte était jugée recevable et une enquête préliminaire était ouverte. La brigade criminelle devait, jeudi, entendre les plaignants et vérifier le statut du général Nezzar en France (avec quel type de passeport et de visa est-il venu ?). Au stade de l'enquête préliminaire, aucune coercition n'est encore possible contre lui. Mais, si aucune immunité ne s'y opposait, le général serait entendu, une information serait ouverte, un juge d'instruction désigné et un mandat d'amené délivré.

On en était là, jeudi matin. Sur le



fond, il ne peut guère y avoir débat, dit M^r Bourdon : « Le parquet devrait l'entendre tout de suite ; sa responsabilité pénale ne fait pas de doute. » Khaled Nezzar a été, en tant que ministre de la défense en 1992 et 1993, le responsable hiérarchique des tortures pratiquées à grande échelle dans les prisons algériennes, dont ont attesté de nombreux témoignages avant ceux des plaignants qui se tournent aujourd'hui vers la justice française. L'un d'entre eux, incarcéré pendant deux ans et torturé dans la prison de Blida, n'en a pas moins en Algérie un casier judiciaire vierge prouvant que, malgré les sévices, rien n'a pu lui être imputé...

« MISSION OFFICIELLE »

La plainte déposée par William Bourdon et Antoine Comte fait valoir qu'en vertu de l'article 6 de la Convention internationale sur la torture tout Etat signataire de cette convention sur le territoire duquel se trouve une personne

soupçonnée d'avoir pratiqué ou couvert de telles pratiques est tenu d'« assurer la détention de cette personne ou de prendre toutes mesures juridiques nécessaires pour assurer sa présence » (l'empêcher de partir).

Le général peut-il y échapper en se recommandant d'une immunité diplomatique ? « La situation juridique du général Nezzar est en cours de vérification au Quai d'Orsay », se borne à indiquer M^r William Bourdon. L'ambassade d'Algérie en France a, sitôt avertie mercredi en fin d'après-midi, envoyé au ministère français des affaires étrangères un fax garantissant que le général Nezzar était en « mission officielle ». Ce qui semble indiquer que l'intéressé n'a pas de passeport diplomatique, donc pas d'immunité statutaire, mais qu'on va chercher à faire valoir l'immunité due au représentant d'un Etat « en mission officielle » dans un autre Etat. Les autorités politiques françaises vont manifester

essayer de jouer sur ce registre, pour tenter d'éviter ce qui pourrait être plus qu'un incident diplomatique : une crise majeure dans les relations de la France avec l'Algérie. On va vraisemblablement sortir des textes (la convention de Vienne de 1815 sur les privilèges et immunités, modifiée en 1961, 1963, 1969), pour signifier au parquet que l'affaire doit s'arrêter là.

A priori, l'argument paraît fai-

plus ardents pourfendeurs de l'« ingérence » que constitue toute justice internationale.

Jamais encore ne s'était aussi douloureusement posé à la France ce dilemme, cette contradiction entre la défense affichée des droits de l'homme et la raison d'Etat. Khaled Nezzar, c'est pire que Pinochet en nombre de victimes ; c'est un homme au pouvoir toujours agissant actuellement, dans un

La convention de 1984 contre la torture

La plainte déposée contre Khaled Nezzar, au parquet de Paris mercredi 25 avril, est fondée sur la convention internationale de 1984 contre la torture. La convention invite les Etats signataires à poursuivre tout responsable de tels actes, quelle que soit sa nationalité, dès lors qu'il se trouve sur son territoire. C'est, avec les conventions de Genève de 1949 sur les crimes de guerre, la seule convention internationale qui édicte un mécanisme de compétence universelle.

Cette convention a déjà été invoquée, notamment contre des militaires mauritaniens, qui séjournaient provisoirement en France et contre lesquels des plaintes pour tortures ont été déposées par des victimes. C'est à ce texte aussi que se sont référés les victimes et familles de victimes qui ont tenté de poursuivre devant la justice sénégalaise l'ancien président tchadien, Hissène Habré.

ble : comment une personnalité qui vient faire en France la promotion de ses écrits, sans que son programme ne prévoie aucune rencontre avec des officiels français, pourrait-elle être considérée comme effectuant une « mission officielle » ? Mais les textes sont flous et l'enjeu diplomatique en revanche crucial : Paris a résolument fermé les yeux ces dernières années sur l'ampleur des atrocités commises par l'armée algérienne au nom de la lutte anti-islamiste. Les responsables algériens sont particulièrement susceptibles et reculent vigoureusement toute mise en cause sur ce point. Le président Bouteflika est, d'autre part, l'un des plus ardents défenseurs de la souveraineté des Etats et l'un des

pays plus que proche. Et cette affaire qui le met en cause, c'est pire que tout ce dont le Quai d'Orsay a eu jusqu'ici à connaître : c'est une contestation radicale de la « raison d'Etat » par ceux qui ne peuvent accepter que la cause anti-islamiste vaille aux tortionnaires l'impunité totale.

Le cas du général Nezzar sera aussi, si le parquet est finalement empêché d'engager des poursuites, une démonstration franco-française de « l'ingérence » du politique dans des affaires de portée internationale que la justice commence à traiter autrement.

Claire Tréan

► www.lemonde.fr/algerie

L'homme de la répression d'octobre 1988, partisan résolu de l'« éradication » des islamistes »

DE SON PROPRE AVEU, Khaled Nezzar s'explique tout entier par son itinéraire. L'homme trouve ses racines dans l'Algérie profonde. Né il y a soixante-quatre ans à Bis-

PORTRAIT

M. Nezzar faisait partie du clan très fermé des « décideurs »

kra, (au sud du pays chaoui), d'une famille modeste, c'est paradoxalement grâce à l'armée française que le jeune Nezzar échappe à sa condi-

tion. Il passe par l'école de sous-officier de Saint Maixent et a le grade de sous-lieutenant quand il déserte, en avril 1958, et rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale, l'ALN.

Sa carrière est rapide, au lendemain de l'indépendance, en 1962. Après diverses étapes (Moscou, le Sahara, notamment), il est nommé chef des forces terrestres en 1986, sous la présidence de Chadli Bendjedid. Il est devenu chef d'état-major quand l'armée tire sur les manifestants, en octobre 1988 et instaure l'état de siège. Combien y a-t-il de victimes, lors de ces émeutes ? 500 morts, 1 500 morts ? On

ne le saura probablement jamais.

Au lendemain du raz-de-marée du Front islamique de salut (FIS) aux élections locales, en juillet 1990, le général Nezzar est nommé ministre de la défense, un poste réservé jusque-là au président de la République. A la tête d'une commission de généraux, il met au point une stratégie destinée à contrer la poussée du FIS et contribue à limoger le premier ministre réformateur de l'époque, Mouloud Hamrouche, qu'il accuse d'avoir fait le jeu des islamistes.

CIBLE D'UN ATTENTAT

Après l'interruption du processus électoral de décembre 1991 - le FIS ayant remporté haut la main les législatives - le général Nezzar pousse vers la sortie le président Chadli Bendjedid et entre au Haut Comité d'Etat (HCE), structure collégiale présidentielle dirigée par

Mohamed Boudiaf. Il y restera après l'assassinat de ce dernier, en juin 1992. En février 1993, Nezzar est la cible d'un attentat à la voiture piégée à Alger. Cette même année, il cède son portefeuille de la défense à Liamine Zeroual, lequel devient président de la République l'année suivante. Khaled Nezzar prend alors sa retraite, mais cela ne l'empêche pas de donner ses points de vue. Quand Abdelaziz Bouteflika annonce qu'il se présente à l'élection présidentielle d'avril 1999, Nezzar le qualifie dans un premier temps de « canasson ». Il ne lui a pas pardonné d'avoir accepté, cinq ans plus tôt, la proposition que lui faisait la hiérarchie militaire - la présidence de la République - puis de s'être ravivé à la dernière seconde, sans même la prévenir. Sur l'insistance de son ami le général Larbi Belkheir, Nezzar finit par soutenir Abdelaziz Bouteflika, mais ne lui

ménagera pas ses critiques par la suite.

De quel pouvoir dispose aujourd'hui encore le général Nezzar ? Etant donné l'opacité du système algérien, la réponse n'est pas évidente. Un homme qui a fait partie du clan très fermé des « décideurs » ne peut pas avoir perdu toute influence, même s'il est à la retraite. D'un autre côté, il n'est pas du tout sûr que les options de ce partisan résolu de « l'éradication » des islamistes soient soutenues sur ce point, aujourd'hui, par l'ensemble de la hiérarchie militaire. Nezzar n'a sans doute pas l'appui, en tout cas, du président Bouteflika qui lui, serait plutôt un « éradicateur dans une main de velours », comme le définit le leader du parti Wafa (non légalisé), Ahmed Taleb Ibrahim.

Florence Beaugé

Une partie de la Kabylie est ravagée par de violentes émeutes

LES ÉMEUTES qui ont éclaté, dimanche 22 avril, dans la région de Béjaïa, à 250 kilomètres à l'est d'Alger, en Petite Kabylie, se sont poursuivies jusqu'à mercredi faisant, selon un premier bilan, un mort et soixante-dix blessés.

Tout a commencé à la suite d'une « bavure » policière qui, le 19 avril, a provoqué la mort d'un lycéen, tué d'une rafale de pistolet-mitrailleur tirée accidentellement par un gendarme. Le jeune homme avait été interpellé pour agression et vol, selon la gendarmerie. Mais cette version a été récusee par la famille, qui a accusé les gendarmes de l'avoir enlevé dans une voiture banalisée. Ce drame a été le point de départ d'une véritable révolte.

Dans un souci d'apaisement, les autorités ont annoncé, mardi, la suspension du chef adjoint de la

Sûreté de la wilaya (préfecture) de Béjaïa. Néanmoins les émeutes, les pillages et les échauffourées avec les forces de sécurité se sont poursuivies mercredi à Akbou, Sidi Aïch, Amizour, Tazmalt, Barbacha, El-Kseur, Seddouk et dans des hameaux de cette région accidentée et montagneuse. Des affrontements se sont produits entre les forces de l'ordre et les émeutiers qui venaient d'incendier le siège de la daïra (sous-préfecture) d'Ouzelaguen. Le ministère de l'intérieur a précisé qu'une personne avait été tuée et que trois autres ont été blessées lors d'« incidents graves » à Béjaïa et Tizi-Ouzou.

Les manifestants, en forte majorité de jeunes, ont notamment incendié le bâtiment des impôts à Akbou et Barbacha, à une trentaine de kilomètres de Béjaïa, en Peti-

te Kabylie. Des échauffourées sporadiques ont opposé des groupes de jeunes aux forces de sécurité. La route nationale entre Béjaïa et Alger a été jalonnée de barrages dressés par des émeutiers, empêchant toute circulation sur une soixantaine de kilomètres.

A Amizour, où déjà des bâtiments administratifs avaient été incendiés et saccagés les jours précédents, des jeunes ont harcelé les forces de l'ordre à coups de pierres. Les villes de Sidi Aïch, El-Kseur, Tazmalt, Seddouk et Tizezrit ont été livrées au pillage de jeunes survoltés, hurlant des slogans antigouvernementaux. Les voitures de particuliers n'ont pas été épargnées, tout comme les permanences de partis défendant la cause berbère et kabyle, qui ont été saccagées. - (AFP.)

VOUS VENEZ DE DÉCOUVRIR UN GRAND PASTIS.



PASTIS HENRI BARDOUIN Le Grand Cru du Pastis

La Chine lance un sévère avertissement aux Etats-Unis après les déclarations de George Bush sur Taïwan

Washington emprunte « une route dangereuse », estime Pékin

La Chine a fait savoir, jeudi 26 avril, que les Etats-Unis empruntaient une « route dangereuse », en réponse aux propos de George W. Bush, mardi et

mercredi, sur la défense de Taïwan. Les propos du président américain faisaient suite à l'accord donné, mardi par la Maison Blanche, à la vente

d'une longue liste d'armements sophistiqués, la plus importante approuvée au cours des dix dernières années par Washington en faveur de l'île.

PÉKIN

de notre correspondant

C'est une très sérieuse série de camouflets que Pékin vient d'essayer de la part de Washington sur la question taïwanaise. Après l'annonce d'un nouveau train de livraisons d'armes à l'île rétive, le plus important depuis une dizaine d'années, les déclarations de George Bush s'affranchissant de l'ambiguïté sur le scénario d'un engagement américain en cas de crise dans le détroit de Formose infligent aux Chinois un grave revers.

Ajoutée aux visas de tourisme accordés par Tokyo et Washington à l'ancien président taïwanais Lee Teng-hui, héraut du « séparatisme » insulaire, dont Pékin a toujours cherché à limiter la marge de manœuvre internationale, ces rebuffades illustrent les limites du pouvoir d'intimidation du régime continental. Le climat stratégique en Asie du Nord-Est pourrait s'en trouver profondément altéré. « En termes stratégiques, M. Bush vient de changer complètement la nature de la relation sino-américano-taïwanaise », écrit l'éditorialiste du quotidien *Taipeh Times*, jeudi 26 avril. Comme plusieurs déclarations l'indiquent déjà, Pékin ne manquera pas d'y voir l'indice, alarmant de son point de vue, d'une consolidation de l'axe Washington-Tokyo-Taïpeh voué à prévenir la récupération de Formose par le régime continental.

De toutes ces mauvaises nouvelles, les propos du président améri-

cain affirmant expressément que Washington se porterait au secours de Taïwan en cas d'attaque par le régime continental sont assurément la plus inquiétante pour Pékin. Il s'agit d'un véritable tournant dans la position américaine. Le nouveau président est passé de l'implicité – cultivé par toutes les administrations antérieures (y compris

L'ambassadeur américain à Pékin, Joseph Prueher, a été convoqué, mercredi, au ministère des affaires étrangères. Le vice-ministre Li Zhaoxing l'a mis en garde contre l'impact « destructeur » que le nouveau train de livraisons d'armes aura sur la relation sino-américaine. La transaction annoncée, a dit M. Li, constitue une « grossière viola-

tes le mot « destructeur », un terme qui donne la mesure du courroux chinois.

La réaction officielle ne dépasse pas, pour l'instant, le stade de la simple protestation verbale, mais M. Li a précisé que Pékin se « réserve le droit de répondre plus avant », ce qui laisse indiquer que d'intenses discussions doivent en ce moment agiter le sommet de la direction chinoise afin d'affûter une riposte. Illustrant ce nouveau climat, le quotidien *China Daily* qualifiait, mercredi, ce nouveau train de ventes d'armes à Taïwan de « décision incendiaire » tandis que le *Quotidien de l'armée de libération* concentrait ses foudres sur les autorités taïwanaises. « L'objectif de Taïwan est d'acquiescer un avantage militaire afin de rejeter la réunification », écrit un éditorial. Les autorités taïwanaises invitent ainsi des forces politiques étrangères à intervenir dans les relations entre les deux rives du détroit. « Elles jouent un jeu très dangereux », ajoute l'éditorial, qui conclut que ces ventes d'armes vont « conduire à des résultats suicidaires ». L'identification des ventes d'armes à une « intervention des forces étrangères » est importante, car le régime de Pékin a toujours déclaré qu'il se réservait le droit d'intervenir militairement dans l'hypothèse (notamment) d'une telle ingérence.

Frédéric Bobin

► www.lemonde.fr/chineusa

« Tout ce qu'il faudra » pour aider l'île à se défendre

Au cours d'un entretien, mercredi 25 avril, sur ABC, George W. Bush a exprimé son intention d'assister Taïwan en cas d'attaque chinoise. « Nous en avons l'obligation, et les Chinois doivent le comprendre ». Avec quels moyens ? « Avec tout ce qu'il faudra pour aider Taïwan à se défendre ». Précisant sa position à l'agence Reuters, il a indiqué que l'usage de la force serait « certainement une option ». Il a aussi émis l'espoir que Taïwan ne proclame pas son indépendance : « J'espère qu'ils ne feront pas une chose pareille. Notre politique est celle d'une seule Chine, et les deux nations doivent résoudre leurs différends par la voie pacifique ». Ces déclarations témoignent du changement de ton des relations sino-américaines, que M. Bush a qualifiées de « plus mûres ». M. Bush a ajouté qu'il continuera « à soutenir le commerce avec la Chine parce que je pense qu'il en va de nos intérêts ». Commentant ces déclarations, le porte-parole du département d'Etat a affirmé : « Rien n'a changé dans notre politique ; le président l'a dit très clairement. » – (Corresp.)

républicaines) et autorisant une certaine flexibilité – à l'explicite. M. Bush a beau préciser que les Etats-Unis continuent d'adhérer au dogme d'« une seule Chine », ce qui implique le refus de la voie de l'indépendance pour l'île, la Chine ne devrait guère y trouver matière à soulagement.

tion » des trois communiqués conjoints (1972, 1979 et 1982) qui sont la clé de voûte de la relation bilatérale, notamment le document de 1982 aux termes duquel Washington s'engage à réduire le niveau des armes vendues à Taïwan. Dans sa déclaration lue à l'ambassadeur Prueher, Li Zhaoxing a répété à plusieurs repri-

Le « Simputer », l'ordinateur des pauvres, est né à Bangalore (Inde)

BANGALORE

de notre envoyée spéciale

Ce n'est pas tout à fait un ordinateur, mais cela y ressemble beaucoup. C'est un « Simputer » (contraction de « simple » et de « computer »), un « ordinateur du pauvre », de la taille d'un agenda électronique, mis au point par un groupe de sept chercheurs et présenté, mercredi 25 avril, à Bangalore, capitale de l'Etat du Karnataka et de la « Silicon Valley » indienne. Dans un pays qui se veut à la pointe des technologies de l'information, mais qui possède moins de 5 millions d'ordinateurs personnels pour une population de plus d'un milliard d'habitants, le Simputer est la première tentative de mettre à la portée du plus grand nombre l'accès au « Village global ».

Fruit de deux ans et demi de recherche pour quatre chercheurs de l'Institut indien de la science, à Bangalore, et trois d'une compagnie privée indienne, Encore Software Ltd, le Simputer tient dans une main, dispose d'un écran tactile avec des icônes et, mieux, « parle » dans les différentes langues pratiquées en Inde, ce qui le

rend accessible aux millions d'analphabètes indiens. Sa prise de téléphone permet l'accès à Internet et son alimentation, par trois piles AAA ordinaires, règle le problème du manque d'électricité dans les campagnes indiennes.

COMBLER LE FOSSÉ INFORMATIQUE

L'originalité du Simputer réside aussi dans sa carte à puce, qui permet une utilisation personnalisée de l'appareil. Le prix de vente envisagé – 9 000 roupies (1 385 francs) –, bien que modeste, reste en effet hors de portée d'un villageois indien, et le Simputer a été conçu pour pouvoir être partagé par une communauté. « La carte à puce, qui sera personnelle, permettra à l'utilisateur – qui, éventuellement, utilisera l'appareil pour un temps donné – d'interroger sa banque, de faire des démarches administratives, d'obtenir des informations sur le coût des marchés, etc. », affirme Vinay Deshpande, un des concepteurs du projet.

Pour l'instant, le Simputer n'en est encore qu'au stade du prototype et le défi, pour ses inventeurs, est de trouver les mécènes qui pour-

raient s'intéresser à la fabrication et à la commercialisation d'un produit destiné avant tout aux moins favorisés.

Etablis en organisation à but non lucratif, les sept « parrains » du Simputer, dont le but ultime est de combler le fossé entre ceux qui ont accès à l'informatique et les autres, ont concédé les droits d'exploitation à trois sociétés de Bangalore. Hors d'Inde, le Simputer Trust envisage de vendre la licence de fabrication pour un usage commercial à un prix de 25 000 dollars (environ 27 500 euros) pour les pays en voie de développement et de 250 000 dollars (275 000 euros) pour les pays développés.

S'il est trop tôt pour prédire le succès ou l'échec du Simputer, celui-ci représente toutefois, comme l'a souligné un de ses parrains, Vijay Chandru, la première réelle création indienne en matière de mini-ordinateurs et un espoir pour les plus défavorisés de la planète d'avoir accès à de nouvelles technologies, susceptibles d'améliorer leur vie quotidienne.

Françoise Chipaux

Le président Abdoulaye Wade mène une campagne active avant les élections législatives du 29 avril au Sénégal

ZIGUINCHOR (Casamance)

de notre envoyée spéciale

Au passage de son cortège, les gamins courent et crient « Sopi, sopi ! », « changement » en wolof,

REPORTAGE

Sur les affiches, un crâne chauve. Personne ne s'y trompe : cette tête n'appartient qu'à « lui »

la langue nationale du Sénégal. Les voitures ralentissent et les habitants des bourgades de Casamance, où il y a d'ordinaire peu de passage, aperçoivent le chef de l'Etat faisant le V de la victoire. Cela pourrait être une image ordinaire de campagne, si Abdoulaye Wade était candidat. Or, ce n'est pas le cas. Après s'être battu pendant vingt-cinq ans, le doyen de l'opposition sénégalaise a défait le président Abdou Diouf, en 2000, et accédé à la magistrature suprême. Cependant, les habitudes ont la vie dure. Et M. Wade ne peut s'empêcher de faire campagne pour les législatives du 29 avril, d'autant qu'il a besoin d'une majorité parlementaire. Alors, il sillonne le pays.

Il y a quelques jours, il « accompagnait » en Casamance les candidats de la coalition Sopi, qui rassemble plusieurs petites forma-

tions politiques autour de son parti. A Ziguinchor, capitale de la province méridionale, M. Wade a tenu meeting dans un stade. Comme d'habitude, les tee-shirts et les affiches à l'effigie du président parsemaient la foule. Les membres de la coalition Sopi étaient installés à la tribune officielle, en compagnie du fils du chef de l'Etat. Karim Wade, en principe, ne fait pas de politique. Cependant, il a délaissé la banque d'affaires où il travaille, à Londres, pour « aider » son père.

UNE VIEILLE CONNAISSANCE

Curieusement, il y avait aussi, aux places d'honneur, un « *toubab* », un Blanc. Il ne s'agissait pas d'un touriste égaré, mais d'une vieille connaissance du président. Alain Madelin est membre de l'Internationale libérale, comme M. Wade. Il est aussi un habitué des campagnes électorales au Sénégal. Il était venu, en 2000, prêter main forte au candidat du « *changement* ». Et, cette année, il est revenu en famille à l'occasion des vacances de Pâques, faisant un saut en Casamance pour manifester son soutien au chef de l'Etat sénégalais. « *C'est normal, c'est mon ami* », a expliqué M. Wade, qui compte bien rendre la pareille à M. Madelin. « *Je vais le soutenir à la présidentielle. Vous savez, les gens que je soutiens gagnent toujours.* »

La venue du président de Démocratie libérale n'a pas été relevée par les Ziguinchorois. Et quand M. Madelin a mis fin à son escapade M. Wade a repris la route. L'armée est là, il est vrai, pour parer au risque d'une attaque des séparatistes casamançais. Et le cortège est arrivé sans encombre dans la petite ville d'Oussouye pour y tenir un énième meeting.

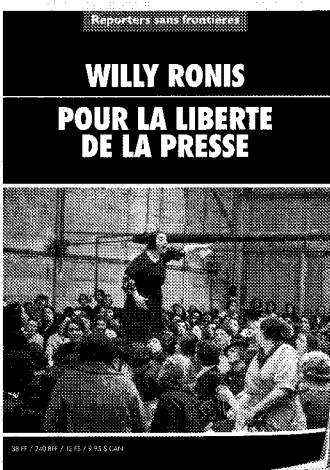
L'implication personnelle du président sénégalais n'est pas du goût de ses adversaires, pour lesquels le chef de l'Etat doit rester au-dessus de la mêlée. Mais M. Wade est toujours chef de parti.

Pour éclairer la lanterne des électeurs qui auraient du mal à comprendre, la coalition avait d'ailleurs été dénommée WAD, acronyme imaginé avec des mots wolofs et une photo du président devait figurer sur les affiches et les bulletins de vote. Mais le Conseil constitutionnel a mis son veto. Alors les affiches montrent une simple esquisse du crâne chauve de M. Wade, comme dans un théâtre d'ombres. Personne ne s'y trompe. Cette tête n'appartient qu'à « lui ». Inutile de le nommer. La coalition Sopi a d'ailleurs estimé qu'il suffisait de proclamer « *Le changement avec lui* », en guise de slogan.

Brigitte Breuillac



ACHETER L'ALBUM, C'EST SOUTENIR TOUS LES JOURNALISTES FRAPPÉS PAR LA CENSURE.



En vente 38 F chez votre marchand de journaux et dans les FNAC.

fnac.com IREY La preuve que le papier peut tout changer

reporters sans frontières

RS.F

La Commission de Bruxelles dresse un tableau optimiste de la croissance dans l'Union

La Banque centrale européenne ne devrait pas être incitée à baisser ses taux

Les prévisions économiques de la Commission restent optimistes malgré le ralentissement américain, qu'elle estime ne pas devoir durer. Bruxelles

Le compte sur un taux de croissance pour 2001 de 2,8 à 2,9 %. Son analyse devrait conforter la Banque centrale européenne, dont le

conseil se réunit, jeudi 26 avril à Francfort, dans sa résistance à la baisse des taux d'intérêt pour ne pas prendre de risques en matière d'inflation.

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission européenne continue de regarder l'avenir économique de l'Union avec des lunettes roses. Ses prévisions de printemps, rendues publiques mercredi 25 avril, prennent certes en compte le brusque ralentissement de l'activité aux Etats-Unis, lequel oblige à rectifier à la baisse les objectifs de croissance des quinze (2,8 % en 2001 et 2,9 % en 2002, contre, respectivement, 3,2 % et 3 % en novembre), mais celui-ci, estime-t-on à Bruxelles, notamment parce qu'il « ne devrait pas durer », aura des conséquences limitées pour l'Europe. Cette analyse optimiste – qui contraste avec celles du Fonds monétaire international (FMI) et de la plupart des économistes américains – devrait en tout cas conforter la Banque centrale européenne (BCE) qui, lors de la réunion des ministres des finances des quinze à Malmö (Suède), le week-end dernier, a été soumise à une forte pression pour relancer, par une baisse des taux d'intérêt, l'activité économique.

La BCE, qui devait se réunir jeudi 26 avril, est d'autant plus fondée à se cantonner au statu quo, que, en soulignant que l'inflation dans la zone euro atteindra 2,2 % en 2001 pour ralentir à 1,8 % en 2002, la Commission lui donne de facto raison : la principale mission de l'Institution de Francfort est de se prémunir contre le risque inflationniste, contrairement à la Réserve fédérale américaine (FED), qui a un rôle économique beaucoup plus large. Or la BCE n'a cessé de répéter que son objectif est d'abord de faire revenir le taux d'inflation sous la barre des 2 %.

Dans l'ensemble, les perspectives de l'Union sont bonnes et la crois-

Effet limité du ralentissement américain

PRÉVISIONS CROISSANCE DU PIB À PRIX CONSTANT

	2001	2002
ALLEMAGNE	2,2	2,6
FRANCE	2,9	2,8
ITALIE	2,5	2,7
ESPAGNE	3,2	3,3
PAYS-BAS	3,4	3,1
BELGIQUE	3,0	3,1
AUTRICHE	2,5	2,6
PORTUGAL	2,6	2,6
IRLANDE	7,5	7,1
FINLANDE	4,0	3,6
GRÈCE	4,4	4,8
LUXEMBOURG	5,6	5,5
MOYENNE ZONE EURO	2,8	2,9
ROYAUME-UNI	2,7	3,0
SUÈDE	2,7	3,0
DANEMARK	2,1	2,4
MOYENNE UE-15	2,8	2,9

Source : AFP

La Commission estime que la création d'emplois dans l'Union devrait passer de 1,7 % en 2000 à 1,2 % cette année et en 2002.

sance, soutenue par une création d'emplois dynamique, devrait « repartir à la hausse dans la deuxième moitié de l'année ». Bien sûr, il n'est pas exclu que la « méthodologie » employée par les experts européens soit un tantinet « plus optimiste » que celle d'autres experts mais, a souligné Pedro Solbes, commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, « nos chiffres sont aussi bons que ceux des autres »...

CONTRADICTION

Les raisons de cet optimisme ? Outre une évolution fondamentale saine de l'économie européenne, la croissance du PIB aux Etats-Unis « redémarrera dans la

deuxième moitié de 2001 et renouera dès l'année prochaine avec des taux de 3 % ».

On assiste à cet égard à une certaine contradiction dans les explications de la Commission : d'un côté, il est souligné que le ralentissement de l'activité américaine n'aura qu'un impact limité sur l'économie européenne, notamment parce que les exportations de l'UE vers les Etats-Unis représentent environ 3 % du PIB de l'Union (la contraction de l'économie américaine, souligne la Commission, amputera 0,25 % de la croissance de l'UE) ; de l'autre, on précise que la diminution attendue de la croissance en Europe est largement due au commerce extérieur, la demande intérieure « ne devant que très peu ralentir en 2001 dans l'UE par rapport à 2000, et même rester stable dans la zone euro », avec une accélération en 2002.

La Commission avance plusieurs indicateurs favorables à l'appui de sa démonstration : elle relève que 2,8 millions d'emplois ont été créés en 2000 dans l'UE, la création d'emplois devant rester forte, tout en ralentissant, passant de 1,7 % en 2000 à 1,2 % cette année et en 2002. Globalement, quelque 3,9 millions d'emplois devraient être créés dans l'Union en 2001 et 2002, le taux de chômage qui était de 8,3 % l'année dernière, devant baisser à 7,2 % en 2002.

Les experts soulignent que les finances publiques continuent de

s'améliorer dans la plupart des Etats membres, y compris sans prendre en compte les recettes UMTS (téléphonie mobile de troisième génération). Celles-ci étant cependant beaucoup plus faibles que prévu, l'excédent budgétaire de 1,2 % en 2000 devrait céder la place à un déficit de 0,2 % du PIB en 2001 (0,7 % pour la Zone euro). En 2001, relève la Commission, cinq Etats seulement (Autriche, France, Allemagne, Italie et Portugal) accusent un déficit budgétaire.

L'ALLEMAGNE, MAILLON FAIBLE

La Commission reconnaît cependant que ces perspectives économiques favorables « ne sont pas garanties », et que des incertitudes existent : d'une part, l'économie américaine « pourrait mettre plus de temps à surmonter la mauvaise passe actuelle, parce que les consommateurs réévaluent leur situation financière » ; d'autre part, parce que le mécanisme de ralentissement de l'activité outre-Atlantique pourrait avoir un effet non seulement commercial, mais aussi se traduire « par une certaine instabilité du taux de change et des valeurs en Bourse » ; enfin, la croissance de la demande intérieure en Europe, qui est censé compenser le ralentissement américain, est, par nature, aléatoire.

Rien ne dit, en effet, que l'atterrissage de l'économie américaine se fera en douceur et, en particulier, que la morosité actuelle des milieux industriels et financiers américains ne gagnera pas les ménages et la consommation, elle-même nourrie de la baisse rapide des marchés boursiers. Une telle évolution aurait à l'évidence de profondes implications en Europe, en particulier pour les pays qui sont exposés plus nettement au risque américain, comme l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne, des pays dont plus de 10 % des exportations se dirigent vers les Etats-Unis, ce qui n'est pas le cas, par exemple, de la France, de l'Espagne ou des Pays-Bas.

La situation de l'Allemagne en fait aujourd'hui le maillon faible de la zone euro. Officiellement, le taux de croissance du PIB outre-Rhin reste de 2,7 % en 2001 (2,2 %, selon la Commission), mais personne n'y croit plus. Une révision à la baisse sera rendue publique en mai. C'est vraisemblablement à cette aune que la BCE prendra une décision : la messe d'une baisse des taux d'intérêt n'est pas dite.

Laurent Zecchini

► www.lemonde.fr/ue

Libération d'une centaine de Kosovars détenus en Serbie

DJAKOVA (Kosovo). Cent quarante-trois Albanais, détenus en Serbie depuis deux ans sous l'inculpation de « terrorisme », ont été libérés et sont rentrés chez eux, mercredi 25 avril. La plupart d'entre eux avaient été arrêtés en mai 1999 – au moment de la guerre du Kosovo – dans leur maison ou sur le chemin de l'exil vers l'Albanie par des policiers serbes, pour la simple raison qu'ils étaient Albanais. Selon eux, de fausses accusations ont ensuite été formulées qui leur ont valu des peines de sept à treize ans de prison pour avoir « participé à des attaques terroristes contre l'armée yougoslave et la police serbe ».

La Cour suprême de Serbie a cassé le verdict en raison d'irrégularités dans le déroulement du procès, en mai 2000, devant le tribunal de Nis. Deux cent quatre-vingt-deux Albanais sont encore détenus en Serbie. – (AFP.)

Charles de Foucauld sur la voie de la béatification

VATICAN. Jean Paul II a reconnu officiellement, mardi 23 avril, les « vertus héroïques » du Père Charles de Foucauld. C'est la première étape avant la béatification de ce religieux français assassiné à Tamanrasset (Algérie) en 1916. Né à Strasbourg en 1858, ancien élève de Saint-Cyr et de l'Ecole de cavalerie de Saumur, aristocrate fortuné, Charles de Foucauld démissionne de l'armée en 1882 et entame au Maroc une carrière d'explorateur. Puis il se convertit en 1886, se retire à la Trappe de Notre-Dame-des-Neiges (Ardèche), qu'il quitte pour des missions en Palestine, en Syrie, en Algérie.

Ordonné prêtre en 1901, il se fait ermite au Sahara, à Beni Abbès et à Tamanrasset, fondant une fraternité ouverte à la fois aux chrétiens et aux musulmans. Charles de Foucauld milite pour l'abolition de l'esclavage, prend la défense des Touaregs opprimés, mais il est assassiné le 1^{er} décembre 1916 par des rebelles qui voulaient le prendre en otage.

DÉPÊCHES

■ **TURQUIE : deux personnes sont décédées, mercredi 25 avril, des suites de leur jeûne prolongé**, portant à dix-neuf le nombre des morts du mouvement de protestation contre le régime d'isolement des nouvelles prisons dites « de type F ». – (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS : un homme reconnu coupable d'enlèvement et de meurtre a été exécuté** par injection, mercredi 25 avril, devenant le septième prisonnier à être exécuté au Texas depuis le début de l'année. « Ceci me fait payer toutes mes dettes, réelles ou imaginaires », a déclaré David Lee Gosf, âgé de trente-deux ans, qui a toujours protesté de son innocence. – (AFP.)

■ **ARGENTINE : Roque MacCarone a accepté officiellement, mercredi 25 avril, sa nouvelle fonction de président de la Banque centrale argentine (BCRA)** en remplacement de Pedro Pou. Roque MacCarone a, notamment, été responsable du Banco Nacion, la plus grande banque du pays. – (AFP.)

Plusieurs conflits aggravent la crise sociale en Bolivie

LA PAZ. La crise sociale que connaît la Bolivie depuis plus d'un an s'est brusquement aggravée depuis le début de la semaine avec l'explosion de multiples conflits. Plus de deux mille soldats sont intervenus, mercredi 25 avril, pour dégager la principale route du pays, Cochabamba-Santa Cruz (à 600 kilomètres à l'est de la capitale) qui était bloquée depuis la matinée par des producteurs de coca. Les manifestants qui avaient échoué, lundi, dans leur tentative d'occuper le centre de la capitale, La Paz, au terme d'une marche de quinze jours à travers le pays, du fait d'un imposant déploiement policier et militaire, avaient décidé, en riposte, de couper à des points stratégiques le réseau routier du pays.

Mardi, la répression des manifestations des grévistes, qui se sont déroulées dans toutes les grandes villes, avait fait deux morts. De son côté, un syndicat paysan a lancé un appel à couper toutes les routes du pays à compter du 1^{er} mai. Au cours d'une conférence de presse, mercredi, le président Hugo Banzer a répété qu'il était hors de question de négocier et qu'il ne tolérerait aucun barrage de route. Les producteurs de coca affirment que le programme en vigueur depuis trois ans d'éradication des cultures de coca, soutenu par les Etats-Unis, les prive de leurs ressources et les condamne à la misère. – (AFP.)

La France appelée à lutter contre son déficit public

En même temps que ses prévisions, la Commission a rendu public, mercredi 25 avril à Bruxelles, sa recommandation sur les grandes orientations de politique économique des Etats membres qui doit être approuvée par le Sommet européen en juin en Suède. Concernant la France, la Commission rappelle de nouveau au gouvernement ses engagements en matière de déficit public. Elle estime que « la croissance vigoureuse amorcée il y a trois ans » va se poursuivre et « continuera d'être riche en emplois, permettant ainsi au taux de chômage de poursuivre son déclin rapide ». « Le contexte macroéconomique, souligne-t-elle, offre une occasion de corriger plus rapidement le déficit public, ce qui serait particulièrement souhaitable dans la perspective des défis budgétaires futurs liés notamment au vieillissement de la population. »

Pour la France, la Commission table sur une croissance de 2,9 % en 2001, de 2,8 % en 2002 ; sur un taux de chômage à 8,5 % en 2001 et à 7,8 % en 2002. – (AFP.)

Massimo D'Alema, président du parti des Démocrates de gauche (DS)

« Que l'Europe place Berlusconi en observation, ça se comprend »

ROME

de notre correspondante

A quinze jours des élections législatives et municipales du 13 mai, la campagne se durcit entre la coalition de l'Olivier, regroupant les forces de centre gauche, et la Maison des libertés, rassemblant les forces du centre droit sous la direction de Silvio Berlusconi. Tous les sondages donnent vainqueur l'actuel chef de l'opposition, mais l'écart se resserre et près d'un tiers des électeurs restent toujours indécis.

« Estimez-vous que l'arrivée de Silvio Berlusconi au pouvoir serait un danger pour la démocratie italienne ? En cinq ans de législature, la gauche n'a pas su résoudre la question du conflit d'intérêts (entre les sociétés dirigées par M. Berlusconi et l'exercice d'une fonction publique). Mais l'a-t-elle vraiment voulu ?

– D'emblée, je refuse toute diabolisation. La droite, si elle gagne les élections du 13 mai, ne supprimera pas les libertés fondamentales. Mais, pour le mouvement démocratique, cette droite présente, par rapport à la droite européenne, trois anomalies. Elle contient parmi ses forces une composante de type xénophobe, la Ligue du Nord. Dans certaines régions importantes, comme la Sicile et le Latium, elle s'allie à l'extrême droite néofasciste, le MSI Fiamma tricolore, pour contrebalancer la perte de voix que pourrait provoquer

Démocratie européenne – la nouvelle formation (chrétienne-démocrate) de Sergio D'Antoni et de Giulio Andreotti. Enfin, Silvio Berlusconi est l'homme le plus riche du pays, il contrôle la moitié du système d'information et, s'il arrive au pouvoir, il en contrôlera la totalité. Cette concentration de pouvoirs



MASSIMO D'ALEMA

problème politique anormal dans une démocratie européenne.

– La coalition centre-gauche de l'Olivier, qui paraît divisée, peut-elle vaincre dans une Italie dont la sensibilité est à droite ?

– La gauche italienne a cette habitude de s'automutiler. Nos années de gouvernement ont produit de

En cas de victoire, la droite obtiendrait une concentration de pouvoirs politique, financier et médiatique unique en Europe

sur le plan politique, financier et de l'information ne s'est jamais produite en Europe. Que cette dernière place Berlusconi en observation, en raison de ces anomalies, cela se comprend.

» Dire que la gauche n'a pas voulu résoudre la question du conflit d'intérêts est une fausse polémique ! Silvio Berlusconi n'a pas besoin d'une loi pour décider de confier ses affaires à un blind trust et ses collaborateurs ne peuvent que lui obéir. Le conflit d'intérêts est bel et bien posé. Il en dérive un

bons résultats, mais la pluralité de nos alliances se vit de façon litigieuse, comme entre vieux partis, et cela nous empêche de cueillir les fruits de nos succès. C'est vrai, la sensibilité est plutôt à droite dans notre pays. Mais cela ne devrait pas nous empêcher de vaincre. En 1996, cette sensibilité était plus forte encore. Nous avons vaincu parce que l'opposition était divisée. Cette fois-ci, Berlusconi a réussi à unir sa coalition. Il n'aime guère rappeler ses sept mois au pouvoir en 1994, pendant lesquels le chômage a augmenté d'un

point et le déficit des finances publiques s'est accru de 16 milliards de lires (56 millions de francs). Aujourd'hui, comme hier, les jeux ne sont pas faits. Un Italien sur trois est indécis. Les petites formations, que ce soit celle de D'Antoni ou l'Italie des valeurs, de l'ancien juge Antonio Di Pietro, feront gagner l'un ou l'autre camp. L'Olivier doit à terme renforcer sa structure d'alliance.

– La Commission européenne vient de suggérer au gouvernement italien de réduire les dépenses publiques prévues dans la loi de finances. Pensez-vous que l'Italie peut garantir sa stabilité économique ?

– Bruxelles fait son devoir et le gouvernement le sien. Il n'y a aucun problème à respecter le pacte de stabilité. Les difficultés actuelles sont conjoncturelles. Le ralentissement de l'activité réduit les gains de Bourse et, de ce fait, les rentrées fiscales. Il n'y a pas de nécessité à prendre des mesures particulières. Tous les indices sont bons. En cinq ans de législature, nous avons assaini les comptes et retrouvé l'équilibre. Nous avons fait entrer la lire dans l'euro, fait baisser le taux d'inflation, ainsi que le coût de l'argent, et enfin, le plus important, réduit les « besoins » de l'Etat. Ce qui a permis de dégager une épargne privée qui s'est orientée vers l'investissement. »

Propos recueillis par Danielle Rouard

À BOUILLON DE CULTURE
LE 27 AVRIL

OLIVIER TODD

ANDRÉ MALRAUX
UNE VIE

Biographies urf

GALLIMARD

AFFAIRES Le juge d'instruction de Créteil Eric Halphen a transmis, mercredi 25 avril, une ordonnance dans laquelle il se déclare « *incompétent pour instruire sur la participation*

de Jacques Chirac aux faits dont [il est] saisi ». ● LE MAGISTRAT chargé de l'affaire des HLM de Paris invoque la compétence de la Haute Cour de justice pour examiner les soupçons

réunis à l'encontre du président de la République. ● L'ORDONNANCE du juge se fonde sur le témoignage posthume de l'ancien promoteur Jean-Claude Méry ainsi que sur les déclara-

tions de l'ex-numéro deux de l'office HLM de Paris François Ciolina mettant expressément en cause le chef de l'Etat. ● L'ELYSÉE a causé, jeudi matin, que M. Halphen « *ne pouvait*

faire autrement ». ● LE DÉPUTÉ (PS) Arnaud Montebourg, qui prépare une résolution de mise en accusation de M. Chirac, a jugé la situation « *historiquement nouvelle* ».

Le juge Halphen se dessaisit du cas de M. Chirac au profit de la Haute Cour

Dans une ordonnance communiquée, mercredi 25 avril, au parquet, le magistrat chargé de l'affaire des HLM estime qu'« il existe maintenant des indices rendant vraisemblable que Jacques Chirac ait pu participer, comme auteur ou complice, à la commission des infractions » mises en évidence par son enquête

LA MISE EN CAUSE du président de la République dans l'enquête sur les HLM de Paris est désormais un fait judiciaire. Dans une ordonnance datée du mercredi 25 avril, le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen s'est déclaré « *incompétent pour instruire sur la participation de Jacques Chirac aux faits dont [il est] saisi* » et a officiellement invoqué la compétence de la Haute Cour de justice pour examiner les soupçons retenus à l'encontre du chef de l'Etat. Le magistrat, qui avait adressé, le 27 mars, à M. Chirac une convocation en qualité de témoin (*Le Monde* du 30 mars) à laquelle celui-ci n'avait pas déféré, estime aujourd'hui réunis à l'encontre du Président des « *indices* » nécessitant que des poursuites pénales soient entreprises contre lui. Mais il relève que la Constitution et la jurisprudence du Conseil constitutionnel lui interdisent tout acte visant directement le chef de l'Etat en exercice, que seule la Haute Cour de justice serait habilitée à effectuer.

Prenant acte de la décision du juge, rendue publique jeudi matin par le quotidien régional *L'Est Républicain*, la présidence de la République a simplement déclaré que le magistrat « *ne pouvait faire autrement* ». Le dessaisissement du magistrat au profit de la Haute Cour avait, de fait, été présenté par M. Chirac lui-même, comme la seule solution « *conforme à l'esprit des*

institutions » pour son éventuelle mise en accusation.

Dans son ordonnance, communiquée mercredi après-midi au parquet de Créteil puis, par la voie hiérarchique au ministère de la Justice et au gouvernement, le juge Halphen affirme qu'« *il existe maintenant des indices rendant vraisemblable que Jacques Chirac ait pu participer, comme auteur ou complice, à la commission des infractions* » mises en évidence par son instruction. Ouverte en 1994, l'information judiciaire porte sur les marchés de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de la ville de Paris, autour duquel s'était constitué un système de fraude et de « *commissions* » dont le produit pourrait avoir alimenté le financement occulte du RPR. Dans son témoignage enregistré en vidéo avant sa mort – en juin 1999 – l'ancien promoteur-homme d'affaires Jean-Claude Méry s'était présenté comme l'animateur principal de cette organisation frauduleuse, affirmant que celle-ci répondait « *uniquement aux ordres de M. Chirac* » et allant jusqu'à évoquer des sommes « *versées en Suisse* » et « *généralement reversées au RPR* ».

Outre cette fameuse cassette, dont la transcription avait été publiée dans *Le Monde* des 22 et 23 septembre 2000, le magistrat fonde son initiative sur les déclarations de l'ancien directeur général-adjoint de l'OPAC François Ciolina,

qui avait à son tour expressément mis en cause M. Chirac, le 3 avril, au cours d'un interrogatoire. Lui-même mis en examen pour « *trafic d'influence* » depuis 1995, M. Ciolina avait notamment affirmé que le directeur général de l'OPAC, Georges Pérol, conseiller général (RPR) de Corrèze et proche de M. Chirac,

neus m'ont dit ouvertement que, pour obtenir des marchés, il fallait déposer des espèces au cabinet du maire de Paris » (*Le Monde* du 5 avril).

C'est l'addition de ces deux éléments accusatoires qui conduit aujourd'hui le juge d'instruction de Créteil à demander son propre des-

de ceux visant personnellement le chef de l'Etat. S'agissant de ce dernier, les investigations ne pourraient désormais être prolongées que par la commission d'instruction de la Haute Cour, composée de magistrats de la Cour de cassation. Ce n'est qu'au terme de cette instruction très particulière, si elle devait avoir lieu, que les parlementaires pourraient avoir à statuer sur le sort du chef de l'Etat, en prononçant une condamnation ou une relaxe. Encore le déclenchement de cette procédure exige-t-il que deux conditions préalables soient satisfaites : la « *résolution de mise en cassation* » du président de la République doit, pour provoquer la saisine de la Haute Cour, être signée par 58 députés ou 32 sénateurs, puis votée dans des termes identiques par les deux assemblées.

« SÉPARATION DES POUVOIRS »

Depuis plusieurs mois, le député (PS) de Saône-et-Loire Arnaud Montebourg s'efforce de mettre en œuvre cette procédure. Si la mise en cause d'un Président en exercice devant la Haute Cour serait inédite, l'initiative du juge Halphen, elle, comporte un précédent : il y a deux ans le juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure, chargé pour sa part d'une enquête sur le financement du RPR, s'était lui aussi déclaré « *incompétent* » pour poursuivre M. Chirac après la mise en évidence de « *faits*

susceptibles de [lui] être imputés » (*lire ci-dessous*). Aussi l'ordonnance du juge Halphen vient-elle renforcer la position de M. Montebourg, jusqu'à présent tenu à distance par Lionel Jospin et les dirigeants du Parti socialiste. Dans son argumentaire, le député, qui s'emploie à convaincre un nombre suffisant de ses collègues de signer sa « *proposition de résolution* », peut désormais ajouter au blocage constaté de l'enquête de Nanterre l'impossibilité déclarée de poursuivre celle de Créteil, qui toutes deux visent le président de la République sans pouvoir entraîner sa mise en examen par un juge.

Dans son ordonnance, a-t-on indiqué au *Monde* de source judiciaire, mercredi 25 avril, le juge Halphen estime que les découvertes recensées dans son dossier accréditent le soupçon d'un financement politique, et les déclarations de M. Ciolina et Méry doivent conduire à interroger M. Chirac « *au moins [sous] le statut de témoin assisté* » – c'est-à-dire en présence d'un avocat et avec la possibilité de prendre connaissance du dossier, à l'inverse d'un simple témoin. Or une telle audition, parce qu'elle s'apparente à un acte de poursuite, ne peut être imposée au chef de l'Etat sans porter atteinte au principe constitutionnel de la « *séparation des pouvoirs* ».

Hervé Gattegno

► www.lemonde.fr/chirac-affaires

En 1999, un autre juge d'instruction relevait des « indices » contre le président

A QUELQUES JOURS près, l'ordonnance rendue, mercredi 25 avril par le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen marque l'anniversaire d'une ordonnance similaire, délivrée par son collègue de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure, dont l'enquête a fait surgir le soupçon d'un financement illégal du RPR. Il y a deux ans, le 15 avril 1999, ce magistrat avait, lui aussi, déclaré son « *incompétence* » pour « *instruire sur les faits susceptibles d'être imputés à M. Jacques Chirac à titre personnel* ».

Sur deux pages, M. Desmure résumait alors l'essentiel des « *indices graves et concordants* » – selon l'expression du code de procédure pénale – qui rendaient inéluctable, à ses

yeux, l'engagement de poursuites pénales visant le président de la République mais concluait que la Constitution et la jurisprudence du Conseil constitutionnel lui interdisaient de procéder par lui-même à de tels actes, « *en considération des fonctions de président de la République actuellement exercées par M. Jacques Chirac* » (*Le Monde* daté 18-19 avril 1999). Dans cette « *ordonnance d'incompétence* », le juge de Nanterre citait l'article 68 de la Constitution, qui dispose que « *le président de la République n'est responsable des actes accomplis de l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison* », qu'« *il ne peut être mis en accusation que par les deux assemblées* » et qu'il

« *est jugé par la Haute Cour de justice* ». Il rappelait, en outre, qu'une décision rendue le 22 janvier 1999 par le Conseil constitutionnel avait affirmé que, « *pendant la durée de ses fonctions, la responsabilité pénale du président de la République ne peut être mise en cause que devant la Haute Cour de justice* ».

C'est ainsi, de manière implicite, que le juge Desmure avait invoqué la compétence de la Haute Cour pour poursuivre la partie de l'enquête susceptible de viser M. Chirac. Mais son ordonnance avait été annulée par la cour d'appel de Versailles, le 11 janvier 2000, dans un arrêt qui maintenait sa « *compétence* » tout en réaffirmant l'impossibilité du juge de « *poursuivre* » le Président. La confusion qui s'en est suivie a, de facto, entraîné le blocage de l'instruction de Nanterre – dans laquelle l'ancien premier ministre (RPR) Alain Juppé, l'ancien ministre (RPR) Michel Roussin et trois anciens trésoriers financiers du parti gaulliste ont été mis en examen.

Sans doute soucieux de couper court à toutes les spéculations et controverses auxquelles ont donné lieu, depuis lors, la situation ainsi créée et les tentatives du député (PS) Arnaud Montebourg pour soumettre cette procédure à la Haute Cour, le juge Halphen, lui, a nettement désigné la Haute Cour comme autorité compétente. Les « *indices* » qu'il affirme avoir réunis s'ajoutent ainsi, désormais, à ceux relevés par M. Desmure en 1999. « *Il semble résulter des éléments recueillis (...), écrit le juge Desmure, que plusieurs dizaines de personnes ayant travaillé pour le RPR étaient rémunérées en fait par des entreprises privées ou par la Ville de Paris, alors que M. Chirac était maire de cette ville et président du RPR.* » « *Le nombre des personnes concernées (...), les fonctions que certaines d'entre elles exerçaient dans l'entourage immédiat du secrétaire général ou du président de ce parti, ainsi que les documents saisis, dont certains semblent être signés ou annotés de la main de M. Chirac, font peser à l'encontre de ce dernier des indices (...) d'avoir participé aux faits de prise illégale d'intérêts et de recel d'abus de biens sociaux dont nous sommes saisis.* »

H. G.

TROIS QUESTIONS À...

ARNAUD MONTEBOURG

1 Député (PS) de Saône-et-Loire, vous préparez une proposition de résolution de mise en accusation de Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice. Que vous inspire la décision du juge Halphen ?

Un deuxième juge constate qu'il est vraisemblable que nous ayons un auteur d'infractions pénales à la tête de l'Etat. Cette situation est historiquement nouvelle, et c'est un drame, car elle discrédite les institutions publiques. Le juge Desmure a déjà relevé des infractions graves qui auraient été commises par Jacques Chirac : les emplois fictifs, pratique malheureusement répandue. Le juge Halphen, lui, décrit sa participation vraisemblable à des malversations au sein de l'Office HLM de la Ville de Paris : c'est du trafic d'influence, et c'est gravissime. Il nous faudra affronter cette situation, comme le peuple américain a dû affronter la mise en accusation de Richard Nixon dans l'affaire du Watergate.

2 Où en êtes-vous de la rédaction de votre proposition de mise en accusation ?

Les dossiers Chirac s'alourdissent

considérablement, je vais y intégrer ces derniers éléments. Si ma résolution est adoptée, elle les sortira de l'impasse. Je vous rappelle que, selon le Conseil constitutionnel, le chef de l'Etat ne dispose pas d'une immunité, mais seulement du privilège d'être jugé par la Haute Cour. La saisir, c'est au moins assurer la poursuite des enquêtes par sa commission d'instruction, qui décidera ensuite, souverainement et sur une base juridique et objective, le renvoi ou non de M. Chirac en Haute Cour.

3 Ces nouveaux éléments peuvent-ils inciter des députés hésitants à signer votre proposition ?

Les députés ne sont pas que des législateurs, ils sont aussi chargés, par la Constitution, de mettre en mouvement l'action publique dans un seul cas : lorsque le président de la République est impliqué dans une affaire pénale. Ils auront le plus grand mal à échapper à cette responsabilité constitutionnelle. Quelles forces peuvent trouver nos propos – lorsque nous parlons de lutte contre la délinquance urbaine, par exemple –, si nous tolérons sans réagir de graves infractions pénales au sommet de l'Etat ?

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat

L'Elysée lance une contre-offensive judiciaire

DANS la contre-offensive que l'Elysée cherche à mener contre le juge Halphen, cette déclaration d'incompétence n'est qu'une étape. Judiciairement, fait-on valoir dans l'entourage de Jacques Chirac, « *il ne pouvait faire autrement* », mais officiellement « *il n'y a pas lieu de commenter plus avant* ». Politiquement, pourtant, chacun sait dans l'équipe présidentielle que M. Chirac reste dans une situation dangereuse.

Longtemps, le chef de l'Etat a assuré à tous ses proches que les affaires ne compteraient pour rien dans la campagne présidentielle. « *Les Français en ont assez de cette collusion médiatico-judiciaire* », disait-on à l'Elysée, et, surtout, « *les Français n'aiment pas que l'on attaque leur président* ». Mais les assauts répétés des juges, les révélations de la presse, les cris lancés par quelques manifestants « *Chirac en prison !* », « *Halphen, avec nous* », lors de la visite de M. Chi-

rac à Caen, le 5 avril, ont convaincu la présidence que les affaires risquaient de « *perturber* », comme l'on dit à l'Elysée, la campagne électorale.

La contre-offensive est donc lancée. Mardi, M^{re} Thierry Herzog et Philippe Dehapiot ont déposé une requête visant à annuler les actes effectués par le juge Halphen depuis la publication de la cassette Méry, et notamment la convocation de M. Chirac comme témoin. Le procureur de la République près de la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, qui avait été accusé par le député socialiste Arnaud Montebourg de « *bloquer* » le dossier des emplois fictifs, a été publiquement soutenu et décoré, mardi, par le président de la République (*Le Monde* du 25 avril). M. Montebourg, qui cherche à obtenir la signature de 58 députés afin de poursuivre M. Chirac devant la Haute Cour, a aussitôt dénoncé « *un écart déontologique* ». Car

M. Burgelin est aussi, de par sa fonction, procureur général près la Haute Cour. « *Si la Haute Cour de justice était saisie, il ne resterait plus à M. Burgelin qu'à se déporter* », c'est-à-dire à quitter sa fonction, a expliqué M. Montebourg.

A droite, certains élus suggèrent depuis quelques semaines de recourir à... la dissolution. Affirmant, sur RMC, que « *les affaires vont pourrir le climat politique* » jusqu'aux élections présidentielle et législatives de 2002, le député (DL) José Rossi a indiqué, jeudi, qu'« *instinctivement [il avait] le sentiment, dans ces situations de crise morale et de dérives, qu'un bon coup de suffrage universel ne fait jamais de mal* ». L'Elysée n'a cependant jamais caché, malgré les rumeurs récurrentes, que la dissolution n'était « *pas du tout envisagée* ». « *On a déjà donné* », dit-on dans l'entourage du président.

Raphaëlle Bacqué

LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Communication globale et information
- Net marketing et e-commerce
- Création d'entreprise, start-up et net business
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois : 7 mois de formation polyvalente

et 8 mois de spécialisation et pratique en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)



DONNEZ RAISON À VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury

ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 10/13



Sept ans d'enquête au cœur du pouvoir politique

DU PIÈGE tendu au beau-père du magistrat instructeur au témoignage posthume de l'ancien financier occulte du RPR en passant par le refus de la police judiciaire de mener une perquisition au domicile du maire de Paris, l'instruction du juge Halphen a, durant plus de sept ans, été ponctuée de tensions avec le pouvoir politique et d'affrontements entre la justice et l'institution policière, qui ont nourri autant d'« affaires dans l'affaire ». Confiée au juge Eric Halphen le 9 février 1994, l'enquête, partie d'un simple contrôle fiscal, avait débuté dans un relatif anonymat troublé, fin septembre, par l'annonce de la mise en examen de Jean-Claude Méry. Responsable de bureaux d'études, M. Méry avait été membre du comité central du RPR, de 1987 à 1990.

En octobre, le placement en détention provisoire d'un collaborateur de l'ancien ministre (RPR) Robert Pandraud souligne le caractère extrêmement sensible du dossier. Quelques jours plus tard, lorsque le ministre (RPR) de la coopération, Michel Roussin, convoqué par le juge pour être mis en examen, démissionne du gouvernement en vertu de la « jurisprudence Balladur », l'affaire prend toute sa dimension. M. Roussin obtiendra finalement un non-lieu en décembre 1995.

C'est dans un contexte politique très tendu, marqué par l'affrontement au sein du RPR entre les partisans d'Edouard Balladur et ceux de Jacques Chirac, qu'intervient alors un des épisodes les plus marquants de l'affaire. Le 15 décembre 1994, le conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine Didier Schuller dépose plainte contre le beau-père du juge Halphen, le docteur Jean-Pierre Maréchal. Il accuse celui-ci d'avoir tenté de lui extorquer des fonds en échange d'une intervention auprès de son gendre, au moment où l'enquête s'orientait vers l'office HLM des Hauts-de-Seine. Les policiers décident de tendre un piège à M. Maréchal. En leur présence, M. Schuller téléphone au psychiatre, alors en vacances aux Antilles, et lui promet un million de francs. Le 20 décembre, M. Maréchal est arrêté à l'aéroport de Roissy alors que M. Schuller lui remet un sac contenant les billets.

Rapidement, la régularité des écoutes téléphoniques est contestée. Plusieurs éléments révélés par la presse accréditent le soupçon d'une manipulation politique. Il apparaît que M. Schuller a porté plainte après s'être entretenu avec le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua ; que l'une des conversations entre MM. Schuller et Maréchal a été enregistrée dans le bureau d'un conseiller du maire (RPR) de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), Patrick Balkany ; que la plainte de M. Schuller, fait exceptionnel, a été recueillie par le directeur central de la police judiciaire en personne...

Déjà tendues, les relations entre le juge de Créteil et la police se dégradent encore au printemps 1996, suite aux déclarations de l'ancien directeur général adjoint de l'office HLM de la Ville de Paris (OPAC). François Ciolina a assuré au juge que le fils du maire de Paris, Dominique Tiberi, avait bénéficié de travaux somptueux à son domicile, pris en charge par l'OPAC. La perquisition menée, le 27 juin, au domicile de Jean Tiberi étale au grand jour la division des enquêteurs. Après avoir interrogé leur hiérarchie, les policiers ont, en effet,

refusé d'assister le magistrat, arguant de l'immunité dont bénéficierait, en tant que député, M. Tiberi. Cette décision provoque un vif émoi dans les milieux politiques, judiciaires et policiers. Elle entraîne même, fait sans précédent, la suspension, par la cour d'appel de Paris, de l'habilitation OPJ du directeur de la police judiciaire parisienne.

Cette perquisition prépare un autre épisode rocambolesque. Chez les Tiberi, M. Halphen saisit des fiches de paie de Xavière Tiberi émanant du conseil général de l'Essonne. Il s'agit de la rémunération d'un rapport sur la francophonie, passé depuis à la postérité. Nouvelle tempête. Confiée au parquet d'Evry, la découverte du magistrat donne lieu à l'ouverture d'une enquête préliminaire par le procureur de l'Essonne, Laurent Davenas. Mais, en octobre 1996, alors que M. Davenas est en congé au Népal, le ministre (RPR) de la justice, Jacques Toubon, apprend que le procureur adjoint d'Evry, Hubert Dujardin, s'apprête à ouvrir une information judiciaire visant M^{me} Tiberi. M. Toubon fait alors décoller en urgence un hélicoptère de Katmandou afin de faire remettre à M. Davenas, alors en randonnée dans l'Himalaya, un document lui demandant de confirmer ses consignes prescrivant une simple enquête préliminaire. La manœuvre fait long feu, l'hélicoptère ayant atteint le camp de base alors que le procureur l'avait déjà

Une instruction ponctuée de tensions et d'affrontements qui ont nourri autant d'« affaires dans l'affaire »

quitté. Le fameux rapport devait d'ailleurs porter malheur à l'institution judiciaire jusqu'au bout, puisque la procédure le concernant sera annulée trois fois.

A la même époque, le juge Halphen engage une autre épreuve de force avec l'institution policière. Dès 1995, le magistrat avait été aiguillonné par un mystérieux « corbeau » qui tentait d'orienter son enquête. Les lettres anonymes étaient accompagnées de « notes blanches », documents sans en-tête ni signature, attribuées à une commissaire des renseignements généraux, Brigitte Henri. Les nombreuses missives du « corbeau » provoquent un bras de fer entre le juge et le directeur central des renseignements généraux (DCRG), qui, soutenu par sa hiérarchie, refuse de communiquer au magistrat les notes qu'il détient.

Cette enquête hors du commun imposait une « chute » digne des épisodes précédents : le témoignage vidéo de Jean-Claude Méry, publié par le Monde, en septembre 2000, incitait le magistrat à rouvrir un dossier qu'il avait pourtant clôturé. Sur la base de ce témoignage, il faisait également parvenir, en mars, au président de la République, une convocation au titre de témoin. Il ne restait plus qu'à mettre en cause directement le président, attestant une nouvelle fois le caractère extraordinaire de cette affaire.

Fabrice Lhomme

Les sénateurs veulent améliorer le sort des détenus sans attendre le projet du gouvernement

Une proposition de loi devait être débattue en séance jeudi 26 avril

La commission des lois du Sénat a adopté à l'unanimité une proposition de loi des UDF Jean-Jacques Hyst et Guy Cabanel visant à améliorer

les conditions de détention dans les prisons. Les sénateurs entendent bousculer la longue préparation de la loi pénitentiaire par le ministère de

la justice. Le texte propose notamment d'instituer un contrôleur des prisons indépendant de l'administration pénitentiaire.

LE SÉNAT semble bien décidé à jouer les trouble-fête sur la question des prisons. Alors que la chancellerie s'est engagée dans un long processus de consultation pour l'élaboration de la loi pénitentiaire, les sénateurs cherchent à bousculer le gouvernement en inscrivant à l'ordre du jour de la séance du jeudi 26 avril une proposition de loi relative aux « conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons ». Présenté par Jean-Jacques Hyst (Union centriste, Seine-et-Marne) et Guy-Pierre Cabanel (RDSE, Isère), ce texte propose des mesures visant à désengorger les prisons surpeuplées, améliorer la situation des détenus gravement malades ou baisser la durée maximale d'enfermement des détenus en cellule disciplinaire.

Près d'un an après la remise de son rapport d'enquête parlementaire sur les prisons, en juillet 2000, qui préconisait 30 mesures d'urgence pour améliorer le quotidien des détenus, la commission des lois du Sénat, qui

a adopté la proposition à l'unanimité, a constaté, le 17 avril, qu'aucune de ces mesures, même celles d'ordre réglementaire, « n'a été mise en œuvre » par la chancellerie. Or le Sénat ne semble guère convaincu par la loi pénitentiaire préparée par le gouvernement, qui, « compte tenu de son ampleur et de l'ordre du jour chargé des assemblées, ne pourrait être adoptée avant les échéances de 2002 ». Soulignant la « nécessité absolue d'améliorer sans attendre » les conditions de détention, les sénateurs ont donc profité de leur marge de manœuvre pour inscrire à l'ordre du jour un texte qui empiète en partie sur le domaine de la future loi.

MAISONS D'ARRÊT SURPEUPLÉES

Afin de lutter contre la surpopulation dans les maisons d'arrêt, en théorie réservées aux personnes en détention provisoire et aux condamnés à moins d'un an ferme, ils proposent un « transfert » de détenus vers les établissements pour peines, où le régime de détention est plus favorable. Les

condamnés à plus d'un an ferme, mais aussi les prévenus dont l'instruction est achevée, pourraient ainsi être incarcérés dans les maisons centrales ou les centres de détention, où 2 000 places sont actuellement inoccupées. Cette proposition, si elle a le mérite de la simplicité, n'est pourtant guère du goût de la chancellerie : le ministre, qui estime qu'elle pose d'importantes difficultés pratiques, pourrait en effet proposer une redéfinition de la classification des établissements dans le cadre de sa future loi.

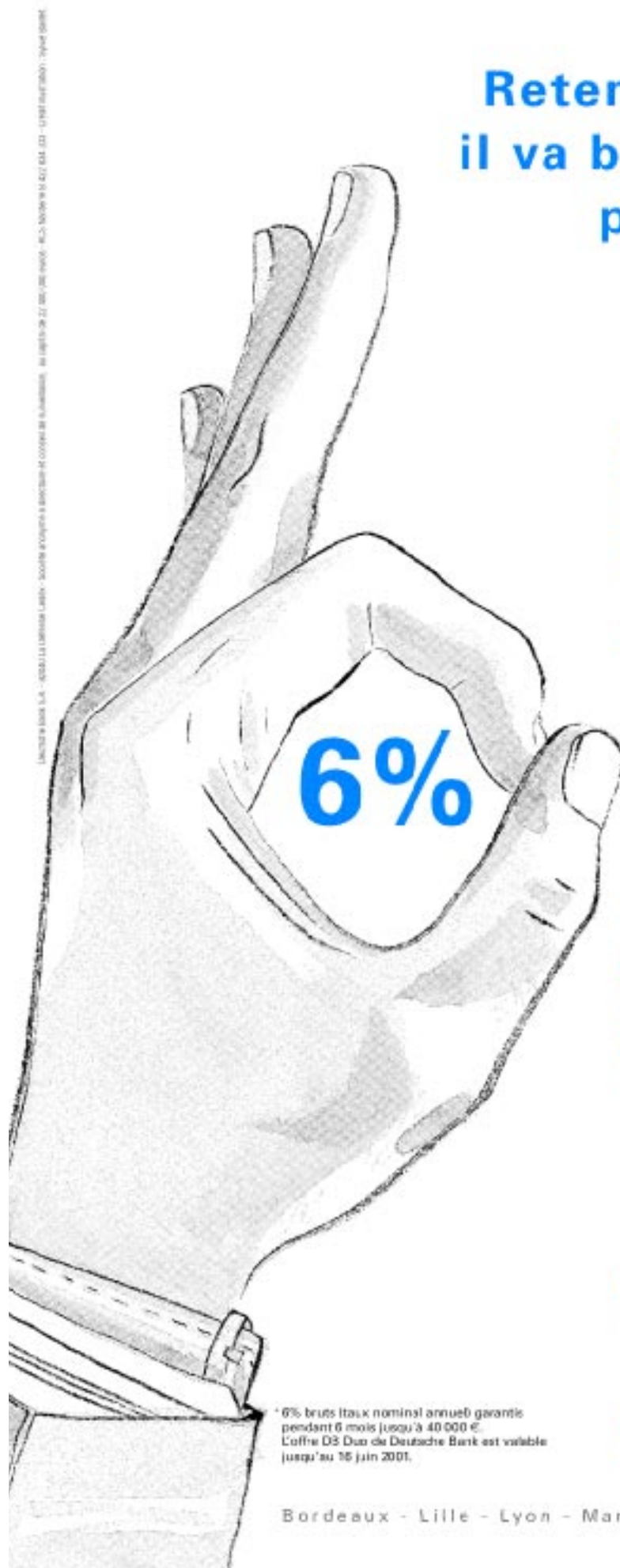
Plus consensuelle est la proposition du Sénat sur les détenus gravement malades : serait ainsi confié au juge d'application des peines le pouvoir de prononcer une suspension de peine à l'égard des détenus qui souffrent d'une maladie « totalement incompatible avec leur maintien en détention ». Cette proposition, également envisagée par la chancellerie, permettrait de contourner le droit de grâce médicale, actuellement accordé avec une extrême parcimonie par le président de la Républi-

que. Les sénateurs proposent également de réduire de quarante-cinq à vingt jours la durée maximale de placement des détenus en cellule disciplinaire - le « mitard ». La chancellerie est d'accord sur ce principe, et elle indique consulter ses personnels sur la question.

A propos du contrôle externe des prisons, les sénateurs proposent d'instituer un contrôleur général des prisons, sur le modèle préconisé par Guy Canivet, premier président de la Cour de cassation. Nommé en conseil des ministres, ce contrôleur, indépendant de l'administration pénitentiaire, serait entouré d'une équipe de contrôleurs qui pourraient « s'entretenir dans les établissements avec toute personne, dans des conditions respectant la confidentialité », et assister aux commissions de discipline en cas d'incidents entre les détenus et l'administration. Le contrôleur général devrait informer le garde des sceaux des dysfonctionnements constatés lors de ses visites et publier un rapport annuel.

Cécile Prieur

Retenez bien ce geste, il va beaucoup compter pour votre argent.



6% garantis pour vos liquidités*

totallement disponibles associés à **6 mois de conseil Deutsche Bank offerts** pour l'ouverture d'un portefeuille titres de 20 000 €.

Deutsche Bank est la seule banque à vous proposer ce duo de performances dans un contexte de volatilité des marchés financiers.

La 1^{re} banque européenne s'engage ainsi à devenir votre 1^{re} banque de placements.

Nous vous invitons à vérifier tous les avantages de **DB Duo de Deutsche Bank**, la meilleure opportunité du moment, au :

N°Azur 0 810 613 613

www.deutschebank.fr

Une exigence de résultats™

Deutsche Bank



* 6% bruts (taux nominal annuel garanti pendant 6 mois jusqu'à 40 000 €). L'offre DB Duo de Deutsche Bank est valable jusqu'au 15 juin 2001.

Bordeaux - Lille - Lyon - Marseille - Nantes - Nice - Paris - Toulouse

Les sénateurs communistes mènent l'offensive contre le gouvernement sur les licenciements

La droite vote deux amendements de M^{me} Guigou, notamment sur le reclassement des salariés

Le projet de loi sur la modernisation sociale, examiné en première lecture au Sénat, mercredi 25 avril, a suscité un vif débat au sein de la majorité

plurielle. La ministre de l'emploi a refusé toutes les propositions lancées par le groupe communiste, sous le regard amusé de la droite. Celle-ci

a apporté à plusieurs reprises son soutien au gouvernement, mais elle a refusé l'augmentation des indemnités de licenciement.

ROUGES, plus rouges que les fauteuils du Sénat, plus rouges que le Code du travail Dalloz, les amendements des sénateurs communistes ont mis en émoi la droite sénatoriale et gêné la ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou. Mercredi 25 avril, le débat tant attendu sur les licenciements a monopolisé toute la discussion du projet de loi de modernisation sociale au Sénat. Interdiction des licenciements dans les groupes prospères, remboursement des fonds publics perçus par les entreprises, suppression pendant trois ans des dividendes versés aux actionnaires, le PCF a voulu, selon Guy Fischer (Rhône), « se faire l'écho des salariés touchés par les plans sociaux qui attendent plus » que les mesures annoncées par le gouvernement.

La droite s'est jetée sur l'aubaine. « Avant de donner mon avis, je souhaiterais entendre celui du gouvernement... », n'a cessé d'exhorter le rapporteur de la commission des affaires sociales, Alain Gournac (RPR, Yvelines). D'une pierre deux coups : le sénateur veut faire la démonstration du fossé qui sépare le gouvernement de ses alliés ; ensuite, il ne lui reste plus qu'à « approuver » la réponse de la ministre. Agacée, M^{me} Guigou finit par dénoncer le « petit jeu » du rapporteur, cette « grosse ficelle - que dis-je, un câble ! - qui ne trompe personne ». De fait, elle a bel et bien repoussé toutes les pistes suggérées par les communistes, non sans précautions oratoires. « Je suis d'accord avec vos objectifs... Je partage votre indignation... Nous ne pouvons pas nous résigner... », lançait comme un refrain la minis-

tré avant d'enchaîner par un « mais » de mauvais augure. Toutes les propositions de Nicole Borvo, présidente du groupe PCF, ont donc été rejetées par la droite... et les socialistes.

M^{me} Guigou a eu plus de chances. Deux amendements du gouvernement ont été adoptés en séance. « Vous voyez, nous ne passons pas tout à la tronçonneuse », a commenté Jean Delaneau, le président (DL) de la commission des affaires sociales. « Il est bon,

De fait, la ministre de l'emploi a bel et bien repoussé toutes les pistes suggérées par les communistes, non sans précautions oratoires

celui-là ! », a lancé Jean Chérioux (RPR, Paris) à propos de la mesure qui étend les prérogatives du comité d'entreprise : consulté sur les projets de restructuration, ce dernier pourra désormais émettre des propositions alternatives - et non plus un simple avis - et bénéficier de l'expertise de cabinets-conseil sur une période plus longue. La seconde proposition du gouvernement, obligeant l'entreprise à établir un bilan de compétences pour chaque salarié licencié, a toutefois été rectifiée :

les sénateurs ont supprimé la référence à la participation financière de l'employeur en fonction de sa « taille et de sa situation économique ». Ils ont, en revanche, maintenu le droit au « congé de reclassement » prévu pendant six mois (neuf mois si le salarié est âgé de plus de cinquante ans) dans les entreprises de plus de 1 000 salariés.

La revalorisation « raisonnable », selon M^{me} Guigou, de l'indemnité de licenciement, elle, n'a pas franchi la barre. « Elle met en danger les entreprises déjà en difficulté. Toutes n'ont pas les moyens de Danone », a rétorqué M. Gournac. « Nous voterons cette mesure mais c'est quand même pas quelque chose de génial », a râlé, de son côté, Roland Muzeau (PCF, Hauts-de-Seine), ancien responsable de la CGT à la Snecma. Tout comme a été retoqué un amendement que le gouvernement a souhaité introduire pour donner aux comités d'entreprise un droit d'alerte sur l'utilisation abusive de contrats précaires et obliger l'entreprise à présenter à l'inspection du travail un plan de résorption. « Simple amendement d'affichage », a tranché la droite.

Au grand dam des communistes, la ministre ne s'est pas opposée à l'adoption d'une proposition permettant le reclassement d'un salarié au sein de l'entreprise pour « un emploi inférieur » alors que le texte initial lui garantissait « un emploi équivalent ». Proposée par le rapporteur, cette mesure, déjà repoussée en janvier à l'Assemblée nationale par la majorité plurielle, a laissé perplexe le président de la commission des affaires sociales, préoccu-

pé par la « baisse de salaire » qui en résulterait. « Ce n'est pas de nature à améliorer la qualité de l'emploi », s'est insurgé en vain M. Muzeau.

Décidée à mettre en difficulté le gouvernement, la droite a présenté et adopté dans la soirée une série d'amendements sur les emplois-jeunes. Sous-entendu : alors que les premiers contrats de cinq ans vont bientôt arriver à échéance, le gouvernement ne se soucie pas de « l'après ». « Ne faites pas comme si c'était vous qui aviez inventé ce dispositif phare de la législature ! », s'est énermée M^{me} Guigou. Coup de griffe supplémentaire, M. Gournac a lu dans l'hémicycle un communiqué de la CFDT qui regrettait qu'« aucune concertation » n'ait précédé le plan du gouvernement sur les licenciements. Justement, jeudi, la ministre devait rencontrer Bernard Thibault de la CGT, Jean-Luc Cazes de la CGC et Marc Blondel pour FO...

Clarisse Fabre
et Isabelle Mandraud

M. Hollande s'inquiète de la « cohérence de la gauche plurielle »

LE DÉBAT du bureau national du Parti socialiste sur les plans sociaux, mercredi 25 avril, est apparu décalé. Secrétaire national chargé de l'emploi, Eric Besson a présenté ses neuf propositions « pour une nouvelle régulation » des plans sociaux (Le Monde du 24 avril) au lendemain des amendements au projet de loi de modernisation sociale annoncés par Elisabeth Guigou, qui les recoupaient partiellement. A partir du nouveau « ni-ni » de François Hollande, « ni impuissance ni incantation », le bureau national a salué, dans un communiqué qui n'a donné lieu à aucun vote, les orientations de M^{me} Guigou en pointant celles dans lesquelles il se retrouvait pleinement. Le PS invite aussi les partenaires sociaux à « prendre leurs responsabilités pour améliorer par la négociation partout où c'est possible le dispositif légal ».

Vincent Peillon, porte-parole du PS, a confirmé que les députés socialistes défendront leurs propres amendements. Il pourrait en être ainsi pour l'allongement du délai donné à l'administration du travail pour examiner un plan social. Henri Emmanuelli pourrait, de son côté défendre, un amendement reprenant l'idée de Gérard Filoche, membre de la Gauche socialiste, sur les « plans sociaux abusifs ». Le député des Landes a déploré le « manque de lisibilité » des mesures annoncées, en faisant le lien avec l'échec des négociations dans la fonction publique. Comme Julien Dray, il a souhaité qu'elles reprennent. Le bureau national a laissé le soin au groupe socialiste de l'Assemblée nationale de faire ses choix. M. Besson a indiqué qu'il ne défendra aucun amendement.

Au vu des réactions du PCF et des Verts, M. Hollande a exprimé son « inquiétude sur la cohérence de la gauche plurielle ». M. Peillon s'en est pris au Parti communiste en jugeant que « ce n'est pas en reprenant les slogans d'Arlette Laguiller qu'on va résoudre les problèmes ». Trois propositions de M. Besson, absentes des amendements de M^{me} Guigou, ont été débattues en vue de l'élaboration du projet du PS pour 2002. L'idée d'instaurer une « assurance chômage à malus », entérinée par la convention de novembre 1998 sur l'entreprise, comme la suppression de la déductibilité fiscale pour les dépenses « passives » des plans sociaux (indemnités de licenciement, prétraitements) vont être explorées. En revanche, la proposition de créer une contribution de solidarité des entreprises a été écartée.

Michel Noblecourt

Grand Lyon : l'opposition participera à l'exécutif de Gérard Collomb (PS)

Les vice-présidents étaient élus vendredi

LYON

de notre correspondante

Ira, ira pas ? L'UDF et le RPR devraient finalement entrer dans l'exécutif de Gérard Collomb (PS) à la Communauté urbaine de Lyon, à l'occasion de l'élection des vice-présidents, vendredi 27 avril. Sonnée après avoir laissé filer la présidence de cette assemblée, qui gère les 55 communes de l'agglomération, alors qu'elle était majoritaire, la droite s'est décidée à négocier avec le nouveau maire de Lyon. Malgré les avertissements de Charles Millon, qui avait exprimé son « dégoût » devant les « ambitions personnelles », ou ceux du député RPR Jean Besson, qui a fustigé les « petites trahisons », des représentants des deux groupes ont rencontré, mercredi 23 avril, le nouveau président du Grand Lyon pour lui soumettre une liste de candidats à des postes de vice-présidents.

Si les élus lyonnais, comme le député RPR Jean-Michel Dubernard ou l'ancien premier adjoint UDF Christian Philip, battus aux municipales, sont peu enclins à participer à cette ouverture, les

conseillers issus des communes périphériques estiment qu'il en va de l'intérêt de leur ville.

M. Collomb a répondu qu'il souhaite leur accorder 16 délégations sur 33. Le maire de Lyon entend réserver une place particulière à son ancien concurrent, François-Noël Buffet (RPR). Celui-ci est pris entre deux feux : pressé par l'état-major national du RPR de refuser tout compromis avec la gauche, il juge que « la droite n'a rien à gagner à pratiquer la politique de la chaise vide et à prôner à Lyon le contraire de ce qu'elle s'apprête à faire à Bordeaux ». Dans le même temps, le nouveau responsable de la fédération RPR veut éviter de laisser à M. Millon un espace trop important. « Tant que cette assemblée n'est pas élue au suffrage universel direct, il est inutile de politiser ses débats. Ceux qui le font n'ont à défendre que leurs ambitions personnelles », estime-t-il. M. Buffet a prévenu M. Collomb qu'il n'entend pas servir d'« alibi » et qu'il n'acceptera qu'« une délégation effective ».

Sophie Landrin

Daniel Simonpieri quitte la direction du MNR

DANIEL SIMONPIERI, maire de Marignane, conseiller général des Bouches-du-Rhône et vice-président de la communauté urbaine de Marseille, a annoncé, mercredi 25 avril, sa décision de ne pas être candidat aux élections législatives et « d'abandonner toutes (ses) responsabilités nationales » au Mouvement national républicain (MNR) sans quitter ce parti. « J'ai pris la décision de ne me consacrer qu'à ma commune », a précisé M. Simonpieri à l'Agence France-Presse.

Au siège du parti d'extrême droite, le délégué général, Jean-Yves Le Gallou, minimisait, jeudi, cette prise de distance de celui qui fut une des principales figures de la rupture de décembre 1998 avec Jean-Marie Le Pen et le Front national. « Il met un peu le droit en accord avec les faits », commente M. Le Gallou qui précise que M. Simonpieri « ne remplissait pas ses missions » au siège national.

IMAGE DE NOTABLE

Membre du bureau national, secrétaire national aux études chargé de la vie locale, coordinateur régional du parti, il assistait jusqu'à présent à tous les grands

rendez-vous du parti créé à Marignane, en 1999.

Soucieux d'entretenir son image de notable, M. Simonpieri, qui milite dans les rangs de l'extrême droite depuis ses années de lycéen, avait choisi de ne pas mettre en avant son étiquette politique lors de la campagne municipale.

Pourtant, contrairement à l'équipe sortante, la majorité actuelle, à Marignane, est composée de membres ou de proches du MNR. Le 20 avril, M. Mégret avait fait part à M. Simonpieri de son intention d'être le candidat dans la circonscription de Vitrolles-Marignane aux législatives. Cette démarche aurait joué le rôle de « détonateur » dans la décision de M. Simonpieri.

Élu confortablement au second tour avec 62,52 % des voix, il pouvait en effet prétendre à être lui-même candidat. Difficile cependant de ne pas céder la place au président du parti dans cette circonscription où le MNR, qui détient les deux villes, peut espérer un bon score. En outre, M. Simonpieri était, en 1997, le suppléant de M. Mégret.

Christiane Chombeau

Un « Comité du 10 mai » prépare les 20 ans de l'élection de M. Mitterrand

L'INSTITUT François-Mitterrand et l'Association des amis de cet institut vont organiser, le 10 mai, à travers un « Comité du 10 mai », des manifestations pour le vingtième anniversaire de l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République. Un colloque sur le thème « La politique peut-elle encore changer la vie ? » permettra d'interroger « sept grands témoins et artisans » de 1981 : Jean Auroux, Robert Badinter, Georges Fillioud, Jack Lang, Pierre Mauroy, Jack Ralite et Yvette Roudy. Le colloque sera conclu par Lionel Jospin. L'ancien président portugais Mario Soares récompensera d'un prix François-Mitterrand une action « exemplaire » de l'esprit de la « génération Mitterrand ». Le jury sera composé de MM. Forni, Essel, Bianco, Bergé, Kouchner, Mauroy et Soares. Le soir, un spectacle sera proposé place de la Bastille auquel participeront Maurane, Cheb Mami, Tri Yann et Manu Dibango.

DÉPÊCHES

■ **ÉCOLOGIE** : Noël Mamère, député (Verts) de Gironde, a dénoncé, mercredi 25 avril, l'« opacité » qui continue à entourer le nucléaire, quinze ans après Tchernobyl. Il s'est élevé contre le refus, mardi, de la commission de la production de l'Assemblée nationale de créer une commission d'enquête sur le retraitement des déchets par la Cogema à la Hague. Par ailleurs, une cinquantaine de militants Verts ont retardé, jeudi matin, en gare de Bergues et de Lillers (Nord), le train de déchets nucléaires allemands qui doit rejoindre la centrale de retraitement anglaise de Sellafield.

■ **CONJONCTURE** : selon l'enquête réalisée par l'Insee, en avril, auprès des chefs d'entreprise industrielle et publiée jeudi 26 avril, « la conjoncture industrielle s'est nettement dégradée au cours des derniers mois. L'indicateur synthétique [du moral des chefs d'entreprise] continue de baisser, tout en restant au-dessus de sa moyenne de long terme ». La dégradation est surtout nette dans la branche des biens intermédiaires, qui subit le contrecoup du ralentissement de l'économie mondiale. Le secteur des biens de consommation, soutenu par une demande intérieure vigoureuse, est épargné.

Le livre de vos vacances.

LE TRAVAIL
une chaîne sans fin ?

Frédéric Tiberghien

« Aujourd'hui émerge la figure du salarié nomade ou mutant, parfois assimilé à un mercenaire ou à un nouveau barbare. »

Frédéric Tiberghien, Président de VediorBis, filiale de Vedior, 3^e groupe mondial d'intérim.

ENSEIGNEMENT Le ministre de l'éducation nationale a présenté, mercredi 25 avril, de « nouvelles orientations pour l'enseignement des langues régionales ». ● DEUX ANS après

l'avis du Conseil constitutionnel, en juin 1999, jugeant la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires contraire au principe d'indivisibilité de la République, Jack Lang estime

venu « le temps de « franchir une nouvelle étape ». ● LE PLAN prévoit notamment la création de concours spéciaux pour recruter des enseignants et des partenariats renforcés

avec les collectivités locales. Le ministre devrait soumettre ses projets jeudi 3 mai au Conseil supérieur de l'éducation. ● EN FRANCE, plus de 152 000 élèves apprennent une langue régionale,

de la maternelle au lycée. ● AU PAYS BASQUE, trois filières d'enseignement de l'euskara coexistent et tentent de combattre chez les jeunes le monolingue dominant.

Jack Lang installe les langues régionales dans le service public de l'éducation

Estimant qu'« il n'est nul besoin d'une ratification de la Charte européenne des langues régionales pour avancer », le ministre de l'éducation nationale a présenté des mesures pour promouvoir « les langues de France », en créant par exemple des concours spéciaux pour recruter les enseignants bilingues

« IL N'EST NUL BESOIN d'une ratification de la Charte européenne des langues régionales pour avancer. » En présentant, mercredi 25 avril, les « nouvelles orientations pour l'enseignement des langues régionales », Jack Lang a placé son propos sur un terrain politique : « Ce plan de développement est une anticipation concrète des engagements pris par le gouvernement. » En juin 1999, sur la base d'un avis du Conseil constitutionnel jugeant la Charte contraire au principe d'indivisibilité de la République, Jacques Chirac avait opposé son veto à sa ratification par le Parlement (lire ci-dessous).

Le ministre de l'éducation estime que le moment est venu pour l'Etat de « franchir une nouvelle étape ». « J'assume mes responsabilités », a précisé M. Lang. Nouveau cadre réglementaire de l'enseignement des « langues de France », concours spéciaux pour recruter des enseignants et partenariat renforcé avec les collectivités locales sont les principaux axes du plan ministériel. Qui veut répondre à plusieurs principes : « Une volonté politique de préserver les langues, élément de la richesse du patrimoine national ; contribuer à la reconnaissance de la diversité des identités culturelles ;

garantir la continuité de l'enseignement sur toute la scolarité. » Plus de 152 000 élèves apprennent une langue régionale de l'école primaire au lycée, dans l'enseignement public, privé ou associatif : 72 000 l'occitan, 28 000 le corse, 21 000 le breton, 9 000 le basque, 9 000 le catalan, 7 500 l'allemand/alsacien, et près de 6 000 les langues des pays mosellans. Dans cet ensemble, 28 000 élèves suivent un enseignement bilingue. Ces effectifs ne cessent de progresser.

« DÈS LA MATERNELLE »

Le ministre soumettra ses projets jeudi 3 mai au Conseil supérieur de l'éducation. Une première circulaire fixe le cadre général : les langues régionales participent « au plan de développement des langues vivantes dès l'école primaire ». Dans le premier degré, elles peuvent être proposées, au même titre que l'anglais, jusqu'à trois heures par semaine. Au collège, où l'apprentissage obligatoire de deux langues est prévu à partir de 2005 en sixième, trois heures hebdomadaires pourront être offertes, ainsi qu'une option de deux heures. En outre, la formation et le recrutement des enseignants devront valoriser leurs compétences en langue régionale.

Ce point figure en bonne place dans la deuxième circulaire ministérielle, qui porte sur l'enseignement bilingue. Dès 2002, dans dix-sept académies, des concours spéciaux devraient permettre de recruter des enseignants capables d'ensei-

ger dans l'académie ainsi que des besoins liés à l'accueil des enfants ». Actuellement, reconnaît un proche du ministre, « le bricolage préva », les besoins étant couverts par des vacataires ou des suppléants.

Diwan pourrait voter son intégration

Le mouvement associatif breton Diwan, qui scolarise 1 500 élèves en primaire, 400 au collège et 500 au lycée, devrait voter, dimanche 29 avril, le principe de son intégration au service public d'éducation. Diwan réunit à cet effet une assemblée générale ordinaire à Lesneven (Finistère). Les discussions sur ce protocole d'accord avec l'éducation nationale ont été engagées il y a deux ans par Claude Allègre. Il vise à reconnaître l'enseignement en immersion pratiqué par Diwan (enseignement et vie scolaire se déroulent en breton), tout en lui conférant un encadrement pédagogique, avec une évaluation des élèves en français à l'issue du CM2. Le texte aligne également le fonctionnement des écoles associatives sur celui des établissements publics et prévoit d'intégrer leurs enseignants. A l'instar de ce qui est prévu en Alsace, un centre de formation d'enseignants bilingues sera créé.

gner directement la langue, ou d'exercer une autre discipline dans cette langue. Un décret réorganisera en ce sens les épreuves du concours des professeurs des écoles, dans huit langues (basque, corse, breton, catalan, créole, occitan, langues d'Alsace et mosellane), « en fonction de l'importance de leur usa-

ge dans l'académie ainsi que des besoins liés à l'accueil des enfants ». Actuellement, reconnaît un proche du ministre, « le bricolage préva », les besoins étant couverts par des vacataires ou des suppléants.

publiques ou dans les établissements issus du mouvement associatif (bretons de Diwan, basques de Seaska...), des sites bilingues pourront ainsi être développés quand « l'existence d'une demande parentale » sera assurée. Au collège, puis au lycée, des « sections de langue régionale » pourront être créées sur le modèle des sections européennes. Elles conserveront au moins deux disciplines enseignées en français, en dehors des mathématiques, de l'histoire-géographie et de l'éducation physique. Ces sections donneront lieu à une mention portée sur les différents baccalauréats.

Le bilinguisme « à parité », dans lequel l'enseignement est délivré de façon égale en français et en langue régionale, par demi-journées, en alternance, pourra même évoluer « vers des formes d'enseignement en immersion ». Dans ce cas, toute la vie scolaire est animée en langue régionale, des conseils de classe à la formation des délégués d'élèves. « Notre système doit être assez généreux pour admettre cet enseignement qui a fait ses preuves », a insisté Jack Lang. Sans craindre de heurter les militants des organisations laïques, la circulaire précise que les écoles associati-

ves « contribuent à l'élargissement de l'offre publique d'enseignement des langues vivantes ».

ENGAGER DES PARTENARIATS

L'éducation nationale s'est d'ores et déjà engagée avec quatre régions dans un partenariat. Signée le 18 octobre 2000 avec l'Alsace, une convention portant sur la période 2000-2006 prévoit la généralisation de l'enseignement de l'allemand dans les écoles primaires, la création d'une filière bilingue dans chaque collège, ou encore la spécialisation de 50 instituteurs bilingues par an et l'ouverture d'un centre de formation à Guebwiller (Haut-Rhin). Une « charte convention spécifique » a aussi été élaborée pour sept ans au Pays basque. Un avenant au contrat de plan Etat-région doit être signé avec la Bretagne, dès que Diwan aura validé le protocole d'accord d'intégration au service public négocié avec l'éducation nationale (lire ci-contre). Enfin, a souligné Jack Lang, « nous poursuivons notre travail avec l'exécutif corse » : 25 millions de francs visent à offrir trois heures hebdomadaires de corse de la maternelle à l'université.

Nathalie Guibert

Au Pays basque, trois filières pour l'apprentissage de l'euskara

BAYONNE

de notre correspondant

Au sud des Pyrénées, la langue basque a repris de la vigueur dans la vie publique, les écoles et les médias grâce à l'action volontariste du gouvernement autonome d'Euskadi et des associations. Côté français en revanche, l'euskara se porte mal. Selon une enquête de l'Institut culturel basque menée en 1996, 64 % de l'ensemble des habitants du Pays basque français sont monolingues, 26 % sont bilingues actifs (basque et français) et 10 % comprennent plus ou moins l'euskara sans vraiment le pratiquer eux-mêmes.

Le diagnostic est clair : la plupart des parents ne transmettent plus la langue à leurs enfants et ceux-ci vivent dans un univers majoritairement francophone où le basque se trouve peu à peu marginalisé. C'est vrai sur la côte, devenue très urbanisée, mais aussi en milieu rural, où était traditionnellement dominante

basque, puis le français, pour que les enfants soient véritablement bilingues. » Le taux de réussite au baccalauréat à la session de juin 2000 a été de 100 %, et de 83 % au brevet.

Au fil de rapports souvent tendus avec l'éducation nationale et de négociations permanentes, Seaska bénéficie à présent d'une dotation de fonctionnement et d'une prise en charge par l'Etat des salaires des quelque 150 enseignants qui encadrent 1 850 élèves.

Un dispositif somme toute assez proche de l'enseignement privé sous contrat. Cette autre filière, en Pays basque essentiellement catholique, scolarisait, en 2000, 1 866 jeunes qui apprennent ou pratiquaient le basque surtout dans le primaire et au collège.

Le secteur public, enfin, accueillait, l'an passé, 5 250 enfants, dont un peu moins de la moitié en phase d'initiation. « C'est dans le village frontalier de Sare que s'est ouverte, en 1983, la première classe primaire bilingue publique, et nous sommes arrivés dans les collèges en 1988 puis au lycée Maurice-Ravel de Saint-Jean-de-Luz », raconte Thierry Delobel, président d'Ikas Bi. Cette association rassemble les parents d'élèves ainsi que les professeurs de cette troisième filière. Elle demande non seulement de nouvelles ouvertures de classes mais également une formation complète et spécifique pour les enseignants bilingues du public. Egalement très attachée à la méthode par l'immersion, elle n'a pas hésité à mettre la main à la pâte pour éditer les manuels en langue basque qui faisaient défaut, par exemple pour l'histoire de l'Antiquité ou la biologie.

Lors de Herri Urrats, sa fête annuelle où elle reçoit près de 100 000 personnes, Seaska dira, le 6 mai, comment elle voit l'avenir de l'enseignement en basque. Mais d'ores et déjà les trois filières s'accordent pour espérer que les pouvoirs publics les aideront à promouvoir l'euskara dans la vie de tous les jours, dans les administrations et les médias audiovisuels, ou encore dans la signalisation. Les représentants de l'Etat viennent d'ailleurs de promettre, pour l'été, un « Conseil de la langue ». Faute de telles initiatives, les efforts des formateurs pour sauvegarder « ce trésor linguistique et culturel » cher à Jack Lang pourraient demeurer vains.

Michel Garicoix

Après des mois de controverses, la ratification de la Charte européenne au point mort

LE DÉBAT sur la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires est avant tout une bataille de mots et une affaire de symboles. Quand la France signe le texte du Conseil de l'Europe, le 7 mai 1999, les années de controverses paraissent oubliées. Un pas semble franchi en faveur de la reconnaissance officielle des langues régionales, malgré les soupçons de communautarisme prêtés au texte et les objections sur la constitutionnalité. En juillet 1998, le socialiste Bernard Poinant, dans un rapport commandé par le premier ministre Lionel Jospin, avait fait progresser la cause des langues régionales : il écartait tout danger pour le français ou l'unité de la République et recommandait l'adoption de la Charte.

Avant de signer, le gouvernement de Lionel Jospin prend toutefois ses précautions : les engagements prévus par la Charte sur l'utilisation des langues régionales dans la justice et l'administration pourraient être incompatibles avec l'article 2 de la Loi fondamentale, qui dispose que « la langue de la République est le français ». Le gouvernement fait donc son « marché » parmi la centaine d'engagements proposés, n'en retenant que trente-neuf, à peine plus que les trente-cinq requis par la charte. L'Etat s'engage notamment à utiliser les langues régionales dans les écoles maternelles et primaires pour les élèves qui le souhaitent, à traduire des lois importantes et publier les textes officiels dans les langues concernées, à encourager leur pré-

sence dans les médias, à interdire leur exclusion dans les entreprises. En revanche, il rejette toutes les propositions visant à accorder le droit aux citoyens à s'exprimer dans une langue régionale face à la justice ou devant l'administration. Autant de décisions assorties toutefois d'une réserve : la ratification par le Parlement français. Un constitutionnaliste, Guy Carcassonne, est consulté. Il approuve l'application en « libre-service ». Ultime garantie, la signature est assortie d'une déclaration restrictive. La France « interprète la charte dans un sens compatible avec le préambule de la Constitution qui assure l'égalité de tous les citoyens devant la loi et ne connaît que le peuple français, composé de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion », est-il précisé. La ratification devait être soumise au Parlement en 2000.

L'AFFAIRE PREND UN TOUR POLÉMIQUE

Le président de la République, Jacques Chirac, a approuvé les principes de la Charte à Quimper (Finistère), haut lieu de la langue et de la culture bretonne, en 1996, et donné son aval à sa signature. Il décide pourtant de saisir le Conseil constitutionnel le 20 mai 1999, afin de déterminer si « la ratification de la Charte peut être autorisée sans être précédée d'une révision de la Constitution ». L'affaire prend un tour polémique - et politique. La Charte ne contente personne. Les associations de défense des langues régionales jugent les enga-

gements pris peu significatifs. Dans l'autre camp, on craint un repli communautariste, une progression du fédéralisme et finalement, une dislocation de la République. Le Conseil constitutionnel tranche le 16 juin 1999 : le préambule de la Charte est contraire au principe d'indivisibilité de la République, d'égalité devant la loi et d'unicité du peuple français. Sa ratification nécessiterait une révision constitutionnelle. Paradoxe : si le Conseil rejette les principes énoncés dans la Charte, il ne condamne pas les engagements souscrits par la France. Depuis cette décision, la ratification de la Charte par la France est au point mort.

La controverse française n'a pas d'équivalent en Europe. Vingt-cinq Etats ont signé la Charte. Treize l'ont également ratifiée, dont le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, la Hongrie, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, l'Espagne. La Grande-Bretagne a également ratifié le texte en mars 2001. L'Italie prépare la ratification. Le délai entre signature et ratification peut atteindre des années. Les débats sont longs, les procédures légales complexes. En Suède, la ratification a été précédée d'un débat national sur les conditions d'application du texte. En Espagne et en Grande-Bretagne, les controverses ont porté non pas sur les principes de la Charte, mais sur le choix des langues à promouvoir.

Gaëlle Dupont

La plupart des parents ne transmettent plus la langue à leurs enfants et ceux-ci vivent dans un univers surtout francophone

cette langue si éloignée, par sa morphologie et sa syntaxe, du français comme du castillan.

Pour tenter de combler cette rupture familiale, trois filières d'enseignement en basque coexistent pour les jeunes. Des bénévoles ont d'abord monté des écoles en langue basque, privées et associatives. La première ikastola maternelle a été créée en 1969 à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) - en milieu urbain donc. Les familles y allant de leur poche, mais aussi de leur temps, notamment pour les tâches de nettoyage, petit à petit, ont écloés des ikastolak primaires dans l'ensemble du Pays basque. Elles se sont fédérées dans Seaska (le berceau). Ensuite, des collèges et des lycées ont été créés. « Principe de base », souligne Michel Etcheverry, président de cette fédération, ces écoles pratiquent l'immersion : à la cantine comme en classe, on apprend d'abord le basque et en

Jean-Luc Mélenchon invite la gauche à se saisir du débat sur l'enseignement

LA RÉFORME du collège serait-elle passée à côté de l'essentiel ? Trois semaines après les annonces du ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, la question du contenu de la culture commune délivrée à tous les élèves jusqu'à seize ans demeure entière. Comme elle l'était restée après la réforme Haby créant le collège unique en 1975. Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, dont les orientations n'ont pas été retenues dans la réforme, estime urgent de placer la réflexion sur les contenus d'enseignement dans le débat politique.

« La gauche doit répondre clairement à la question : est-ce que l'objectif est toujours le bac pour tous ? », s'interroge-t-il. M. Mélenchon estime que cet horizon, fixé par Jean-Pierre Chevènement en 1985, n'est plus mis en avant par son propre camp politique. Plusieurs éléments l'en convainquent. La réforme du collège annoncée par Jack Lang, d'abord, qui fait reculer une réelle professionnalisation des études à l'issue de la scolarité obligatoire au collège. Mais aussi le rapport du commissariat général au plan sur les jeunes, suggérant qu'à l'issue d'un socle de connaissances donné à tous jusqu'à seize ans, chacun se débrouille sur le marché du travail et de la forma-

tion en exerçant son « droit de tirage ». Ou encore les plaidoyers, communs « aux marchands de savoirs et à un certain patronat, prônant la reconnaissance des habiletés et des compétences personnelles » en lieu et place des diplômes nationaux.

« C'est une erreur de faire un point d'arrivée de la fin de la scolarité obligatoire à seize ans, c'est-à-dire l'âge où les jeunes sont en seconde ou en première », soutient M. Mélenchon. « Si nous raisonnions vraiment avec « le bac pour tous », tout le système éducatif s'organiserait autrement : la diversification des parcours éducatifs, celle des contenus d'enseignement au collège ou la hiérarchie des baccalauréats. » Il revient à la gauche, défend-il en bon marxiste, de militer pour l'accroissement continu des niveaux de qualifications, seul moyen de « défendre la valeur d'usage du travail » et de prévenir la pénurie massive de personnels de production qualifiés dans les entreprises qui s'annonce avec la baisse de la démographie.

Aujourd'hui, regrette-t-il, malgré les « itinéraires de découverte » de la réforme du collège, les « sciences pratiques » des métiers restent écartés de l'enseignement, centré sur les disciplines générales. Du coup, « l'ensemble des savoirs dispensés fonctionne comme un tamis,

ne sert qu'à la sélection sociale. La machine laisse croire qu'en retardant l'entrée dans la professionnalisation, elle va permettre à certains jeunes de connaître une ascension sociale, ce que dément la réalité : nous avons affaire à une machine à reproduire. La plupart de ceux qui sont rejetés par le système en cours de route pour accéder au lycée professionnel entrent dans la professionnalisation dans les pires conditions, et ne sont pas en état de valoriser leur diplôme comme ils devraient ».

« DES SAVOIRS TRANSVERSAUX »

Jean-Luc Mélenchon, qui plaide pour un « lycée des métiers » rassemblant filière technologique, professionnelle, formation continue et alternance, veut aussi abattre les cloisons étanches qui séparent les enseignements généraux et professionnels. « Il faut trouver des savoirs transversaux : là réside la vraie unification du système éducatif, le cœur de la bataille n'est plus dans la guerre public-privé ! »

Le débat, estime M. Mélenchon, doit être posé par la gauche dans la perspective des élections présidentielles. Début avril, le responsable de la gauche socialiste a perdu une manche dans cette bataille d'idées qui l'a violemment opposé à Jack Lang. Pour faire valoir ses argu-

ments, « il m'a manqué quinze jours », affirme-t-il.

Le 2 avril, quand les deux hommes sont sortis du bureau d'Olivier Schrameck, directeur de cabinet de Lionel Jospin, où ils ont débattu du collège, le ministre délégué pensait avoir marqué des points : Matignon avait insisté pour que continuent d'être développées les 4^e et les 3^e technologiques chères à M. Mélenchon, et l'idée d'une professionnalisation précoce des élèves n'était pas écartée. Des annonces de Jack Lang étaient alors prévues à l'issue des vacances de Pâques parisiennes. Et son ministre délégué s'est finalement décidé à accompagner le premier ministre en voyage au Brésil du 4 au 6. Quand, mardi 3, Jack Lang a fait savoir à son colocataire de la rue de Grenelle qu'il s'était finalement calé sur le 5 avril pour dévoiler sa réforme, il était trop tard pour renoncer au déplacement officiel. La « plule » a été d'autant plus difficile à avaler que Jack Lang n'a pas repris les pistes préconisées par Jean-Luc Mélenchon. Aujourd'hui, ce dernier estime « avoir secoué le cocotier » et pense ne pas parler dans le vide. « Il faut se ressaisir, lance-t-il à l'adresse du gouvernement, ou la droite s'emparera de ces sujets. »

N. G.

Au procès de l'OTS, Michel Tabachnik attribue la responsabilité des « suicides » à Joseph Di Mambro

« Il s'est servi de moi... J'aurais dû m'inquiéter, ça n'a pas été le cas », plaide le chef d'orchestre

Mercredi 25 avril, devant le tribunal correctionnel de Grenoble, le chef d'orchestre, poursuivi pour « association de malfaiteurs en vue de la prépara-

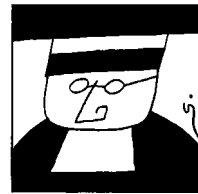
tion de crimes d'assassinats », s'est attaché à convaincre qu'il n'a jamais été au courant des « suicides collectifs » qui se préparaient. Il reconnaît « être

tombé sous le charme » de Jo Di Mambro, le gourou de l'OTS, et avoir fait preuve de faiblesse mais n'être pour rien dans les faits qui lui sont reprochés.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

« Si Jo Di Mambro était en face de moi, il passerait un sale quart d'heure. Il a entraîné mon ex-femme, il a



PROCÈS

failli tuer mes enfants et il s'est servi de moi. » Michel Tabachnik parle déjà depuis de longues heures pour dire finalement toujours la même chose : il n'est pour rien dans les faits qu'on lui reproche et dont il attribue la seule paternité à Joseph Di Mambro, le gourou de l'Ordre du Temple solaire (OTS). Mercredi 25 avril, devant le tribunal correctionnel de Grenoble, le chef d'orchestre, poursuivi pour « association de malfaiteurs en vue de la préparation de crimes d'assassinats », s'est attaché à convaincre qu'il n'a jamais été au courant des « suicides collectifs » qui se préparaient au sein de la secte et qui ont fait, au total, soixante-quatorze morts.

Son implication au sein de la Fondation Golden Way, noyau dur de l'OTS, serait presque due à un hasard, celui de sa rencontre avec Joseph Di Mambro. « La première fois que je l'ai vu, j'ai découvert un homme qui avait une grande connaissance empirique, raconte-t-il. Il parlait de tout et de rien, dans un grand brouillard, de manière instinctive. Il n'était pas du genre à connaître Kant ou Freud. »

Des manières « toutes simples » qui ont plu à Michel Tabachnik. Ce

dernier se targuait d'avoir une grande culture, il était introuvable sur la musique et l'art contemporain, fréquentait les grands de ce monde, mais a trouvé en Joseph Di Mambro quelqu'un qui « vivait sa spiritualité », comme lui vivait sa musique.

« Je suis tombé sous le charme de cet homme », reconnaît-il aujourd'hui, avant d'assurer qu'il a mis longtemps à comprendre que cette relation amicale avait été un piège. A en croire Michel Tabachnik, Joseph Di Mambro n'avait pas son pareil pour analyser la psychologie de ses interlocuteurs. Il savait flatter mais aussi imposer ses choix quand c'était nécessaire. Lui-même passionné d'ésotérisme, le chef d'orchestre va vite succomber au discours du gourou de l'OTS. « Quand il parlait, c'était émouvant, on sentait qu'il vivait ce qu'il disait, se souvient-il. Quand il m'a annoncé son intention de créer une fondation culturelle, un foyer d'échanges, où il inviterait des artistes, des philosophes, des spécialistes en ésotérisme, j'ai adoré cette idée. » D'ailleurs, à l'entendre, Michel Tabachnik semble s'être souvent laissé emporter par ses sentiments : il a « aimé » ses anciens frères de la Fondation Golden Way, il a trouvé « belles » les cérémonies rituelles qui s'y pratiquaient et « merveilleux » les textes qui y étaient lus. « J'ai aussi été impressionné par la ferveur qui régnait autour de Jo », ajoute-t-il. Manière de répéter qu'il n'y avait finalement rien d'étonnant à ce que lui-même se laissât emporter par une vague « d'intense émotion » identique à celle qui le submergeait lors de ses concerts. Il avoue avoir

longtemps cru aux prétendues apparitions de maîtres invisibles et aux pseudo-miracles qui se déroulaient dans le sanctuaire de la secte. « Il n'y avait pas besoin de suivre un conditionnement considérable pour croire à tout ça », dit-il.

« MIDI À QUATORZE HEURES »

C'est ainsi, par faiblesse selon lui, que Michel Tabachnik se serait laissé convaincre de prendre la présidence de la Fondation Golden Way, de rédiger des enseignements à l'attention des hauts grades de l'Ordre, d'investir dans l'achat d'une maison pour la communauté de fidèles qui entourait le gourou. Malgré son emploi du temps très chargé de chef d'orchestre et de compositeur internationalement reconnu, il a trouvé encore du temps à consacrer à l'OTS, où il espérait, dit-il, satisfaire son idéal rosicrucien, mais il jure n'y avoir jamais occupé de poste-clé. Il affirme même avoir essayé à plusieurs reprises de prendre ses distances avec Joseph Di Mambro, dont les choix spirituels ne correspondaient plus aux siens. Pourtant, à chaque fois que ce dernier venait le relancer en Suisse, en France ou au Canada, il répondait présent. Une attitude qui ne colle pas vraiment à l'image de l'adepte naïf et crédule que Michel Tabachnik veut donner de lui.

Si les débats devant le tribunal correctionnel se sont, depuis le début du procès, trop souvent enlisés dans des considérations philosophiques sur l'alchimie, l'ésotérisme et les rites templiers, ils ont au moins permis de démontrer - com-

me l'ont affirmé plusieurs anciens adeptes - que le chef d'orchestre occupait au sein de l'OTS une place particulière. Cela suffit-il à démontrer sa responsabilité dans la survenue des massacres ? Proche de Joseph Di Mambro, il en connaissait les obsessions apocalyptiques et les discours tendant à convaincre les fidèles de la nécessité d'un « sacrifice » proche. « J'aurais peut-être dû m'inquiéter, eh bien, je le dis, ça n'a pas été le cas », indique-t-il.

Pour l'accusation, il y a surtout les écrits de Michel Tabachnik dans lesquels il aurait notamment annoncé la fin de l'Ordre et le début des « transits », qui, selon d'anciens adeptes, étaient synonymes de mort. La longue exégèse de ces textes à l'audience s'est constamment heurtée à ses dénégations. Ses contradicteurs y trouvent les preuves de sa culpabilité. Pour M^e Francis Vuillemin, avocat de l'Unadif, association anti-sectes, Michel Tabachnik fut même « le doctrinaire de la mort des adeptes ». De son côté, le prévenu soutient que ses « Archées », l'enseignement délivré aux initiés de l'OTS, doivent être lus sur le plan symbolique. « Ces textes constituaient une explication du monde d'une manière alchimique, précise-t-il. Il n'y a rien de caché, rien de secret, ce n'est pas la peine de chercher midi à quatorze heures. On veut me faire dire que je suis un assassin, mais un homme sensé comme je le suis, peut-être un peu allumé, n'aurait jamais pu acquiescer à ces suicides collectifs. »

Acacio Pereira

Les sages-femmes misent sur deux nouvelles journées d'action pour obtenir satisfaction

DEUX JOURS pour convaincre. A l'appel de leur coordination nationale, les sages-femmes devaient manifester, jeudi 26 avril, pour la quatrième fois dans les rues de Paris. Elles devaient camper dans la nuit devant le ministère de la santé et organiser un sit-in, vendredi 27 avril, au moment où se déroulerait la réunion du comité de suivi du protocole d'accord de la fonction publique hospitalière. Cinq semaines après le début de leur mouvement, les sages-femmes ne désarment pas.

« Notre profession ne s'était jamais autant mobilisée, c'est une occasion à ne pas rater », considère Fabienne Billon, qui travaille depuis douze ans dans un hôpital marseillais. Devenue déléguée régionale des sages-femmes du Sud-Est, elle partage son temps entre la maternité, l'organisation du mouvement et sa vie de famille. « Tout cela est très difficile à vivre, mais, dans la vie, il faut savoir faire des choix, je me battrais jusqu'au bout », raconte-t-elle. Danièle Gloaguen a, elle aussi, mis sa vie de famille « de côté ». Porte-parole des sages-femmes bretonnes, elle estime qu'il était urgent que la coordination, très parisienne au départ, ouvre ses rangs à des déléguées régionales. « Personne n'aurait imaginé que l'appel à la grève le 20 mars marcherait aussi bien et déboucherait sur un mouvement national », souligne-t-elle. Sage-femme à l'hôpital de Lorient, elle s'est, depuis le 20 mars, syndiquée à l'UNSA, « parce que dans ma maternité, ce syndicat travaille avec nous ».

La coordination des sages-femmes a fini par se structurer en marchant. Née à Paris, autodissoute le 11 avril face à « l'ampleur » de la mobilisation et au risque de récupération politico-syndicale, elle s'est désormais recomposée

en associant les « pionnières » et les « provinciales » et a refusé d'être « utilisée » par les syndicats non signataires du protocole d'accord du 14 mars. Bernard Kouchner a désormais des « interlocutrices ». La délégation qu'il recevra vendredi après-midi représentera à la fois toutes les composantes de la profession et les régions. « L'autodissolution a correspondu à un moment de flottement, mais il était nécessaire pour répondre à un besoin de la base de reconnaître le rôle de la province », estime Fabienne Billon. « Nous avons toutes le même but, celui de la revalorisation de notre profession », insiste Anne Le Pichoux, déléguée régionale pour le Sud-Ouest. Non syndiquée, elle se dit désormais prête à le faire. « Beaucoup de filles vont sortir syndiquées de ce mouvement », prédit Nadine Knosovic, porte-parole de l'Alsace. Lorsqu'elle a découvert, au retour de son congé-maternité, les accords du 14 mars sur la fonction publique hospitalière, elle a téléphoné à toutes les maternités pour organiser une mobilisation dans sa région. Depuis, elle reçoit des fax et des coups de téléphone « à longueur de journées » mais a toujours la même énergie pour poursuivre « cette lutte essentielle ».

« APRÈS CINQUANTE ANS DE SOMMEIL »

« Notre profession s'est réveillée après cinquante ans de sommeil et elle n'est pas prête à se rendre compte », assure Marianne Benoît, créatrice du site Internet de la coordination qui a largement contribué à fédérer le mouvement. Ancienne ingénieur en informatique qui a préféré la « magie de la naissance » aux bases de données, elle a découvert la dure réalité de la négociation avec les politiques et la « puissance » des syndicats.

« C'est une profession qui était méconnue, isolée, dévalorisée, ce mouvement est un grand espoir », est convaincue Hélène de Gunzbourg, l'une des pionnières de la coordination.

Ces derniers jours, beaucoup de lettres ont circulé. Les sages-femmes ont envoyé un appel aux cinq syndicats signataires du protocole du 14 mars pour leur demander de soutenir leurs revendications lors du comité de suivi. « On espère qu'ils vont négocier en notre faveur », explique Hélène de Gunzbourg. Et Bernard Kouchner a adressé, le 17 avril, un courrier aux 16 000 sages-femmes, dans lequel il énumère une nouvelle fois les propositions du gouvernement en reprenant les augmentations de salaire prévues dans le protocole. « Cette lettre ne dit rien de nouveau », s'insurgent les sages-femmes membres de la délégation. « Il a gaspillé du temps et de l'argent », considère l'une d'entre elles. Le ministre délégué à la santé a exclu, mercredi 25 avril, de « remettre en question » l'accord du 14 mars. « Il faut se débrouiller autrement, c'est-à-dire d'abord en négociant avec le comité de suivi », a-t-il déclaré à la sortie du conseil des ministres.

La coordination espère que ces deux journées de mobilisation seront « décisives » dans l'histoire du mouvement. Quoi qu'il en soit « rien ne sera plus comme avant dans la profession », assure Hélène de Gunzbourg. Sylvie Labérie, membre de la coordination et « militante socialiste », regrette qu'« un gouvernement de gauche ne sache pas écouter les minorités avant qu'elles s'expriment dans la rue ».

Sandrine Blanchard

Lire aussi notre éditorial page 16

ESB : première mise en examen d'un négociant de farines animales

YOUSSEF CHATAOUI, dirigeant de la société Euro Feed Industries (EFI) spécialisée dans le commerce de gros d'aliments pour bétail a été mis en examen, mercredi 25 avril, par la juge d'instruction Edith Boizette au terme d'un placement en garde à vue et d'un interrogatoire conduit par la section de recherche de la gendarmerie de Paris (Le Monde du 26 avril).

M. Chataoui est poursuivi pour « tromperie simple » concernant des faits commis avant juillet 1996 ainsi que pour « tromperie aggravée » à propos de faits commis après cette date. Il est également mis en examen pour « introduction sur le territoire national de produits de nature à nuire à la santé de l'homme et de l'animal ».

Le dirigeant d'EFI est soupçonné d'avoir, via la Belgique, recyclé des matières premières animales interdites en France, depuis juillet 1996,

dans la fabrication de ces farines. Le parquet avait requis un mandat de dépôt mais M. Chataoui a été laissé libre, sous contrôle judiciaire, moyennant le versement d'une caution de 500 000 francs (76220 euros). Commentant cette mise en examen, Jean Glavany, ministre de l'Agriculture a précisé, mercredi 25 avril, que la société EFI avait « déjà été dans le collimateur des enquêteurs administratifs et de la justice depuis plusieurs années » Selon M. Glavany les faits qui ont justifié la décision judiciaire « remontent à plusieurs années, à 1996-1997 ». « Il y avait effectivement des failles considérables dans le dispositif de sécurité sanitaire à l'égard de la fabrication des farines animales », a-t-il souligné. L'instruction en cours pourrait permettre de mieux saisir l'origine et les conséquences des dysfonctionnements ayant existé entre les différents administrations - notamment celle de la répression

des fraudes et celle des douanes - en charge du contrôle de la fabrication, de l'usage, du commerce et de l'importation des farines animales.

LETTRE DE CINQ MINISTRES

L'enquête devra également déterminer si les équilibreurs français ont participé à la fraude en vendant à EFI des farines à hauts risques interdites. Selon le Sifco, le syndicat de la profession, les achats de M. Chataoui auraient été antérieurs à juillet 1996, quand les farines à bas risque et à haut risque n'étaient pas séparées.

L'affaire de la vache folle a d'autre part été marquée, mercredi, par l'annonce de l'envoi à tous les maires de France d'une lettre signée par cinq ministres et visant à favoriser la reprise de la consommation de viande bovine dans la restauration collective. Les ministres soulignent que si l'on peut comprendre « le désarroi »

des Français face au risque de contamination alimentaire « il reste nécessaire de faire prévaloir la raison » « Toutes les études scientifiques conduites jusqu'à présent ont montré que l'agent de l'ESB n'est pas présent dans les muscles », écrivent Daniel Vaillant (intérieur), Jack Lang (éducation nationale), Jean Glavany (agriculture), Bernard Kouchner (santé) et François Patriat (consommation). « Nous vous confirmons [...] qu'il n'y a pas de raison de délaisser la consommation de viande bovine dans la restauration collective. » C'est la première fois que le gouvernement prend une initiative de cette nature. En France, la consommation de viande de bœuf est actuellement de 20 % inférieure à ce qu'elle était en octobre 2000.

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/prion

Le tribunal de Paris juge l'offense à chef d'Etat étranger contraire aux textes européens

Trois présidents africains déboutés de leurs poursuites

LA 17^e CHAMBRE correctionnelle du tribunal de Paris a condamné à la désuétude « l'offense à chef d'Etat étranger ». Invoquant ce délit, héritier du crime de lèse-majesté et sanctionné par l'article 36 de la loi sur la presse de 1881, trois chefs d'Etat africains avaient diligenté des poursuites contre l'auteur, François-Xavier Verschave, et l'éditeur, Laurent Beccaria, d'un livre paru en avril 2000, *Noir silence*, un brûlot fustigeant la France et les « satrapes » dans ses anciennes colonies d'Afrique. Or, mercredi 25 avril, les deux prévenus ont été relaxés et les trois présidents africains, qui s'étaient constitués partie civile, déboutés de leur action. Attendu principal du jugement, le tribunal souligne que la protection particulière que la France accorde aux dirigeants étrangers, au nom de ses « bonnes relations diplomatiques », est incompatible avec la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), qui prévoit notamment « la liberté des idées et des opinions sans considération de frontière ».

L'enjeu du procès était de taille. Sur le plan des principes juridiques mais, aussi, en raison de la gravité des accusations formulées contre les présidents du Congo, du Tchad et du Gabon. L'ouvrage de François-Xavier Verschave impute au chef d'Etat congolais Denis Sassou Nguesso des « crimes contre l'humanité », traite le Tchadien Idriss Déby de faux monnayeur et d'« assassin invétéré » et qualifie le régime du Gabonais Omar Bongo de dictature « prédatrice ». S'estimant offensés « dans leur dignité, leur honneur et la délicatesse de leurs sentiments », les dirigeants avaient commis les autorités françaises à engager des poursuites. Défendus par M^e Jacques Vergès, ils réclamaient l'amende prévue par la loi, 300 000 francs chacun, qu'ils avaient envisagé d'investir dans des encarts publicitaires les innocentant.

Pour n'avoir pas osé plaider la diffamation, qui donne à l'auteur assigné la possibilité d'apporter la preuve de ses allégations, les trois chefs d'Etat en sont pour leurs frais. Présidée par Jean-Yves Montfort, la 17^e chambre a en effet démolé le « régime dérogatoire » dont ils se

prévalaient. Qualifiant l'offense de « formule évasive, d'interprétation malaisée », le tribunal a estimé que l'application de la loi était « imprévisible », un auteur « ne pouvant pas être certain de ne pas entrer dans le domaine de l'interdit ». De surcroît, placé dans l'impossibilité d'invoquer la véracité des faits, il se trouvait en « position inéquitable face à l'accusation ». Enfin, l'internationalisation juridique consacre « une exigence des sociétés démocratiques », le droit de regard sur le monde entier, sans entraves, sans amalgame entre « la critique acceptable » des actes d'un dirigeant étranger et « l'offense condamnable » de sa personne.

LE « DROIT » FACE AU « CYNISME »

« C'est le triomphe du droit sur le cynisme, s'est félicité M^e William Bourdon, l'un des avocats de François-Xavier Verschave. L'auteur, pour sa part, a estimé qu'un « bastion de la censure [était] tombé ». Absent du prétoire, M^e Jacques Vergès a annoncé après l'audience qu'il demandait au procureur de la République de faire appel. Mais cette hypothèse est peu vraisemblable, le substitut Lionel Bouman s'étant déjà abstenu, le 7 mars, de soutenir la plainte au regard d'un « livre militant » qui, à ses yeux, méritait « le bénéfice de la bonne foi ». Quant aux présidents africains, il n'est pas sûr qu'ils poursuivent une procédure déléguée pour leur image, dans le seul but de faire évoluer la jurisprudence en France...

Le délit d'offense à chef d'Etat étranger survivra-t-il au désaveu qui vient de lui être infligé ? La réponse appartient au législateur, qui, dans les deux chambres du Parlement, est saisi d'une proposition de loi portant suppression de l'article 36. Le sénateur PS de Belfort, Michel Dreyfus-Schmidt, a en effet déposé, le 12 mars, un texte qui a été repris à l'identique par plusieurs députés Verts. « Auraient-ils dû être poursuivis et condamnés automatiquement en France, ceux qui à juste titre ont tracé des portraits fidèles d'Hitler, Pol Pot, Pinochet, Milosevic et d'autres, alors que ceux-ci étaient en fonctions ? » s'interroge ce texte,

Stephen Smith

La Cour de cassation demande la création de trente postes

LA COUR DE CASSATION a demandé la création de trente postes de conseillers référendaires sur cinq ans afin de résorber les affaires en cours, a indiqué, mercredi 25 avril, son premier président, Guy Canivet, lors de la présentation du rapport d'activité de la Cour pour l'année 2000. 37 378 dossiers étaient en cours fin 2000, soit autant que l'année précédente, alors que l'afflux de dossiers contentieux progressait de 7,43 % par rapport à 1999. En 2000, la Cour a reçu 30 345 nouvelles affaires. Guy Canivet a par ailleurs annoncé, après les critiques qu'avait entraînées « l'arrêt Perruche » (Le Monde du 20 novembre 2000), que la Cour recueillerait l'avis des « autorités morales » avant de juger d'autres affaires d'enfants nés porteurs d'un handicap non détecté au cours de la grossesse à la suite d'une faute médicale.

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : le responsable italien de la sécurité du tunnel du Mont-Blanc, en fonction lors de l'incendie qui a fait 39 morts, le 24 mars 1999, a été mis en examen, mardi 24 avril, pour « homicides involontaires ». Claudio Liveroluz, 34 ans, chef de l'équipement électronique depuis 1996 à la société italienne du tunnel du Mont-Blanc (SITMB), est la septième personne mise en examen par le juge Guesdon du tribunal de grande instance de Bonneville (Haute-Savoie).

■ SANTÉ : un neurochirurgien de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), accusé d'avoir pratiqué des interventions injustifiées et radié à vie par l'ordre des médecins de Languedoc-Roussillon (Le Monde du 23 août), a vu sa peine ramenée à trois ans d'interdiction d'exercice en appel devant l'Ordre national, a annoncé, mercredi 25 avril, son avocat. Le conseil national a retenu « la répétition de fautes caractérisées » et l'exposition des patients « à des risques injustifiés ».

ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LILLE, MEMBRE DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

Vous avez un Bac +2 et 3 années d'expérience professionnelle...

... vous voulez valoriser vos acquis par une formation compatible avec une activité salariée (horaires adaptés).

Contacts : Annick Dubray et Patrick Audebert - e-mail : desc@esc-lille.fr www.esc-lille.fr

179, rue de Charonne 75011 PARIS
Tél. : 01 44 64 03 64 Fax : 01 44 64 03 65
Avenue Willy Brandt 59777 EURALLILLE
Tél. : 03 20 21 59 93 Fax : 03 20 21 59 91

ESC LILLE
Ecole Supérieure de Commerce de Lille

DISPARITIONS

Michele Alboreto

Le pilote italien de F1 le plus titré

L'ANCIEN pilote de formule 1 Michele Alboreto s'est tué, mercredi 25 avril, au volant d'une Audi R8, lors d'essais préparatoires aux 24 Heures du Mans, sur le circuit de l'Eurospeedway Lausitz, près de Dresde (Allemagne). Il était né le 23 décembre 1956 à Milan.

Passionné par la conduite automobile dès son plus jeune âge, Michele Alboreto avait effectué ses débuts sur les circuits de F 1 en 1981 dans l'écurie Tyrrell-Ford, à l'âge de vingt-cinq ans. Il devait rester les deux saisons suivantes dans la même écurie, remportant sa première victoire en septembre 1982 à Las Vegas (USA) et récidivant en 1983, toujours de l'autre côté de l'Atlantique, à Detroit. Après un passage au sein de la Scuderia Ferrari, sa carrière avait pris fin en 1994 au terme d'une « petite » saison, au volant d'une Minardi-Ford, au cours de laquelle il n'avait engrangé qu'un seul point au Grand Prix de Monaco.

S. B.

Au cours de ses treize années au volant de monoplaces, Michele Alboreto, qui militait pour la sécurité au sein de l'Association des pilotes, avait pris cent quatre-vingt-quatorze fois le départ d'un Grand Prix. Il avait été victime de vingt-trois accidents ou sorties de route (soit trois de plus qu'Alain Prost pour une carrière d'une durée égale). A son palmarès, l'un des plus riches des pilotes italiens de la F 1, Michele Alboreto comptait cinq victoires, neuf deuxième places et neuf troisièmes places.

Ce pilote passionné, qui imaginait difficilement quitter l'ambiance de la compétition, s'était ensuite dirigé vers les courses d'endurance où il continuait à imposer son autorité discrète. Il avait remporté notamment une victoire aux 24 Heures du Mans en 1997 et un ultime succès en mars 2000 aux 12 Heures de Sebring.

■ **GEORGES DONNEZ**, ancien député (réformateur) du Nord, ancien maire de Saint-Amand-les-Eaux, est mort, lundi 23 avril, dans une clinique de Valenciennes. Né le 20 juin 1922 à Saint-Amand-les-Eaux, avocat au barreau de Valenciennes, Georges Donnez commença sa carrière politique sous la bannière de la SFIO : il est élu maire de sa ville natale en avril 1953, puis conseiller général du canton de Saint-Amand rive gauche en avril 1958. Puis il prend ses distances avec le socialisme à l'époque du programme commun, avant de créer, avec Max Lejeune, sénateur et maire d'Abbeville, le Mouvement démocrate socialiste de France (MDSF), qui se transformera en Parti social-démocrate (PSD), une composante de l'UDF. Elu en mars 1973 député de la 19^e circonscription du Nord sous l'étiquette réformateur, puis battu en mars 1978, Georges Donnez sera membre du bureau politique de l'UDF et vice-président de l'UDF. Parlementaire européen de 1979 à 1989, Georges Donnez est resté maire de Saint-Amand-les-Eaux jusqu'en 1995, où il a été battu par Alain Bocquet (PCF), et conseiller général jusqu'en mars 2001.

■ **PIERRE VERSINS**, une des grandes figures de l'âge d'or de la science-fiction (SF) française, est mort, jeudi 19 avril, à l'hôpital d'Avignon des suites d'une pneumonie. Né à Avignon le 12 janvier 1923, Jacques Chamson prit le pseudonyme de Pierre Versins pour signer, au début des années 1950, quatre romans de SF publiés dans la Série 2000 des éditions Métal : *Les étoiles ne s'en foutent pas*, *En avant, Mars !*, *Feu d'artifice* et *Le Professeur*. Il fut également l'auteur de nouvelles parues principalement dans la revue *Fiction*, parfois écrites en collaboration avec Martine Thomé. Editeur d'un des premiers fanzines français du genre, *Ailleurs*, organe du club Futopia, Pierre Versins a coproduit entre 1957 et 1972 l'une des rares émissions de théâtre radiophonique consacrée à la science-fiction,

« Passeport pour l'inconnu », sur Radio-Genève, pour laquelle il a signé des adaptations de nouvelles de Brian Aldis, Arthur C. Clarke, Theodore Sturgeon, Daniel Drode, ainsi que des pièces originales. Mais ses principaux titres de gloire sont la fondation, à Yverdon, en Suisse près de Lausanne, de la Maison d'Ailleurs, un musée-bibliothèque tout entier voué à ce qu'il appelait la « littérature de conjectures rationnelles », et surtout la publication d'une monumentale *Encyclopédie de l'utopie et de la science-fiction*, parue à L'Age d'homme en 1972, qui est une somme unique sur un territoire n'ayant pas connu d'exploration aussi fouillée, et qui demeure aujourd'hui encore un ouvrage de référence irremplaçable.

■ **GIACOMO GENTILOMO**, cinéaste italien, est mort, lundi 16 avril, à Rome à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Auteur d'une trentaine de films à succès, Giacomo Gentilomo, qui avait abandonné le septième art en 1964, s'était auparavant spécialisé dans le cinéma populaire et d'aventures. Né à Trieste le 5 avril 1909, autodidacte, il avait d'abord été critique de cinéma, puis monteur et scénariste, avant de tourner son premier long-métrage en 1937, *Sinfonia di Roma*. Après *O Sole mio* (1945), récit romancé de la Résistance à Naples, Giacomo Gentilomo avait touché un peu à tous les genres, réalisant notamment une adaptation des *Frères Karamazov* (1947), un film à la gloire d'*Enrico Caruso* (1951), un *remake* des *Deux Orphelines* de Griffith (1954), de nombreux films historiques consacrés notamment aux Vikings (*Le Dernier des Vikings*, 1961), aux guerriers kirghizes du XIII^e siècle (*Les Lanciers noirs*, 1962) ou à la Rome antique (*Brennus, ennemi de Rome*, 1963). Il est aussi l'auteur de deux Maciste assez extravagants (*Maciste contre le fantôme*, 1961 ; *Maciste contre les hommes de pierre*, 1964), qui ont fait le bonheur des amateurs de cinéma fantastique.

NOMINATIONS

COUR DES COMPTES

François Delafosse, conseiller maître, a été nommé président de chambre à la Cour des comptes, lors du conseil des ministres du mercredi 25 avril ; il présidera la première chambre, en remplacement de François Logerot nommé premier président le 7 mars.

[Né le 17 juin 1940 à La Rochelle (Charente-Maritime), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, François Delafosse a intégré la Cour des comptes à sa sortie de l'ENA, en 1967. Il a été notamment conseiller technique au cabinet de Pierre Messmer, premier ministre (1972-1974), conseiller technique au cabinet de Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture (1976), directeur des hôpitaux (1986-1989).]

INDUSTRIE

Michèle Rousseau, ingénieure en chef des mines, a été nommée directrice du gaz, de l'électricité et du charbon au secrétariat d'Etat à l'industrie, en remplacement de Jacques Batail, lors du conseil des ministres du mercredi 25 avril.

[Née le 12 septembre 1957, Michèle Rousseau a été notamment en poste au service de l'environnement industriel du ministère de l'environnement (1987-1990), à la direction

générale des stratégies industrielles au ministère de l'industrie (1990-1995), puis à la direction de la sûreté des installations nucléaires (1995-1999). Depuis janvier 1999, Michèle Rousseau était directrice générale adjointe de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (Anvar).]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Rémy Pech a été élu, mercredi 18 avril, président de l'université de Toulouse-II Le Mirail. Il succède à Romain Gaignard, qui occupait ce poste depuis mars 1996.

[Né le 11 novembre 1944 à Vinasson (Aude), Rémy Pech est agrégé d'histoire (1968) et docteur en histoire (1973). Directeur de l'UFER d'histoire, arts et archéologie de l'université Toulouse Le Mirail depuis 1998, il est également, depuis 1991, titulaire de la chaire Jean Monnet d'histoire européenne : « Problèmes de la terre et horizons culturels dans la construction de l'Europe. » Rémy Pech est membre du conseil académique de Midi-Pyrénées pour l'enseignement de l'occitan et membre du jury de l'agrégation de sciences économiques et sociales. Spécialiste de la construction européenne, de l'histoire de l'Occitanie, du rugby et de la viticulture, Rémy Pech a réalisé en 1982 un téléfilm sur la révolte des vigneronns (1907. *Lou Darnié croustite*) pour FR 3 et il a participé, de 1986 à 1998, au Centre national et Musée Jean Jaurès de Castres.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Caroline DAVARPANAH et **Sami MENIF** ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Julia, Lilia,

le 19 avril 2001,

sous le signe du bonheur.

Jack et Madeleine PALAU, André et Joelle RAMBAUD, ses grands-parents, **Muriel et Guilhem RAMBAUD,** ses parents, sont heureux d'annoncer la naissance de

Adrien RAMBAUD,

né le 25 avril 2001 à Montpellier.

Adoptions

Rémi FOURRIER, Dominique TIRARD, et Myriam ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Théo,

né le 22 décembre 2000 à Paris.

69, rue Dunois, 75013 Paris.

Anniversaires de naissance

– Angers. Tokyo.

Jacques,

avec ton journal préféré, plus que jamais incontournable !

ta petite femme et tes enfants qui t'aiment te disent

Bon anniversaire !

– 27 avril 2001,

Frédéric

a vingt ans.

Très bon anniversaire à celui qui est notre joie de vivre.

La vie croit aussi fort en toi que nous, nous t'aimons.

Maman, Chrystelle, Nathalie.

– Athènes. Paris. Boston.

27 avril 2001, cent soixante-dix-neuf ans après la naissance du général Ulysses Grant,

tu as vingt ans !

Bon anniversaire,

Yorgos.

Maman et tous ceux qui t'aiment.

Anniversaires

– Le 27 avril 1941, place de la Comédie à Montpellier, **Henri BAGNOULS** rencontre **Edmonde AUBERT**.

Le hasard, ce jour-là, a bien fait les choses : soixante ans d'amour, c'est ce que nous fêtons aujourd'hui.

Bon anniversaire,

Henri et Mamou.

Et que pendant de longues années encore, vous répandiez votre affection et communiquiez votre joie de vivre autour de vous.

Michel et Marie-Elisabeth Bagnouls, Michel-José Bagnouls, vos enfants, Vincent et Nathalie, Philippe et Sophie, Hélène et Alexandre, Anne, Laurence, Sophie-Charlotte, François, vos petits-enfants, Johanna, votre arrière-petite-fille.

Décès

– Livet-en-Saosnois (Sarthe).

M. et Mme François Benoist, son fils et sa belle-fille, Ses petits-enfants, Et toute la famille, ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Suzanne BENOIST, née GUESDE,

survenu le 21 avril 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Le Clos Foucher, Le Chemin, 61250 Cuisai. 60, rue Pierre-Brossolette, 92500 Rueil-Malmaison.

paringer

De 4 900 F à 8 500 F

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flâtez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.

Modèle déposé

Doublettes déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue de Cherche-midi, 6^e - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7^e - Tél. 01 45 44 10 44

Le président du conseil d'administration, L'administratrice générale, Le président du conseil de perfectionnement et le personnel du Conservatoire national des arts et métiers, ont appris avec tristesse le décès, survenu le 23 avril 2001 de

Patrick BOUCLY,

professeur titulaire de la chaire de techniques pharmaceutiques du CNAM, ancien directeur de l'institut de technologie et ancien président du conseil de perfectionnement du CNAM, ancien président de l'université de Rouen et chargé de mission auprès de la directrice de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation nationale, chevalier de la Légion d'honneur,

La communauté des enseignants et chercheurs et les personnels administratifs et techniques du CNAM assurent la famille de leur profond soutien dans ce moment douloureux.

Les obsèques ont été célébrées ce jeudi 26 avril 2001, à 14 h 30, en l'église Saint-Nicolas-des-Champs, 254, rue Saint-Martin, Paris-3^e.

– Mme Jean Girault, son épouse, Roxane et François Girault, Marie-Christine et Philippe Girault, ses fils et belles-filles, Maxime, Antoine, Aude, Anne, Elise, Pauline, ses petits-enfants, ont la douleur d'annoncer le décès brutal, le 21 avril 2001, de

M. Jean GIRAULT,

dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a été célébrée dans l'intimité familiale, le jeudi 26 avril.

Cet avis tient lieu de faire part.

3, rue Pierre-Curie, 95300 Pontoise. 1, rue de Staël, 75015 Paris. 5, rue de Seignelay, 92330 Sceaux.

– La direction générale d'Usinor, La direction des ressources humaines d'Usinor France, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Julien HETTINGER,

responsable des relations sociales du groupe Usinor, survenu le lundi 23 avril 2001.

La cérémonie religieuse a eu lieu ce jour jeudi 26 avril, en l'église Sainte-Marie des Fontenelles, Nanterre (Hauts-de-Seine).

Elles s'associent à la peine de sa famille et lui adressent leurs plus sincères condoléances.

Roger LAPORTE,

écrivain, professeur agrégé de philosophie.

Nous nous réunirons le samedi 28 avril 2001, à partir de 9 h 30, au complexe funéraire de Grammont, où une cérémonie d'adieu aura lieu à 10 h 30.

Elle sera suivie, à 11 h 30, de l'inhumation au cimetière Saint-Lazare, à Montpellier.

« Mais quelle est donc cette douceur, cette terrible douceur ? »

D8, Jardins de l'Agro, 36, rue Buffon, 34070 Montpellier.

(Le Monde du 26 avril)

– M. François Riedel, Nicolas et Anne-Charlotte, ses enfants, Ainsi que Jérôme, Et tous ceux qui leur sont proches, ont la douleur de faire part du décès de

Marie-France RIEDEL, née ROUCHERY,

survenu le 24 avril 2001, dans sa soixante-troisième année.

La cérémonie religieuse se déroulera le 27 avril, à 14 heures, au temple de Melle (Deux-Sèvres).

Les obsèques suivront au cimetière de Brioux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, chemin Vieille-Grange, 79170 Brioux-sur-Boutonne.

– Le professeur Georges Molinié, président de l'université Paris-IV - Sorbonne, La directrice de l'UFER de grec, Le directeur de l'Ecole doctorale mondes anciens et médiévaux, Et l'ensemble de la communauté universitaire, ont le regret de faire part du décès de

M. Jean SHERER, professeur émérite à l'université Paris-IV.

– Limoges.

Mme Robert Umdenstock, née Charlotte Vieu, son épouse, Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, Ainsi que toute la famille, ont le chagrin de faire part du décès du

docteur

Robert UMDENSTOCK,

ancien interne des Hôpitaux de Paris, professeur honoraire de pédiatrie, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie aura lieu le samedi 28 avril 2001, à 15 heures, en l'église réformée de Limoges, 14, rue de la Réforme, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

91, avenue Baudin, 87000 Limoges.

« Heureux ceux qui ont le cœur pur car ils verront Dieu. »

– Ses amis du Centre Pompidou, L'équipe des Revues parlées ont la tristesse de faire part de la disparition de

Clotilde VALENTIN,

survenue le 21 avril 2001,

et expriment à la famille leurs plus sincères condoléances.

Avis de messe

– Le gouverneur des Invalides, Et le directeur du Musée de l'armée vous invitent à participer à la messe traditionnellement célébrée à la mémoire de

l'empereur NAPOLÉON I^{er}, et des soldats de la Grande Armée, morts pour la France,

le samedi 5 mai 2001, à 18 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Des places seront réservées aux membres des associations. Arrivée souhaitée avant 18 h 15.

Colloques

Le Bachelier organise un colloque :

« Le transfert adolescent ? »

28, 29 avril, auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6^e, M^o Odéon. Inscriptions sur place, 9 heures-18 heures.

19 mai 2001, de 8 h 45 à 18 heures, grand amphithéâtre du Palais des congrès de la porte Maillot, Colloque ouvert au public : « La dignité humaine, un droit inaliénable ». Organisé à l'initiative des cinq principales obédiences maçonniques GLDF, GODF, FFDH, GLFF, GLTSD. Accueil handicapés et traductions en langage des signes. Entrée 50 francs. Renseignements et réservation au 01-53-42-41-46 ou www.colloque2001.org

La revue de philosophie *Le Philosophoïre* organise un colloque intitulé « Violence et politique », les 2 et 3 mai, au Collège international de philosophie. Entrée libre.

CARNET DU MONDE TARIFS ANNÉE 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 F TTC - 21,50 € TARIF ABONNÉS 119 FTTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES

La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 FTTC - 12,96 € COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter ☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Sartre

L'héroïsme

Conférences

A l'invitation du B'nai B'rith Ben Gourion et du Comité d'information au Moyen-Orient, **Mireille HADAS-LEBEL,** sur le thème « Archéologie de Jérusalem », le jeudi 3 mai 2001, à 20 h 30, salons Piccadilly 16, avenue Wagram, Paris-8^e Métro Etoile. Entrée libre.

Vendredi 27 avril, 20 h 15 à 21 h 30, « Arguments théosophiques contre la peine capitale. » Loge Unie des Théosophes, 11 bis, rue Keppler, Paris-16^e, entrée libre et gratuite. Tél. : 01-47-20-42-87 www.theosophie.asso.fr

COLLÈGE DES ÉTUDES JUIVES de l'Alliance israélite universelle : **L'IDÉE DE CRÉATION** Approches scientifiques, théologiques, philosophiques traditionnelles et contemporaines Cycle de conférences du 9 au 23 mai (19 heures-20 h 30, puis 20 h 30-22 heures) Première semaine : 9 mai : S. Trigano, J. Arnould. 10 mai : G. Bénichou, J.-P. Winter. Au siège de l'Alliance : 45, rue La Bruyère, Paris-9^e (PAF). Renseignements : 01-53-32-88-55. Site Internet : http://www.aiu.org

Débats

– A propos du Limousin. BPI Centre Pompidou, petite salle, niveau -1. 23 avril, 20 h 30 : *Autour du livre d'artiste*, avec P. Piguert, Cueco, L. Linard, A. Pichereau, S. Thierry. 30 avril, 20 h 30 : *Paysage limousin et aménagement du territoire, l'esprit des lieux*, avec J. Mottet, C. Chabrely, Cueco, R. Lacôte, D. Marcheix, A. Roger. 21 mai, 17 heures : *Arri Lemosin*, spectacle de B. Comby, 18 heures : *Ecritures en Limousin* avec A. Spire, Jan Dau Melhau, J.-P. Michel, J. Migozzi, R. Millet, R. Peyramaure, et 20 h 30 : *Empreintes limousines* avec A. Spire, P. Bergounioux, G.-E. Clancier.

Communications diverses

ENTRETIENS DU XXI^e SIÈCLE organisés par la division de l'anticipation et des études prospectives de l'Unesco **Mardi 15 mai, de 18 h 30 à 20 h 30 :** « La révolution génétique et l'ère humain : vers le "meilleur des mondes" ou vers un monde meilleur » Les progrès de la génétique appliqués à l'être humain vont-ils améliorer la qualité de notre vie ? Où va-t-on assister à une domestication de l'homme par l'homme, et à l'essor d'un eugénisme commercial ? Trois scientifiques et intellectuels de premier plan débattront autour de ce thème : **Edward O. Wilson**, professeur à l'université Harvard, considéré comme l'inventeur de la « sociologie », auteur de nombreux ouvrages, dont *La Diversité de la vie et l'unicité du savoir*. **Jacques Testart**, directeur de recherche à l'Inserm, père « scientifique » du premier bébé-éprouvette français, auteur d'essais tels que *Des grenouilles et des hommes, conversation avec Jean Rostand ; Le Désir du gène et Pour une éthique planétaire*. **Gianni Vattimo**, philosophe, député au Parlement européen et chef de file du postmodernisme, dont les principaux ouvrages sont *La Fin de la modernité, Espérer croire, La Sécularisation de la pensée, et La Société transparente*. Maison de l'Unesco, 125, avenue de Suffren, 75007 Paris.

Le futur tramway de Nice ignore les quartiers déshérités

Le tracé en « V » retenu par la municipalité RPR ne tient pas compte de cités HLM qui souffrent déjà d'être au ban de la ville. Nombre d'animateurs intervenant auprès de la population redoutent que ce choix accentue encore la ghettoïsation

NICE

de notre correspondant

En ce début d'après-midi, quelques habitants de la cité Roquebillière, dans le quartier Saint-Roch, à l'est de Nice, se retrouvent au pied du bloc 18. Un rendez-vous pour faire les comptes. Parmi eux, André Faraut. Il a passé deux mois, avec quelques locataires de l'office HLM (OPAM), à passer au crible les factures payées au titre des charges par seize cités de la ville. « Au total, nous avons épluché les dépenses de 4 642 logements, et nous demandons le remboursement intégral de 2 millions de francs indûment payés par les locataires », vitupère ce retraité, fondateur de l'association Changer la vie dans les cités.

Ironie du sort, ce même jour, jeudi 19 avril, Max Bæza, ex-président démissionnaire de l'OPAM et ancien adjoint (RPR) au maire, Jacques Peyrat (RPR), passait quelques heures en garde à vue pour répondre aux policiers de la section économique et financière sur des dépenses inexplicables de l'office.

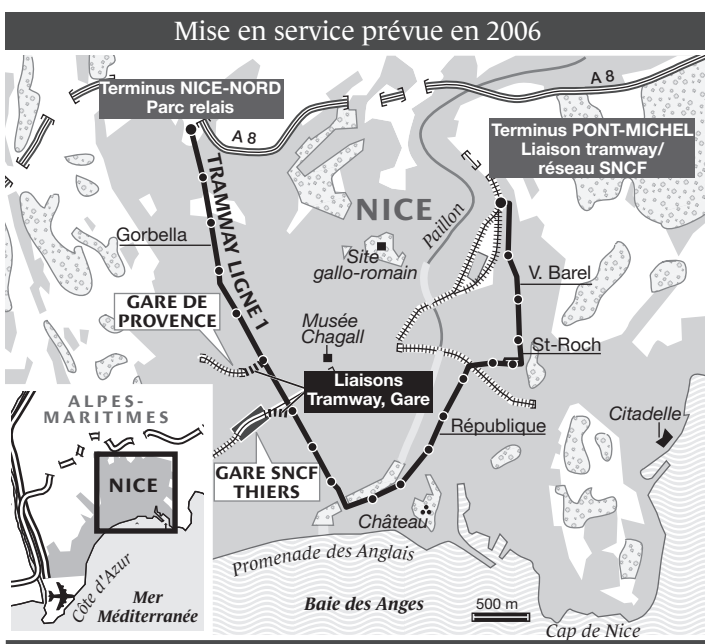
Car le Nice des cartes postales, paradis des peintres, des stars et des nababs, abrite cent mille habitants vivant dans les 22 000 logements HLM répartis dans les cités et les banlieues, qu'il est préférable d'appeler les « quartiers » : les plus excentrés, Ariane à

l'est et les Moulins à l'ouest, sont exclus de la future ligne de tramway que la municipalité a décidé de construire (lire ci-dessous).

« Depuis deux ans, on vit mal », confie Dany Poore. D'origine irlandaise, cette ancienne monitrice d'auto-école s'est installée il y a vingt-deux ans dans une HLM du quartier Saint-Roch. « Ils ont loué à n'importe qui, sans regarder, Gitans, Arabes, voyous, et les squats se multiplient », se plaint-elle.

Au-delà de Saint-Roch, coïncé entre l'autoroute, le cimetière et l'usine d'incinération, au seuil de la « vallée rouge », sur les rives du Paillon, l'Ariane s'étend sur plusieurs kilomètres à l'est de Nice. Au début du siècle, trois cent cinquante personnes, agriculteurs, artisans et Gitans installés en caravane au camp des Chênes-Blancs, vivaient là en bonne intelligence. L'urbanisation a commencé à la fin des années 1950, avec la réhabilitation du centre-ville et l'exode vers la périphérie des pauvres indésirables. 1 100 habitants en 1962 et officiellement 13 000 aujourd'hui. Officieusement, de 20 000 à 30 000.

Trois résidents sur cinq ont moins de trente ans, deux sur cinq moins de vingt ans. Enseignant en lettres depuis vingt-neuf ans au collège Maurice-Jaubert, Gérard Chevalier résume d'une phrase le mal



qui gangrène ce quartier : « Il n'a pas saisi sa chance, l'hétérogénéité. » Le brassage ne s'est pas fait. On compte entre dix-sept et dix-neuf ethnies à l'Ariane : 30 % de Maghrébins, 15 % de Gitans, 10 % de Noirs originaires d'Afrique ou des Antilles, 5 % de Cambodgiens et autant de ressortissants des pays de l'Est. Parfois, les élus

attisent les tensions. Lors d'une réunion publique en mai 1996, Max Bæza lançait aux Gitans présents : « Mes amis, nous avons un point commun, nous n'aimons pas les Arabes. »

Razak Fetman, animateur de l'association 4 A-PJA, qui publie notamment *La Rumeur*, un mensuel destiné aux habitants du quar-

tier, déplore cette évolution : « Dans vingt ans, dit-il, le quartier sera un ghetto pour une seule communauté. »

Constat identique pour Gérard Chevalier : « Nous sommes aujourd'hui dans une logique de rupture, s'inquiète l'enseignant. On le vit à l'intérieur du collège. De plus en plus d'appartements sont abandonnés et murés. On assiste à un développement du quart-monde. » Bruno Della Sudda, professeur d'histoire au collège Jaubert, renchérit : « Les familles arabes sont très structurées et résistent plutôt mieux que le lumpen-prolétariat, le prolétariat en haillons. »

En 1991, déjà, un rapport de la préfecture sur les quartiers sensibles qualifiait l'Ariane de « quartier déshérité parmi les déshérités ». En dix ans, rien n'a changé. « Au contraire, l'image du quartier ne cesse de se dégrader. Les gens ont de moins en moins envie d'y vivre », affirme M. Fetman. Et ici comme aux Minguettes de Vénissieux ou aux 4 000 de La Courneuve, les subventions ou les promesses n'y font rien. « C'est plus un problème de résenti. L'argent injecté ne peut cacher la misère. Le problème de fond, c'est le manque de respect et de considération. On donne tout pour la Promenade ou l'avenue Jean-Médecin », soupire M. Fetman.

Le 8 mars 1996, peu après sa première élection à la tête de la mairie, M. Peyrat, ancien membre du Front national, disait d'ailleurs, à propos des immigrés du centre-ville : « Je souhaite déplacer cette clientèle dans d'autres quartiers ; l'immigration, c'est comme la poussière, on ne peut que la déplacer. » Interpellé sur les questions de sécurité dans les banlieues niçoises, son prédécesseur, Jean-Paul Barety

« L'argent injecté ne peut cacher la misère.

Le problème de fond, c'est le manque de considération »

(RPR), confiait : « Nice est une ville touristique. Je ne veux pas qu'on vienne me casser le climat. Ici, pas question de bons ou de mauvais quartiers. Il faut des beaux quartiers. »

Car, de l'Ariane aux Moulins en passant par Las Planas, Saint-Roch, Bon Voyage, Pasteur et les communes périphériques de La Trinité, La Carosse, la litanie sur l'insécurité est la même. « Le soir venu, tout bascule. Malheur à celui qui s'attarde dans les rues. Dès la nuit, le quartier est livré aux bandes d'adolescents », résume un agent de France Télécom. « Ici, les jeunes rentrent et sortent régulièrement de prison », constate M. Fatman. Entre eux, ils parlent du « Club Méditerranée » : « On mange bien et on retrouve les copains », se lamente, fataliste, un jeune.

Parmi les projets de la municipalité, l'un apparaît ici comme une provocation : la construction d'un cantonnement de CRS sur un terrain initialement prévu pour la réalisation d'équipements sportifs. Et le tramway ? Il ne passera ni à l'Ariane ni aux Moulins ! « C'est frappant, s'indigne Bruno Della Sudda. Un objet magnifique comme le tram, ils n'en verront pas la couleur. C'est irresponsable. »

Bruno Aubry

B. A. ► www.lemonde.fr/nice

Un investissement de 2 milliards de francs

● **Première phase.** Les débuts des travaux pour la ligne 1 du tramway, longue de 8,6 kilomètres, sont prévus en 2003 et sa mise en service en 2006. Ce projet nécessite un investissement de 2 milliards de francs. Le coût des études s'est élevé à 53 millions de francs. Une liaison entre le port et l'aéroport (9,9 kilomètres), par un bus en site propre, sera mise en service en 2006 : cet investissement est chiffré à 173 millions de francs.

● **Deuxième phase.** Le tramway se substituera à cette liaison en site propre port-aéroport. Est aussi prévue une extension, qui desservirait le quartier de l'Ariane.

● **Troisième phase.** La municipalité prévoit des extensions du réseau à l'ouest de la ville et dans la plaine du Var.

Droite et gauche s'opposent sur la logique du tracé

NICE

de notre correspondant

Le tramway, oui. Le tracé, bof ! La première ligne du transport en commun en site propre (TCSP) de Nice suscite encore quelques réticences. Réunis jeudi 19 avril en conclave pour une présentation sur écran en 3D du projet de tramway, les élus municipaux sont appelés à se prononcer, vendredi 27 avril, sur l'ouverture de l'enquête publique.

Le plus logique, à première vue, était de faire un tramway Est-Ouest. Mais c'était sans compter sur l'hostilité des villes voisines et les rivalités de leurs élus, pourtant politiquement du même bord, qui ne sont toujours pas parvenues à mettre en place une communauté de communes. Le tramway ira donc « de Nice-Nord à Nice-Nord », comme le résumait ironiquement certains Niçois. Le tracé soumis aux conseillers municipaux adopte finalement un parcours en V, reliant les quartiers de Saint-Roch à Las Planas en passant par les places Garibaldi, Masséna et De Gaulle au centre-ville. Le conseiller municipal (DL) Dominique Monleau, qui porte

le dossier à bout de bras depuis 1995, estime que « la première phase doit être réalisée sur Nice ». Tout en reconnaissant qu'« un tramway sur Nice uniquement ne réglerait rien ».

Aussi la mise en circulation de première ligne de tramway, en 2006, s'accompagne-t-elle du bus en site propre allant du port à l'aéroport. « Ce projet repose sur un concept multimodal de déplacement », insiste M. Monleau, en soulignant les quatre points d'interconnexion entre la ligne 1 et la SNCF, les neuf correspondances avec le bus ou la liaison prévue avec la gare des chemins de fer de Provence.

9 KM/H

Consciente du retard déjà pris par Nice, où la vitesse commerciale des bus est la plus lente de France (9 km/h), l'opposition nuance ses objections. Ses réserves portent sur la partie de la ligne en diagonale entre la place De Gaulle et l'avenue Auguste-Raynaud et sur l'implantation d'un dépôt au terminus du Rouret. « La diagonale bousille un quartier historique, et on laisse de côté la fac de sciences, ce qui est aber-

rant. Quant au dépôt du Rouret, le quartier va être sinistré », explique Patrick Mottard, chef de file (PS) du groupe de la gauche plurielle. « Cela va permettre, au contraire, d'injecter 350 millions de francs dans ce quartier », rétorque M. Monleau.

Patrick Allemand, premier vice-président (PS) du conseil régional, estime qu'avec ce tracé le quartier de l'Ariane « se retrouve durablement exclu des transports en commun du futur ». « Les quartiers sont les oubliés du tramway, c'est irresponsable », s'emporte pour sa part Bruno Della Sudda, conseiller municipal alternatif. Et si, par souci de pragmatisme, le choix de l'orientation Nord-Sud ne fait plus débat, M. Mottard estime que « le tracé en V présente de nombreux inconvénients ». Ce que conteste M. Monleau : « Il permet de desservir un tiers de la population et la moitié des emplois. » Mais seulement la moitié des déplacements recensés chaque jour : 160 000 sur l'axe Est-Ouest, contre 80 000 sur l'axe Nord-Sud.

A Angoulême, la fusée de Tintin échoue sur une poudrière

BORDEAUX

de notre correspondant régional

La capitale de la bande dessinée rêvait d'un parc d'attractions dominé par la reconstitution, grandeur nature, de la fusée blanche et rouge de Tintin et du professeur Tournesol dans *Objectif Lune* et *On a marché sur la Lune*. Le projet avait été annoncé en janvier 1999, en plein Salon de la bande dessinée, par Nick Rodwell, directeur de la Société Moulinsart, qui gère l'héritage Hergé, et les responsables de

Magelis, le syndicat mixte formé par le conseil général de Charente et la ville d'Angoulême pour le développement du pôle image fondé dans le prolongement du Salon de la bande dessinée. La fusée devait être inaugurée en 2001.

Lancement retardé une première fois en octobre 1999, à la demande du préfet de Charente, Marie-France Haye-Guillaud. Elle contestait le site choisi, classé en zone inondable. Le compte à rebours était repris en mars 2000, sur un autre site suggéré par le même préfet. Il s'agissait cette fois d'une quinzaine d'hectares achetés par la chambre de commerce et d'industrie d'Angoulême. Le vendeur, la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), doit abandonner en 2002 les 250 hectares où, pendant deux siècles au moins, on a manipulé des quantités de produits hautement dangereux, comme l'arsenic ou l'ypérite. Il y a surtout la nitrocellulose ; produite à haute dose entre 1880 et 1918, elle s'est accumulée par centaines de tonnes dans certaines parties du terrain. Les bombardements de la dernière guerre ont aussi laissé quelques paquets explosifs dans ce jardin de sorcière.

C'est donc là, aux Trois-Chênes, que les Angoumoisins avaient projeté de lancer leur jolie fusée. Un projet de 1,4 milliard de francs ; 15 millions pour les études, financées en partie par des fonds européens ; plus de 2 000 emplois et de 900 000 visiteurs annuels escomptés. Et comme ils ne voyaient pas les choses à moitié, ils mettaient à côté un parc des expositions et un centre des congrès, avec la bénédiction du préfet.

Le 19 février, une convention signée avec la Société Moulinsart prévoyait le début des travaux avant février 2006. Mais, le 3 avril, le préfet arrêtait de nouveau le compte à rebours : il fallait geler tout le projet à cause des risques liés à la dépollution des terrains voisins. Si le site retenu n'est pas pollué, la SNPE et la direction générale de l'armement, bref l'Etat, ne savent absolument pas comment et en combien de temps ils vont pouvoir procéder à la dépollution du terrain voisin.

Politiquement, l'affaire fait grand bruit. La gauche accuse les élus de droite d'avoir fait preuve de légèreté : ils auraient marché sur la Lune avant même d'avoir construit la fusée. Le maire d'Angoulême, Philippe Mottet (UDF), et le président du conseil général, Jacques Bobe (UDF), laissent entendre qu'ils n'ont pas bénéficié à temps, en pleine période électorale, des éléments dont ils avaient besoin.

Le président de la CCI, Jean-Claude Audry, est bien décidé à obtenir le remboursement des terrains : « Quatre ans après, on me dit que je n'en ferai rien, ou que, peut-être, dans dix, quinze ou vingt ans... Je ne comprends pas que l'Etat, si tatillon avec les autres, ait pu laisser faire cela. La SNPE ne peut pas refuser de nous rembourser. Elle en a les moyens, avec notre argent. »

Quant au professeur Tournesol, avec son pendule, il s'est remis à la recherche d'un troisième site de lancement, un peu plus loin de l'ancienne poudrière.

Pierre Cherruau

Vers le classement de l'ancien camp de transit de Drancy

AVANT L'ÉTÉ 2001, l'ancien camp de transit de Drancy (Seine-Saint-Denis) devrait être inscrit sur la liste des monuments et des sites protégés. C'est ce que vient de faire savoir le nouveau maire de Drancy, Jean-Christophe Lagarde (UDF). La municipalité souhaite que la cour et les bâtiments qui l'entourent soient classés, sans oublier le tunnel creusé par des candidats à l'évasion sous un terrain attenant.

Une fois le classement obtenu, la mairie voudrait installer sur ce site un Musée national de la déportation. On sait que, dès 1941, les nazis destinèrent ces édifices de quatre étages, dont la construction avait commencé en 1936 et qui n'étaient toujours pas achevés au début de la seconde guerre mondiale, à l'internement des Juifs.

Après la rafle du Vel' d'Hiv' (16 et 17 juillet 1942), le camp de Drancy fut la principale et dernière étape pour ces détenus avant leur départ vers les chambres à gaz : en trois ans, 70 000 personnes séjournèrent ici, de quelques jours à quelques mois, avant d'être déportées vers les camps de la mort. Pour certains, comme le poète Max Jacob, ce fut même une ultime halte. Il s'éteignit à Drancy le 5 mars 1944.

Le boycott



Marc Drillech

350 pages

149 francs

50-1808-0

Distribution-Diffusion : Hachette

éditions



41, rue Greneta 75002 Paris
Tél 01 53 00 11 71 - Fax 01 53 00 10 08
editions@lpm.fr

MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉGA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Durviller - Coulon - Suhen etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7/17

Tout changer pour ne rien changer ?



Harold Valentin, au centre, est chargé de l'humanitaire et des ONG au cabinet. Une collaboration avec la « société civile » qui en hérisse beaucoup dans l'administration.

ment s'étonner que, depuis, le Quai accumule les critiques stigmatisant son impéritie dans les actions à caractère non strictement diplomatique ? Le rapport Descoueyte-Vachey (deux inspecteurs du MAE et des finances, octobre 1999) dresse un tableau ahurissant des procédures bureaucratiques du ministère en situation d'urgence. Le groupe Procure – qui réunissait le MAE, la défense, la Minuk et divers experts – raille (17 février 2000) une « diplomatie française pathétiquement sous-équipée à Pristina, composée de diplomates pur sucre alors que les autres grands pays avaient des équipes pluridisciplinaires ». Le HCCI (Haut Conseil de la coopération internationale, 23 novembre 2000), éreinte un ministère systématiquement « à la remorque des événements », dont la vision est « marquée par la priorité donnée à la stabilité institutionnelle ».

TOUS ces rapports dénoncent l'incapacité du MAE à piloter l'action interministérielle en temps de crise humanitaire et, parallèlement, son refus d'abandonner la moindre prérogative. Tous prônent la création d'une « structure souple » – une agence, un établissement public autonome ou autre – soustraite à la tutelle paralysante du seul Quai d'Orsay, pour dynamiser la capacité française d'intervention en urgence. Roger Fauroux, chargé par Matignon de piloter une « concertation interministérielle sur la gestion des crises », proposait, dans une lettre à Lionel Jospin (16 octobre 2000), de déléguer les aspects opérationnels à l'Agence française du développement (AFD), sous l'égide politique « d'un triumvirat permanent : affaires étrangères, finances, défense. Il faut qu'il en soit ainsi quoi qu'en puisse dire le MAE ». Un tel organisme devra être capable de gérer les crises « très en amont » et non « au coup par coup, comme semble le suggérer le ministère des affaires étrangères »...

Hubert Védrine en est là : seul face aux experts, au secteur privé, aux autres ministères, qui, tous, reprochent la faiblesse du Quai ou sa mauvaise volonté à coopérer avec eux efficacement dans les situations d'urgence (cela s'est de nouveau avéré lors du récent tremblement de terre en Inde). Mais celui-ci s'arc-boute. Fin mars, après des mois de guerre de tranchées, il a obtenu de Matignon que les conclusions de la mission Fauroux ne soient pas appliquées. Contre le souhait des autres administrations (surtout de la défense), le MAE a évité la création à Matignon d'un secrétariat permanent interministériel de gestion civile des crises, et celle d'un organisme opérationnel spécifique au sein de l'AFD. L'impression prédomine que, de même qu'il est essentiel, pour le Quai d'Orsay, que l'épisode « militaire kosovar constitue une « exception » diplomatique, de même est-il urgent de ne tirer aucune conclusion de l'incurie française qui s'est manifestée sur le terrain civil de la reconstruction.

Cette manière du MAE de s'arc-bouter sur ses prérogatives plutôt que de promouvoir un outil efficace d'intervention civile est symptomatique de ses difficultés générales à se « réformer » et à s'« ouvrir » aux autres. A force de regimber, les affaires étrangères risquent à terme de se retrouver précisément réduites à ce que les réformes d'Hubert Védrine visent à éviter : la seule diplomatie « pure ». Une partie de ses hauts fonctionnaires s'en réjouirait certainement. Pourtant, « si nous n'évoluons pas, nous ne serons bientôt plus bons qu'à être des bureaucrates qui tamponnent des visas, ou des maîtres d'hôtel ; ce que nous savons faire admirablement », dit l'un de ses fidèles.

Sylvain Cypel

Fin

3 À QUOI SERT LE QUAÏ D'ORSAY

Les reproches d'incurie et d'inefficacité pleuvent sur les diplomates français quand il s'agit de sortir de leur pré carré traditionnel pour agir sur le terrain et, par exemple, coordonner l'urgence, comme au Kosovo. Si le Quai s'ouvre aux ONG et au secteur privé, c'est pour mieux s'accrocher à ses prérogatives

QUAND il y repense, Jean-Louis Machuron enrage encore. « Ubuesque », « désespérant » : il est intarissable sur l'incurie du Quai d'Orsay en situation de crise humanitaire.

Machuron est le fondateur de Pharmaciens sans frontières. Quinze ans de terrain. C'est lui que la cellule d'urgence (Cellur) du ministère des affaires étrangères (MAE) avait nommé « coordinateur » de l'aide humanitaire française au Kosovo. La guerre finie, « les réfugiés rentraient. Je cours en Macédoine récupérer dix camions et six 4x4 remplis de matériel que la Cellur m'avait envoyés. Le diplomate à l'ambassade de France refuse de me les livrer. Je hurle : "Vous avez dû recevoir un télégramme du Quai d'Orsay ! – On l'a, mais il ne stipule pas expressément que nous devons vous donner ces véhicules"... Le lendemain, j'ai pris trois camions et je suis parti avec. Il faudra quinze jours pour que je récupère les autres. C'est ça, l'urgence et la coopération avec les ONG vues du Quai d'Orsay »...

Des anecdotes de ce type, Machuron en a des dizaines. Il loue un local à Mitrovica. On le soupçonnera de prévarication. « Pensez, quel scandale : je n'étais pas passé par le service des locations du ministère – six mois d'attente pour une réponse –, et j'y avais accueilli sans autorisation et sans les faire payer des « étrangers » : des responsables de la mission Kouchner de l'ONU et des membres d'ONG qui n'avaient pas ou dormi ! » Pour passer commande à une entreprise, le Quai exigeait le respect des marchés publics à cinquante-trois jours ! Machuron a besoin de bâches. La Cellur lui en trouve. Refus de l'administration : non conformes, elles font 6x5 mètres, l'appel d'offres indiquait 8x4... « Sur le terrain, la cellule d'urgence a fait des miracles à force d'imagination. Mais l'administration à Paris et les diplomates locaux nous ont rendus fous. »

Comment expliquer ce double

mouvement ? D'un côté, le Quai d'Orsay diligente une cellule d'urgence et confie la responsabilité du terrain à un *French doctor*. De l'autre, il crée les pires difficultés à ceux qui mènent sa propre politique. Une bataille interne des Anciens et des Modernes ? A l'évidence, elle existe. « Question de générations. Mais les tenants de la diplomatie de papa sont de moins en moins nombreux », se rassure un haut responsable. Chargé des droits de l'homme au cabinet du ministre, Harold Valentin, diplomate hors norme (il est ingénieur, non énarque, passé par le capital-risque), estime que les services du MAE « s'ouvrent plus qu'on ne le croit aux ONG, mais il y a des résistances ». En réalité, l'explication de ces incohérences est, d'abord, politique.

Hubert Védrine prône une « profonde adaptation culturelle » des diplomates « devant la montée en puissance des acteurs non étatiques, la révolution des communications, le poids croissant de l'économie dans les relations internationales ». Dans cette configuration nouvelle, « il ne faut pas que la diplomatie s'appauvrisse », dit-il. Il faut l'ouvrir, lui montrer que la mondialisation renforce son rôle, qu'elle est un atout, pas une menace. Mais les Etats ne doivent pas démissionner. Et seul le Quai d'Orsay peut offrir un lieu de synthèse de la politique française dans un environnement mondialisé.

En d'autres termes, il s'agit de « s'ouvrir » aux ONG, au secteur privé ou aux autres ministères... pour mieux garantir ses propres attributs. Tout changer pour ne rien changer, en quelque sorte. D'où un discours qui, sur le fond, ne varie pas, mais où tout est question d'intonation. Dans *Le Monde* (22 février) ou dans le mensuel *Amnesty International* (février), Hubert Védrine peaufine l'option ouverture (« Les ONG sont des partenaires indispensables »). Dans *Marianne* (20 novembre 2000) ou dans *Le Monde diplomatique* (décembre 2000), il privilégie la primauté de l'Etat et pourfend une « société civile qui n'est pas une panacée ». Résultat : en interne, chacun

entend la partition qui lui convient. Et les « résistants » à l'ouverture l'emportent généralement sur ses partisans.

Lorsque Peter Hain, ministre délégué britannique des affaires étrangères, explique à ses cadres (22 janvier) que « la politique étrangère traditionnelle, [qui] auparavant incombait à une élite de diplomates chevronnés (...), est morte », qu'elle ne sera désormais « efficace que grâce à l'action coordonnée des administrations de l'Etat et à l'implication de la société civile et du monde des affaires », le message d'« ouverture » est sans ambiguïté. D'autant que le personnel du Foreign Office a reçu, l'an dernier, une brochure (*Going Public*, « Aller vers la société ») aux chapitres explicites : « Repenser la diplomatie », « De la sécurité des Etats à celle des populations », « Pourquoi les relations d'Etat à Etat sont devenues insuffisantes », etc. « On nous martèle que, si nous ne changeons pas, nous serons dépassés », dit un diplomate britannique à Paris. Quand Charles Josselin, ministre délégué à la coopération, déclare à ses cadres (23 novembre 2000) que « la France est en décalage par rapport aux pays anglo-saxons qui veulent substituer la société civile à l'Etat », qu'entendent-ils ? Votre interlocuteur, c'est l'Etat, en France comme ailleurs, et personne d'autre. Tout continue donc comme avant.

DANS la pratique, surtout dans les pays où les droits de l'homme sont bafoûés, les conséquences sont souvent affligeantes. A Moscou, l'ambassadeur demande aux journalistes français de ne pas aller en Tchétchénie, pas uniquement pour d'évidents motifs de sécurité, mais aussi parce que leurs informations portent préjudice à ses relations avec le Kremlin. Mais c'est avec la reconstruction du Kosovo que les difficultés du Quai à mener une action sortant du cadre balisé des relations étatiques ont été le plus flagrantes. « Hormis dans le domaine sécuritaire, la France a été la risée de tous. Comparés aux

Anglais, aux Allemands, ses diplomates étaient dépassés, incapables par exemple de promouvoir les entreprises françaises », note un ancien de la Minuk (la mission onusienne au Kosovo). Le MAE, au moins, a-t-il fait le bilan de cet échec ? D'une certaine façon, oui : vantée publiquement pour son « dynamisme », sa minuscule cellule d'urgence, aujourd'hui marginalisée, subit la vindicte d'une administration qui lui a, depuis, fait subir trois contrôles financiers ! « Au Quai, quand vous faites preuve d'éthique, vous choquez. Et le retour de bâton est terrible », dit un jeune diplomate.

Hubert Védrine, évidemment, n'accepte pas ce point de vue. Il invoque le fait que « l'ensemble de l'appareil d'Etat est mauvais pour pla-

tion humanitaire, mais il est composé de diplomates « purs » – et notoirement absents du terrain. Harold Valentin, chargé des ONG au cabinet, tente une explication : « La philosophie du ministre n'est pas de modifier l'organigramme, mais d'imprégner toute la structure de l'importance des questions émergentes et de nommer des ambassadeurs itinérants. » Ainsi a-t-il désigné Patrick Hénault ambassadeur aux droits de l'homme. Et, effectivement, une récente note interne indique que « la plupart des directeurs du MAE sont supposés avoir des relations avec les ONG de leur propre initiative ». « Sont supposés »...

Donc, en pratique, chacun fait comme il l'entend. Et, sans troupes propres, Harold Valentin dépend

« Si nous n'évoluons pas, nous ne serons bientôt plus bons qu'à être des bureaucrates qui tamponnent des visas et des maîtres d'hôtel ; ce que nous savons faire admirablement »

Un diplomate

cer la France dans des opérations civiles internationales ». Pour son directeur de cabinet, Pierre Sellal, « le Quai est très fort dans le conceptuel, moins bon dans l'opérationnel ». L'un comme l'autre avancent l'excuse du « manque de moyens ». Mais se donne-t-il les moyens politiques d'une « ouverture » plus efficace vers les « acteurs non étatiques » ? En quelques années, les ministères des affaires étrangères des grands pays se sont dotés de structures fortes pour appréhender les problèmes émergents liés à la mondialisation : une division Global Affairs aux Etats-Unis, des services droits de l'homme, criminalité organisée, environnement, santé publique, etc., plus un Public Diplomacy Committee dans chaque ambassade au Foreign Office. Rien de tel au Quai d'Orsay. Il y a bien un service de l'ac-

des bonnes ou mauvaises dispositions des services et des ambassadeurs. Il a obtenu quelques succès (comme la collaboration avec l'ONG britannique Redress pour élaborer la jurisprudence du Tribunal pénal international), mais admet aussi « de nombreux échecs ». Il a demandé aux ambassades de lister les ONG utiles dans le pourtour méditerranéen et le Caucase. « Les réponses sont disparates. » Lorsqu'il a voulu monter une opération avec Voix de l'enfant pour lutter contre la traite des mineurs au Népal, il a attendu dix-huit mois la réponse de la direction idoïne du ministère ! Au final, lorsque surgit l'intervention civile au Kosovo, vous disposez d'une cellule d'urgence « conceptuelle » de six personnes quand les Allemands ont une *task force* « opérationnelle » de quarante. Com-

Zone franc : développement, solidarité, croissance

par Laurent Fabius

AU cours de la seconde moitié du XX^e siècle, un processus de développement s'est amorcé, notamment en Afrique, mais l'écart entre pays industrialisés et pays moins avancés s'est amplifié : en vingt-cinq ans, la richesse par tête a augmenté de 70 % pour les premiers, de seulement 6 % pour les seconds ; près de la moitié de l'humanité vit avec moins de 2 euros par jour. Constat lucide, la coopération internationale n'a pas été à la hauteur des espoirs, pas plus que la qualité des politiques de développement. Aux défis économiques et financiers se sont ajoutés : guerre, famine, épidémies, sida.

L'heure n'est pourtant pas à la résignation. Humainement, nous n'en avons pas le droit. En Afrique surgissent de nouvelles énergies, des idées neuves se diffusent dans la société civile, beaucoup d'équipes dirigeantes issues d'élections démocratiques sont déterminées à gérer plus efficacement les affaires publiques et à relever les défis qui les attendent : croître plus vite dans un monde multipolaire, lutter contre la pauvreté, contribuer au développement durable, éradiquer les maladies.

Nous devons, nous les Français, participer pleinement à cet élan, contribuer à bâtir une croissance solidaire, renforcer ainsi la sécurité économique de la planète.

La confiance est la première condition de la croissance. Elle résulte notamment d'un environnement économique stable. Le désordre des finances publiques ou le dérapage des prix préparent toujours le désordre de l'économie et l'aggravation des conflits. La même exigence de stabilité, de sécurité, s'applique pour assurer la sécurité des contrats ou garantir la protection de l'épargne. Plusieurs propositions nouvelles visent à mieux canaliser - à travers l'intervention de l'Agence française de développement - l'épargne locale vers le financement de projets ou la garantie des émissions souveraines, par exemple. Il est légitime, en effet, que l'épargne africaine puisse désormais revenir aux Africains et ne pas servir, notamment, à financer la dette publique des pays de l'OCDE. Mieux sécuriser le droit des affaires grâce à la mise en

œuvre du traité de Ouagadougou est également important. Nous devons aussi engager une négociation pour un accord régional sur l'investissement afin d'assurer une protection homogène à l'intérieur de la zone franc.

L'euro, sujet majeur de 2001, donnera une nouvelle dimension à la zone franc. Le passage aux pièces et aux billets en euros s'opérera d'autant plus en douceur chez nos partenaires africains que les francs CFA resteront leur devise au quotidien. Les trois banques cen-

nou. Je suis très attentif aux difficultés qui accompagnent l'ouverture commerciale car celle-ci amputée, dans un premier temps, les recettes douanières, qui peuvent représenter une part importante du budget des Etats. La France apportera donc une assistance technique spécifique en ce sens et je demanderai au FMI de réfléchir à la mise en place d'une « facilité » qui permettrait de compenser partiellement ces pertes de recettes.

Il n'y a pas de modernisation économique réussie sans cohésion

Une Afrique qui ira mieux, ce sera davantage de fraternité concrète. Ce sera aussi davantage de sécurité économique pour la planète

trales de la zone veilleront, avec le soutien de la Banque de France, à garantir la convertibilité des francs CFA.

Un développement réussi exige une bonne gouvernance. Les travaux de divers organismes internationaux, notamment du Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI) contre la délinquance financière ont bien avancé. Les pays de la zone franc doivent maintenant se doter d'une législation contre le blanchiment des capitaux. De notre côté, une approche pleinement moderne de l'assistance technique économique et financière doit être mise en œuvre, privilégiant des missions courtes et concrètes.

Dans le domaine commercial, l'ouverture internationale est indispensable pour soutenir la croissance et multiplier les débouchés. L'Union européenne a donné l'exemple en ouvrant sans limite et sans droit de douane ses frontières aux produits des pays les moins avancés, approfondissant ainsi les conventions de Lomé et de Cotonou. A Washington, avec mes collègues européens, nous devons unir nos efforts pour que les autres pays industrialisés suivent la même voie. Du côté africain, il faut parvenir à rendre plus actives les deux zones régionales de libre-échange que nous avons tracées ensemble dans l'accord de Coto-

niale : la lutte contre la pauvreté, qui suppose la réduction des inégalités, doit être le pivot de nos stratégies. Les ONG y insistent avec force et raison. C'est le sens de la réflexion menée avec le ministre délégué à la coopération et à la francophonie, Charles Josselin, pour donner sa forme opérationnelle au volet bilatéral d'annulation de la dette. Les « contrats de désendettement et de développement » que nous allons passer privilégieront quatre orientations : éducation de base et formation professionnelle, santé et grandes endémies, équipement et infrastructures des collectivités locales, aménagement du territoire et gestion des ressources naturelles.

De nouvelles énergies surgissent, des idées neuves se diffusent dans la société civile

Grâce à l'initiative « Pays pauvres très endettés » (PTE) lancée à Cologne sur proposition de la France, les pays en développement doivent pouvoir peu à peu sortir de l'impasse de la dette. La France contribue beaucoup à cette dynamique dont l'enjeu pour nous se monte à la somme considérable de 10 milliards d'euros. La grande majorité des pays de la zone franc bénéficient déjà ou vont bénéficier de cet important effort d'allègement de dette. La France est prête à se mobiliser en apportant l'assistance technique nécessaire pour qu'ils parviennent plus vite au « point de décision ».

Les efforts d'assainissement financier ne doivent évidemment pas être contradictoires avec l'objectif de lutte contre la pauvreté. Dans cet esprit, je pense que nous devons trouver les moyens de

« sanctuariser » la santé et l'éducation dans les programmes d'ajustement structurel. Un pays ne saurait renoncer à toute perspective sociale faute de capacités de remboursement suffisantes. Nous proposons donc que les banques multilatérales de développement puissent intervenir désormais dans les pays les plus endettés sous forme de dons pour les secteurs sociaux fondamentaux.

Au XXI^e siècle, l'ensemble de nos stratégies devra s'inscrire dans une perspective de développement durable, l'environnement étant désormais reconnu comme un véritable patrimoine mondial. Nous sommes très inquiets de l'unilatéralisme avec lequel la nouvelle administration américaine semble se saisir de ce problème. L'économie, la technologie doivent être mises au service des générations futures et non pas se développer au mépris du respect de l'atmosphère, des écosystèmes et de la biodiversité. Nous soutiendrons, au sein de l'UE, la poursuite des objectifs et du processus de Kyoto.

Le développement durable, l'éco-développement, c'est aussi une gigantesque lutte engagée contre les maladies qui ravagent le continent : 7 nouveaux cas de sida sur 10 sont déclarés en Afrique. La recherche de vaccins, l'élaboration de traitements adaptés progressent, les fonds nécessaires peuvent être rassemblés. Ce qui se passe avec l'Afrique du Sud et les multinationales pharmaceutiques est tout à fait significatif. Il y a des raisons d'espérer. Je souhaite pouvoir soumettre prochainement au Parlement français un mécanisme d'incitation fiscale pour encourager la recherche des entreprises sur les diverses maladies qui touchent gravement le continent africain.

Permettre un accès à l'eau potable, rare et mal distribuée à l'échelle de la planète, constitue aussi une urgence. Nous intervenons déjà très activement dans ce secteur, ces actions vont être renforcées et devenir un axe stratégique de l'Agence française de développement.

Cette série de propositions très concrètes, nous les présentons cette semaine à Abidjan pour donner toutes ses chances à un développement plus rapide et plus solidaire. Nous les réitérons en fin de semaine à Washington auprès du FMI et de la Banque mondiale. Elles ne résument évidemment pas toute notre politique de développement. Mais elles montrent qu'avec la zone franc nous avons des valeurs essentielles en partage : solidarité, développement, coopération. Une Afrique qui ira mieux, ce sera davantage de fraternité concrète. Ce sera aussi davantage de sécurité économique pour la planète.

Laurent Fabius est ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Sortir du piège

par Sanou Mbaye

LES relations politiques et économiques privilégiées qu'entretiennent les pays de la zone franc avec la France s'articulent autour d'une monnaie : le franc CFA. Il constitue l'instrument avec lequel la France exerce sa domination dans la conduite des affaires de ses anciennes colonies d'Afrique.

Au lendemain des indépendances, la Guinée, le Mali (provisoirement), la Mauritanie et Madagascar, auxquels se sont jointes les anciennes colonies françaises d'Afrique du Nord et d'Asie, ont choisi d'abandonner la zone franc pour mener des politiques économiques et monétaires autonomes. Les autres pays d'Afrique noire ont, eux, résolu de rester sous le giron de la France. Cette dernière s'était engagée à garantir la convertibilité du franc CFA. En contrepartie, les pays membres de la zone franc ont tous été tenus de déposer 65 % de leurs réserves de change sur un compte du Trésor français. La France devait, en plus, jouir d'un droit de veto dans la gestion des banques centrales chaque fois que ce compte accuserait un solde débiteur.

Le choix de conserver le franc CFA aurait pu s'expliquer si les pays concernés avaient choisi de maintenir le marché commun et les structures fédérales dans lesquels ils opéraient sous le régime colonial. Au lieu de cela, ils se sont employés à les démanteler et à ériger des barrières douanières entre eux. Les conséquences s'en sont révélées désastreuses non seulement pour les pays de la zone franc, mais aussi pour celles des autres pays de la sous-région.

A l'intérieur de la zone franc, les structures de production et les circuits financiers, orientés vers l'exploitation et la consommation et non l'investissement productif, ont donné naissance à un environnement politique, économique et social impropre au développement.

En l'absence d'échanges commerciaux entre les pays africains membres de la zone franc, la masse monétaire en circulation se mesure à l'aune des seuls échanges entre la France et ses alliés africains, si l'on exclut les transferts des travailleurs émigrés, le rapatriement des capitaux spéculatifs et les décaissements des bailleurs de fonds.

Dans un tel contexte, les taux d'intérêt demeurent toujours élevés. Le secteur industriel, dominé par des firmes françaises, n'est pas compétitif. Il ne doit sa survie qu'aux subventions de la France, aux largesses des banques centrales en matière de réescompte et à l'existence d'un marché protégé. Les entrepreneurs locaux sont sevrés des financements à moyen et long terme dont ils ont besoin pour prospérer par un secteur bancaire monopolisé par les banques françaises, qui n'octroient que des crédits à court terme pour le financement des importations d'hydrocarbures, de denrées alimentaires et autres produits de consommation. Pour faire bonne mesure, la fuite des capitaux en direction de la France, que nulle mesure ou réforme ne tente de juguler, constitue une véritable hémorragie.

Un volume de transactions substantielles entre les pays africains membres de la zone franc aurait pu, un tant soit peu, compenser ces déséquilibres. Il n'en est rien. Les échanges commerciaux entre ces pays, déjà fragilisés à l'extrême, vont subir les effets négatifs du régime de contrôle de change mis en place en 1993. Et comme pour parachever une mise à mort programmée, le franc CFA a été massivement dévalué en 1994.

Auparavant, la France ne consacrait pourtant que 1,26 % de sa masse monétaire pour maintenir un dispositif qui lui procurait nombre d'avantages : approvisionnement peu onéreux en matières premières, destination favorite des capitaux en exil, influence politique indéniable, bases militaires de première importance stratégique, etc.

Les conditions économiques et sociales, déjà peu reluisantes avant la dévaluation, ont subi une détérioration consécutive à l'accroissement du chômage, au renchérissement du coût de la vie, à la recrudescence de la misère et à l'insécurité grandissante.

Pour parachever le processus d'acapement et de paupérisation, les programmes de privatisation des actifs nationaux n'ont été, en réalité, du fait même de l'érosion de leur valeur, que des liquidations au pro-

fit de firmes étrangères. Le taux de change artificiel du franc CFA est demeuré fixe de 1948 à 1994, alors que les monnaies des pays voisins subissaient les coups de boutoir répétés du FMI, qui laminaient leur pouvoir d'achat.

Cette situation, associée au statut de convertibilité du franc CFA, a généré la contrebande. C'est du fait de la contrebande que le Nigeria a encouru dans le passé des pertes importantes de revenus pétroliers. La contrebande a aussi contribué à l'affaiblissement du secteur du cacao au Ghana. Ce phénomène est encore une cause de tensions permanentes entre la Gambie et le Sénégal.

Sur le plan politique, les positions prises par certains dirigeants politiques des pays de la zone franc, qui reflétaient celles de la France sur des questions telles que la guerre du Biafra et la lutte contre l'apartheid, ont contribué à accentuer les divisions entre pays anglophones et pays francophones. Des fissures se font jour dans le camp francophone. La détérioration des relations entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso en témoigne, pour ne rien dire des embardées verbales du président sénégalais, Abdoulaye Wade, qui enflamment les esprits et font, à tout moment, craindre le pire.

Les stratégies d'intégration économique prônées depuis plus de quatre décennies par la France et ses alliés ne pouvaient qu'être vouées à l'échec. Ce fut, en effet, une grande

Il est urgent d'abroger le franc CFA. C'est une condition préalable à tout espoir d'arrêter le cycle infernal de dislocation sociale qui caractérise la vie dans les pays de la zone franc

aberration que de greffer une politique d'intégration économique sur une union monétaire préconçue. Les préalables indispensables à la viabilité d'une union monétaire ont tout simplement été méconnus : existence d'un marché et d'un gouvernement uniques. Ce sont sur des structures fédérales que reposent le dollar américain et le naira nigérian. Les ennuis actuels de l'euro sont dus à l'absence d'une des conditions précitées, à savoir l'unité politique.

Le franc CFA remplissait les conditions tant que les colonies françaises opéraient au sein d'une union douanière sous la houlette d'un gouverneur tout-puissant. A leurs indépendances, quand les pays concernés ont érigé des barrières douanières entre eux et mis fin à leur unité politique, le maintien du franc CFA ne représentait plus qu'un montage artificiel qui obéissait à la politique et non à l'économie et à la finance.

Le spectre d'une nouvelle dévaluation n'est même pas à exclure. Les ennuis de l'euro, la monnaie à laquelle le franc CFA sera ancré à partir de 2002, combinés à la détérioration continue de la situation économique, des conditions de vie et de sécurité au sein des pays membres de la zone franc, sont les signes précurseurs d'une telle éventualité.

L'urgence d'abroger le franc CFA pour conjurer une telle calamité n'en est que plus justifiée. C'est une condition préalable à tout espoir d'arrêter le cycle infernal de dislocation sociale et de flambées de violence qui caractérise la vie dans les pays de la zone franc. Si la francophonie, à l'instar du Commonwealth, est un forum adéquat de débats pour des partenaires que lie l'histoire, la zone franc est, en revanche, une relique coloniale dont il est impératif de se défaire pour que la phase de reconstruction et de développement, qui aurait dû commencer au début des années 1960, puisse enfin démarrer.

Sanou Mbaye est ancien économiste de la Banque africaine de développement (BAD).

Turquie : halte à l'hécatombe

par Daniel Jacoby

IL y aura 194 jours, le 30 avril, que plus de cinq cents détenus des prisons d'Ankara et d'Istanbul sont en grève de la faim. Ils sont accompagnés, à l'extérieur, par certains de leurs proches. Dix-huit d'entre eux sont morts. La situation s'aggrave d'heure en heure. Le triste record de Margaret Thatcher qui avait laissé mourir dix prisonniers irlandais est largement battu.

Allons-nous continuer d'assister passivement à la lente agonie de ces hommes et de ces femmes, détenus pour la plupart d'entre eux pour des motifs politiques. Angoissés, les familles des survivants parcourent l'Europe pour tenter de mobiliser les gouvernements afin qu'ils exercent, auprès des autorités turques, les pressions nécessaires afin que cesse cette hécatombe.

Les revendications des prisonniers turcs n'ont rien d'anormal.

Les autorités turques ont profité du soulèvement de décembre 2000 dans les prisons pour procéder à une réforme, substituant au système des dortoirs des cellules individuelles dans lesquelles les détenus sont à l'isolement, sans avoir la possibilité de communiquer entre eux, avec des restrictions drastiques pour ce qui concerne livres et journaux.

Ils demandent que les correspondances qu'ils adressent ou qui leur sont adressées ne restent pas pendant de longues périodes bloquées, que le nombre et la durée des visites de leur famille soient augmentés, avec au moins une fois tous les deux mois une entrevue ouverte.

Ils demandent que cessent les tortures durant les transferts et les fouilles et qu'aucunes représailles

ne soit exercée contre les grévistes de la faim lorsqu'ils auront cessé leur grève.

Bref, ils ne demandent rien d'autre que le respect par le gouvernement turc des règles minimales pour le traitement des détenus adoptées par le premier congrès des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, approuvé par le Conseil économique et social dans ses résolutions 663 du 31 juillet 1957 et 2076 du 15 mai 1977.

S'ils n'interviennent pas rapidement auprès des autorités turques, les gouvernements de l'Union européenne porteront une lourde responsabilité dans ce drame qui se déroule sous le regard, impuissant, des organisations de défense des droits de l'homme qui se sont mobilisées. L'UE va-t-elle accepter que la Turquie continue de pratiquer, dans ses prisons, un système d'isolement du « type F » qui constitue un traitement cruel et inhumain que ne justifient en aucune manière les règles de sécurité invoquées.

L'Europe s'est construite sur le respect des droits de l'homme, et le premier de ces droits est le droit à la vie. Ce ne sont pas des droits abstraits. Il ne suffit pas d'en faire la référence obligée dans de pompeux discours de circonstance, il faut les appliquer concrètement, et veiller à leur respect. Il est grand temps que l'Europe le manifeste avec une grande fermeté.

Daniel Jacoby est avocat, président d'honneur de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme.

► www.lemonde.fr/turquie

4^e PARTIE

Céréales Killer

LA DERNIÈRE ENQUÊTE DE SAN-ANTONIO

Retrouvez en avant-première les meilleures pages du roman posthume de Frédéric DARD

Le Monde daté 28

vendredi 27 avril

A paraître aux Editions Fleuve Noir le 3 mai

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'ire des sages-femmes

ELLES sont en marge de la « grande » actualité sociale, en marge de Danone, Marks & Spencer, Moulinex et autres AOM. Et pourtant elles sont toujours dans la lutte. Les sages-femmes commencent cette semaine leur deuxième mois de grève. Elles ne travaillent que sur réquisition. Pour la quatrième fois, elles devaient manifester, jeudi 26 avril, dans les rues de Paris ; elles entendaient camper devant les locaux du ministère de la santé, avant d'être, à nouveau, reçues, vendredi, par Bernard Kouchner. Comme au premier jour de leur mouvement, tous les secteurs d'une profession qui compte 16 000 personnes sont touchés : hôpitaux, cliniques privées, secteur dit « libéral ».

Et comme au premier jour de ce mouvement sans précédent, le problème des sages-femmes reste précisément d'être à la marge : plus qu'infirmières, pas vraiment gynécologues. Exerçant cette fonction essentielle de surveillance de la grossesse puis d'assistance à la naissance, sans en avoir de vraie reconnaissance ; classées profession médicale dans le code de la santé publique, sans que leur mission soit véritablement reconnue comme telle.

En quête d'identité, elles se découvrent dans la lutte. Trop longtemps trop sages, si l'on peut dire, silencieuses pendant cinquante ans, elles n'en sont que plus déterminées : la radicalité de leur mouvement aujourd'hui est le reflet d'un silence observé trop longtemps hier. Elle témoigne aussi d'une profes-

sion très peu syndicalisée mais qui, à coup sûr, va maintenant le devenir.

Elles avancent un ensemble de revendications. Elles veulent être mieux payées. Et si, dans le secteur public, il faut modifier la grille indiciaire pour leur permettre d'obtenir davantage que ce que le gouvernement leur a déjà accordé - et qui n'est pas rien - eh bien, disent-elles, il faut tirer les conséquences d'une pleine reconnaissance de leur statut de profession médicale. Car c'est bien là, au cœur de ce binôme statut-salaire, qu'est la difficulté : « Nous sommes une profession médicale à part entière, observent-elles, mais nous sommes dans les grilles de salaires des paramédicales ». Elles constatent la technicité de plus en plus grande d'une profession qu'on n'exerce qu'à Bac + 4. Elles dénoncent la fermeture des petites structures qui font qu'on n'accouche plus que dans des « usines à bébés » où les effectifs des sages-femmes sont insuffisants pour accomplir ce qui forme l'essentiel de leur métier : l'accompagnement des femmes au moment de la naissance. En ce sens, leur mouvement, comme celui du secteur des urgences, témoigne de la crise identitaire de l'hôpital : institution à laquelle on demande non seulement l'exercice de la médecine, bien sûr, mais aussi, et de plus en plus, une mission d'accompagnement et de soutien psychologique qui n'est plus remplie ailleurs. Pour toutes ces bonnes raisons, les sages-femmes méritent qu'on les entende, au moins autant que les paysans.

A l'ONU, les droits de l'homme ridiculisés

LES TRAVAUX de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, réunie à Genève, se déroulent dans un malaise profond comme en témoigne le départ annoncé puis repris de la présidente Mary Robinson. Les organisations non gouvernementales (ONG) y mènent bataille contre les exactions commises dans de nombreux pays, avec des témoignages souvent poignants de leurs représentants ou de victimes. Elles n'ont droit en réponse qu'à des allocutions lénifiantes et à une nouvelle parade, l'arrivée d'ONG « gouvernementales », appelées « gongos » dans le jargon onusien (pour « GOVERNEMENTAL » NGO), mises sur pied par les autorités et officieusement stipendiées par toutes sortes d'institutions et services paragonementaux.

La trousseille fait partie des méthodes classiques de propagande, ou de contre-propagande. Nul ne s'étonnera de trouver dans ce secteur quelques orfèvres en la matière, que ce soit l'île de Fidel Castro ou le régime chinois, qui ne lésinent pas sur les moyens. Au point que des délégués chinois à la commission en sont venus à prendre à partie des journalistes accrédités près l'ONU pour avoir osé organiser une conférence de presse avec des représentants de Fa Lun Gong ou des démocrates chinois. Pour la première fois aussi dans les annales locales, les représentants d'authentiques ONG ont démonstrativement quitté la salle des délibérations lorsqu'une émissaire d'une ONG bidon, comme par hasard chinoise, a pris la parole.

Si la Commission de l'ONU n'a pas toujours eu la cote auprès de certains régimes, il est désormais habile d'en faire partie : l'Arabie saoudite, la Libye, la Syrie ou le Vietnam ou encore l'Algérie se sont fait un point d'honneur cette année d'y accéder comme membres à part entière. Une manière efficace d'éviter de se retrouver scruté de trop près en matière de droits de l'homme, dans la mesure où l'adoption de toute résolution passe par un consensus bien tempéré.

Des dossiers récurrents sont abordés, suscitant des escarmouches politiques devenues rituelles - le Proche-Orient, la Tchétchénie ou encore les multiples ingérences en République démocratique du Congo. Mis cette fois encore sur la sellette, l'Iran a préféré tout bonnement récuser le rapport le concernant. Reflétant à sa manière l'agacement de certains pays d'être ainsi rappelés à leurs responsabilités, le cynisme croissant des Etats s'est exprimé clairement dans une déclaration liminaire du représentant de Pékin qui a d'emblée fait savoir que son gouvernement estimait trop longue la durée de la session, réclamant de la ramener de six à quatre semaines. Il a requis de strictes restrictions aux activités des ONG, pourtant parties prenantes aux débats, qu'il a accusées « d'atteintes à la souveraineté des Etats ».

S'engouffrant dans ce sillage, plus d'une quinzaine des 53 membres de la commission ont soutenu la Chine dans cette démarche, le représen-

tant de l'Indonésie demandant en leur nom l'institution d'un « code de bonne conduite » sous l'égide du Conseil économique et social (Ecosoc) chargé de veiller aux accréditations. Parmi les signataires de cette requête se trouvent, notamment, l'Algérie, la Birmanie, la Chine, Cuba, l'Iran et le Pakistan, mais aussi le Soudan et le Vietnam.

HYPOCRISIE INTERNATIONALE

Ces manœuvres de diversion ont déjà valu à quelques ONG d'avoir maille à partir avec des Etats directement interpellés par leurs soins. Ainsi en a-t-il été de la Christian Solidarity International mise en cause par le Soudan, du Parti radical transnational pris à partie par la Russie, ou encore de la Fédération internationale des droits de l'homme, elle-même sommée de rendre des comptes par l'Algérie et Bahreïn. Invoquant le droit au respect de la souveraineté nationale reconnu par la Charte des Nations unies, certains Etats cherchent à l'utiliser pour étouffer toute critique, quitte à s'en prendre au respect de la liberté d'expression des pays dont ils sont les hôtes temporaires.

Les défenseurs des droits de l'homme, qui ont présenté fin mars le rapport annuel de leur observatoire, ne manquent pas de rappeler la situation précaire qui est la leur dans nombre de pays où ils sont menacés jusque dans leur vie. Ils dénoncent l'hypocrisie internationale ambiante qui permet le développement sur le terrain de stratégies de répression accrue. Dans les couloirs du palais, d'aucuns s'étonnent parfois de trouver en face d'eux des « champions » inusités de la défense des droits de l'homme, tel cet ambassadeur de Cuba auprès des Nations unies, ancien procureur dans son pays, qui a envoyé en son temps plus d'une centaine de personnes au peloton d'exécution...

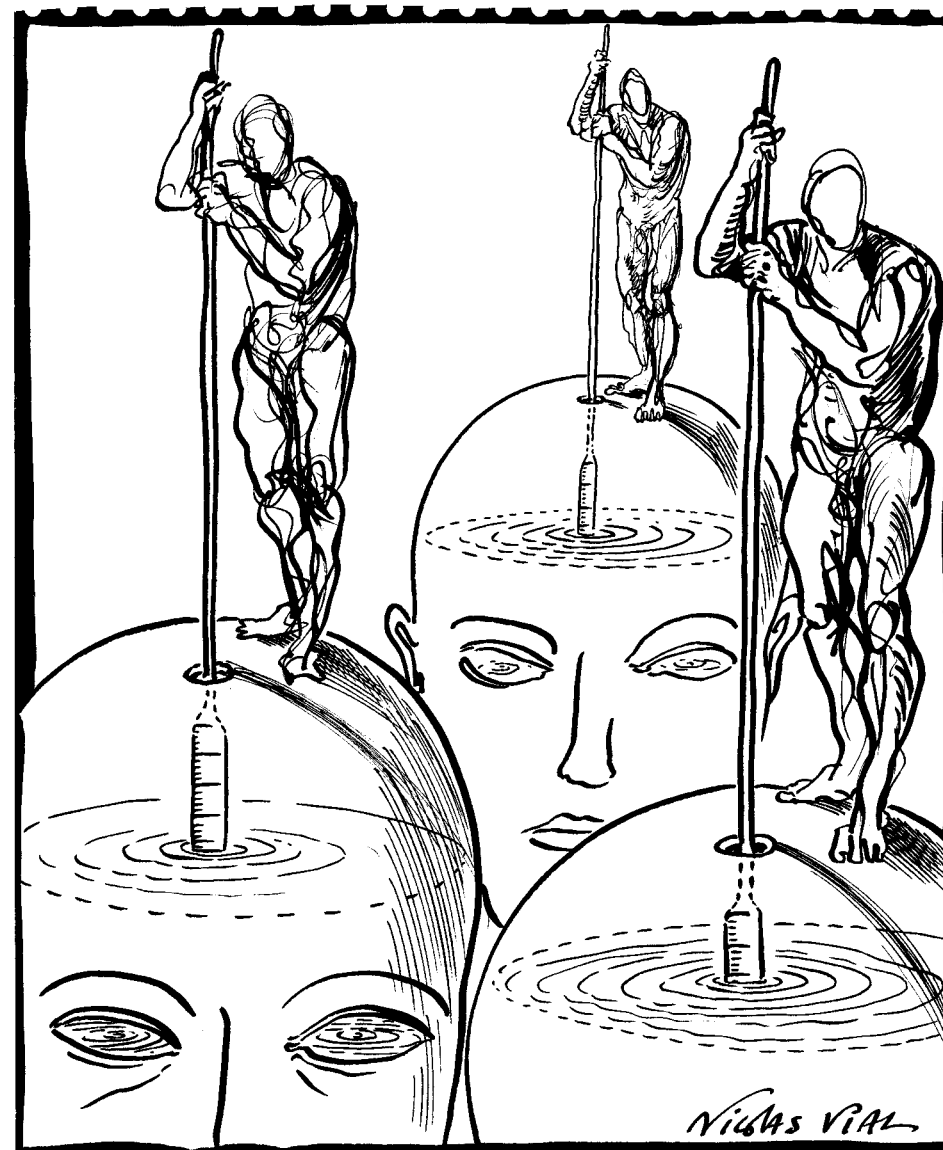
D'avantage encore cette année que les précédentes, le vieil adage « selon que vous serez puissant ou misérable... » s'est trouvé abondamment illustré lors de l'adoption de plusieurs résolutions le 18 avril. L'Afghanistan, la Birmanie, Cuba, l'Irak et Israël en ont fait les frais, alors qu'une offensive d'intimidation assortie d'un subterfuge valait à Pékin de tirer son épingle du jeu. Si bien qu'un représentant des Ouïgours, habitué des rencontres onusiennes, constatait d'un ton désabusé : « Beaucoup de gens perdent espoir en l'ONU. Personne ne veut se rendre compte qu'en persévérant dans cette voie, au Turkestan comme ailleurs, il y aura demain d'autres Tchétchénies... »

Pourtant, la commission de Genève demeure le lieu où les ONG peuvent encore dénoncer certains coupables. Des organisations se battent, preuves à l'appui, pour faire entendre la voix des victimes aux Moulques, où des campagnes de conversion forcée sont menées arme au poing contre les chrétiens ; dans B'ahais persécutés en Iran ; des Coptes en butte à la discrimination en Egypte ; des animistes et des esclaves au Soudan ; des Tibétains sur leur propre sol ; des femmes et des ethnies non pachoutones en Afghanistan ; des montagnards au Vietnam ; des syndicalistes en Amérique latine ou des populations indigènes au Guatemala, sans oublier le sort des migrants en Europe ou la lancinante question de la peine de mort aux Etats-Unis et en Chine. Autant de motifs pour poursuivre un combat sans cesse remis en cause, mais comme le relevait Wei Jinsheng, le dissident chinois, dans son allocution : « Une société saine ne saurait prospérer si les libertés fondamentales sont limitées. Les droits économiques, sociaux et culturels sont une extension des droits syndicaux et politiques. Ils ne les remplacent pas. »

Jean-Claude Buhner

► www.lemonde.fr/chine

Inondations par Nicolas Vial



Nicolas VIAL

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Reynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kaïman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pliailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le logement, problème social n° 1

« LE PROBLÈME du logement est à la base de tous les vices de l'état social », écrivait Adolphe Blanqui en 1848. Déjà ? Ce problème, que nous croyons contemporain, est donc de tous les temps, car l'humanité n'a cessé de s'accroître. Et le scandale du taudis ne date pas d'hier, car les maisons ont toujours vieilli vite. Mais au moins construisait-on il y a cent ans, alors qu'on a cessé dans les trente dernières années de ce demi-siècle, où pourtant l'on parle si volontiers de « libérer » l'homme. Et la crise est sans doute plus grave que jamais.

Est-il encore besoin d'en dénombrer les causes, si souvent dénoncées, ou d'en décrire les effets, qui sont d'évidence ? N'est-il pas plus utile de chercher obstinément, inlassablement, tout ce qui pourrait y porter remède ? L'opinion y est prête, car tous sont atteints ou menacés. Depuis la fin

de la guerre on s'est, en bonne logique, attaqué à ce qui semblait à la fois le plus pressé et le plus juste : la reconstruction. Elle a enfin démarré. Elle fournit des logements neufs, mais pas de logements nouveaux, et ce n'est que compenser une perte.

L'œuvre terminée - il y en a pour des années encore -, on n'aura pas un immeuble de plus qu'en 1940. C'est donc un devoir impératif, en même temps qu'on reconstruit, de construire. Construire le plus possible, le plus tôt possible. Quand on objectait à Lyauté que les arbres dont il voulait orner les avenues du futur Casablanca ne donneraient pas d'ombre avant vingt ans, il bondissait : « Raison de plus pour s'y mettre tout de suite. »

André Chênebenoit
(27 avril 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Sciences-Po à l'heure de la « discrimination justifiée »

Suite de la première page

Seuls les individus-citoyens sont sujets de droit, là où d'autres pays reconnaissent que l'appartenance à une minorité confère certaines prérogatives. Pourtant la lutte contre les inégalités sociales a déjà conduit la France à mettre beaucoup de « différence » dans son vin républicain. Au point que s'est construite, cahin-caha, depuis une vingtaine d'années une sorte d'affirmative action à la française dont la réforme de l'admission à Sciences-Po Paris apparaît comme la dernière manifestation en date. En vertu du principe « donner plus à ceux qui ont le moins » se sont développés une série de dispositifs visant à corriger les disparités qui mettent à mal la devise de la République, alimentant le discrédit des institutions.

En lançant les « zones d'éducation prioritaires » dès 1981 - celles-là mêmes où vont être recrutés les nouveaux étudiants de l'IEP -, Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, avait inauguré cette politique de distribution de moyens supplémentaires à des établissements

scolaires situés dans des aires géographiques définies en fonction de critères objectifs (catégorie sociale des familles, taux de chômage, de population étrangère, etc.). Les vertus de ce système - redistribution - comme ses effets pervers - stigmatisation - sont aujourd'hui bien connus et acceptés.

Après l'éducation nationale et ses ZEP, la politique de la ville s'est construite selon une logique parallèle : compenser les handicaps socio-économiques de certains quartiers par l'attribution de subventions spécifiques. Un pas vers une logique de compensation individuelle a même été franchi avec l'instauration, en 1996 des « zones franches urbaines » où des exonérations fiscales sont consenties aux chefs d'entreprise qui s'engagent à recruter 20 % de salariés domiciliés dans la zone.

Mais, à la différence des Etats-Unis, où une appartenance raciale revendiquée ouvre droit à réparation, cette affirmative action à la française, repose sur une logique territoriale et sociale. Même si la référence aux « quartiers » renvoie implicitement à la réalité ethnique de cités où ont été concentrées des populations issues de l'immigration. D'autres mécanismes de réparation s'éloignent de la norme « républicaine » pure et dure, pour s'adresser à des populations spécifiques. Le Fonds d'aide sociale pour les travailleurs immigrés (FAS) subventionne ainsi d'innombrables initiatives dans le domaine de l'« intégration », autrement dit dans les milieux à forte population d'origine

étrangère. Quant à Jean-Pierre Chevènement, alors très républicain ministre de l'intérieur, il s'est pris à rêver d'« une police à l'image de la population », ses services diffusant même des chiffres identifiant les « jeunes issus de l'immigration » au sein des emplois-jeunes recrutés par la police (Le Monde du 6 mars 1999). Dans un autre registre a été instaurée la parité hommes-femmes aux élections municipales.

« PRINCIPE D'ÉGALITÉ »

Ces exemples témoignent moins d'une dérive « à l'américaine » que d'une nécessaire adaptation de ce qui reste le modèle français d'intégration. Aux Etats-Unis, l'affirmative action, conquise par le Mouvement des droits civiques des années 1950 et 1960, repose sur le principe d'une réparation d'un préjudice historique, l'esclavage. En France, la compensation n'est pas justifiée par le préjudice colonial, mais par l'idée d'égalité des chances.

Le Conseil d'Etat lui-même l'a reconnu solennellement : l'égalité réelle passe parfois par des inégalités juridiques. « Le rétablissement de l'égalité des chances est devenu un objectif nécessaire à la préservation du principe d'égalité au centre de notre Etat de droit », soutient le rapport « sur le principe d'égalité » publié en 1997 par la haute juridiction administrative (La Documentation française). Dans ce document, elle admet que l'objectif d'« enrayer l'aggravation des inégalités économiques, sociales et culturelles » passe

« par une différenciation des droits » et introduit le concept de « discrimination justifiée ».

Aller plus loin et reconnaître des « minorités ethniques » en France n'est guère envisageable. Qui accepterait l'instauration des statistiques raciales inséparables d'un tel système ? Ce serait d'ailleurs paradoxal, au moment où les Etats-Unis s'interrogent sur la perpétuation des identités raciales induite par l'affirmative action, à l'heure où 7 millions d'Américains s'affirment multi-raciaux (Le Monde du 11 avril). En France, le « jeu de montré-caché de l'ethnicité », selon l'expression des sociologues Véronique De Rudder, Christian Poirer et François Vourc'h (L'Inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve, PUF, 2000), a ses inconvénients : l'occlusion totale des différences finit par les exacerber et l'hypocrisie de normes ciblant des populations que l'on se refuse à désigner explicitement tend à les affaiblir. On le voit bien dans le cas de Sciences-Po, qui vise un public non clairement défini et curieusement limité à sept zones sensibles parmi des centaines. Pourtant, le « bricolage » socio-ethnique à la française, qu'il serait urgent de perfectionner et de compléter par un dispositif antidiscrimination opérationnel, est peut-être la voie la plus sûre pour se garder à la fois du déni lié à une conception intégriste du principe d'égalité à la française, et des dérives de l'ethnisation à l'américaine.

Philippe Bernard

INDUSTRIE Alcatel arrête la fabrication des téléphones mobiles. ● DEUX USINES, à Illkirch (Bas-Rhin) et à Laval (Mayenne), soit au total 1 660 salariés, sont concernées par

cette restructuration. ● FLEXTRONICS, une société singapourienne, reprendra cette dernière usine. La première sera reconverte dans l'optique. ● LES INVESTISSEURS ont salué

ce désengagement par une hausse de 5 % de l'action à l'ouverture de la Bourse de Paris, jeudi 26 avril. ● LE GROUPE justifie cette décision par les pertes générées par cette activité

(près de 1 milliard de francs au premier trimestre) et la révision à la baisse de ses prévisions de croissance pour 2001. ● SERGE TCHURUK, le PDG du groupe, explique dans un

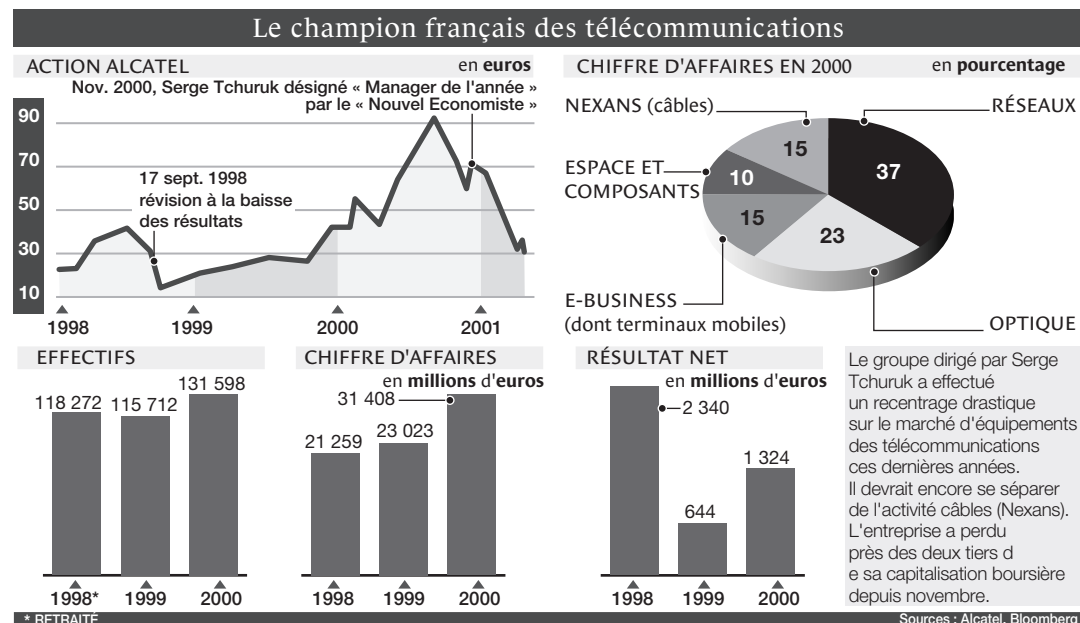
entretien au *Monde*, sa stratégie. ● CETTE PÉRIODE TROUBLÉE va accélérer la concentration du marché de la téléphonie mobile. Philips, Sagem, Alcatel cherchent des partenaires.

Alcatel renonce à la fabrication de téléphones mobiles

L'équipementier français a annoncé, jeudi 26 avril, la vente de son usine de Laval au singapourien Flextronics et la reconversion de son site d'Illkirch dans les composants optiques. Les emplois de ces deux établissements seront maintenus mais le groupe donne un coup de frein à l'embauche pour 2001

LA DÉCISION est tombée jeudi 26 avril à l'occasion de la publication des résultats trimestriels : Alcatel arrête la fabrication des téléphones mobiles. Deux usines, l'une à Illkirch dans le Bas-Rhin, l'autre à Laval en Mayenne, soit au total 1 660 salariés, sont concernés par cette restructuration. L'équipementier de télécommunications a choisi de regrouper la production des terminaux à l'usine de Laval et de la céder à la société Flextronics. Quant à l'usine alsacienne, elle sera reconverte dans la fabrication de composants optiques pour la filiale Alcatel Optronics. Les investisseurs qui attendaient que le PDG d'Alcatel, Serge Tchuruk, statue sur cette activité, ont fait monter le titre de 5 % à l'ouverture de la Bourse de Paris.

« Nous approchons de la tempête », prédisait quinze jours plus tôt Marcel Chesnay, délégué syndical CGT du site de Laval. Un comité d'entreprise venait d'annoncer deux nouvelles semaines de chômage technique en mai et en juin pour l'ensemble du personnel de production, qui s'ajoutaient aux deux semaines déjà chômées en mars et en avril. Des mesures similaires touchaient le site d'Illkirch. Depuis l'automne, ces deux usi-



nes, qui jusqu'alors avaient bien du mal à satisfaire la demande, vivent à l'heure des annulations de commandes et de la décélération du marché. Pour faire face à cette soudaine baisse de charge, les intérimaires, soit près de 800 à 1 000 personnes, ont d'abord été remerciés en janvier. Puis les sala-

riés ont été priés de prendre leur reliquat de congé avant d'être frappés par les mesures de chômage technique. Aujourd'hui, le coupe-rent tombe.

Alcatel a décidé d'arrêter de fabriquer des téléphones mobiles et a signé un accord avec Flextronics. Cette société, dont le siège

est à Singapour, mais dont les actionnaires sont américains, se voit confier les activités de fabrication, d'achat et de logistique. Mais elle ne reprend qu'un des deux sites, celui de Laval qui continuera à produire des téléphones mobiles. Les salariés d'Illkirch resteront, quant à eux, dans le groupe

pour le compte de la filiale Alcatel Optronics.

Le groupe dirigé par Serge Tchuruk justifie cette décision par les pertes générées par cette activité. Le retournement de marché s'est traduit, pour l'entreprise, par une baisse de moitié du nombre de téléphones mobiles vendus au premier trimestre, comparé à la même période de l'an 2000. Résultat, la division e-business, qui regroupe les activités de téléphonie mobile, affiche une perte de 159 millions d'euros (plus de 1 milliard de francs).

POSITION PRAGMATIQUE

Serge Tchuruk n'a jamais nié que les téléphones mobiles n'étaient pas au cœur des priorités du groupe. Sa position était pragmatique : tant que cette activité était susceptible d'être rentable, elle avait vocation à rester dans le périmètre. Mais le moindre faux pas pouvait remettre en cause sa pérennité au sein de l'équipementier. D'autant que les investisseurs avaient focalisé leur attention sur elle, bien qu'elle ne représente qu'une part mineure du chiffre d'affaires d'Alcatel. Depuis plusieurs mois, la recherche de partenaires s'est intensifiée, pour tenter

d'atteindre cette fameuse taille critique qui lui faisait défaut.

Alcatel n'est pas le seul industriel à souffrir du brusque retournement du marché des téléphones mobiles. Tous les protagonistes, à l'exception notable du finlandais Nokia, affichent des pertes. C'est le cas des européens Ericsson, Philips, Siemens, Sagem mais aussi de l'américain Motorola. Tous ont annoncé des plans de restructuration de leur outil industriel. Ericsson a cédé également l'ensemble de ses usines à Flextronics. Motorola vient d'annoncer la fermeture de son usine écossaise de Bathgate et la suppression de 3 000 emplois. L'avenir de l'usine Philips au Mans semble compromis alors que le néerlandais prévoit de supprimer 6 000 emplois en Europe. Enfin, Siemens, qui va concentrer sa production sur deux usines l'une en Allemagne, l'autre en Chine, a annoncé, jeudi, la suppression de 2 600 emplois.

Cette période troublée va accélérer la consolidation du marché de la téléphonie mobile. Les rangs des entreprises européennes risquent de se clairsemer. Philips, Sagem, Alcatel cherchent des partenaires. Des entreprises asiatiques pourraient être intéressées. Le suédois Ericsson a montré la voie en s'alliant avec le spécialiste de l'électronique grand public Sony. Ensemble, ils vont créer une société baptisée Sony Ericsson Mobile Communications détenue à parité et dont le siège sera basé à Londres. Une opération de la dernière chance pour Ericsson en véritable perte de vitesse sur ce marché. Il vient en effet de se faire dépasser par l'allemand Siemens qui pour la première fois entre dans le trio de tête, derrière Nokia et Motorola.

Dans ce contexte, le finlandais Nokia fait figure d'exception. Même s'il revoit ses prévisions à la baisse, il est le seul à parler de croissance et de bénéfices. De quoi faire pâlir l'ensemble de ses rivaux. Le finlandais pourrait bien apparaître comme l'exception européenne à l'heure où l'appétit des sociétés japonaises se réveille.

Eric Leser

Laurence Girard

Siemens réduit ses effectifs de 6 100 salariés

FRANCFORT

de notre correspondant

Contrairement à Alcatel, Siemens entend pour l'instant continuer à fabriquer des téléphones mobiles. Mais le groupe allemand est frappé de plein fouet par l'actuel ralentissement du marché. Lors de sa conférence annuelle, à Budapest, il a annoncé jeudi 26 avril la suppression de 6 100 emplois dans les domaines de la téléphonie fixe et mobile, dont environ 4 000 en Allemagne. Dans le secteur du fixe, 3 500 postes seront supprimés dans la branche technologies de la communication-réseaux.

« Nous ressentons les effets du refroidissement de l'activité économique, en particulier sur le créneau des entreprises et aux Etats-Unis qui représentent 40 % du marché », dit-on au sein du groupe, où l'on avance aussi une autre explication : « Après le passage à l'an 2000, les entreprises clientes n'ont jamais été aussi bien équipées et ne sont donc pas intéressées par le renouvellement de leur matériel. » La division

technologies de la communication-réseaux, qui emploie 54 000 personnes dans le monde, demeure bénéficiaire, mais elle a vu sa rentabilité divisée par près de quatre en un an.

CREISSANCE RALENTE

D'autre part, Siemens envisage de supprimer 2 600 emplois dans ses activités mobile - sur un total d'environ 29 000 dans le monde. « Il s'agit de contrats à durée déterminée, dans trois usines allemandes ; le marché connaît une croissance moins exorbitante qu'en 2000, on s'attend à une progression des ventes mondiales de l'ordre de 10 % à 15 %, contre plus de 40 % en 2000 », dit un porte-parole de la division.

Au premier trimestre, la marque a vendu 6,9 millions de portables, contre 9,3 millions un an plus tôt, et l'activité production de portables est passée dans le rouge. Lors de l'exercice 1999-2000, les ventes avaient doublé, à 24 millions d'exemplaires, entraînant la hausse des effectifs.

Philippe Ricard

Flextronics, un géant de la sous-traitance en difficulté

FLEXTRONICS, le groupe de Singapour en passe de reprendre l'usine de Laval d'Alcatel, est devenu en quelques années le deuxième sous-traitant mondial d'électronique. Coté sur le Nasdaq, il fabrique pour d'autres des téléphones mobiles, des ordinateurs, des assistants numériques... Porté par la vague technologique, Flextronics a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de 12,1 milliards de dollars (13,5 milliards d'euros), multiplié par trois en deux ans. Le groupe fabrique entre autre la majeure partie des téléphones d'Ericsson, les organisateurs Palm, de nombreux produits pour Motorola et Siemens et va produire la console de jeu Xbox de Microsoft.

Mais le reflux brutal de la demande pour le matériel électronique l'a touché. Flextronics a annoncé, mardi 24 avril, la suppression de 7 000 postes (10 % de ses effectifs) et la fermeture de 15 % de ses capacités de production. L'entreprise a enregistré pour le quatrième trimestre de son exercice clos le 31 mars, une perte de 193 millions de dollars résultant pour l'essentiel du coût des multiples acquisitions réalisées en 2000 et des

suppressions d'emplois. Le cours de l'action a plongé de 45 % depuis le sommet atteint en septembre 2000.

Paradoxalement, le président de Flextronics, l'américain Michael Marks, qui, en 1993, a repris et sauvé l'entreprise menacée par la faillite avec des investisseurs américains, voit dans les difficultés du moment une chance à saisir. Il estime que Motorola, Cisco, Microsoft et d'autres, confrontés à une baisse de leurs ventes et de leurs marges, vont recourir de plus en plus à la sous-traitance pour réduire leurs coûts. Flextronics a ainsi conclu en janvier un accord estimé à plus de 30 milliards de dollars avec Ericsson qui a lui confié la production de ses téléphones mobiles.

Depuis 1994 et son entrée sur le Nasdaq, l'action Flextronics a vu ses cours multipliés par quatorze. « C'est une réussite exceptionnelle, explique à l'agence Bloomberg l'analyste Michael Zimm de Goldman Sachs. Mais aujourd'hui, ils sont engagés dans trop de directions en même temps. »

Eric Leser

Laurence Girard

Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel

« Je ne suis pas de ceux qui jettent en pâture des suppressions d'emplois »

« Vous annoncez la vente de votre activité de production de terminaux de téléphones mobiles. Quelles sont les garanties pour vos salariés ?

« Je n'ai pas cédé l'usine de Laval à une PME esclavagiste. Nous avons choisi d'arrêter la production dans notre usine d'Illkirch, qui sera reconverte dans l'activité optique, et de vendre notre usine de Laval au singapourien Flextronics, qui continuera d'assurer la production de terminaux pour notre compte et celui d'autres groupes. Flextronics est un grand groupe diversifié qui fera bénéficier l'usine de productions plus importantes. Laval bénéficiera également du transfert de la production d'Illkirch. L'ensemble des 830 salariés de Laval, des contrats de travail et des stocks seront transférés au nouvel employeur. Même si la France est un pays où produire coûte plus cher, il y a un savoir-faire et une expertise que Flextronics est heureuse de trouver. A Illkirch, tous les emplois seront préservés, puisque les 830 salariés d'Alsace vont tous être formés en trois semaines pour la nouvelle activité d'optique.

« Qu'est-ce qui vous a conduit à prendre cette décision, malgré une part de marché mondiale de près de 10 % ?

« Face au ralentissement très net du marché, toute l'industrie est à la recherche de solutions, à l'exception de Nokia qui est épargné par la crise. Cela ne veut pas dire que nous sortons de ce

métier. D'abord, cette décision ne concerne que les mobiles, et pas les réseaux, bien entendu. Ensuite, dans les mobiles, nous continuerons de commercialiser notre marque, d'investir en recherche et développement, et nous pourrions éventuellement lier des partenariats avec d'autres industriels, mais nous disposerons de beaucoup plus de souplesse.

« Le japonais NTT DoCoMo repousse de quelques mois le lancement commercial de la téléphonie mobile du futur, et le gouvernement espagnol donne un délai d'un an aux opérateurs. L'UMTS est-il en panne ?

« Non. Il y a aucun problème majeur sur l'UMTS. Il y a simplement un changement technologique qui oblige à certains ajustements et mises au point. Les principaux facteurs de retard sont les capacités financières des opérateurs et le manque de services disponibles. Nous maintenons toujours notre objectif de parts de marché, mais à notre rythme.

« Votre concurrent Siemens annonce la suppression de 6 100 emplois dans la téléphonie. Pourrez-vous faire l'économie d'une restructuration de cette ampleur ?

« Je ne suis pas de ceux qui jettent en pâture des suppressions d'emplois par milliers à la cantonade. Cela ne changerait rien à notre situation. Je ne dis pas qu'il n'y aura pas de restructurations ni de départs. Nous avons déjà annoncé la suppression de 1 100 emplois aux Etats-Unis. Mais il y a sûre-

ment d'autres moyens. Nous avons un volant naturel de départs d'environ 12 000 salariés par an. Il est évident que nous n'allons pas les renouveler tous, contrairement à l'an dernier. Nous allons ralentir le recrutement. Il y a aussi d'autres pistes pour réaliser, au total, 1 milliard d'euros d'économies en 2001.

« Dans vos autres activités, êtes-vous intéressé par la fibre optique de Lucent et souhaitez-vous toujours introduire en Bourse votre filiale câbles Nexans ?

« Sagissant de l'activité de fibre optique de Lucent, nous avons fait une offre initiale. Pour Nexans, nous sommes toujours déterminés à l'introduire en Bourse avant l'été, car ses compétences sont devenues très différentes de nos métiers de base. »

ment d'autres moyens. Nous avons un volant naturel de départs d'environ 12 000 salariés par an. Il est évident que nous n'allons pas les renouveler tous, contrairement à l'an dernier. Nous allons ralentir le recrutement. Il y a aussi d'autres pistes pour réaliser, au total, 1 milliard d'euros d'économies en 2001.

« Dans vos autres activités, êtes-vous intéressé par la fibre optique de Lucent et souhaitez-vous toujours introduire en Bourse votre filiale câbles Nexans ?

« Sagissant de l'activité de fibre optique de Lucent, nous avons fait une offre initiale. Pour Nexans, nous sommes toujours déterminés à l'introduire en Bourse avant l'été, car ses compétences sont devenues très différentes de nos métiers de base. »

Propos recueillis par Christophe Jakubyszyn

Le Monde

Nord Sud EXPORT

LE FINANCEMENT PRIVÉ DE PROJETS

Pourquoi et comment y croire encore ?

JEUDI 17 MAI 2001

Nord Sud Export et Le Monde convient les hommes d'affaires à cette journée de travail avec les meilleurs experts français du financement de projets (en BOT ou autrement) afin d'examiner ensemble :

- L'évolution du financement privé de projets depuis dix ans, qui montre que, après un démarrage foudroyant entre 1992 et 1997, les financements sans recours ont souffert des crises de marché dans les pays émergents.
- L'interprétation qu'en offrent les principaux promoteurs français (Alstom, Suez, Vinci, etc.) et leurs banquiers (BNP-Paribas, CA-Indosuez, Crédit lyonnais, etc.) et les préconisations que les uns et les autres tirent de leur expérience dans les pays émergents et ailleurs.
- Les choix qui s'imposent en matière de co-investissement (avec la SFI) ou/et de couverture publique de type Coface ou MIGA ou du marché privé de l'assurance, ainsi qu'en matière de banques-conseils et/ou arrangeur, d'avocats et d'agences de notation.

Une discussion approfondie et tout à fait privilégiée pour faire les bons choix

Programme, renseignements et inscription auprès de : Christelle TORRES - Nathalie LEFEVRE

NORD SUD EXPORT

Tél. : 01-44-97-55-35 - Fax : 01-44-97-55-36

E-mail : nse@lemonde.fr

Ce séminaire « Entreprises » est une réunion payante

CREATIONS TESORO

Joailleur - Fabricant Expert - Gemmologue



7 avenue Victor Hugo - Paris 16^e
Tél. : 01.45.00.72.55

Swissair abandonnera en juin les compagnies AOM-Air Liberté

Le groupe suisse et M. Seillière apportent une « ultime » contribution de 500 millions de francs

L'assemblée générale de SAirGroup, rebaptisé groupe Swissair, s'est réunie mercredi 25 avril. Les actionnaires ont donné deux mois

de sursis aux filiales françaises AOM-Air Liberté. Plusieurs scénarios circulent. Air France se dit prêt à reprendre une partie des 7 500 sala-

riés. Les syndicats français attendent le comité central d'entreprise, convoqué vendredi 27 avril. Sabena sera fixé sur son sort en août.

ZURICH

de notre envoyé spécial
« Comme je l'ai dit au ministre des transports français en personne, nos amis doivent se préparer à une situa-

REPORTAGE

L'assemblée applaudit les petits porteurs. Mais lors du vote, les gros font la différence

tion très difficile. Nous ne pouvons plus permettre d'injecter des liquidités dans AOM et Air Liberté, qui produisent des pertes énormes. » Cette brutale considération est tombée comme un couperet au fil du long discours prononcé par Mario Corti, président et délégué du conseil d'administration de SAirGroup, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue mercredi 25 avril. En dessinant la « stratégie d'avenir » de la société anonyme qui, en se rebaptisant groupe Swissair, va tenter de redécouler après avoir été plaquée au sol par des pertes « historiques » de 2,9 milliards de francs suisses (1,89 milliard d'euros) pour l'exercice 2000, le nouveau président n'a pratiquement pas laissé d'espoir aux deux filiales françaises. Elles bénéficient juste d'un sursis dû, semble-t-il, aux pressions exercées par le gouvernement français. « Ceux qui connaissent le contexte français savent qu'il est important de respecter les procédures imposées par la loi et nous allons donc devoir travailler avec un conciliateur », a précisé M. Corti en annonçant la « préparation du désengagement planifié » des participations dans AOM et Air Liberté. C'est dans la même logique que Ernest-Antoine Seillière, par ailleurs président du Medef, et sa holding Taitbout Antibes BV, actionnaire majoritaire (à 50,5 %) des deux compagnies, se serait laissé convaincre « mardi, tard dans la nuit » d'injecter pour la « dernière

fois » avec SAirGroup des liquidités (non chiffrées) pour mai et juin. Mais « d'ici le 30 juin » il s'agira de décider si un « plan d'assainissement », supposant un « remaniement profond », peut être accepté (avec l'intervention d'un hypothétique repreneur) ou si, comme dans le cas d'Air Littoral, le 2 avril, l'apport de liquidités doit être purement et simplement « stoppé ». Puisque l'« hémorragie » serait, aux yeux des Suisses, « intolérable ».

La dureté de ces propos et le haro lancé contre les filiales françaises, dont viendrait « presque tout le mal », contrastaient avec le jeu de dupes qui a ponctué une assemblée générale qui n'avait d'ordinaire que le nom. Malgré la musique d'accueil, les participants semblaient moins se rendre à une kermesse économico-conviviale (« la plus importante de Suisse », selon les médias nationaux) qu'aux quasi-funérailles de « leur » compagnie. C'est dans un gigantesque hangar de l'aéroport de Zurich-Kloten que près de 10 000 actionnaires se sont réunis pour une assemblée-marathon – de 15 heures à plus de 23 heures sans interruption – au cours de laquelle la fureur et le dépit palpables des petits porteurs ne se sont exprimés que par bouffées, souvent couvertes par le grondement des avions.

COMPTES APPROUVÉS MALGRÉ TOUT

Après avoir fait, soixante-quinze années durant, la fierté du peuple helvète, la prestigieuse société anonyme est tombée au plus bas ; les turbulences de la conjoncture ne suffisent pas à expliquer cette déconfiture, plutôt imputable à de criantes erreurs de gestion. Tout au long des débats, souvent laborieux, les administrateurs furent sur la sellette, mais grâce aux talents diplomatiques du nouveau président – finalement acclamé comme un « sauveur » au cours d'une ovation – ils échappèrent à un vrai

règlement de comptes. Pourtant, la stratégie d'acquisition de participations dans des compagnies étrangères – Austrian Airlines, Sabena, LTU, Lot puis AOM et Air Liberté – amorcée dès 1998 par le président Philippe Brugisser, mais jamais maîtrisée avant d'être brusquement abandonnée, est apparue comme largement responsable d'une dérive catastrophique. Par ailleurs, les explications embarrassées du directeur financier Georges Schorderet, seul survivant de l'ancienne équipe, et de la secrétaire générale, Karin Anderegg, ont fait ressortir l'absence d'analyses prévisionnelles et d'évidents manquements à « l'obligation de diligence ». Malgré tout, le rapport annuel et les comptes du groupe furent approuvés à plus de 80 %.

Il fallut plus de trois heures pour que ce premier point de l'ordre du jour soit réglé dans des circonstances qui laissent dubitatif sur les pouvoirs réels de cette assemblée. Des salves d'applaudissements avaient salué les interventions les plus critiques des petits porteurs, plus horrifiés de voir fondre leur capital que préoccupés par le devenir des personnels, et des sifflets ou des huées s'élevaient à l'évocation des « négligences » ou de « l'arrogance » de certains dirigeants. Un septuagénaire, actionnaire depuis cinquante-trois ans, qui avait demandé à l'assistance de « se lever pour manifester son accord avec le conseil d'administration », a même eu la désagréable surprise de voir les 10 000 présents rester farouchement assis. Pourtant, au moment du dépeçage, le poids des gros actionnaires (les banques et les compagnies d'assurance détiennent 25 % du capital) fit la différence.

Les demandes formulées par Hans-Jacob Heitz, un avocat chargé de la défense des petits actionnaires, de très nombreux « éclaircissements » n'obtinrent souvent

que des bribes de réponses, les administrateurs se réfugiant derrière le « respect des normes IAS » ou les « obligations de confidentialité ». Ainsi, à propos des indemnités de départ versées à l'ancienne direction ou à des administrateurs démissionnaires, les actionnaires apprirent seulement qu'Eric Honegger, qui occupa pendant trois mois les fonctions de président intérimaire, avait obtenu l'équivalent d'une année d'« honoraires », soit 480 000 francs suisses, alors qu'il réclamait cinq années...

DES SUSPICIONS, UNE PROCÉDURE

Ces entorses à la transparence et la « suspicion de violation de la loi ou des statuts » que M^r Heitz invoqua laissèrent cependant des traces. L'engagement prochain par un juge d'une procédure lourde, longue et exceptionnelle, témoigne du profond malaise qui accompagne la crise financière du groupe. Un trouble tellement sensible que les membres du conseil d'administration renoncèrent – fait rarissime – à demander leur « décharge » (sorte de quitus), qui fut votée pour le seul Mario Corti, le président du groupe.

Au cours de cette assemblée où régnaient colère contenue et défiance non exprimée, les salariés ne purent faire entendre leur voix. Gilles Nicolli, représentant CFDT d'Air Liberté, avait bien réussi à pénétrer légalement dans le hangar en achetant in extremis cinq actions moyennant 3 792 francs français, mais il dut attendre les prolongations et le point de presse pour interpellier le président Corti : « Comment expliquez-vous que le déficit des compagnies françaises ait été multiplié par quatre depuis l'arrivée des Suisses ? » demanda-t-il. En guise de réponse, M. Corti a juste promis « une analyse approfondie ».

Robert Belleret

Le patron de la filiale française juge « difficile » une solution de sauvetage

APRÈS avoir longtemps résisté, Ernest-Antoine Seillière, principal actionnaire d'AOM-Air Liberté, a finalement accepté d'aider les deux compagnies aériennes, en pleine déconfiture. Taitbout Antibes, sa holding néerlandaise, et le groupe Swissair vont leur apporter « ensemble » 500 millions de francs. Ce financement devrait permettre d'« assurer la poursuite de la procédure de conciliation en cours pour une ultime période de deux mois jusqu'au 30 juin 2001 », ont annoncé, mercredi 25 avril, les deux actionnaires dans un communiqué commun.

« Un premier pas a été franchi », s'est aussitôt félicité le ministre

des transports, Jean-Claude Gaysot, ajoutant que le gouvernement serait très attentif à ce que « les actionnaires s'engagent à assumer toutes leurs responsabilités ». De son côté, le PDG d'AOM-Air Liberté, Marc Rochet, assurait mercredi, sur Radio Classique, que l'apport de 500 millions de francs correspond « au montant dont nous avons besoin pour poursuivre notre exploitation dans de bonnes conditions ». « Nous allons souffrir. La réorganisation d'AOM-Air Liberté risque d'être au rabais. Marc Rochet avait chiffré son plan de relance à 1,5 milliard de francs », répliqua Gilles Nicolli, délégué syndical CFDT d'AOM-Air Liberté. Au moins 2 700 des 7 500

salariés auront perdu leur emploi d'ici à la mi-juin, assure Jean Immediato, président du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) chez Air Liberté. La CGT et la CFDT jugent que ces chiffres sont sans fondement, et un nouveau comité central d'entreprise est prévu pour le vendredi 27 avril.

ÉCLATEMENT, RES, REPRISE ?

Toutes sortes de scénarios sur l'avenir du deuxième pôle aérien français circulent. Certains évoquent un éclatement. Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières, s'est déjà dit intéressé par la reprise des lignes vers l'outre-mer. Le PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, s'est déclaré, mercredi, prêt à aider au reclassement d'une partie du personnel d'AOM-Air Liberté, soulignant que sa compagnie aérienne avait « besoin de recruter dans tous les domaines ». Le SNPL paraît aussi regarder l'hypothèse d'un RES (rachat d'entreprise par les salariés) pour les lignes les plus rentables. Réfutant toute idée de dépeçage, M. Rochet a indiqué, jeudi 26 avril sur Europe 1, que des contacts avaient été pris avec cinq ou six personnes,

financiers ou opérateurs mais qu'une reprise serait « difficile ».

La situation est tout aussi confuse chez Sabena, autre grande participation de Swissair. Le groupe suisse pourrait revenir sur l'accord de partenariat passé en avril 2000 avec l'Etat belge, si celui-ci n'acceptait pas le plan de réorganisation présenté en août. Jeudi 26 avril, les actionnaires doivent se prononcer sur le quitus au conseil de la compagnie. Certains hommes politiques libéraux ou écologistes militent pour un refus, le conseil d'administration ayant, selon eux, cautionné des erreurs stratégiques et financières.

De leur côté, trois pilotes de la Sabena ont obtenu, mercredi 25 avril, que le tribunal de commerce de Bruxelles désigne un expert pour faire un audit de la compagnie et examiner les relations entre la Sabena et Swissair. Cet expert devrait se demander dans quelles conditions s'est fait l'achat de 34 Airbus imposé par le groupe suisse contre l'avis du secrétaire général de la Sabena.

Martine Orange et Rafaële Rivaïs (à Bruxelles)

Dominique Voynet tance les constructeurs automobiles

LA MINISTRE de l'environnement a envoyé une remontrance à Renault et Peugeot Citroën pour « des retards accumulés par les constructeurs français » en matière de voitures propres. Dans un courrier adressé, lundi 23 avril, aux patrons des deux groupes, Louis Schweitzer et Jean-Martin Folz, Dominique Voynet regrette notamment « l'absence d'offre significative en matière de véhicules neufs au GPL », dont l'achat bénéficie pourtant d'un crédit d'impôt depuis le début de l'année. Elle leur demande « de prendre toutes les mesures nécessaires à la commercialisation rapide de modèles alimentés » par ce carburant. PSA Peugeot Citroën, qui affirme ne pas avoir reçu cette admonestation, assure que plusieurs modèles seront disponibles à partir de juillet. La firme estime cependant que « d'autres formes de motorisation peuvent apporter de meilleurs résultats en matière d'économie d'énergie et de lutte contre l'effet de serre », comme les nouveaux diesels dont M. Folz devait annoncer, jeudi 26 avril, la prochaine commercialisation.

Moulinex veut supprimer 4 000 emplois dont près de 1 500 en France

Le PDG explique son plan au « Monde »

Nous sommes dans l'incapacité financière, malgré l'aide éventuelle des collectivités locales, de construire une usine nouvelle. De plus, quatre usines situées à proximité peuvent accueillir la production. Alençon gardera le service après-vente de Moulinex. »

Le coût social est élevé : « Sur 1 100 personnes travaillant à Alençon, plus d'une centaine continueront leur activité dans le service après-vente. Plus de 500 postes seraient transférés à Fresnay, distant de 20 kilomètres, et environ 80 à Villaines et à Mayenne. Il y aurait donc moins de 300 suppressions de postes. Sur les 1 100 postes de Cormelles, 170 seraient transférés à Aizenay, 160 à Vendôme et le centre technique du groupe demeure sur le site. Il y aurait donc 670 suppressions de postes. A ces suppressions, il faut ajouter les 660 emplois de Lesquin. Compte tenu de la réintégration de certaines activités (200 postes à Saint-Lô), nous supprimerions moins de 1 500 emplois en France. »

Les suppressions d'emplois seront encore plus importantes à l'étranger : « La branche lavage dispose de trois usines : une à Lyon, une en Allemagne et une en Italie qui emploie 300 salariés. L'avenir de ce dernier site n'est pas assuré. Par ailleurs, nous souhaitons fermer l'usine irlandaise de Thurles, qui emploie 260 personnes, pour rapatrier la production. Au Brésil, Moulinex a acheté en 1998 une entreprise qui réalise environ 30 millions d'euros de chiffre d'affaires mais en perd environ 10 millions. Nous allons fermer l'une des deux usines : celle de Sao Paulo. Enfin, en Pologne, l'usine de Wrocław emploie 3 850 personnes. Nous devons maintenir l'emploi jusqu'en avril 2001. Mais les gains de productivité ne justifient plus un tel effectif. Nous allons supprimer 860 emplois cette année et 1 000 en 2001. Nous envisageons donc de supprimer 4 000 emplois dont moins de 1 500 en France. A la fin de ce plan, la part de la France serait donc encore plus importante qu'aujourd'hui. »

Malgré tout, le climat n'est guère favorable à ce genre d'annonces. Pour M. Puy, « si l'on ne peut pas mener ce plan dans des conditions économiques raisonnables, c'est l'avenir de Moulinex-Brandt qui serait compromis ». Pour le PDG, ce n'est pas une menace mais « un appel à l'aide. Nous attendons des responsables de l'aide et de la compréhension. Si l'on nous aide, c'est une entreprise qui reste essentiellement française et qui emploie 18 000 personnes qui sera remise sur les rails ». Refusant de commenter le renforcement des plans sociaux, M. Puy rappelle que « les 2 000 suppressions d'emplois réalisées depuis 1996 n'ont provoqué que 19 licenciements. Je ne peux pas prendre d'engagement chiffré pour l'avenir mais nous travaillerons dans le même état d'esprit que nous l'avons fait jusqu'à présent. »

Les mesures que M. Puy compte mettre en œuvre sont radicales. « Moulinex dispose d'un outil industriel vétuste et souffre de deux maux très graves : ses pertes et ses dettes. Nous consulterons le comité central d'entreprise sur un projet de redressement qui repose sur trois axes : il s'agit de construire des bases industrielles solides en maîtrisant la technologie et les composants de nos produits. Nous n'allons ni sous-traiter ni externaliser notre production. Deuxièmement, nous avons l'intention d'effectuer un redéploiement dans le domaine commercial et du marketing. Il faut notamment simplifier le portefeuille de marques de Brandt et accélérer le redéploiement commercial vers le haut de gamme. Troisième axe : il faut réorganiser l'entreprise. L'ampleur des pertes est telle qu'il faut aller vite. Notre objectif est de parvenir à un retour à l'équilibre mi-2003 et de retrouver une rentabilité de 3 % à 4 % en 2005. »

Pour y parvenir, M. Puy compte en grande partie sur les économies d'échelle liées à la fusion. Tout d'abord, il prépare une restructuration industrielle majeure : « Les micro-ondes sont produits dans trois usines : à Cormelles-le-Royal, à Aizenay et en Chine. Désormais, les fours haut de gamme seraient concentrés sur Aizenay et les autres en Chine. Les mini-fours seraient, eux, transférés de Cormelles à Vendôme, ce qui entraînerait la fermeture de l'usine de Cormelles. Deuxième axe : le froid. Le groupe dispose de trois usines : Lesquin, Verolanuova, en Italie, et Wrocław, en Pologne. Lesquin devrait être fermé. Les réfrigérateurs seraient fabriqués en Pologne, les congélateurs en Italie. Troisième axe douloureux : Alençon. Ce site est vétuste.

Frédéric Lemaître

Pour la première fois depuis dix ans, Perrier renoue avec les bénéficiaires

PERRIER sort du rouge ! Depuis son acquisition par Nestlé en 1992, la source de Vergèze (Gard) était déficitaire : suivant les années, ses pertes oscillaient entre 50 et 120 millions de francs (en 1999). L'année 2000 marque donc un tournant. « Nous atteignons un bénéfice d'environ 12 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs », précise Richard Girardot, le directeur général.

Ce dirigeant, en poste depuis avril 2000, a mis en place un plan d'urgence pour équilibrer la situation. En interne, précise-t-il, « nous avons cherché toutes les sources potentielles d'économies : abandon du stockage hors du site, mis en place d'un flux direct de production entre la verrerie et l'emballage ». Des mesures rendues possibles par l'apaisement du climat social. « En arrivant, j'ai arrêté tous les plans sociaux. Cela a permis de remotiver les équipes. » Le site industriel, qui a employé jusqu'à 3 000 personnes, compte maintenant 1 800 salariés. Pour donner les coudées franches à la nouvelle

direction, Nestlé a décrété que Perrier, sans en avoir le statut, serait organisée comme une filiale, avec ses propres directions. « Nous avons des équipes commerciales spécifiques pour aller vendre la source à l'étranger », précise le dirigeant.

La célèbre bouteille verte aura donc mis neuf ans à se remettre de son affaire américaine. En 1991, le retrait total des bouteilles sur le marché – après que des traces de Benzène eurent été décelées – avait stoppé net l'ascension de Perrier outre-Atlantique. Les ventes de bouteilles, qui atteignaient 300 millions d'exemplaires aux Etats-Unis, tombaient en quelques mois à 60 millions. En 2000, « 100 millions de bouteilles étaient de nouveau vendues aux Etats-Unis », précise le dirigeant. Pour dynamiser les ventes, Perrier osera en mai une nouvelle révolution : l'eau, habituée au verre, va s'habiller de PET (polyéthylène téréphthalate) pour séduire les jeunes nomades.

Laure Belot

EUROPAGES, L'ANNUAIRE EUROPEEN DES AFFAIRES

Précédente Recharger Accueil Rechercher

Adresse : http://www.europages.com/

Et si c'était à Vannes qu'on fabriquait les meilleurs robinets ?

www.europages.com

Achetez mieux, Vendez plus

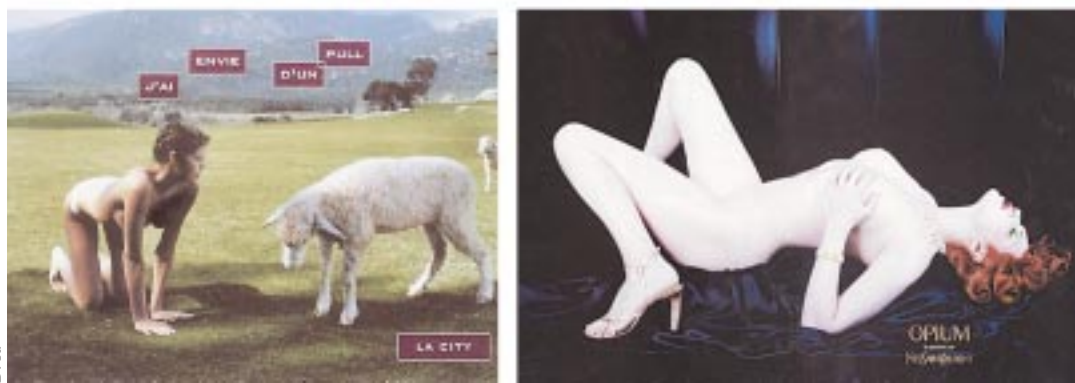
Des dérapages remettent en cause l'autorégulation de la profession publicitaire

Plusieurs campagnes ont franchi la ligne jaune, en matière de respect de la dignité de la femme. Le gouvernement réfléchit à un éventuel encadrement législatif de la création, tandis que le Bureau de vérification de la publicité souhaite s'en tenir à son mode d'intervention actuel

MALGRÉ UN PRINTEMPS aux températures hivernales, la publicité se déshabille, au grand déplaisir du Bureau de vérification de la publicité (BVP). D'une campagne pour le fabricant de lingerie féminine Barbara, montrant un modèle en soutien-gorge qui proclame « J'adore mes seins. C'est grave ? », à une affiche pour la chaîne de vêtements La City, qui met en scène une femme vêtue d'une petite culotte qui envisage de s'acheter un trench-coat à la vue d'un nuage, les publicitaires se dévergondent sur les murs des villes.

« Ce n'est pas que nous soyons particulièrement pudibonds, mais cette vague de campagnes sur le même thème va finir par inciter les pouvoirs publics à légiférer sur la question », s'inquiète Joseph Besnainou, directeur général du BVP. L'avertissement n'est pas lancé en l'air. Mardi 24 avril, les dirigeants de cet organisme d'autodiscipline de la publicité, qui regroupe agences, annonceurs et supports, ont été conviés à une rencontre avec Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, pour discuter du problème. Simple « prise de contact » avant la tenue d'une table ronde sur la violence à la télévision, qui se tiendra le 10 mai, cette rencontre a pris des allures de coup de semence, aux yeux des dirigeants du BVP.

« Notre mission consiste à faire respecter un certain nombre de règles, de manière à éviter que les pouvoirs publics fassent une loi régissant la publicité », indique Jean-Pierre Teyssier, le président du BVP. Inquiet de voir la menace se préciser, le syndicat – qui n'a qu'un pouvoir incitatif – se mobilise. A sa demande insistante, Dauphin a décidé de recouvrir les affiches les plus osées de la campagne La City.



En haut : les annonces Weston avaient incité le Bureau de vérification de la publicité (BVP) à demander à l'agence de revoir sa copie. A droite, la campagne Dior est l'une de celles qui sont le plus critiquées pour leur atteinte à l'image de la femme. Ci-dessus : à la demande du BVP, Dauphin a décidé de recouvrir les affiches les plus osées de La City. A droite, ce visuel pour le parfum Opium a été interdit d'affichage en Grande-Bretagne en décembre.

Autre cas de rectification : les annonces pour les chaussures Weston, parues dans la presse. Ses visuels montraient une femme très dénudée, visiblement soumise à un homme dont seule la chaussure apparaissait en premier plan. L'image avait choqué, au point que le BVP avait demandé à l'annonceur et à l'agence de revoir leur

copie. C'est chose faite, puisque, dans la prochaine vague, la femme a été rhabillée et équipée d'un micro, qui laisse entendre qu'il s'agit d'une journaliste.

Au-delà de ces actions ponctuelles, le BVP va mettre en chantier un toilettage de sa charte déontologique. « Nous allons, avec l'ensemble de la profession, réactualiser le chapitre consacré à l'image de la femme, en introduisant les notions de violence, de soumission et de dépendance », précise M. Besnainou. Mais le BVP n'ira pas jusqu'à s'arroger les prérogatives d'un organisme comme le Conseil supérieur de l'audiovisuel. « Nous ne sommes et ne serons pas la CSA de la publicité », avertit M. Teyssier.

La question de l'image de la femme dans la publicité n'est pas nouvelle. En 1981, l'afficheur Avenir avait lancé sa célèbre campagne Myriam, dans laquelle cette dernière promettait : « Demain, j'enlève le haut. » Ce premier strip-tease médiatique avait fait grand bruit, la jeune femme ayant effective-

ment tenu ses promesses. Mais c'est la vague de ce qu'on a appelé le « porno chic » qui a relancé le débat à la fin des années 1990. Lancée par le couturier italien Gucci, suivi par Versace, Dior et d'autres marques de luxe, cette nouvelle mode publicitaire serait selon ses initiateurs une manifestation du retour de l'optimisme économique, qui passerait par une volonté de liberté et de permissivité.

« On essaye de rationaliser a posteriori ce qui n'est qu'un vieux truc publicitaire. Et comme ces publicités n'ont rien d'autre à dire, le seul moyen de faire mieux est de se lancer dans la surenchère », estime Christophe Lafarge, associé de l'agence Enjoy Scher Lafarge. « La campagne Myriam avait un sens : Avenir prouvait à l'époque qu'il pouvait afficher en une nuit sur des milliers de panneaux dans toute la France », rappelle M. Lafarge. Pour ce dernier, « la vague porno chic est surtout le résultat d'une immense paresse ». Selon le publicitaire, ces campagnes, qui sont souvent réali-

sées sans le concours d'agences, « ne sont pas différentes de la publicité que faisaient les manufacturiers de pneus il y a vingt ans, quand ils mettaient une pin-up sur la carrosserie des camions ».

Aujourd'hui, les critiques contre les campagnes provocantes soulignent la gratuité de la démarche. « Si l'on ne fait rien, il n'y a aucune raison que cette surenchère s'arrête. Quand le sadomasochisme ne suffira plus à choquer, qu'est-ce qu'il faudra faire ? », s'inquiète Frédéric Begbeider. Cet ancien publicitaire et auteur d'un livre remarqué sur ce milieu, 99 francs, estime que, face à ce mouvement, « il paraît naturel que l'Etat ait un droit de regard sur ce pouvoir omniprésent qu'est la publicité ».

La perspective de voir les pouvoirs publics se mêler de la création publicitaire suscite cependant l'ire de Jacques Bille, le vice-président de l'Association des agences conseils en communication (AACC). « Que certaines publicités soient

« Si l'on ne fait rien, il n'y a aucune raison que cette surenchère s'arrête. Quand le sadomasochisme ne suffira plus à choquer, qu'est-ce qu'il faudra faire ? »

dérangeantes et, pour tout dire, de mauvais goût, n'est pas niable. Mais les prendre pour prétexte pour imposer un retour de l'ordre moral serait scandaleux », estime M. Bille, qui voit dans cette agitation « les premiers signes de la campagne électorale pour la présidentielle ».

Légiférer en ce domaine exposerait les pouvoirs publics au soupçon d'un retour de la censure. « On nous fait toute une histoire pour un sein montré dans une salle de bains dans un spot publicitaire, alors que les programmes regorgent de scènes autrement plus démonstratives », estime M. Bille, qui rappelle qu'outre la démarche de Ségolène Royal, Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux droits de la femme, a mis en place une commission d'étude sur la violence, la dépendance et la discrimination. « Il ne faudrait pas que la publicité soit prise en otage au nom de problèmes qui la dépassent très largement », poursuit le vice-président de l'AACC.

Entre l'autodiscipline qui prévaut aujourd'hui et l'encadrement de la publicité par la loi, la profession publicitaire diverge et s'interroge. Contrairement à d'autres crises similaires, aucune plainte d'association traditionaliste ou moraliste n'est parvenue jusqu'à présent à l'AACC ou au BVP.

F. R.

Propos recueillis par Frédéric Roy

L'image d'un pitbull incite-t-elle à la violence ?

La présence d'un pitbull dans une campagne d'affichage est-elle une incitation à la violence ? Tel était le débat, mardi 24 avril, au tribunal correctionnel d'Evry. Guy Leclerc, PDG du groupe Intersports, Nicolas Bordas, directeur de l'agence publicitaire BDDM et fils, et cinq autres personnes étaient cités pour « provocation directe, sans effet à infraction, à l'atteinte à la vie ou à l'intégrité physique d'autrui, le vol, la destruction, les détériorations ou l'extorsion de bien ». Au cœur du problème, une affiche pour la marque Sport Leader montrant un pitbull menaçant, souligné par le slogan « Le sport est dans la rue », qui faisait partie d'une campagne lancée le 24 août 2000 par Intersports à Viry-Châtillon et Morsang-sur-Orge (Essonne). Pour le ministère public, qui a requis des amendes de 20 000 à 40 000 F à l'encontre des prévenus, l'utilisation d'un pitbull sur une affiche constitue une incitation directe à la violence, surtout dans les villes concernées par la campagne. Le jugement a été mis en délibéré au 26 juin.

AOL Time Warner signe un accord de licence avec DreamWorks

LA DIVISION câble du numéro un mondial des médias, l'américain AOL Time Warner, a décroché les droits pour soixante films des studios américains DreamWorks sortis ou à sortir d'ici 2007. Parmi eux figurent *Gladiator*, *American Beauty*, *Cast Away* (avec Tom Hanks), *The Mexican* (avec Julia Roberts et Brad Pitt), et *Chicken Run*. Il s'agit du premier accord de licence de cette envergure décroché par un réseau de télévision câblé, selon le communiqué d'AOL Time Warner diffusé mercredi 25 avril.

Le montant de l'opération n'a pas été dévoilé. Selon le *Wall Street Journal*, toutefois, la filiale de TV câblée d'AOL Time Warner, Turner Broadcasting System (qui contrôle les chaînes) TBS Superstation, TNT, Cartoon Network..., va verser 350 à 450 millions de dollars (392 à 504 millions d'euros) pour les droits sur ces films. Les studios DreamWorks ont été fondés en 1994 par Steven Spielberg, Jeffrey Katzenberg et David Geffen.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : L'organisation Reporters sans frontières (RSF) a demandé, mercredi 25 avril, l'abandon des charges retenues contre Charles East, photographe américain de l'agence Sipa, interpellé vendredi 20 avril lors du sommet des Amériques organisé à Québec (Canada). M. East a été libéré sous caution lundi 23 avril, mais « il reste pour suivi pour quatre motifs : participation à une émeute, outrage à un agent de police, résistance lors de son arrestation et occultation de son identité par le port d'un masque à gaz », indique RSF.

■ **CÂBLE** : la Commission européenne a donné son accord à la fusion entre Liberty Media Corp, premier câblo-opérateur américain, et UnitedGlobalCom Inc, propriétaire d'UPC, numéro deux du câble en Europe. Ce rapprochement, annoncé il y a dix mois, est évalué à 4,02 milliards de dollars (4,51 milliards d'euros).

■ **STÉPHANE DUHAMEL**, ancien directeur général de RTL, a été nommé directeur général du groupe La Provence, contrôlé par Hachette Filipacchi Médias (HFM), selon un communiqué diffusé mercredi par HFM. Ecarté de RTL en décembre 2000, Stéphane Duhamel doit prendre ses fonctions le 1^{er} juillet. Il succède à Jean-Paul Louveau, qui a rejoint le groupe *Midi libre*.

■ **TÉLÉVISION** : l'Assemblée nationale examinera le 9 mai la proposition gouvernementale pour assouplir de la règle des 49 % qui limite la participation d'un opérateur au capital d'une chaîne diffusée en numérique hertzien.

Tiscali, le fournisseur d'accès Internet italien, multiplie les acquisitions en Europe

ALORS que le français Wanadoo opère une pause dans sa croissance, son rival italien Tiscali continue à absorber des entreprises ici et là. Les deux groupes figurent dans le trio de tête de l'Internet européen, derrière le leader, l'allemand T-Online, filiale de l'opérateur Deutsche Telekom. Wanadoo, qui appartient à France Télécom, s'est hissé en troisième position, après son rachat du fournisseur d'accès britannique Freeserve. Une place que le groupe français entend bien consolider cette année : c'est la « priorité » affichée par son PDG, Nicolas Dufourcq. « Si vous nous voyez repar-tir dans une logique d'acquisitions, ce sera vraiment parce qu'on y aura trouvé un intérêt stratégique absolument patent », a-t-il déclaré, cité par l'AFP, lors de la présentation des résultats trimestriels de son groupe, mercredi 25 avril. Même sans acquisition, Wanadoo compte passer de 4,9 millions d'abonnés (fin mars) à 10 millions d'ici à 2003.

Deuxième en Europe, avec 6,6 millions d'abonnés actifs fin mars, Tiscali suit une stratégie plus offensive. Son rachat en 2000 du néerlandais World Online, puis celui du français Liberty Surf, n'ont pas tari sa soif de grandeur. Si elle s'approvisionne désormais dans des rayons plus modestes, l'entreprise de Cagliari poursuit ses emplettes. Son objectif affiché : « Occuper, dans chaque pays européen, une place dans le Top 3 sur son marché ». Le 12 avril, elle annon-

çait l'acquisition de Planet Interkom, fournisseur d'accès doté de 685 000 clients actifs, auprès de l'allemand VIAG Interkom. Le 24 avril, c'était au tour de l'allemand surfEU, avec quelque 600 000 abonnés actifs, de tomber dans l'escarcelle du groupe de Renato Soru, qui prend ainsi la deuxième place sur ce marché.

RELANCE DE VIZZAVI

Mercredi 25 avril, Tiscali s'est offert Springboard Internet Services Ltd. Connue sous la marque LineOne, il s'agit de l'un des principaux fournisseurs d'accès et de services Internet de Grande-Bretagne. En moins de quinze jours, le groupe italien, qui talonne désormais T-Online, aura déboursé 53,7 millions d'euros comptant, et financé le reste (193 millions d'euros) par des émissions d'actions.

Ayant démenti en mars des rumeurs de rapprochement avec Tiscali, Vivendi Universal, le deuxième groupe mondial de communication, a précisé, mercredi, sa stratégie Internet, après son retrait de la filiale française d'AOL, le leader Internet mondial. En septembre, ses deux portails, Vizzavi, destiné au grand public, et iFrance, visant une clientèle plus « avertie », se lanceront à leur tour dans la fourniture d'accès, a indiqué Franck Boulben, directeur général de VU Net.

Antoine Jacob

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la **Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. **Résultat rapide, discret, efficace.**

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées
AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **SCANIA : le constructeur suédois de poids lourds** a annoncé, jeudi 26 avril, la suppression de 1 200 emplois à la production en 2001. Son résultat net au premier trimestre 2001 a reculé de 13 %, à 573 millions de couronnes suédoises (62 millions d'euros).

● **TOYOTA : le premier constructeur automobile japonais va déboucher** 66,3 milliards de yens (602 millions d'euros) pour prendre le contrôle de Hino Motors, le premier constructeur japonais de poids lourds, a-t-il annoncé mercredi 25 avril.

● **MICHELIN : le retournement de conjoncture outre-Atlantique a contraint le fabricant français de pneumatiques à mettre en œuvre en Amérique du Nord, où il réalise près de 40 % de son activité, un plan d'économies de 125 millions de dollars par an, a-t-il annoncé, mercredi, en même temps qu'une progression de son chiffre d'affaires limitée à 2,8 % au 1^{er} trimestre 2001.**

● **DANONE : le groupe agro-alimentaire français a annoncé jeudi avoir pris une participation de 50 % dans le polonais Zywiec Zdroj, « leader du marché polonais de l'eau en bouteilles », avec quelque 15 % de part de marché.**

● **PHILIPS : le parquet d'Amsterdam va ouvrir une instruction judiciaire** contre le président sortant de Philips, Cor Boonstra, soupçonné de délit d'initié lors de l'acquisition d'actions Endemol en mars 2000 (*Le Monde* du 11 avril), a-t-on appris mercredi.

SERVICES

● **BT : l'opérateur de télécommunications britannique** a annoncé, jeudi, le départ de son président, Iain Vallance, plus d'un an avant la date prévue. La direction de BT, très endetté, est critiquée par ses actionnaires.

● **LU : les 247 salariés de l'usine LU de Calais ont repris le travail** jeudi 26 avril, après un mois d'occupation de l'usine dont Danone prévoit la fermeture d'ici à 2004. Le tribunal avait débouté une seconde fois, mercredi, la société LU-France de son action

en référé pour entrave à la liberté du travail.

● **VOICESTREAM : la Commission fédérale des communications (FCC),** chargée du respect de la concurrence, a donné mercredi son feu vert au rachat de l'opérateur américain de téléphonie mobile, VoiceStream, par le géant allemand Deutsche Telekom.

● **CLUB MÉDITERRANÉE : le groupe français a augmenté ses fonds propres** d'environ 120 millions d'euros, a-t-il indiqué mercredi, après l'exercice de 93 % de bons de souscription d'actions créant 1,6 million de titres supplémentaires.

● **PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE : Artémis, la holding de François Pinault,** a annoncé l'émission entre 1 et 1,2 milliard d'euros d'obligations échangeables en actions (OEA) Pinault Printemps Redoute (PPR).

FINANCES

● **AZEO-EURAFRANCE : la fusion entre les deux holdings du groupe Lazard,** Azeo (ex-Gaz et Eaux) et Eurafance, sous le nom d'Eurazeo, a été approuvée mercredi par les actionnaires des deux sociétés en assemblées générales.

● **ATLAS VENTURE : spécialisé dans les investissements dans les jeunes sociétés de communication,** des technologies de l'information et des sciences de la vie, Atlas Venture a levé 950 millions de dollars auprès d'investisseurs européens, américains et asiatiques, contre 750 millions de dollars pour son précédent fonds levé en février 2000.

RÉSULTATS

● **SWISS Ré : le groupe suisse de réassurance** a annoncé jeudi une hausse de 21 % de son bénéfice net sur son exercice 2000, à 2,966 milliards de francs suisses (1,9 milliard d'euros), soit un résultat conforme à la prévision du groupe.

● **MAAF ASSURANCES : la mutuelle d'assurances niortaise** a annoncé jeudi un bénéfice net consolidé en 2000 de 484 millions de francs (73,79 millions d'euros), plus du double de celui de l'année précédente, de 220 millions de francs (33,54 millions d'euros), affecté par les tempêtes de fin 1999. Le chiffre d'affaires a progressé de 10,7 % à 13,7 milliards de francs en 2000.

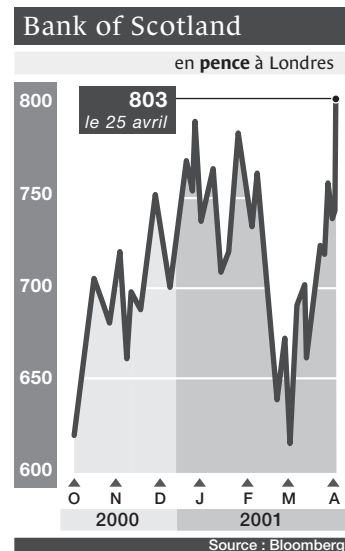
VALEUR DU JOUR

Bank of Scotland étudie un mariage avec Halifax

NOUVEAU RAPPROCHEMENT dans la banque britannique. Bank of Scotland (BoS) et Halifax, numéro un britannique du crédit immobilier, ont annoncé, mercredi 25 avril, qu'ils négociaient « pour une éventuelle fusion, qui se ferait à parts égales », sur la base d'une action BoS pour une action Halifax. Le marché a applaudi, le titre de Bank of Scotland progressant de 8,22 % à 803 pence, tandis que l'action Halifax a gagné 4,07 % à 768 pence.

Un tel mariage donnerait naissance à un groupe pesant quelque 26 milliards de livres (42 milliards d'euros) de capitalisation boursière. Et deviendrait le numéro cinq britannique, derrière les « big four » (HSBC, Royal Bank of Scotland, Lloyds TSB et Barclays). BoS et Halifax emploient respectivement 19 500 et 37 000 personnes. Les analystes ont mis en avant la complémentarité géographique des deux banques : les 325 agences de BoS sont situées principalement en Ecosse tandis que les 769 agences de Halifax se trouvent surtout en Angleterre, dans le nord du pays.

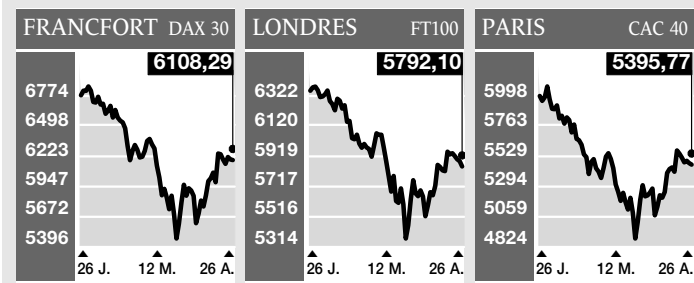
La troisième fera-t-elle la bonne pour Bank of Scotland? BoS tente d'effacer les deux revers subis depuis un an. Elle s'était fait souffler début 2000 NatWest par sa grande rivale Royal Bank of Scotland, à l'issue d'une bataille boursière de plusieurs mois. Elle a



ensuite négocié pendant des mois avec une autre banque britannique, Abbey National. En vain. Ses projets ont été contrecarrés en février par l'offensive de Lloyds TSB sur Abbey National. Ce projet est actuellement étudié par les autorités de la concurrence britanniques. La Commission de la concurrence craint que l'opération ne mène à « l'élimination du marché de l'un des concurrents des quatre banques principales » ; elle devrait rendre sa décision en juin. Le secteur bancaire britannique, confronté à l'effritement des marges des établissements, se trouve en pleine ébullition depuis le milieu des années 90, les banques cherchant à se rapprocher afin de réaliser des économies d'échelle et conserver une forte rentabilité.

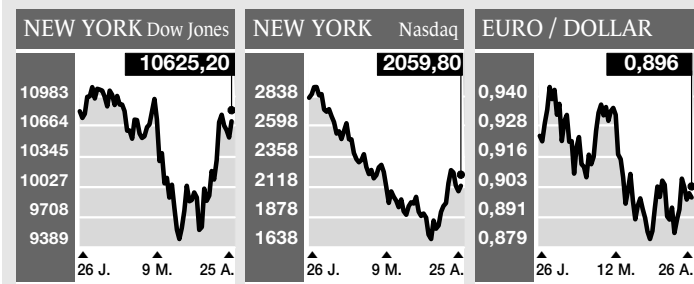
Pascale Santi

EUROPE



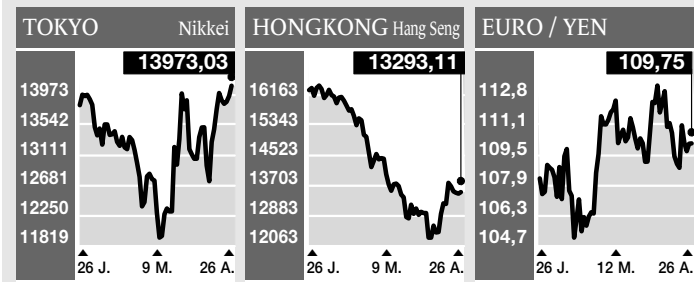
Europe 9h57	Indices sélection	cours 26/04	Var. % 25/04	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4368,76	0,13	- 8,46
EUROPE	STOXX 50	4155,05	- 0,05	- 8,82
EUROPE	EURO STOXX 324	361,90	0,21	- 7,63
EUROPE	STOXX 653	331,66	0,01	- 7,82
PARIS	CAC 40	5395,77	- 0,22	- 8,95
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3680,18	- 0,18	- 8,51
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	575,33	- 0,13	- 9,77
BRUXELLES	BEL 20	2828,14	0,60	- 6,49
FRANCFORT	DAX 30	6108,29	- 0,11	- 5,06
LONDRES	FTSE 100	5792,10	- 0,61	- 6,92
MADRID	STOCK EXCHANGE	9404,80	0,58	3,24
MILAN	MITEL 30	40082,00	- 0,08	- 8,32
ZURICH	SPI	7201,80	- 0,11	- 11,48

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 25/04	Var. % 24/04	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10625,20	1,63	- 1,50
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1228,75	1,59	- 6,93
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2059,80	2,14	- 16,62
TORONTO	TSE INDEX	7945,27	0,68	- 11,06
SAO PAULO	BOVESPA	14162,75	- 7,19
MEXICO	BOLSA	328,50	1,35	3,96
BUENOS AIRES	MERVAL	420,78	0,10	0,96
SANTIAGO	IPSA GENERAL	98,89	- 0,02	3,01
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7365,35	- 0,11	7,91

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 26/04	Var. % 25/04	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13973,03	1,05	1,36
HONGKONG	HANG SENG	13293,11	0,33	- 11,94
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1678,45	0,46	- 12,89
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	70,37	- 0,90	11,08
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3253,90	0,38	3,14
BANGKOK	SET	20,38	0,94	9,39
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3630,78	0,83	- 8,59
WELLINGTON	NZSE-40	2097	0,13	10,27

SUR LES MARCHÉS

PARIS

À LA BOURSE de Paris, le CAC 40 était en hausse de 0,37 %, jeudi 26 avril dans les premiers échanges, à 5 427,85 points. L'indice avait terminé, mercredi, en repli de 0,31 %, à 5 407,84 points. Représentatif des petites valeurs technologiques, l'indice du Nouveau Marché avait terminé quasiment stable, progressant de 0,06 %, à 1 711,85 points.

FRANCFORT

INDICATEUR de la Bourse de Francfort, l'indice DAX progressait de 0,54 %, jeudi matin, à 6 148,33 points. Il avait cédé 0,15 %, mercredi, pour s'établir à 6 115,19 points. L'indice Nemax 50 des valeurs technologiques avait gagné, de son côté, 0,99 %, à 1 711,85 points.

LONDRES

COMPOSÉ des cent premières capitalisations britanniques, l'indice Footsie gagnait 0,09 %, jeudi matin, à 5 832,60 points. Le Footsie avait perdu 0,22 % mercredi, à 5 827,5 points. L'indice techMARK des valeurs technologiques avait cédé 1,17 %, à 1 905,5 points.

TOKYO

LES VALEURS NIPPONNES ont terminé à leur plus haut niveau depuis trois mois, jeudi, le Nikkei gagnant 1,05 %, à 13 973,03 points. Les investisseurs ont salué l'élection du réformateur Junichiro Koizumi à la tête du gouvernement japonais.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en nette hausse, mercredi 25 avril, après trois séances de prises de bénéfice. Les résultats supérieurs aux attentes du géant des loisirs Walt Disney Company, l'annonce d'un très bon mois de mars pour les ventes de logements neufs et anciens et un rebond des commandes de biens durables ont permis aux investisseurs de retrouver le moral, estimant que la croissance pouvait repartir. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a fini sur un gain de 1,63 %, à 10 625,20 points. L'indice Standard & Poor's 500, qui recense un plus large éventail de valeurs, a gagné 1,59 %, à 1 228,75 points. Riche en valeurs technologiques, l'indice Nasdaq Composite s'est apprécié de son côté de 2,14 %, à 2 059,8 points.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se tendait de quelques fractions, jeudi 26 avril, dans les premières transactions. L'OAT française à dix ans affichait un rendement de 5,10 %. Son homologue le Bund allemand s'établissait à 4,96 %.

MONNAIES

LA MONNAIE européenne était en légère hausse face au billet vert, jeudi matin, dans les premiers échanges, à 0,976 dollar pour 1 euro. Le yen restait volatil, et se repliait à 122,38 pour un dollar.

ÉCONOMIE

Vive hausse des commandes de biens durables aux Etats-Unis

LES COMMANDES de biens durables aux Etats-Unis ont augmenté de 3 % en mars par rapport au mois précédent, a annoncé mercredi 25 avril le département du commerce. Les analystes tablaient généralement sur une hausse de 0,5 % de ces commandes. Il s'agit de la première augmentation des commandes de biens durables depuis décembre 2000. Pour février, le département du commerce a révisé les commandes de biens durables en baisse de 0,3 % par rapport à janvier contre une précédente estimation de - 0,2 %. Le secteur des transports (+ 21,4 % en mars) est à l'origine de cette forte hausse. Sur ce secteur, il s'agit de la plus importante augmentation depuis juin 2000.

Les ventes de logements neufs ont augmenté de 4,2 % en mars par rapport à février, avec un volume de 1,021 million d'unités en rythme annuel, a annoncé mercredi le département du commerce. Les analystes tablaient, dans leur consensus, sur un recul de 0,7 %.

Les ventes de logements ont augmenté de 4,8 % en mars, à 5,44 millions d'unités, en rythme annuel et en données corrigées, après avoir baissé de 0,2 % en février, a annoncé mercredi le groupe national des agents immobiliers (NAR). Il s'agit de la plus forte hausse depuis juin 1999, selon le NAR.

L'ALLEMAGNE : l'indice des prix à la production industrielle a progressé en mars de 0,2 % par rapport à février, et de 4,9 % en glissement annuel, a annoncé, jeudi 26 avril, l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Il s'agit de la plus forte hausse en glissement annuel depuis juillet 1982 (+ 5,4 %), a précisé l'Office dans un communiqué. En février, la hausse sur un an s'était établie à 4,7 % et en janvier à 4,6 %.

La politique budgétaire de l'Allemagne devrait s'efforcer de maintenir un déficit public de 1,5 % du produit intérieur brut en 2001 et viser en 2002 un déficit public ramené à 1 %, a recommandé mercredi la Commission européenne dans ses propositions d'orientations économiques pour 2001. La Commission note que la situation économique en Allemagne s'est nettement améliorée par rapport aux années 1990, mais qu'elle reste vulnérable aux chocs extérieurs faute d'avoir enclenché

« un processus de croissance endogène forte ».

FRANCE : la Commission européenne a une nouvelle fois demandé à la France de lutter en priorité contre le déficit public. Elle estime que « l'activité économique devrait rester soutenue » en 2001 et 2002, ajoutant : « Pendant ces deux années, la croissance vigoureuse amorcée il y a trois ans continuera de reposer essentiellement sur la demande intérieure. »

ZONE EURO : la Banque centrale européenne (BCE) envisage de modifier le mode de calcul de la masse monétaire M3, a indiqué mercredi l'un de ses porte-parole, ce qui devrait se traduire par une baisse du taux de croissance de cet agrégat monétaire qu'elle surveille de très près pour définir sa politique monétaire.

Le retour de l'inflation dans la zone euro sous le seuil de 2 % sera « nettement différé » par rapport à ce qui était prévu, a estimé mercredi le chef économiste de la BCE, Otmar Issing.

La zone euro peut tabler sur une croissance de 2,8 % en 2001 et 2,9 % en 2002, selon des prévisions révisées de la Commission européenne publiées mercredi à Bruxelles et qui prennent en compte l'impact du ralentissement américain (*lire page 5*).

JAPON : Junichiro Koizumi, considéré comme un réformiste, a été élu jeudi premier ministre du Japon par le parlement en remplacement de Yoshiro Mori.

La Banque du Japon a prévu jeudi que l'économie japonaise allait rester morose durant l'année budgétaire se terminant en mars 2002, même si le second semestre devrait montrer une certaine amélioration. Les neuf membres du Conseil de la Banque centrale se sont montrés nettement moins optimistes que le gouvernement en tablant sur une croissance comprise entre 0,3 % et 0,8 % pour la totalité de l'exercice. Ce chiffre est bien inférieur à l'objectif de 1,7 % que s'est fixé le gouvernement. Le scénario le plus probable est que le ralentissement de l'économie au niveau mondial « va peser sur les exportations et la production » du Japon en début d'année. « Par conséquent, l'économie devrait rester globalement déprimée », a précisé la banque.

Les ventes au détail de la grande distribution japonaise ont de nouveau reculé en mars, baissant de 3,1 % sur un an, a annoncé jeudi le ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie. En février, elles s'étaient déjà contractées de 5 %, selon des chiffres révisés du ministère.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAISE.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAISE.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	6,12607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	25/04
COURONNE DANOISE.....	7,4637
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,1625
COUR. SUÉDOISE.....	9,1660
DOLLAR TCHÈQUE.....	34,6340
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7750
DOLLAR CANADIEN.....	1,3804
DOLLAR HONGKONG.....	6,9781
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1863
FORINT HONGROIS.....	267,1100
LEU ROUMAIN.....	251,46
ZLOTY POLONAIS.....	3,5986

Cours de change croisés

26/04 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,81669	0,89625	0,13663	1,43970	0,58457
YEN.....	122,44500	109,75500	16,72500	176,28000	71,57500
EURO.....	1,11576	0,91112	0,15245	1,60625	0,65225
FRANC.....	7,31890	5,97730	6,55957	10,53335	4,27770
LIVRE.....	0,69459	0,56725	0,62260	0,09490	0,40600
FRANC SUISSE.....	1,71065	1,39710	1,53340	0,23375	2,46270

Taux d'intérêt (%)

Taux 25/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,79	4,68	5,11	5,62
ALLEMAGNE.....	4,81	4,78	4,95	5,51
GDE-BRETAG.....	5	5,28	5,06	4,84
ITALIE.....	4,81	4,75	5,34	5,96
JAPON.....	0,04	0,03	1,33	2,28
ÉTATS-UNIS.....	4,47	3,81	5,21	5,74
SUISSE.....	2,50	3,01	3,47	4,17
PAYS-BAS.....	4,77	4,75	5,11	5,57

Matières premières

En dollars	Cours 25/04	Var. % 24/04
MÉTALX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1697,50	- 0,03
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1546	+ 0,39
PLOMB 3 MOIS.....	488	- 0,41
ETAIN 3 MOIS.....	4980	- 0,40
ZINC 3 MOIS.....	988	+ 0,41
NICKEL 3 MOIS.....	6460	+ 0,16
MÉTALX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,45	- 0,78
PLATINE A TERME.....	156744,00	- 0,08
GRAINES DÉNREES		
BLÉ (CHICAGO).....	269,50	+ 0,28
MAIS (CHICAGO).....	196,25	+ 0,38
SOJA TOURTEAU (CHG.)	150,10	+ 0,20
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	1043	+ 2,56
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **Adecco** a progressé de 1,91 %, à 960 francs suisses, mercredi 25 avril. Le leader mondial du travail temporaire avait publié, mardi, une progression de 31 % de son chiffre d'affaires au premier trimestre.

● L'action du groupe d'édition musicale britannique **EMI** a perdu mercredi 5,97 %, à 442 pence. L'allemand Bertelsmann a indiqué être « décidé » à mener à bien son projet de fusion avec le groupe britannique, malgré des informations pessimistes parues dans la presse.

● L'action **Seat PG** (Seat Pagine Gialle) a perdu 2,66 %, à 1,214 euro, mercredi. La filiale d'accès à Internet et d'annuaires de

Telecom Italia a lancé une OPA amicale de 3 milliards d'euros sur le suédois Eniro, fournisseur de pages jaunes de l'opérateur téléphonique suédois Telia. L'action **TPI**, filiale de publicités de l'espagnol Telefonica, a cédé 3,57 %, à 6,21 euros, au lendemain d'une envolée spéculative de 15 % provoquée par l'opération Seat PG-Eniro.

● Les groupes britanniques de communication Carlton et Granada ont annoncé mercredi le rapprochement de leurs sociétés conjointes, la télévision numérique hertzienne ONdigital et le réseau ITV. L'action **Carlton** a perdu 3,99 %, à 397,5 pence, et le titre **Granada** s'est replié de 4,30 %, à 178 pence.

26/04 10h16

Code pays	Cours euros	% Var. 25/04
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	20,62 + 0,53
BASF AG	DE	48,40 + 0,31
BMW	DE	38,20 + 1,33
CONTINENTAL AG	DE	16,20
DAIMLERCHRYSLER	DE	55 + 0,09
FIAT	IT	24,74 + 1,85
FIAT PRIV.	IT	15,77 + 1,22
MICHELIN	FR	34,85 - 2,79
PEUGEOT	FR	313,30 + 0,51
PIRELLI SPA	IT	3,70 - 0,27
DR ING PORSCHE	DE	354 + 0,57
RENAULT	FR	56,45 - 0,44
VALEO	FR	49,05 + 1,03
VOLKSWAGEN	DE	55,50 + 0,91
DJ E STOXX AUTO P		240,28 + 0,02

26/04 10h16

Code pays	Cours euros	% Var. 25/04
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB	19,82 + 0,73
ABN AMRO HOLDIN	NL	22,16 + 0,27
ALL & LEICS	GB	12,78 - 1
ALLIED IRISH BA	GB	19,27 - 0,66
ALPHA BANK	GR	32,06 + 1,71
B.P.SONDRIO	IT	19,55
B.P.VERONA E.S.	IT	12,01 - 0,25
BK HOLDING AG	AT	62,01
BANK OF IRELAND	GB	16,38 + 0,29
BANK OF PIRAEUS	GR	14,62 + 0,55
BANKINTER R	ES	41,05 - 0,05
BARCLAYS PLC	GB	35,28 - 0,36
BAYR.HYPO-UVER	DE	61,70 + 0,98
BBVA R	ES	15,27 + 1,06
BCA AG.MANTOVAN	IT	9,80 - 0,20
BCA FIDEURAM	IT	12,59 + 0,16
BCA INTESA	IT	4,30 + 1,18
BCA LOMBARDIA	IT	10,60 + 0,95
BCA P.BERG.-CV	IT	20,72 - 0,48
BCA P.MILANO	IT	5,18 + 0,19
B.P.EMILIA ROMA	IT	37,25
B.P.NOVARA	IT	7,43 + 0,27
B.P.LODI	IT	11,93 - 0,25
BCA ROMA	IT	1,19 - 0,83
BCO POPULAR ESP	ES	39,57 - 0,18
BCP R	PT	4,95
BIPOP CARIRE	GB	5,40 - 0,37
BK OF SCOTLAND	GB	12,43 - 3,61
BNL	IT	3,59 + 0,28
BNP PARIBAS	FR	97,05 - 0,28
BSCH R	ES	10,53 + 1,64
CHRISTIANIA BK	NO	5,98
COMIT	IT	6,22 + 1,14
COMM.BANK OF GR	GR	54,60 + 1,49
COMMERZBANK	DE	31,80 + 0,16
CREDIT LYONNAIS	FR	42,27 - 1,40
DANSKE BANK	DK	18,36 + 0,74
DEUTSCHE BANK N	DE	89,65 + 0,39
DEXIA	BE	175 + 0,63
DNB HOLDING -A-	NO	5,38 + 0,46
DRESDNER BANK N	DE	49,80 + 0,40
EFG EUROBK ERGA	GR	17,40 + 1,16
ERSTE BANK	AT	61,65 + 1,57
ESPIRITO SANTO	PT	15,70
FOERENINGSB A	SE	12,82 - 0,84
HALIFAX GROUP	GB	12,30 - 0,26
HSBC HLDG	GB	14,04 - 0,11
IKB	DE	15,65 + 0,32
KBC BANCASSURAN	BE	35,05 + 0,47
LLOYDS TSB	GB	11,66 + 0,28
MONTE PASCHI SI	IT	4,11 - 1,20
NAT BANK GREECE	GR	43,62 + 1,35
NATEXIS BQ POP.	FR	99,50 - 0,50
NORDEA	SE	6,93
ROLO BANCA 1473	IT	19,88 - 0,35
ROYAL BK SCOTL	GB	25,97 - 0,98
S-E-BANKEN -A-	SE	10,20 - 0,53
SAN PAOLO IMI	IT	16,01 - 0,99
STANDARD CHARTE	GB	15,02 - 0,95
STE GENERAL-A-	FR	71,90 - 0,28
SV HANDBK -A-	SE	15,76 - 0,34
SWEDISH MATCH	SE	4,71 + 2,86
UBS N	CH	165,47 - 0,98
UNICREDITO ITAL	IT	5,15 - 0,77
UNIDANMARK -A-	DK	85,75
DJ E STOXX BANK P		324,03 + 0,28

26/04 10h16

Code pays	Cours euros	% Var. 25/04
PRODUITS DE BASE		
ACERLARIA	ES	14,47 + 0,14
ACRINOX R	ES	32,78 - 1,50
ALUMINIUM GREEK	GR	42,94 - 0,14
ANGLO AMERICAN	GB	71,46 - 0,78
ASSIDOMAN AB	SE	22,91 - 1,41
BEKAERT	BE	41,20 + 1,23
BILLTON	GB	5,40 - 2,61
BOEHLER-UDDEHOL	AT	43 + 0,12
BUNZL PLC	GB	6,58 - 0,97
CORUS GROUP	GB	1,16
ELVAL	GR	4,22
HOLMEN -B-	SE	21,11 + 1,84
ISPAT INTERNATI	NL	3,24
JOHNSON MATTHEY	GB	14,71 - 1,93
MAYR-MELNHOF KA	AT	53,40 - 0,02
M-REAL -B-	FI	7,90 + 1,02
OUTOKUMPU	FI	9,68 + 1,36
PECHINEY-A-	FR	55,95 - 1,32
RAUTARUKKI K	FI	4,40
RIO TINTO	GB	21,36 - 1,85
SIDENOR	GR	3,74 + 0,54
SILVER & BARYTE	GR	27,02 - 0,66
SMURFIT JEFFERS	GB	2,01
STORA ENSO -A-	FI	12
STORA ENSO -R-	FI	11,90 - 0,83
SVENSKA CELLULO	SE	22,91 - 0,71
THYSSENKRUPP	DE	17,46 - 0,71
UNION MINIERE	BE	46,65 - 0,51
UPM-KYMMENE COR	FI	34,65 + 1,02
USINOR	FR	14,92 - 0,53
VIOTALCO	GR	11,30 + 1,80
VOEST-ALPINE ST	AT	30,95 - 0,48
WORMS N	FR	20
DJ E STOXX BASI P		185,02 + 0,08

26/04 10h16

Code pays	Cours euros	% Var. 25/04
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR	160,70 - 1,23
AKZO NOBEL NV	NL	47,42 - 1,11
BASF AG	DE	48,40 + 0,31
BAYER AG	DE	48,73 + 0,68
BOC GROUP PLC	GB	16,36 + 0,10
CELANESE N	DE	22,85 + 1,56
CIBA SPEC CHIMI	CH	68,86 + 0,96
CLARIANT N	CH	308,42 - 0,42
DEGUSSA-HUELS	DE	37,60
DSM	NL	40,60 - 0,88
EMS-CHEM HOLD A	CH	4797,65 - 0,68
ICI	GB	6,36 - 1,98
KEMIRA	FI	6,45
KON. VOPAK NV	NL	27,50 - 0,90
LAPORTE	GB	11,15
LONGZA GRP N	CH	666,45 - 0,39
NORSK HYDRO	NO	47,35 - 1,15
RHODIA	FR	13,67 - 4,47
SOLVAY	BE	57,70 + 0,17
SYNGENTA N	CH	57,90 + 0,68
TESSENDERLO CHE	BE	29 - 0,87
DJ E STOXX CHEM P		337,65 - 0,03

26/04 10h16

Code pays	Cours euros	% Var. 25/04
CONGLOMÉRATS		
D'ETEREN SA	BE	191 + 1,54
AZEO	FR	71,95 - 0,14
GBL	BE	300,80 + 0,30
GEVAERT	BE	36
INCHCAPE	GB	6,23 + 1,31
KVAERNER -A-	NO	7,90 + 0,78
MYTILINEOS	GR	8,44 + 0,72
UNAXIS HLDG N	CH	190,27 + 0,69
ORKLA	NO	20,28 + 1,22
SONAE SGPS	PT	1,13
DJ E STOXX CONG P		329,98

26/04 10h16

Code pays	Cours euros	% Var. 25/04
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
ATLANTIC TELECO	GB	0,51
BRITISH TELECOM	GB	8,93 - 4,14
CABLE & WIRELES	GB	7,72 + 0,84
COLT TELECOM NE	GB	12,90 + 2,29
DEUTSCHE TELEKO	DE	28,90 + 0,70
E.BISCOM	IT	91,95 + 0,66
EIRCOM	IR	2,68 + 1,90
ELISA COMMUNICA	IE	17,50 + 2,94
ENERGIS	GB	4,83 - 1,31
EQUANT NV	DE	28,40
EUROPOLITAN HLD	SE	9,16 + 1,20
FRANCE TELECOM	FR	78,60 + 0,06
HELLENIC TELE	GR	16,42 + 1,61
HELS-TELEPH E	FI	102,60
KINGSTON COM	GB	2,07 - 3,01
KONINKLIJKE KPN	NL	13,19 + 0,76
KPNQUEL NV -C-	NL	11,60 + 2,75
LIBERTEL NV	NL	11,20
MANNESMANN N	DE	124,50 + 0,81
MOBILCOM	DE	16,74 + 5,28
PANAFON HELLENI	GR	7,22 + 0,56
PT TELECOM SGPS	PT	10,01
SONERA	FI	10,53 + 1,74
SWISSCOM N	CH	285,90 + 0,46
T.I.M.	IT	7,52 - 0,27
TELE 1 EUROPE	SE	3,68 + 2,43
TELE DANMARK -B	DK	41,80 - 0,48
TELE2 -B-	SE	43,53 + 1,01
TELECEL	PT	12,29
TELECOM ITALIA	IT	12,36 + 0,32
TELECOM ITALIA	IT	6,93 - 0,14
TELECOM	SE	7,20 + 0,76
TISALI	IT	15,08 + 0,87
VERDASTEL TELECO	NL	4,21 + 3,95
VOYAFONE GROUP	GB	3,36 - 0,48
DJ E STOXX TCOM P		635,69 - 0,04

26/04 10h16

Code pays	Cours euros	% Var. 25/04
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES	38,90 - 0,26
ACS	ES	29,91 - 0,70
ACCREGATE IND	GB	1,33
AKTOR SA	GR	9,02 + 1,35
AMEY	GB	6,17 - 0,52
UPONOR -A-	FI	15,60 + 0,65
AUREA R	ES	19,41 - 0,56
ACESA R	ES	10,75 - 0,09
BLUE CIRCLE IND	GB	7,48
BOUYGUES	FR	44,72 - 2,36
BPB	GB	3,69 - 1,29
BRISA AUTO-ESTR	PT	10,45
BUZZI UNICEM	IT	10,25
NOVAR	GB	2,55
CRH PLC	GB	29,69 + 2,15
CIMPOR R	PT	27,70
COLAS	FR	63,45 + 0,63
GRUPO DRAGADOS	ES	13,50 - 0,37
FCC	ES	24,26 - 0,16
GRUPO FERROVIAL	ES	16,91 - 0,29
HANSON PLC	GB	7,32 - 1,72
HEIDELBERGER ZE	DE	60,50 - 0,82
HELL-TECHNODOR	GR	7,90 + 0,51
HERCULES GENLR	GR	14,82
HOCHTIEF ESSEN	DE	26,50 + 3,31
HOLDERBANK FINA	CH	1234,33 - 0,16
IMERYS	FR	116,90 + 0,17
ITALCEMENTI	IT	9,40 - 0,97
LAFARGE	FR	102 - 0,97
MICHANIKI REG.	GR	3,64 + 1,11
PILKINGTON PLC	GB	1,80 + 0,90
RMC GROUP PLC	GB	11,24 - 0,85
SAINT GOBAIN	FR	164 + 0,55
SKANSKA -B-	SE	43,31 + 0,51
TAYLOR WOODROW	GB	3,28 + 0,99
TECHNIP	FR	171 - 1,16
TITAN CEMENT RE	GR	42,24 + 1,10
VINCI	FR	67,15 + 0,37
WIENERBAUSTOF	AT	22,28 + 0,72
DJ E STOXX CNST P		235,26 - 0,16

26/04 10h16

Code pays	Cours euros	% Var. 25/04
CONSOMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR	46 + 1,12
ADIDAS-SALOMON	DE	66,30 + 2
AGFA-GEVAERT	BE	18,38 + 0,99
AIR FRANCE	FR	20,55 + 0,24
AIRTOURS PLC	GB	5,36 - 0,60
ALITALIA	IT	1,77 + 1,14
AUSTRIAN AIRLIN	AT	13,30
AUTOGRIFF	IT	12,50 - 0,64
B&O ULUFSEN	DK	31,49
BASS	GB	11,96
BENETTON GROUP	IT	1,67
BERKELEY GROUP	GB	12,45
BRITISH AIRWAYS	GB	5,27 - 2,67
BULGARI	IT	12,58 - 0,55
CHRISTIAN DIOR	FR	44,33 + 2,73
CLUB MED.	FR	72,40 - 0,82
COMPASS GROUP	GB	8,56 - 0,37
DT.LUFTHANS N	DE	21,40 + 0,94
ELECTROLUX -B-	SE	16,91 + 0,65
EM.TV & MERCHAN	DE	5,60 + 1,08
EMI GROUP	GB	7,15 + 0,68
EURO DISNEY	FR	0,79 + 1,28
HERMES INTL	FR	148 + 1,65
HILTON GROUP	GB	3,40 + 0,47
HDP	IT	4,27 + 0,47
HUNTER DOUGLAS	NL	29,40 + 1,55
KLM	NL	21,85 + 0,23
LVMH	FR	64,05 + 0,06
MEDION	DE	96,50 + 3,54
MOULINEX	FR	4,47
NH HOTELS	ES	14,69 - 1,28
P & O PRINCESS	GB	4,72 - 1,34
PERSIMON PLC	GB	5,72 - 0,56
PREUSSAG AG	DE	37,30 + 0,81
RANK GROUP	GB	2,97 +

VALEURS FRANCE

L'action Alcatel était en hausse de 4,55 %, à 33 75 euros, jeudi 26 avril au matin. A l'ouverture, la cotation a été différée de dix minutes, en raison de problèmes techniques. La valeur a débuté la séance en hausse de 3,78 %, à 9 h 10, et a gagné plus de 5 % dans les premiers échanges. Le groupe a présenté jeudi matin ses résultats trimestriels et annoncé un changement de stratégie (lire page 17).

Le titre Moulinex était suspendu jeudi matin, indiquait Euronext Paris. La société d'électroménager, reprise par l'italien Elfi en décembre 2000, pourrait supprimer 2 900 emplois (lire page 18). Le titre avait gagné 0,90 % mercredi, à 4,47 euros.

L'action Sopra gagnait 5,70 %, à 67,90 euros, jeudi matin. De son côté, le titre Cap Gemini Ernst & Young progressait de 1,50 %, à 147 euros. Selon Bloomberg, ces sociétés de services informatiques bénéficient du rebond mercredi de 2,14 % du Nasdaq, le marché américain des valeurs technologiques.

Le titre Valtech était en hausse de 3,80 %, à 7,16 euros, jeudi matin. L'agence Web avait déjà gagné 9 % mercredi, portée par le doublement de son chiffre d'affaires au premier trimestre, en raison d'acquisitions et de commandes de projets Internet par des grandes entreprises.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 26 AVRIL Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 25 mai

Table of stock prices for France, including ACCOR, AGF, AFFINE(XIMM), AIR FRANCE C., AIR LIQUIDE, etc.

Main table of stock prices for France, listing companies like ALCATEL, ALSTOM, ALTRAN TECHN., ATOS ORIGIN, ARBEL, etc.

Main table of stock prices for International markets, listing companies like ADECCO, AMERICAN EXP., AMVEXCAP EXP., ANGLGOLD LT., etc.

Table of abbreviations and symbols, including ABREVIATIONS, SYMBOLES, and DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1).

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 25 AVRIL
Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of stock prices for Nouveau Marché, including ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMME, ADL PARTNER, etc.

Main table of stock prices for Nouveau Marché, listing companies like COALA, COHERIS ATIX, COIL, CION ET SYS., etc.

Main table of stock prices for Nouveau Marché, listing companies like GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, GROUPE BOURBON, etc.

Main table of stock prices for Nouveau Marché, listing companies like GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, GROUPE BOURBON, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 25 avril

Table of SICAV and FCP prices, including AGIPI, BNP PARIBAS, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, including ÉCUR. TECHNOLOGIES, ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., etc.

Main table of SICAV and FCP prices, including FOND COMMUNS DE PLACEMENTS, CREDIT LYONNAIS, CREDIT AGRICOLE, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, including CONVERTIS C., INTEROBILIG C., INTERSÉLECTION FR. D., etc.

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SPORTS Près de dix mois après la demi-finale de l'Euro 2000, qui avait déjà vu sa victoire (2-1), l'équipe de France de football s'est nettement imposée (4-0) devant le Portugal,

mercredi 25 avril, au Stade de France, à l'occasion d'une rencontre amicale. ● **LES BLEUS** ont ouvert la marque par Sylvain Wiltord (17^e) avant de l'aggraver par Mickaël Silvestre

(32^e), Thierry Henry (34^e) et Youri Djorkaeff (81^e). ● **LES HOMMES DE ROGER LEMERRE** ont été une nouvelle fois conduits par un Zinedine Zidane très inspiré, tandis que son co-

équipier Robert Pires se montrait lui aussi à son avantage. ● « **QUAND L'ÉQUIPE DE FRANCE hisse son niveau collectif à ce point, elle est très redoutable** », a déclaré le sélec-

tionneur national. ● **DANS LA COURSE AU MONDIAL 2002**, le Brésil, déjà battu par l'Équateur (2-1) et tenu en échec (1-1) au Pérou, mercredi, connaît de très sérieuses difficultés.

L'équipe de France de football est redevenue impitoyable

Les Bleus se sont nettement imposés (4-0) face à une équipe du Portugal invaincue depuis la demi-finale de l'Euro 2000, qui avait opposé les deux sélections (2-1 pour la France). Les hommes de Roger Lemerre ont montré que leur récente défaite devant l'Espagne (1-2) n'était qu'un incident de parcours

LA PARENTHÈSE n'aura donc duré que 90 minutes. Un mois après sa défaite à Valence face à l'Espagne (1-2), l'équipe de France est redevenue ce qu'elle était jusqu'à : la plus impitoyable des équipes de football. Mercredi 25 avril, jour de la Fête nationale du Portugal, les Bleus n'ont pas fait de sentiment face à la sélection qu'ils avaient difficilement éliminée, voilà un peu moins d'un an, en demi-finale de l'Euro 2000 (2-1). Point de sentiment, mais beaucoup de buts – quatre en tout –, des gestes de haute volée, un engagement physique non feint et une impression de puissance jamais démentie.

Précédé d'une réputation flatteuse due à son invincibilité dans son groupe de qualification pour la Coupe du monde 2002, le Portugal n'aura finalement guère fait mieux que le Japon, écrasé ici même le 24 mars (5-0), ou la Turquie, surpassée à Istanbul le 15 novembre (4-0).

Fidèle au personnage qu'il adore jouer devant la presse, le sélectionneur, Roger Lemerre, a commenté la victoire de ses joueurs sans que l'once d'une émotion ne transparaisse sur son visage : mieux son équipe joue et moins il se livre. « *Quand l'équipe de France hisse son niveau collectif à ce point, elle est très redoutable* », a-t-il dit, plus marmoréen que jamais.

Questionné sur la prestation de Zinedine Zidane, Roger Lemerre a louvoyé, prétextant qu'il n'est pas dans ses habitudes de mettre en avant un joueur plus qu'un autre à la fin d'un match. A l'instar des 80 000 personnes présentes au Stade de France, l'homme de Brique-

bec (Manche) s'est pourtant abîmé dans la contemplation du jeu produit par le n°10 des Bleus.

« *Je suis au sommet de mon art* », avait déclaré celui-ci, pendant l'Euro 2000, avant de se rétracter, rattrapé par sa pudeur. Un an plus tard, le meneur de jeu de la Juventus Turin semble avoir rehaussé le niveau de son jeu. Zinedine Zidane est comme ces joueurs d'échecs qui préméditent les coups qu'ils vont porter : ses contrôles de balle lui servent de rampes de lancement ; ses enchaînements ont, ensuite, toujours un temps d'avance sur la réaction adverse. Mercredi, « *Zizou* » n'a joué qu'une mi-temps, ce qui n'a sans doute pas déplu aux dirigeants de la Juventus Turin, soucieux de préserver leur vedette dans la course-poursuite engagée derrière l'AS Roma pour le titre de champion d'Italie. Sous sa houlette, pendant quarante-cinq minutes, les Bleus ont dominé le Portugal avec une aisance insolente.

PROUESSE TECHNIQUE

Le bal s'ouvrit sur une prouesse du joueur ayant la réputation d'être le moins brillant des techniciens de l'équipe de France, Lilian Thuram. Sa talonnade décalait Robert Pires, lequel centrât pour Sylvain Wiltord, à l'affût au milieu de la surface de réparation (17^e minute). Le deuxième but des Bleus fut l'œuvre du nouveau venu Mickaël Silvestre, tout heureux de reprendre de volée un ballon remis par Patrick Vieira sur un corner (32^e). « *Je me suis surpris moi-même. Ce n'est pas le genre de geste que je travaille à l'entraînement* », a déclaré le défenseur de



Sous les yeux de Zinedine Zidane (n° 10) et Lilian Thuram (à droite), Robert Pires (à gauche) félicite Sylvain Wiltord, son coéquipier à Arsenal, après le premier but de l'équipe de France.

Manchester United, définitivement adoubé par les champions du monde, qui l'ont chaleureusement félicité. Deux minutes plus tard, un tir croisé de Thierry Henry, lancé à grandes enjambées, trompait Quim, le gardien de but portugais. A 3-0, l'affaire était entendue. Les familles franco-portugaises, qui composaient une bonne partie des

gradins du Stade de France, pouvaient occuper la mi-temps à deviner sur la fortune des uns et le malheur des autres.

Il n'empêche que, sans Zinedine Zidane, un autre match commençait alors. Moins étincelant et plus agressif, comme si les Bleus avaient toujours en tête le souvenir de leur défaite en Espagne, où « *on s'était*

fait rentrer dedans », rappelait Robert Pires. Remis de plusieurs blessures, Youri Djorkaeff signait son retour dans le groupe France par un but inscrit en contre-attaque (80^e), le 27^e de sa carrière internationale en 70 sélections. « *Ce but est pour moi la cerise sur le gâteau. J'ai assisté aux six derniers matches de l'équipe de France devant ma télévi-*

sion en attendant de pouvoir revenir », a indiqué le joueur de Kaiserslautern, qui, à trente-trois ans, fait désormais figure de doyen de l'équipe de France.

PAS DE « FRANÇAIS DE FRANCE »

A un an de la Coupe du monde 2002, cette victoire aura-t-elle appris à Roger Lemerre quelque chose qu'il ne savait pas ? Insensible à toute pression extérieure, le sélectionneur avait aligné, mercredi soir, une équipe dans laquelle ne figurait aucun représentant de club français, mais où l'on ne trouva pas moins de cinq joueurs ayant porté le maillot d'Arsenal cette année (Robert Pires, Patrick Vieira, Sylvain Wiltord, Thierry Henry et Emmanuel Petit, aujourd'hui au FC Barcelone). Bien qu'il ait fait rentrer cinq remplaçants, Roger Lemerre n'a pas utilisé les deux seuls joueurs du championnat de France qu'il avait convoqués, Ulrich Ramé (Bordeaux) et Nicolas Anelka (Paris SG).

Il devrait en être différemment pour la Coupe des confédérations (du 30 mai au 10 juin, en Corée du Sud et au Japon). Pour cause de championnat en cours, les Bleus évoluant en Italie et en Espagne seront en effet laissés à la disposition de leurs clubs, ce qui ouvrira momentanément la porte de la sélection nationale à des joueurs du championnat de France. Reste que la prestation de mercredi soir face au Portugal a probablement laissé peu d'espoir à ces futurs intérimaires d'intégrer définitivement l'équipe de France.

Frédéric Potet

FRANCE-PORTUGAL

4 - 0

Match amical
Mercredi 25 avril
20 h 45, Stade de France, à Saint-Denis
Terrain gras • Public enthousiaste
78 832 spectateurs
Arbitre : M. Krug (All.)

COMMENTAIRE Match agréable entre des Tricolores au jeu fluide et des Portugais semblant manquer de conviction. Bien surveillé par Patrick Vieira et Emmanuel Petit, Luis Figo n'a pu jouer son rôle d'organisateur. Conscients d'avoir scellé la victoire en première période, les hommes de Roger Lemerre sont apparus moins dominants après la pause. L'axe défensif s'est alors illustré par sa rigueur et son organisation.

FRANCE
Sélectionneur : Lemerre
Barthez • Thuram (Candela, 71^e) ; Silvestre ; Desailly (cap.) ; Lizarazu • Pires ; Vieira (Makelele, 62^e) ; Petit (Sagnol, 87^e) ; Zidane (Djorkaeff, 46^e) • Wiltord (Trezeguet, 55^e) ; Henry.

PORTUGAL
Sélectionneur : Oliveira
Quim • Abel Xavier (Heider, 51^e) ; Jorge Andrade ; Fernando Couto (cap.) ; Rui Jorge (Boa Morte, 35^e et Nuno Gomes, 88^e) • Rui Bento (Simão, 44^e) ; Fernando Meira ; Nelson ; Figo • Sergio Conceição ; Pauleta.

ARRÊTS DE JEU
En faveur de la FRANCE : 16 coups francs (9 + 7), dont 3 hors-jeu (1 + 2), 4 corners (4 + 0).
En faveur du PORTUGAL : 25 coups francs (13 + 12), dont 2 hors-jeu (1 + 1), 2 corners (1 + 1).

BUTS
FRANCE : Wiltord (17^e, frappe déviée au ras du sol, de 18 m dans l'axe) ; Silvestre (32^e, au point de penalty, reprise du pied gauche à mi-hauteur) ; Henry (34^e, de 10 m à gauche, tir croisé à ras de terre du pied droit) ; Djorkaeff (81^e, tir piqué du pied droit, de 9 m à droite).

AVERTISSEMENTS
FRANCE : Thuram (67^e, jeu irrégulier) ; PORTUGAL : Simão (91^e, simulation).

OCCASIONS
FRANCE : 45 positions d'attaque dans les 30 m (25 + 20), dont 6 occasions (3 + 3) ; 14 tirs (9 + 5), dont 4 contrés (4 + 0) et 1 paré (1 + 0) par Quim.
PORTUGAL : 41 positions d'attaque dans les 30 m (18 + 23), dont 5 occasions (1 + 4) ; 11 tirs (2 + 9), dont 3 parés (1 + 2) par Barthez.

L'ACTION LE PREMIER BUT DE LA FRANCE à la 17^e minute

1 Du talon, Thuram passe à Pires, décalé sur sa droite.
2 Instantanément, Pires centre à ras de terre pour Wiltord.
3 Wiltord frappe sans contrôle du droit. Son tir est dévié par un défenseur.
4 Wiltord frappe sans contrôle du droit. Son tir est dévié par un défenseur.

— Passe — Tir

Robert Pires, mauvais fils, bon mousquetaire

ROBERT PIRES a définitivement « musclé son jeu ». Mercredi 25 avril, Aimé Jacquet et les 80 000 spectateurs du Stade de France ont pu en être les témoins privilégiés. « *L'expression d'Aimé Jacquet [lors de la Coupe du monde en 1998, l'entraîneur français l'invectivait : « Robert, muscle ton jeu, sinon tu vas vers de graves déconvenues !] a eu beaucoup d'échos, commentait-il avant le match, mais c'est sûr, aujourd'hui, elle illustre une évolution incontestable dans mon jeu.* » Incontestable, en effet.

La démonstration a été plus que probante face au Portugal. Sans doute sa meilleure prestation en équipe de France : « *Je ne sais pas si c'est mon meilleur match, je suis juste resté concentré et j'ai essayé d'appliquer les consignes.* » Modeste autant qu'obéissant. Le milieu de terrain d'Arsenal était en effet omniprésent sur son côté gauche, débordant insatiablement, dribblant, percutant et offrant deux des quatre buts tricolores. Le premier à Sylvain Wiltord, sur une passe en retrait millimétrée, le deuxième à Thierry Henry, sur une passe en profondeur.

« *Je n'ai fait que reproduire ce que je fais avec*

Arsenal », a-t-il expliqué. « D'Artagnan » Pires, c'est le surnom que lui ont donné ses compagnons d'armes en club et en équipe de France (Patrick Vieira, Thierry Henry et Sylvain Wiltord) depuis qu'il arbore une barbichette sophistiquée, fait désormais mouche.

Sa botte secrète, il l'a donc apprise outre-Manche, où le football est total et les duels innombrables : « *Dans ce championnat très athlétique, très physique, il faut emporter tous les duels qui te sont proposés et imposés, sous peine de te faire marcher dessus.* » Son entraîneur à Arsenal, le Français Arsène Wenger, a su en outre lui redonner confiance après deux saisons difficiles à Marseille.

« UNE RENCONTRE TOUJOURS PARTICULIÈRE »

A vingt-sept ans, l'avenir s'ouvre grand à lui : « *J'appréhende les choses plus sereinement.* » Robert Pires fêteait mercredi sa 43^e sélection. Pour la troisième fois, il retrouvait le Portugal : « *Une rencontre toujours particulière pour moi, je tenais à faire un gros match.* » Son père Antonio, né à Braga, était en effet présent dans les tribunes, au milieu des 40 000 supporters portu-

gais. Des origines dont il est fier. Pourtant, il a opté pour le maillot tricolore : « *La France était un choix naturel. Je suis né à Reims et j'ai grandi en France, j'y ai appris le football. Lorsque Raymond Domenech m'a appelé en espoirs, j'ai dit oui sans hésiter.* » Plus tard, en août 1996, il connaît sa première sélection avec les A face au Mexique. Une décision que le champion du monde et champion d'Europe ne regrette en rien, pas plus que son père : « *Il est très fier de ce que je fais en équipe de France.* »

L'international avoue cependant que la défaite des Lusitaniens en demi-finale de l'Euro 2000, après un penalty « en or » transformé par Zinedine Zidane, a été à peine commentée en famille. Pour cette revanche, Antonio Pires lui avait demandé de « *jouer moins bien que d'habitude* ». Le fiston a largement déobéi. Pour se faire pardonner, il a néanmoins trouvé une parade : « *Il m'avait fait une demande spéciale : avoir le maillot de Luis Figo. J'ai réussi à l'obtenir, j'espère que ça le consolera car cette défaite doit être difficile à digérer.* »

Etienne Labrunie

Le Brésil en mauvaise posture pour le Mondial 2002

RIO DE JANEIRO (Brésil)

de notre correspondant

Quadruple champion du monde et six fois finaliste, le Brésil va-t-il, pour la première fois depuis la création de la compétition en 1930, être absent d'une phase finale de Coupe du monde ? Après le match nul concédé face au Pérou (1-1), mercredi 25 avril au stade Morumbi de Sao Paulo, pour le compte de la 12^e journée du groupe sud-américain, la question, impensable il y a quelques mois, est désormais d'actualité.

Avec 21 points (6 victoires, 3 nuls, 3 défaites), la glorieuse Seleção se traîne en effet à la 4^e place, la dernière valant la qualification automatique pour le Mondial 2002. La cinquième, qui offre un « repêchage » contre le vainqueur de la poule océanienne, est actuellement occupée, avec 19 points, par la Colombie, contrainte au match nul au Venezuela (2-2), alors que l'Uruguay, vainqueur au Chili (1-0), a recollé au peloton des six équipes encore dans la course, et accueillera pour la prochaine journée le Brésil à l'occasion d'un derby qui s'annonce explosif. Après le match nul arraché en Boli-

vie (3-3), l'Argentine continue de caracoler en tête du classement avec 29 points, devant le Paraguay (23 pts) et l'Équateur (22 pts).

Ayant étrenné, lors du match précédent, ses galons de sélectionneur par une défaite inédite (1-2) sur les hauteurs de Quito, en Équateur, Emerson Leao avait opté, en faisant preuve de témérité, pour une « *reformulation radicale* » de ses troupes. Pour ce faire, il s'est notamment pas-

sé des services de Roberto Carlos, titulaire au Real Madrid et virtuel champion d'Espagne, de Cafu, titulaire à l'AS Roma, confortable leader du championnat italien, et de Rivaldo, star du FC Barcelone. Quatre néophytes, méconnus de la majorité des Brésiliens, ont fait de bien piètres débuts sous le maillot « vert et or ». Auteur du but brésilien (65^e minute), Romário, capitaine et vieux renard de trente-cinq ans, a été l'un

des rares à surnager. Les Péruviens, qui se sont montrés menaçants jusqu'à la fin, ont égalisé par l'intermédiaire de Pajuelo (77^e).

Ce nouveau faux pas de la Seleção va enflammer le débat qui s'est ouvert dans la presse sur l'urgence nécessaire de mettre un terme à l'incroyable incurie régnant dans les instances dirigeantes du football brésilien. Entre autres affaires scabreuses (évasion fiscale, trafic de faux passeports de l'Union européenne, transferts frauduleux, etc.) examinées depuis six mois par deux commissions d'enquêtes parlementaires, on vient ainsi d'apprendre que la Confédération brésilienne de football (CBF), dont le déficit budgétaire a atteint 15 millions d'euros en 2000, avait financé les dernières campagnes électorales de certains candidats « amis ». Ecorchées par la déliquescence ambiante, deux légendes de la Seleção, Zico et Socrates, viennent d'annoncer leur intention de postuler à la succession de Ricardo Teixeira, le président définitivement discrédité de la CBF.

Jean-Jacques Sevilla

La Russie s'est jouée de la Yougoslavie

Lors d'un match en retard des éliminatoires du Mondial 2002, la Russie a pris la tête du groupe 1 de la zone Europe, grâce à sa victoire (0-1) en Yougoslavie, mercredi 25 avril. Face à des Yougoslaves peu inspirés, un but de la tête de Vladimir Beschastnykh (72^e) a offert aux Russes leur quatrième succès depuis le début des éliminatoires. L'équipe d'Oleg Romantsev possède désormais cinq longueurs d'avance sur la Suisse, et six sur sur la Slovaquie.

Dans le groupe 2, les Pays-Bas, grâce à des buts signés Jimmy Haselbaink (29^e), Marc Overmars (35^e), Patrick Kluyvert (44^e) et Ruud Van Nistelrooy (82^e), se sont rassurés face à Chypre (4-0). Les hommes de Louis Van Gaal se sont ainsi replacés à la deuxième place, à égalité avec le Portugal (11 points), et à trois longueurs derrière la République d'Irlande, victorieuse face à Andorre (3-1).

Dans les autres groupes, l'Islande s'est logiquement imposée à Malte (1-4, groupe 3), la Lettonie s'est fait surprendre à Saint-Marin (1-1, groupe 6) et l'Autriche a dominé le Liechtenstein (2-0, groupe 7). La sixième journée des éliminatoires de la zone Europe aura lieu le samedi 2 juin.

Le pôle Nord comme au temps des pionniers de l'aviation

Soixante-quinze ans après le survol très controversé de l'Américain Byrd, Hubert de Chevigny, Gérard d'Aboville et Bernard Laferrière se sont posés à proximité du pôle Nord en utilisant des instruments de navigation astronomique similaires

RESOLUTE BAY (Nunavut)
de notre envoyé spécial

« Resolute is not the end of the world, but you can see it from here. » (Resolute n'est pas le bout du monde, mais d'ici vous pouvez l'apercevoir). Cette inscription sur un T-shirt résume l'histoire et la vocation de ce petit village inuit situé par 75 degrés de latitude sur le passage maritime du Nord-Ouest entre l'Atlantique et le Pacifique, bloqué par les glaces la majeure partie de l'année.

Ses deux cent dix habitants descendent, pour certains, des dix-sept familles d'Inukjuak (Nunavut) désignées par le gouvernement d'Ottawa et embarquées le 25 juillet 1953 sur le brise-glace C.D.-Howe pour « peupler » le Grand Nord et asseoir la souveraineté canadienne sur ces immenses territoires convoités par les Américains, alors en pleine guerre froide avec les Soviétiques. La moitié de ces exilés furent débarqués à Grise Fjord, sur la côte sud de l'île d'Ellesmere. L'autre moitié à Resolute au terme de ce grand voyage vers l'inconnu.

Un demi-siècle plus tard, Resolute abrite un centre de recherches scientifiques sur l'Arctique et sert de base incontournable pour les expéditions polaires. Plusieurs d'entre elles, dont deux françaises, cohabitaient à la mi-avril dans les deux hôtels du village. Après avoir traversé en solitaire Ellesmere à pied et à ski (1 500 km en quatre mois), Jean-Marc Périgaud a quitté Resolute Bay le 16 avec cinq compagnons tirant leur pulka, pour tenter de rallier à ski le pôle Nord magnétique distant de 600 km.

Le 23, c'était au tour d'Hubert de Chevigny, de Gérard d'Aboville et du Québécois Bernard Laferrière de partir à destination du pôle Nord géographique pour un vol de 1 700 km, effectué en navigation astronomique dans des conditions similaires à celles des pionniers de l'aviation arctique, le Norvégien Roald Amundsen et l'Américain Richard Byrd dans les années 1920.

Pour Hubert de Chevigny, qui avait déjà atteint en ULM les pôles Nord magnétique (1982) puis géographique à sa deuxième tentative (1987), cette expédition anachronique avec une montre, un compas solaire, un dérivomètre, deux sextants, marin et à bulle, pour seuls instruments de navigation, s'imposait comme une « porte de sortie » de ses aventures polaires. « Pour mes précédentes expéditions, j'avais étudié la géographie, la météo, les glaces et, surtout, l'histoire de l'Arctique, explique-t-il. Ce cheminement de vingt ans m'a conduit jusqu'à la phase majeure des premières conquêtes aériennes en totale autonomie. Pour en finir avec le pôle, il me restait à écrire cette page. C'était devenu une obsession. »

Si les expéditions de Byrd et d'Amundsen ont été « une source d'inspiration incontestable », il ne s'agissait pas de faire un remake en recherchant un avion des années 1920 pour partir du Spitzberg. « Le contexte psychologique est très différent, dit-il. A leur époque, il fallait être très courageux pour s'aventurer



sur la banquise. Amundsen était un vrai polaire qui avait déjà réussi la conquête du pôle Sud alors que Byrd avait encore la hantise de la glace et n'envisageait même pas de s'y poser. En cas de problème, ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes. »

Dès lors, le vrai challenge de cette expédition, baptisée Fly Different (voler différemment), était la précision de la navigation astronomique dans une zone où la proximité du pôle magnétique ne permet pas l'utilisation d'un compas magnétique.



Le cockpit du « Private-Explorer ». Le pilote, Bernard Laferrière, à sa droite, Hubert de Chevigny, le chef de l'expédition, qui surveille les compas solaire. Derrière eux se trouve Gérard d'Aboville, le navigateur. Ce dernier (ci-dessus), note les données du vol.

Pour cet exercice, Hubert de Chevigny a fait appel à Gérard d'Aboville, ami de longue date et familier de l'utilisation du sextant lors de ses traversées à l'avion de l'Atlantique nord (1980), puis du Pacifique nord, où il avait aussi embarqué l'un des premiers GPS (1991). « Je suis d'une génération qui a utilisé le sextant par nécessité et qui l'utilise à nouveau par plaisir, explique-t-il. Pour moi, c'est une parenthèse plutôt amusante car, avec la proximité du pôle, c'est l'exercice de navigation par excellence dans un monde devenu pressé-bouton. »

Avec une position et un cap connus avec précision avant le décollage, l'équipage devait effectuer une navigation à l'estime avec des instruments d'une autre époque dénichés par Hubert de Chevigny dans des casses d'avions. Gérard d'Aboville

disposait ainsi d'un ciné-dérivomètre, sorte de périscope inversé fixé dans le plancher de l'avion, qui permet, en connaissant l'altitude, de calculer la vitesse et de mesurer la dérive provoquée par les vents souvent violents en Arctique, à partir de repères pris au sol. Cette dérive est aussitôt corrigée sur le compas solaire qui permet au pilote de maintenir un cap par rapport à l'ombre de l'aiguille projetée sur le compas.

DE L'UTILITÉ DU SEXTANT

La position de l'appareil est calculée en vol grâce à un sextant à bulle (avec horizon artificiel), mais les données de cet instrument, qui fixe la latitude et la longitude, deviennent de plus en plus aléatoires en se rapprochant du pôle à cause des phénomènes de réfraction et de la convergence des méridiens vers le sommet du globe terrestre. Des atterrissages sur la banquise se révèlent nécessaires pour préciser les positions avec le sextant marin ou si les conditions météorologiques ne permettent plus de distinguer le relief ou cachent le soleil.

Les phases d'atterrissage et de décollage sur la glace constituaient l'autre difficulté majeure de l'expédition. « Les hautes pressions exceptionnelles exercées sur le pôle depuis plus d'un mois ont anormalement cassé la glace, expliquait Wayne Davidson qui depuis la station météo de Resolute Bay a vu défiler tous les candidats à l'aventure polaire depuis Jean-Louis Etienne en 1986.

Hubert de Chevigny et Bernard Laferrière, ex-avocat d'affaires, promoteur immobilier et pilote amateur chevronné, se sont associés pour concevoir le Private-Explorer, un avion monomoteur (235 chevaux) ultraléger, doté de capacités d'évolution exceptionnelles à basse vitesse pour faciliter le décollage et l'atterrissage sur de courtes distances. L'espace et l'aménagement intérieur pouvaient le transformer en camp de base en cas de séjour prolongé sur la banquise.

Partis de Resolute Bay lundi 23 avril, à 17 heures locales (minuit à Paris), les trois aventuriers ont fait une escale de ravitaillement à la station météo Eureka, située sur le 80° parallèle. Grâce à une belle fenêtre météo, ils ont pu se poser, mardi à 16 h 20 (heure de Paris), à proximité du pôle. « J'ai passé de longues heures l'œil vissé sur mon dérivomètre, sur ma montre Sector et sur mes calculs, et suis récompensé, estimait Gérard d'Aboville. Le paysage est somptueux. Autour de la seule glace lisse que nous avons fini par trouver, il y a des gros blocs dans tous les sens et avec cette lumière rasante et les reflets qu'elle engendre, l'endroit est vraiment lunaire. » Après neuf heures passées sur la banquise où Gérard d'Aboville a pu affiner la position (à 64 km) au sextant marin, le Private-Explorer a redécollé pour survoler le pôle et ravitailler à la base russe de Borneo, distante de 160 km, avant de prendre le chemin du retour vers Resolute Bay.

Gérard Albovy

Le Pacifique à l'aviron en 273 jours

JIM SHEKHAR, un Londonien de cinquante-quatre ans, a terminé, le 30 mars, la première traversée du Pacifique à l'aviron en solitaire et sans assistance, en parcourant 8 117 milles (13 063 km) entre Ilo (Pérou) et l'île de North Stradbroke, dans le Queensland (Australie), en 273 jours, 13 heures et 12 minutes. Deux autres rameurs seulement avaient traversé avant lui le Pacifique en solitaire : le Britannique Peter Bird, avec assistance, dans le sens Est-Ouest entre San Francisco et la grande barrière de corail australienne (294 jours pour les 8 688 milles, en 1983) et le Français Gérard d'Aboville dans le sens Ouest-Est, entre Choshi (Japon) et Ilwaco (Etat de Washington), aux Etats-Unis (133 jours pour les 4 500 milles, en 1991). Ancien international de water-polo, Jim Shekhar avait participé en 1997 à la course d'aviron transatlantique en double entre les îles Canaries et les Bermudes (3 000 milles), où il avait terminé dix-septième, loin derrière le duo néo-zélandais Rob Hamill - Phil Stubbs et les Français Pascal Blond et Joseph Le Guen.

C'est sur cette embarcation de 7 mètres, conçue pour deux rameurs, que cet ingénieur a quitté le Pérou le 29 juin 2000. Après s'être vu interdire par les autorités chiliennes un départ depuis leurs côtes, il a également vécu une arrivée mouvementée le 30 mars 2001. Ejecté de son bateau, retourné par la barre à proximité du rivage, il a dû franchir les dernières dizaines de mètres à la nage avant de retrouver son épouse et ses deux filles.

La monotonie des douze heures quotidiennes passées en moyenne à ramer a été rompue par quelques belles frayeurs. Son embarcation, baptisée The Shark (Le Requin), a été attaquée par une dizaine de requins, dont un qu'il a dû poignarder pour le faire fuir. Mais il a connu sa plus grosse peur en étant réveillé par le bruit d'un tanker fonçant droit sur lui en aveugle à moins de 50 mètres de distance. « Je n'ai plus pu dormir pendant une semaine après ça », raconte-t-il.

Aussitôt après avoir embrassé sa famille, Jim Shekhar a réclamé une bière et une glace. Durant ses neuf mois de traversée, cet homme de 1,88 mètre, qui avait oublié son ouvre-boîte et a perdu en route son réchaud à gaz, a fondu de... 38 kg.

Steve Fossett repart autour du monde en ballon

APRÈS SON abandon dans The Race avec son catamaran PlayStation, l'aventurier-milliardaire américain Steve Fossett (Le Monde du 24 décembre) prépare une nouvelle tentative solitaire de tour du monde en ballon dans une cabine non pressurisée. Lors de sa quatrième tentative, en août 1998, ce président d'une société de courtage de Chicago avait établi un nouveau record du monde de distance en solitaire avec 14 235 milles (22 910 km) entre Mendoza (Argentine) et la mer de Corail, où il avait miraculeusement survécu à une chute de 9 000 mètres dans la nacelle de son ballon, transformé en torche par un violent orage. Fossett projette de quitter Kalgoolie (sud-ouest de l'Australie) début juin et de profiter des jet-streams de l'hémisphère Sud pour survoler en une quinzaine de jours le Pacifique, le Chili, l'Argentine, l'Atlantique et l'océan Indien, avant de revenir en Australie.

Il disposera d'un ballon de 16 500 mètres cubes de volume, soit 3 000 mètres cubes de plus qu'en 1998. Le premier et toujours unique tour du monde en ballon a été réussi en 1999 par le Suisse Bertrand Piccard et le Britannique Brian Jones à bord du Breitling-Orbiter, en 19 jours, 21 heures et 55 minutes.

G. A.

L'imposture de l'amiral Richard Evelyn Byrd

LE PREMIER SURVOL aérien du pôle Nord géographique par les Américains Richard Evelyn Byrd et Floyd Bennett, le 9 mai 1926, relève-t-il de l'imposture ? Des révélations de l'aviateur norvégien Bernt Balchen, confortées par l'étude récente de documents de vol, remettent en cause cet épisode de la conquête des pôles.

Premier explorateur au pôle Sud, le 14 décembre 1911, le Norvégien Roald Amundsen est aussi le premier à tenter de rallier le pôle Nord par la voie des airs en 1925. Cette expédition, financée par l'Américain Lincoln Ellsworth, repose sur deux hydravions Domier qui quittent le Spitzberg le 21 mai. Contraints de se poser à 200 kilomètres du pôle, les six « pionniers de la banquise » mettront vingt-quatre jours avant de faire redécoller l'un des hydravions pour regagner le Spitzberg.

Amundsen et Ellsworth s'associent alors avec l'ingénieur aéronautique italien Umberto Nobile pour tenter de survoler le pôle avec le dirigeable Norge, mais Richard Evelyn Byrd, un officier de l'US Navy, entre dans la course, financé principalement par le constructeur automobile Edsel Ford.

Les deux expéditions se côtoient à King's Bay (Spitzberg). Le 9 mai 1926, Byrd et son pilote, Floyd Bennett, décollent à bord du Josephine-Ford, un biplan trimoteur Fokker. Quinze heures et demie plus tard, ils sont de retour après avoir, affirmant-ils, « survolé le pôle ». Le Norge décolle à son tour le 11 mai. Seize heures plus tard, l'équipage de douze hommes largue les drapeaux norvégien, américain et italien au-dessus du pôle. Le 14, il atterrit à Teller (Alaska).

LES SOUPÇONS DE BALCHEN

Byrd et Bennett sont décorés de la médaille d'honneur du Congrès. Grâce à cette notoriété, Byrd boucle une souscription publique de 400 000 dollars pour une exploration aérienne de l'Antarctique et le premier survol du pôle Sud. Avant de rejoindre le musée Ford, à Detroit, le Josephine-Ford effectue un tour des Etats-Unis. Bennett a pour copilote le Norvégien Bernt Balchen, pilote de réserve du Norge au Spitzberg. C'est à cette occasion que naissent les soupçons de Balchen. Il constate que la vitesse de croisière du Josephine-Ford ne dépasse pas

70 miles/heure (112 km/h). Or, pour effectuer le périple entre le Spitzberg et le pôle en quinze heures trente, l'avion aurait dû tenir une moyenne de 100 miles/heure...

Balchen est choisi par Byrd comme premier pilote de son expédition en Antarctique qui survole le pôle Sud le 29 novembre 1929. Entre-temps, le 24 avril 1928, Bennett meurt d'une pneumonie après avoir transporté des pièces de rechange pour le Bremen, posé en catastrophe sur l'île canadienne de Greenly après avoir réussi la première traversée de l'Atlantique est-ouest. Moins de deux mois plus tard, le 18 juin, Amundsen disparaît dans l'océan Arctique en tentant de porter secours à Nobile après le crash du dirigeable Italia.

Pourquoi Balchen a-t-il attendu de prendre sa retraite de colonel de l'US Air Force, en octobre 1956, pour tenter de rendre publics ses soupçons en écrivant son autobiographie ? « Je ne cherche pas à dénigrer Byrd mais à faire connaître ma certitude qu'il n'a pas atteint le pôle Nord lors de son vol en 1926, écrit-il. Je l'affirme pour deux raisons. D'abord, l'avion ne pouvait

pas effectuer un tel vol en quinze heures trente et, deuxièmement, parce que Floyd Bennett me l'a avoué. » Héros national élevé au grade d'amiral pour avoir dirigé cinq missions en Antarctique entre 1928 et 1947, frère de Harry Byrd, sénateur, puis gouverneur de la Virginie, Richard Byrd aurait exercé de multiples pressions politiques et militaires pour dissuader Balchen d'attenter à son honneur. Byrd meurt en mars 1957.

DES ARCHIVES LIVRENT LA VÉRITÉ

Les affirmations de Balchen, décelées en octobre 1973, sont confortées par plusieurs études de scientifiques. « Le vent a commencé à fraîchir et à changer de direction juste après que nous avons quitté le pôle, et bientôt nous volions à plus de 100 miles/heure », écrivait Byrd dans le livre racontant son aventure (Skyward, Knickerbocker Press, 1928). Après avoir étudié les relevés météo américains et norvégiens entre le 8 et le 10 mai 1926, Gosta Liljequist, professeur de météorologie à l'université d'Uppsala (Suède), affirme : « La totalité de l'Arctique était couverte par un anticyclone et

L'aire d'analyse de la musique localisée dans le cerveau

Une équipe de chercheurs allemands de Leipzig a montré que ce sont les mêmes structures cérébrales qui prennent également en charge la syntaxe du langage parlé

Malgré sa place majeure dans à peu près toutes les cultures, la perception de la musique a été peu analysée du point de vue neurobiologique. L'organisation structurée des notes à la base de la musique est admise depuis long-

temps. Chacun est capable de reconnaître comme musique la production de cultures qui lui sont par ailleurs inconnues. Des chercheurs de l'Institut Max-Planck à Leipzig (Allemagne) montrent que la syntaxe musicale est analysée

par les mêmes structures cérébrales, les aires de Broca, que la syntaxe du langage parlé. En 1988, une équipe de chercheurs chinois de Hongkong avait montré que l'apprentissage de la musique améliorait la mémoire verbale.

Aujourd'hui, tous ces travaux laissent à penser que ces régions spécialisées du cerveau pourraient être le siège du décodage de toute information complexe répondant à des règles comme le langage et la musique.

IL EST CLAIR depuis longtemps que les notes de musique sont arrangées selon des règles, certes variables selon les cultures, toujours précises. Ces dispositions rappellent les règles syntaxiques qui président à la construction des phrases dans le langage. Si les aires cérébrales spécialisées dans la compréhension du langage ont été les premières connues, la neurobiologie de la perception musicale reste un grand mystère. C'est, en effet, un domaine où il est particulièrement délicat de faire la part de l'expérience et de prédispositions génétiques.

Mais le fait que les humains reconnaissent le caractère musical des arrangements de notes de cultures qui ne sont pas les leurs a fait penser que ces règles sont génétiquement inscrites dans le cerveau. Des chercheurs allemands de l'Institut Max-Planck, à Leipzig, confirment aujourd'hui cette hypothèse. Ils ont localisé dans le cerveau les aires activées lors de l'analyse d'une phrase musicale. Il s'agit d'aires corticales déjà connues pour leur implication dans l'analyse syntaxique

nécessaire à la compréhension du langage entendu. Leurs travaux sont publiés dans le numéro de mai du mensuel *Neuroscience*.

Les premiers travaux de recherche sur l'existence d'une syntaxe musicale reposaient sur l'observation des modifications de l'électroencéphalogramme survenant lorsqu'un accord rompait les règles d'une phrase musicale. La personne qui écoutait attendait donc des accords en harmonie avec le contexte musical précédent et décelait les violations dans la séquence des sons. Était-ce là l'indication de l'existence d'une syntaxe musicale dont la reconnaissance serait innée ? Cela semblait vraisemblable, car ces événements électriques recueillis par l'électroencéphalogramme survenaient avec un temps de latence d'environ 600 millisecondes, un délai identique à celui observé lorsque c'est un défaut de syntaxe dans le langage qui est responsable de l'activation électrique.

L'étude actuelle a utilisé la magnétoencéphalographie, une technique qui permet de capter le

champ magnétique induit par l'activité électrique cérébrale. Cette activité, un milliard de fois plus faible que le champ terrestre, nécessite une technologie sophistiquée, qui a fait des progrès récents importants. Les appareils modernes permettent de repositionner les générateurs de l'activité cérébrale sur des coupes

Les sujets étudiés n'avaient aucune connaissance musicale particulière

anatomiques fines (comme avec les IRM) et de suivre au cours du temps l'activité du cerveau dans diverses tâches cognitives.

Cette technique a permis aux chercheurs de décrire précisément les événements survenant dans le cerveau lorsque le sujet entend des défauts d'harmonie. Des suites d'ac-

cords étaient exécutées en séquences brèves. Certaines suivaient les règles de la musique occidentale classique, d'autres contenaient, vers la fin de la séquence, un accord faux dans le contexte. La réponse cérébrale à la suite d'accords présentant une faute était différente de celle déclenchée par la séquence cohérente. Il faut noter que les sujets étudiés n'avaient aucune connaissance musicale particulière. Ils réagissaient cependant aux violations dans l'harmonie, et d'autant plus violemment que l'harmonie était faussée de façon plus importante.

La technique a permis de localiser la réponse spécifique de l'analyse musicale dans une partie frontale de l'hémisphère cérébral, au niveau de la troisième circonvolution, appelée l'aire de Broca. Le rôle de cette zone du cerveau dans l'analyse du langage est bien connu depuis que Broca l'a décrite en 1862, après autopsie d'un malade aphasique. D'après les travaux de l'équipe de Leipzig, l'aire de Broca serait donc aussi impliquée dans l'analyse de la syntaxe musicale. La

différence entre langage et musique résiderait dans le fait que l'aire de Broca de l'hémisphère gauche est plus impliquée dans l'analyse du langage que celle de l'hémisphère droit, alors que c'est l'inverse pour l'analyse musicale.

En 1998, une équipe de chercheurs chinois de Hongkong avait montré que l'apprentissage de la musique améliorait la mémoire verbale. Les chercheurs de Leipzig suggèrent aujourd'hui que ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que ce sont les mêmes mécanismes qui sont développés lors de l'apprentissage musical. La surprise reste grande, car on pensait intuitivement que le langage, une des capacités-phases de l'homme, était analysé par des zones très spécifiques du cerveau. Le fait que les mêmes régions analysent aussi la structure musicale amène les auteurs à penser que les aires de Broca ont une fonction plus générale d'analyse de l'information complexe gouvernée par des règles, comme le langage et la musique.

Elisabeth Bursaux

Un rapport de l'IRD précise l'importance de la pollution de l'Amazonie par le mercure

UNE ÉQUIPE d'experts internationaux coordonnée par l'Institut de recherche pour le développement vient de présenter au préfet de Cayenne (Guyane) un rapport sur la présence préoccupante du mercure en Amazonie. Comme l'indique le document, les sols amazoniens sont naturellement riches en mercure, car les forêts humides et les pluies tropicales favorisent la précipitation du mercure atmosphérique vers le sol.

Les activités comme la déforestation et l'orpaillage (chercheurs d'or) amplifient ce phénomène en contribuant à la migration du méthylmercure dans la chaîne alimentaire. De cette manière les doses d'imprégnation des populations amazoniennes atteignent des seuils critiques. Les experts conseillent aux autorités de mettre en place un observatoire de surveillance des populations, de créer une structure d'encadrement de l'orpaillage, et de contribuer à l'adoption de nouvelles habitudes alimentaires, excluant notamment la consommation de poissons carnivores qui sont, dans ces régions au bout de la chaîne alimentaire.

La France et la Russie relancent leur coopération scientifique

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Pasteur, qui n'était pas un révolutionnaire, disait que la science n'a pas de patrie. Mais si elle en avait, ce pourrait être la Russie et la France. » Le message dont était porteur le ministre français de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, en visite officielle à Moscou les 23 et 24 avril, ne pouvait que trouver un écho dans une nation dont les dirigeants rappellent volontiers, à l'image du ministre de l'industrie, de la science et de la technologie, Alexandre Dondoukov, que l'Europe s'étend « jusqu'aux montagnes de l'Oural ». Cette visite scellait le renouveau d'une coopération scientifique qui, amor-

ayant été contraints d'abandonner la recherche, en partie ou en totalité. Mais ces 15 % représentent un réservoir de 300 000 personnes, à comparer aux 25 000 agents du CNRS français », note Antoine Semperé, directeur des relations internationales au bureau de Moscou de cet organisme. L'hémorragie de cerveaux qui a frappé la Russie, dans les années qui ont suivi l'effondrement du bloc soviétique, est en passe d'être enrayerée, observe-t-il : « La Russie s'efforce de maintenir un niveau suffisant de chercheurs, car, le jour où son économie redémarrera – et elle redémarrera –, elle aura besoin d'eux. »

La recherche de collaborations plus actives procède donc moins d'une démarche philanthropique que d'un intérêt bien compris. Des travaux communs vont ainsi être développés dans les domaines de la climatologie et de l'environnement. L'étude des paléoclimats, à partir des carottages effectués en Antarctique sur le site de Vostok, devrait trouver un prolongement avec l'analyse des eaux – susceptibles de receler de très anciens micro-organismes fossiles – d'un lac sous-glaciaire. Un programme d'observation du cycle du carbone atmosphérique au-dessus de la Sibérie doit, en outre, être lancé cette année pour servir de modèle à des bilans régionaux des gaz à effet de serre. Des partenariats sont encore prévus en biologie, sous forme de laboratoires conjoints. Des équipes coopéreront dans trois secteurs où la Russie dispose d'instituts de premier plan : la génomique humaine (appliquée notamment à la cardiologie et à la cancérologie), la bio-informatique et l'instrumentation.

La visite de M. Schwartzberg a été aussi marquée par l'inauguration du Centre franco-russe en sciences sociales et humaines. Une structure fédérative dont la création témoigne de l'essor que connaît aujourd'hui en Russie un champ disciplinaire longtemps entravé par la censure et le contrôle des archives. Depuis la perestroïka, de multiples études ont été lancées en histoire, en sociologie, en économie, et le nouveau centre a pour vocation de les stimuler, par la création d'un fonds documentaire et l'organisation de séminaires.

Il reste à conforter – sans doute par des partenariats commerciaux dans des domaines plus technologiques, comme l'espace et l'aéronautique – ce rapprochement. Le déplacement en Russie de Jacques Chirac, au début du mois de juillet, puis celui de Lionel Jospin, à l'automne, pourraient être l'occasion d'aller plus loin.

Pierre Le Hir

Soyouz à Kourou ?

Roger-Gérard Schwartzberg a profité de son passage à Moscou pour réaffirmer son intérêt – au contraire de son prédécesseur, Claude Allègre –, pour les vols habités. Visitant la Cité des étoiles, où l'astronaute française Claudie André-Deshays prépare son départ, en octobre, pour la station spatiale internationale, le ministre a appelé les scientifiques et les industriels à « se mobiliser pour utiliser et valoriser » l'ISS, à laquelle la France contribue pour 1 milliard de francs par an.

De son côté, la Russie a réitéré, avec force, son désir de pouvoir utiliser la base guyanaise de Kourou pour lancer sa fusée Soyouz et accéder ainsi, comme Ariane, au marché des orbites géostationnaires (c'est-à-dire des satellites de télécommunications), difficilement accessibles depuis le cosmodrome de Baïkonour.

cée dans les années 1960, s'était étendue – à l'exception de deux domaines majeurs, l'espace et les mathématiques – vers la fin de l'Union soviétique.

Non pas que les échanges entre savants se soient jamais taris. Environ 500 chercheurs français sont présents en Russie ; chaque année, quelque 2 500 scientifiques russes sont accueillis dans l'Hexagone, pour des séjours le plus souvent de courte durée. Au cours de la période récente, d'autres pays de l'Union européenne, à commencer par l'Allemagne réunifiée, ont su tisser des liens plus productifs avec le formidable potentiel de matière grise et de savoir-faire technologique que conserve, si dramatiquement désargentée soit-elle, la Fédération de Russie.

« Peut-être ne reste-t-il aujourd'hui que 15 % des chercheurs russes de naguère à être vraiment actifs dans les laboratoires, les autres



Groupe Envergure :
2^{ème} groupe européen de l'hôtellerie-restauration.

L'hôtellerie est un grand métier au cœur de l'évolution des modes de vie d'aujourd'hui. De plus en plus d'hommes et de femmes se déplacent pour leur travail et pour leurs loisirs. Ils souhaitent trouver, partout où ils vont, **des prestations simples et sûres** et surtout **la chaleur humaine** dont ils ont besoin lorsqu'ils sont loin de chez eux.

Pour satisfaire ce besoin croissant de mobilité, le Groupe Envergure affirme **une volonté de développement rapide. La plupart des pays européens** offrent des opportunités d'implantation pour des enseignes, proposant des prestations de qualité pour un prix accessible.



HUMAIN PAR VOCATION.

Nous investissons dans une valeur d'avenir : l'Homme.

Si vous aussi voulez investir ou vous investir dans le Groupe Envergure, CONTACTEZ-NOUS :

Service Investisseurs : investir@groupe-envergure.fr

Demain, c'est avec des enseignes reconnues et une forte culture d'entreprise basée sur **l'accueil, la simplicité, l'empathie, l'initiative**, que nous resterons une référence incontournable des métiers de l'hôtellerie-restauration.

Pour de plus amples renseignements, connectez-vous sur notre nouveau site INTERNET :

www.envergure.fr



900 HOTELS & RESTAURANTS EN EUROPE

Bleu Marine - Kyriad - Clarine - Climat de France - Campanile
Balladins - Première Classe - Nuit d'Hôtel - Côte à Côte

Temps gris et pluvieux

VENDREDI. Une nouvelle perturbation envahit le pays. Les nuages sont partout très nombreux et il pleut sur une grande moitié ouest de la France. Les températures, malgré le manque d'ensoleillement, restent normales pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est couvert. Il pleut le matin de façon continue et l'après-midi par intermittence. Des éclaircies se dessinent sur la pointe Bretagne au cours de l'après-midi. Près des côtes, le vent souffle en rafale jusqu'à 80 km/h. Les températures s'échelonnent entre 12 et 15 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Temps gris et pluie sont au programme de la journée. Les précipitations sont plus fortes le matin que l'après-midi. Les températures affichent de 12 à 15 degrés.

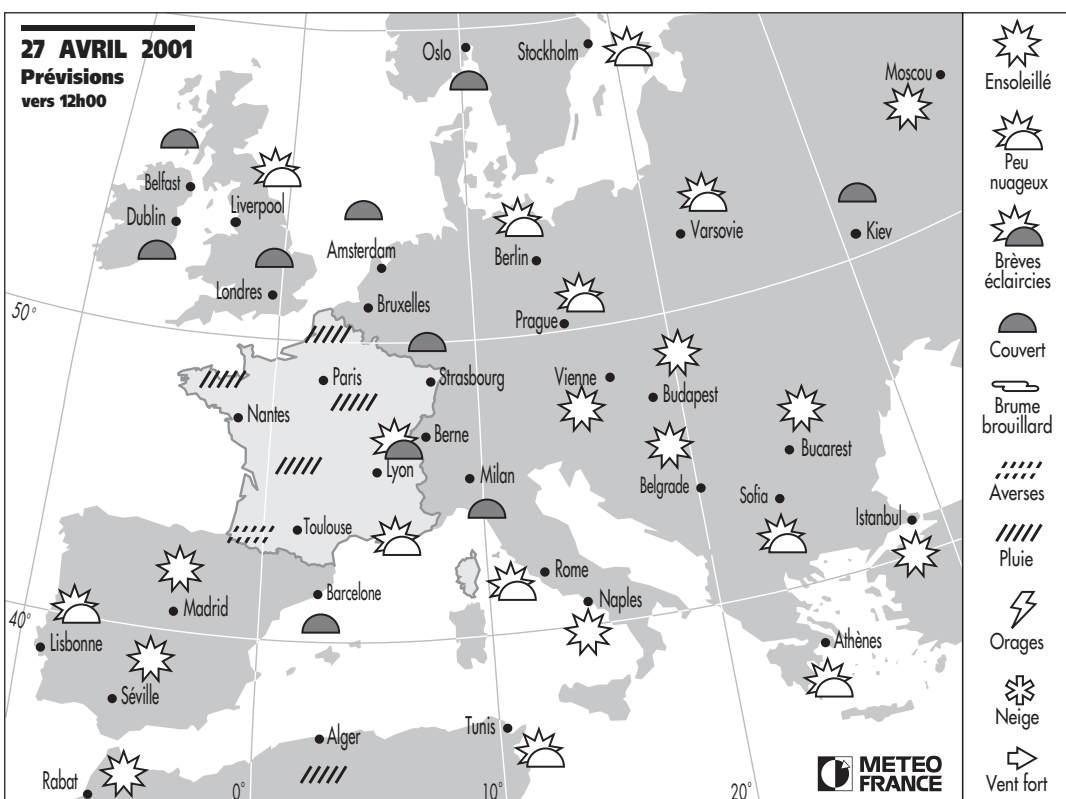
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Sur la Champagne et la Lorraine, il pleut, faiblement et par intermit-

tence, toute la journée. Ailleurs, les nuages sont moins épais et ne donnent des ondées que sur le relief. Les températures varient entre 14 et 16 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages sont nombreux et les trouées de soleil se font rares. Des pluies ou averses se produisent par moments. Les températures s'échelonnent entre 16 et 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel du matin est seulement voilé de nuages fins. Puis au fil des heures les nuages s'épaississent par l'ouest pour donner, dans l'après-midi, quelques ondées sur le Massif Central. Les températures sont comprises entre 14 et 17 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La matinée est ensoleillée puis des nuages gagnent le Languedoc-Roussillon et s'enfoncent plus à l'est dans l'après-midi. Il fait beau en Corse. Les températures affichent de 14 à 20 degrés.

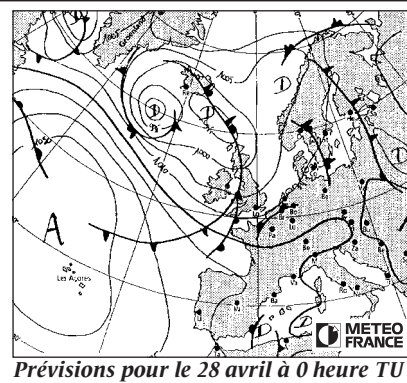
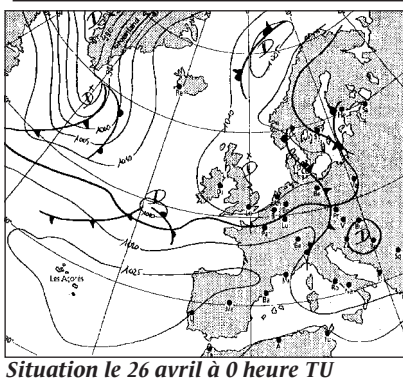


PRÉVISIONS POUR LE 27 AVRIL 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	4/15 N
AJACCIO	9/21 S	NANTES
BIARRITZ	10/16 P	NICE
BORDEAUX	7/17 P	PARIS
BOURGES	5/15 P	PAU
BREST	9/14 P	PERPIGNAN
CAEN	8/11 P	RENNES
CHERBOURG	8/12 P	ST-ETIENNE
CLERMONT-F.	4/15 P	STRASBOURG
DIJON	4/16 P	TOULOUSE
GRENOBLE	5/18 N	TOURS
LILLE	8/13 P	FRANCE outre-mer
LIMOGES	7/11 P	CAYENNE
LYON	7/17 P	FORT-DE-FR.
MARSEILLE	9/19 S	NOUMEA

PAPEETE	26/31 C	KIEV	10/16 C	VENISE	9/18 C	LE CAIRE	15/26 S
POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	13/19 S	VIENNE	7/18 S	NAIROBI	17/25 S
ST-DENIS-RÉ.	22/27 S	LIVERPOOL	5/14 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	16/26 C
		LONDRES	6/17 C	BRASILIA	20/27 S	RABAT	12/19 S
		LUXEMBOURG	5/13 C	BUENOS AIR.	5/21 S	TUNIS	14/25 S
		MADRID	8/21 S	CARACAS	23/26 C		
		MILAN	8/18 C	CHICAGO	7/16 S		
		MOSCOU	11/23 S	LIMA	18/22 S		
		MUNICH	1/19 C	LOS ANGELES	15/22 S		
		NAPLES	11/23 S	MEXICO	10/19 C		
		OSLO	3/7 C	MONTREAL	3/12 S		
		PALMA DE M.	9/18 C	NEW YORK	7/21 S		
		PRAGUE	3/17 S	SAN FRANCISCO	9/17 S		
		ROME	7/20 S	SANTIAGO/CHI	3/17 S		
		SEVILLE	13/27 S	TORONTO	7/12 S		
		SOFIA	10/17 S	WASHINGTON	7/22 S		
		ST-PETERSB.	12/14 C	AFRIQUE			
		STOCKHOLM	5/12 S	ALGER	11/21 P		
		TEREFTIK	17/21 C	DAKAR	21/26 S		
		VARSOVIE	5/13 S	KINSHASA	22/29 P		



VENTES

Le sport à l'honneur lors d'une vacation à Drouot

DEPUIS la victoire des Bleus lors du Mondial de football disputé en France en 1998, le sport fait l'objet d'un culte qui réunit de plus en plus d'adeptes. Quand sociologues et historiens étudient ce phénomène nouveau et examinent son développement dans les autres pays, commissaires-priseurs et experts explorent toutes les disciplines sportives pour proposer aux amateurs des ventes à thème. La prochaine, samedi 28 avril à Drouot, rassemble des œuvres d'art, des souvenirs, des livres et des revues se rapportant au golf, au tennis, au cyclisme, au football, au rugby, à l'hippisme, etc.

Ballon rond oblige, la pièce maîtresse de cet ensemble est un acrylique de Robert Combas daté mars 2001, intitulé *Ouf la Mouise*, complété par une légende humoristique du peintre expliquant l'action (200 000 à 240 000 F, 30 534 à 36 441 €). Le foot est aussi représenté par des objets en tout genre : deux photos de presse des années 1913 et 1914 montrant un match au stade de Saint-Ouen (150 à 200 F, 23 à 30 €), des programmes de la Coupe d'Europe des années 1960, 1964, 1971 (300 à 400 F, 45 à 61 €), un peu plus chers pour 1976,

année de finale (600 à 700 F, 92 à 106 €), jusqu'à 700 à 900 F (106 à 136 €) pour la finale de la Coupe de France 1945.

Des affiches sont annoncées entre 400 et 700 F (61 et 106 €), une statuette en plâtre figurant quatre joueurs enchevêtrés (1 000 à 1 300 F, 152 à 198 €), une autre en régule représentant un joueur (800 à 1 000 F, 122 à 152 €).

Outre ces souvenirs divers que l'on retrouve dans toutes les disciplines, le sport a engendré une production artistique que les collec-

tionneurs commencent à apprécier. Célébré en son temps pour avoir été le dessinateur des *Pieds-Nickelés*, Pellos (1900-1998) était aussi connu pour ses représentations sportives publiées dans la presse, du début de sa carrière, dans les années 1930, à la fin de sa vie.

DES PEINTURES À PETITS PRIX

Un de ses dessins à l'encre de Chine, intitulé *Les Sports à l'envers*, est estimé 1 200 à 1 500 F (183 à 229 €). *La Condition féminine*, de

1945 à 2000, dessin à l'encre de Marcel Déro, a été publiée dans *Le Cahier de l'Equipe* en 1975 (500 à 600 F, 76 à 92 €). Des dessins et aquarelles de Cello, Roger Duval, Peb, Hells ou Préljan cotent entre 400 et 800 F (61 et 122 €).

Des peintures d'artistes peu connus ou anonymes sont accessibles à petits prix : *Golfeur et Tennisman*, deux acryliques sur toile signés Audebrand (2 500 à 3 000 F, 381 à 458 €), *Golfeur et golfeuse*, paire de panneaux dont un signé H. Béoghoff (1 500 à 1 700 F,

229 à 259 €), *Hommage à Marcel Cerdan*, toile de Betty Bommer (3 000 à 3 500 F, 458 à 534 €).

Du côté des bronzes se trouvent plusieurs œuvres du sculpteur Maurice Guillaume, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatre ans, récompensé à de nombreuses reprises au cours de sa carrière et représenté entre autres au Musée national du sport : *Le Polo*, bronze à patine cuivre, est annoncé 7 000 à 9 000 F (1 068 à 1 374 €), *Hockeyeurs* (10 000 à 12 000 F, 1 526 à 1 832 €), *La Glisse* (18 000 à 20 000 F, 2 769 à 3 053 €). Un bronze du sculpteur André Barelier, daté 1992, *Hommage à Ferrari*, figure le patriarche Enzo Ferrari assis à son bureau, d'où s'échappent des automobiles et des bolides de course (100 000 à 120 000 F, 15 267 à 18 320 €).

Catherine Bedel

★ Drouot Richelieu, samedi 28 avril. Exposition la veille de 11 heures à 18 heures, le matin de la vente de 11 heures à 12 heures. Etude Tajan, 37, rue des Mathurins, 75008 Paris; tél. : 01-53-30-30-30. Expert Jacques Seray, tél. : 01-34-65-00-39.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

- Bordeaux (Gironde), jusqu'au dimanche 13 mai; tél. : 05-56-06-24-91.
- Troyes (Aube), du vendredi 27 au dimanche 29 avril; tél. : 03-25-83-65-74.
- Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), jusqu'au mardi 1^{er} mai, tél. : 03-85-48-94-09.
- Rambouillet (Yvelines), du vendredi 27 au lundi 30 avril; tél. : 01-34-83-36-13.
- Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes), du samedi

28 avril au mardi 1^{er} mai; tél. : 06-07-83-70-61.

- Cagny (Calvados), du samedi 28 avril au mardi 1^{er} mai; tél. : 02-31-23-86-69.
- Honfleur (Calvados), du samedi 28 avril au mardi 1^{er} mai; tél. : 02-31-65-00-15.
- Lisieux (Calvados), du samedi 28 avril au mardi 1^{er} mai; tél. : 02-31-86-43-88.
- Montpellier (Hérault), du samedi 28 avril au dimanche 6 mai; tél. : 04-67-70-20-54.
- Fontenay-le-Comte (Vendée), du vendredi 27 au dimanche 29 avril; tél. : 02-51-51-08-30.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 100

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTELEMENT

I. Font danser les belles Andalouses. - II. Prendre deux verres chez lui ne provoque pas de dégâts. Rouge et croquante. - III. Plein d'entrain. Pour l'apprécier, il faut l'ouvrir. - IV. En aucun cas un droit... parfois un devoir. Conjonction. - V. Fait danser les belles Africaines. Seront prochainement retirées de la circulation. - VI. Sara ne voulait pas la voir autour d'Abraham. Gland ou noisette. - VII. Complètement abasourdi. Les coups du par-

cours. - VIII. Préposition. Bout de ligne. Pour entrer en ligne. - IX. Classe les notes. Coup de froid. Réserve de liquide. - X. Travaille en surface. Points.

VERTICALEMENT

1. Remue-ménages. - 2. Réserve aux frères du roi. D'un bon rapport. - 3. Reçoit le pollen. - 4. Titane. Sort de l'ordinaire. - 5. S'ouvre sur le golfe de Guinée. Réélu au centre. - 6. Militaire américain. Protégé mais sensible aux chocs. - 7. Lumière en ville.

Rencontré chez les Grecs. - 8. Sortie comme une amande. Doit revoir la pluralité de sa majorité. - 9. Station de nettoyage. Voyelles. - 10. Chantier. Marche arrière. - 11. Qui s'y frotte s'y pique. Assez grave. - 12. Ne la laissez surtout pas s'installer chez vous.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 099

Horizontalement

I. Récupérateur. - II. Etalage. Ecu. - III. Pommée. Elu. - IV. Oie. Lèpre. As. - V. UI (lu). Cl. Ré. ABS. - VI. Séchage. Pise. - VII. Seul. Immoral. - VIII. Longue. La. - IX. Igor. Onction. - X. Retentissant.

Verticalement

1. Repousseur. - 2. Etoilée. Gé. - 3. Came. Culot. - 4. Ulm. Chlore. - 5. Paella. - 6. Egée. Gigot. - 7. Ré. Prémuni. - 8. Ere. Meccs. - 9. Télé. Pô. Ts. - 10. Ecu. Air. Ia. - 11. Ur. Absalon. - 12. Ruisselant.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 219

En collaboration avec

Réunion des Musées Nationaux

Une grande procession

DANS la grande chapelle du Palais des papes, une centaine de vêtements liturgiques se dirigent, en une longue procession, vers un autel symbolisé par un rideau de lumière. Ce cortège majestueux rappelle les cérémonies qui se déroulent à l'époque pontificale dans ce lieu sacré. Les ornements appartiennent au trésor de Notre-Dame-des-Dons, détruit lors de la Révolution française et recomposé à partir de 1819, grâce à d'importantes collectes dans tout le Comtat Venaissin.

Les chasubles, taillées dans des velours précieux, des taffetas brochés, des soies brodées, sont regroupées suivant les cinq couleurs du temps liturgique. Le vert est destiné aux fêtes du temps ordinaire (32 semaines par an). Le noir est obligatoire pour les services funèbres. Le violet est signe de douleur, de pénitence et de mortification; il est porté pendant le Caré-



RMN/PALAIS DES PAPES

Chasuble appartenant à la chapelle de Charles X, confectionnée à partir de 1824. Elle est présentée à l'exposition « Merveilles d'or et de soie » au Palais des papes d'Avignon, jusqu'au 4 juin.

me et l'Avent. Le rouge symbolise l'amour divin, le feu et le sang; il évoque la Passion du Christ. Le blanc rappelle la lumière, la pureté, la vérité; il est porté, par exemple, pour la dédicace d'une église ou pour les mariages. Enfin, sans attribution liturgique précise, l'or et l'argent, riches et brillants, peuvent remplacer certaines couleurs. Il y a quatre-vingt-sept cathédrales en France. Combien d'entre elles ont conservé leur trésor :

- Seize ?
- Quarante-cinq ?
- Cinquante-deux ?

Réponse dans *Le Monde* du 4 mai.

Réponse du jeu n° 218 paru dans *Le Monde* du 20 avril.

La corporation des bonnetiers, dans l'ordonnance des Bannières de Louis XI, a été citée pour la première fois à Paris en 1467.

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TIBET.** Sous le titre « Bouddhas, dieux, saints », le Musée de la culture de Bâle présente une importante donation d'art tibétain : tankas (peintures sur soie), sculptures, instruments rituels incarnant le bouddhisme tantrique ainsi que des objets de la vie quotidienne. Des moines du monastère Namgyal, à Dharamsala, réaliseront un mandala de sable. Du 7 mai au 31 octobre, du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 heures. Entrée : 56 F (8 €). Renseignements au 00-41-61-266-55-00 et www.mkb.ch.

■ **CROISIÈRES FLUVIALES.** En mai, Crown Blue Line, premier loueur européen de bateaux à piloter sans permis, offre des réductions de 20 % à 40 % sur les 530 bateaux pouvant accueillir de 2 à 12 personnes. Ces promotions sont valables sur les canaux et rivières de France et d'Europe. Renseignements au 04-68-94-52-72 et dans les agences de voyages.

CINÉMA Le producteur et distributeur Marin Karmitz et sa société MK2 viennent d'acquiescer les droits d'exploitation des dix-sept plus grands films de Charlie Chaplin. Cet-

te affaire en or s'est conclue avec les membres de l'Association Chaplin des héritiers, dirigée par Kate Guyonvarch, qui pourtant ne souhaitait pas traiter « avec une grosse boîte ».

● MARIN KARMITZ, dans un entretien au *Monde*, explique que les négociations ne se situaient pas sur un terrain financier mais « sur celui des engagements en termes de res-

pect et de valorisation des œuvres ». En effet, MK2 est à la fois distributeur, vendeur à l'étranger, propriétaire de salles et éditeur vidéo et de DVD). ● UNE TELLE CONCENTRA-

TION de tous les droits d'exploitation (salles, TV, vidéo) est exceptionnelle et s'explique par la personnalité et la façon de travailler qu'avait Charlot.

MK2 acquiert les droits d'exploitation des grands films de Charlie Chaplin

L'Association Chaplin, qui réunit les enfants de Charlot, vient de céder les droits mondiaux à la société de Marin Karmitz pour permettre la diffusion la plus respectueuse possible d'une œuvre essentielle du patrimoine cinématographique

C'EST UN TRÉSOR, sonnante et trébuchante, de ces magots dont on croit qu'ils n'existent plus que dans les contes de fées : en vingt ans d'explosion des « droits secondaires », les catalogues de films sont devenus une des denrées les plus recherchées au monde. La quasi-totalité de ces ressources rares, au pouvoir spéculatif énorme que décupleront encore les futurs moyens de diffusion en ligne ou par satellites, sont entre les mains de quelques très grands groupes internationaux : les majors américaines, Vivendi, Kirsch-Berlusconi, Bertelsmann-CLT. Qu'il reste encore « dans la nature » des catalogues de droits sur des films importants est un songe de chasseur de galions engloutis.

Voici que ce rêve devient réalité, et, qui plus est, habité par de pures merveilles, de ces chefs-d'œuvre essentiels qui jalonnent l'histoire du cinéma. Pour faire simple, les plus grands films du plus grand auteur-producteur-interprète, Charlie Chaplin (1889-1977). *Une vie de chien*, *Le Kid*, *La Ruée vers l'or*, *Les Lumières de la ville*, *Les Temps modernes* ou *Le Dictateur* sont quelques-uns des dix-sept joyaux acquis par Marin Karmitz et sa société MK2 alors que leurs droits mondiaux d'exploitation sur tous les supports arrivaient à échéance. L'affaire s'est conclue dans un appartement d'un immeuble vieillissant, derrière les Halles, à Paris. Lorsqu'on y pénètre, on sent une étrange présence – une ombre s'y trouve effectivement : la silhouette, seulement la silhouette noire, la plus célèbre du monde, melon sur la tête et canne de jonc à la main.

Cet endroit est le siège parisien de l'Association Chaplin (qui a son adresse principale en Suisse, le dernier pays de résidence du cinéaste). Elle est dirigée par Kate Guyonvarch et regroupe les huit enfants

de Charlie et Oona Chaplin. Créée pour « la protection de l'image, de l'œuvre et du personnage », l'association est mandatée par les deux sociétés créées par Chaplin de son vivant, Roy Export et Bubbles. La première, fondée lors de son arrivée en Europe en 1952, détient les droits de – presque – tous ses films depuis 1918. La seconde est née en 1970 pour exploiter les droits dérivés liés à l'image de Charlot. « L'avantage, avec lui, est que, comme il faisait tout dans ses films – scénario, réalisation, production, interprétation, musique –, les droits ne sont pas dispersés », explique Josephine Chaplin.

UNE SAGESSE DE RENTIER

Au début des années 1970, son père avait confié pour dix ans la gestion de la totalité des droits à un ami anglais en qui il avait confiance, Moses Rothman – il avait été un des dirigeants de United Artists. Celui-ci se démena pour organiser des rétrospectives en salles, permettant alors quelques belles rééditions. Depuis, il a géré le catalogue, s'occupant notamment, via sa société Black Inc., de la vente des droits aux télévisions, avec une sagesse de rentier. Ce qui n'a pas empêché le renouvellement de son contrat décennal à deux reprises. Ce contrat arrivait à échéance en 2001. C'est dans cette perspective que les huit enfants, qui se réunissent chaque année pour faire le point sur le legs de leur père, envisagent de modifier la situation. Comment fait-on pour chercher un distributeur de l'œuvre de Charlie Chaplin ? « On ne fait rien », sourit Josephine. Ça se sait... Les offres affluent donc d'un peu partout.

« Nous n'avions pas d'a priori pour choisir un nouvel interlocuteur, ajoute-t-elle, mais nous savions que nous ne voulions pas faire affaire



Le film « Monsieur Verdoux » (1947), de et avec Charlie Chaplin, sera projeté le 16 mai au Festival de Cannes dans le cadre de la rétrospective « L'âge d'or de la comédie américaine ».

avec une grosse boîte. Nous voulions quelqu'un qui s'en occupe personnellement, pour que les films ne soient pas noyés dans d'immenses regroupements de titres où tout est mélangé. Nous voulions à tout prix éviter les packages deals, ce système de commercialisation où des lots de films sont vendus ensemble à un diffuseur télé ou à un éditeur, sans considération pour la singularité de chaque œuvre, et sans qu'il soit possible de savoir comment ils seront traités. Lors-

que Marin Karmitz est venu nous voir, il ne nous a même pas laissé exposer nos souhaits : il a commencé d'emblée par expliquer ce qu'il entendait faire, et c'était exactement ce que nous attendions. »

On ne saura pas exactement ce que recouvre ce « nous » : les huit enfants Chaplin ont établi entre eux un système de vote qui n'exige l'unanimité que pour les décisions engageant le droit moral sur les œuvres. En l'occurrence, il y a manifeste-

ment eu des divergences, mais mineures. Désormais, Josephine Chaplin et Kate Guyonvarch parlent d'une seule voix au nom des héritiers. Elles expliquent avoir confié à la Cinémathèque de Bologne, où travaillent quelques-uns des meilleurs spécialistes mondiaux de l'œuvre de Chaplin, le soin de retrouver la meilleure copie existante au monde de chaque film, et de procéder aux restaurations nécessaires... chaque fois que le financement en sera

trouvé. Si l'on peut fabriquer au kilomètre des aénies numériques, il faut des mois de négociations, pour ne pas dire de mendicité, pour reconstituer la poignée de photographies manquantes à la plus belle copie connue du *Kid* – trop belle pour qu'on y accole un morceau prélevé sur une autre copie.

PROJECTION DE PRESTIGE

Parmi les projets annoncés par Marin Karmitz figurent la réédition des films en salles, dans de bonnes conditions de projection, puis l'édition de DVD. MK2 a fait ses preuves en ce domaine avec la réussite du coffret François Truffaut, accompagné d'un important matériel historique et critique réuni et organisé par Serge Toubiana. L'Association Chaplin participera au choix du « directeur de collection » pour l'édition des films qui sortiront d'abord un par un, après leur présentation sur grand écran. L'accord sera célébré par une projection de prestige de *Monsieur Verdoux*, au Festival de Cannes, le 16 mai, en ouverture de la rétrospective « L'âge d'or de la comédie américaine ». Ensuite *Le Dictateur* devrait ouvrir le cycle des rééditions en février 2002 – « J'aimerais beaucoup présenter le film au Festival de Berlin », dit Marin Karmitz, prenant son air le plus malicieux.

Pour les porte-parole de l'Association Chaplin, l'enjeu principal reste la plus large circulation possible : « Nous sommes horrifiés quand nous apprenons que des enseignants n'ont pas osé montrer un film sur cassette par peur des obstacles juridiques, explique Josephine Chaplin. Nous sommes là pour que les films soient vus, et aimés. Pour mon père, c'était un principe fondamental : ce qui est éducatif doit être gratuit. »

J.-M. F.

Marin Karmitz, producteur et distributeur

« Construire des logiques de collection »

« Comment êtes-vous entré en contact avec les héritiers Chaplin ?

– Au début de 2000, j'ai entendu dire que les droits sur les films de Charlie Chaplin allaient arriver à échéance. J'ai alors pris contact avec Josephine Chaplin, que je connaissais depuis qu'elle avait joué un petit rôle dans *Poulet au vinaigre* (1985), le premier film de Claude Chabrol que j'ai produit. J'ai alors découvert l'existence de l'Association Chaplin, et j'ai rencontré ses membres.

– Quel sens a pour vous le rachat des droits des films de Charlie Chaplin ?

– Un axe essentiel de mon activité est de faire un travail d'éditeur sur des œuvres du patrimoine. Pour que les cinéastes de demain fassent des films dignes de ce nom, il me semble indispensable qu'ils connaissent les chefs-d'œuvre du passé. Or on se rend compte que, souvent, les jeunes générations connaissent les noms, mais pas les œuvres. Il faut construire les moyens de les montrer, et de les faire apprécier... en France. A l'étranger, la situation est souvent pire, et les pratiques commerciales pas toujours transparentes. Je considère comme une obligation d'imposer à l'étranger les mêmes exigences que celles qui gouvernent notre manière de diffuser les films ici. D'où l'importance de contrôler les droits mondiaux des films et de pouvoir choisir ses interlocuteurs sur chaque territoire. C'est déjà ce que j'avais fait en rachetant Les Films du Carrosse, la société de François Truffaut, et le catalogue qu'elle détenait.

– Avez-vous été obligé de surencherir pour obtenir l'accord des héritiers Chaplin ?

– Non, Josephine Chaplin et Kate Guyonvarch, qui ont été mes interlocutrices, n'ont pas situé la négociation sur le terrain financier mais sur celui des engagements en termes de respect et de valorisation des

œuvres. MK2 est en mesure d'offrir un service complet, puisque nous sommes à la fois distributeur, vendeur à l'étranger, propriétaire de salles et éditeur de vidéo et de DVD. Cela permet de donner l'assurance d'un travail cohérent, et l'exemple de la ressortie en salles des films de François Truffaut puis le succès des DVD en témoignent.

– Comment concevez-vous l'élabo-

ration des DVD ?

– Cela fait vingt ans que je me définis comme éditeur de films. Au début, on a pris ça pour une formule en l'air... Le travail sur les DVD permet de mieux illustrer encore cette ambition. Il ne s'agit pas de sortir un film par-ci et un film par-là, par un moyen de diffusion puis par un autre. Il s'agit de construire des logiques de collection, un ou des ensembles qui font sens.

– Qu'en est-il de la mise en ligne de ces œuvres sur Internet ?

– En ce qui me concerne, tant que le problème de la gratuité ne sera pas réglé, tant que la rémunération des droits ne sera pas assurée, je ne m'en occupe pas. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

L'art de maîtriser la gestion de sa propriété

LA CONCENTRATION de tous les droits (pour la diffusion des films en salles, à la télévision, en vidéo « et par les autres modes de diffusion, connus ou inconnus », selon la formule qui figure sur les contrats), pour tous les pays et pour un ensemble de films aussi considérable, est un phénomène exceptionnel. Il s'explique par la personnalité, la biographie et les manières de travailler qui furent celles de Charlie Chaplin.

Installé aux Etats-Unis en 1912, il devient l'un des acteurs des bandes burlesques de Keystone, la société de Mack Sennett. Il passe à la réalisation, change plusieurs fois de société de production avant d'entrer en 1918 à la First National : il devient dès lors son propre producteur avant de créer, l'année suivante, avec les trois autres plus grands artistes de l'époque à Hollywood, Mary Pickford, Douglas Fairbanks et David Griffith, une major dissidente supposée représenter les créateurs, United Artists. En son sein, il restera détenteur des droits de ses films.

Après les attaques subies à l'époque du maccarthysme, les procès iniques contre lui, puis l'échec de films magnifiques mais dérangeants, et dérogeant au stéréotype



Charlie Chaplin, en 1919, pendant le tournage d'une scène, coupée au montage, d'« Une idylle aux champs ».

de Charlot, *Monsieur Verdoux* et *Limelight*, Chaplin, banni des Etats-Unis, s'installe en Europe. En 1955, il aura coupé les derniers liens qui l'unissent à l'Amérique – où il se promet alors de ne jamais remettre les pieds –, vendant ce qui lui reste de parts dans United Artists. Bien lui en a pris, quand on sait les rocambolesques péripéties que devait connaître le catalogue des films restés dans la major au cours des décennies suivantes. Charlie

Chaplin fut un créateur total contrôlant tous les aspects de ses films, artiste ayant très tôt compris l'importance de maîtriser la gestion de son patrimoine.

De plus, il bénéficia – et, à sa suite, ses héritiers – de la réglementation qui évite que ses films les plus anciens ne tombent dans le domaine public aux Etats-Unis, où leur date de réalisation aurait dû les précipiter : à partir des *Lumières de la ville*, il signe les partitions

musicales de tous ses nouveaux films, puis entend de composer des partitions définitives pour accompagner la réédition des films muets antérieurs. Moins d'un an avant sa mort en 1977, son ultime acte créateur sera de compléter cette mise en musique qui lui tenait énormément à cœur, en composant la bande originale de *L'Opinion publique*. Récentes et donc toujours protégées, ces musiques préservent aussi les films qu'elles accompagnent – en même temps qu'elles rendent illégitime et illégal tout autre accompagnement musical.

SEULE RÉALISATION EN COULEURS

D'où la liste impressionnante du catalogue de dix-sept titres désormais distribués par MK2. Mais à cette liste il manque un titre, le dernier. En 1965, Charlie Chaplin réalisait son ultime film, chef-d'œuvre mal-aimé et méconnu, sa seule réalisation en couleurs, avec Sophia Loren et Marlon Brando en vedette, et lui-même à la faveur d'une brève apparition. Mais pour pouvoir réaliser *La Comtesse de Hongkong*, le cinéaste avait dû composer avec une major américaine, ou plus exactement sa filiale britannique.

Les mœurs hollywoodiennes étant ce qu'elles sont, cela rendrait illusoire l'espoir que ce dix-huitième titre, qui viendrait si parfaitement compléter la liste, la rejoigne jamais, si la major en question n'était Universal. C'est-à-dire, depuis quelques mois, Vivendi Universal, dont le président-directeur général, Jean-Marie Messier, a exalté dans les colonnes du *Monde* (*Le Monde* du 10 avril), les vertus de la « diversité culturelle ». On ne saurait rêver meilleure illustration de ses généreuses envolées que de le voir laisser *La Comtesse de Hongkong* rejoindre ses frères et sœurs : les œuvres de Charlie Chaplin.

J.-M. F.

Marivaux

Arlequin poli par l'amour

mise en scène Jean-Michel Rabeux



27 avril - 20 mai

Théâtre de Gennevilliers 01 41 32 26 26

Les dix-sept films de Chaplin distribués par MK2

- *Une vie de chien* (*A Dog's Life*, 1918).
- *Charlot soldat* (*Shoulder Arms*, 1918).
- *Une idylle aux champs* (*Sunnyside*, 1919).
- *Une journée de plaisir* (*A Day's Pleasure*, 1919).
- *Le Kid* (*The Kid*, 1921).
- *Jour de paie* (*Pay Day*, 1922).
- *Le Pèlerin* (*The Pilgrim*, 1923).
- *L'Opinion publique* (*A Woman of Paris*, 1923).
- *La Ruée vers l'or*

- (*The Gold Rush*, 1925).
- *Le Cirque* (*The Circus*, 1928).
- *Les Lumières de la ville* (*City Lights*, 1931).
- *Les Temps modernes* (*Modern Times*, 1936).
- *Le Dictateur* (*The Great Dictator*, 1940).
- *Monsieur Verdoux* (*Monsieur Verdoux*, 1947).
- *Les Feux de la rampe* (*Limelight*, 1952).
- *Un roi à New York* (*A King in New York*, 1958).

Cinq de Cœur, quintette de fous chantants

De Mozart à Nougaro, la formation vocale change de registre avec aisance

ON Y EST ALLÉ, on les a vus, entendus, on les a aimés (*Le Monde* du 17 avril). Du coup, on y est retourné, en prenant rendez-vous avec eux, histoire de causer un peu, de connaître les arcanes de ce groupe coup de cœur, dispensateur d'une cure de rire et d'émotion. Le premier soir, on sentait une « claque » dans la salle – les amis, les collègues, les parents. Avant de commencer, cela hurlait déjà.

Une semaine plus tard, il n'y a plus de claque dans la salle ; le « vrai » public adore. Récompense ? Trois bis roulants : ambiance camping des flots bleus avec moustiques et crooner de pacotille pour un *Besame mucho* et une *Fille qui n'a pas d'amis* d'anthologie. Les cinq complices de Cinq de Cœur se lâchent complètement, après quatre-vingt-dix minutes de spectacle où se mêlent chansons d'Edith Piaf, Bobby Lapointe, Claude Nougaro, Yvette Guilbert, Julio Iglesias, Boris Vian et des « classiques pour tous », génériques d'émissions de télévision et adaptations tordantes de la *Cinquième* de Beethoven, de *La Flûte enchantée* ou du *Lac des cygnes*, qui se termine façon Holiday on Ice.

Cinq de Cœur s'est constitué il y a dix ans. Pascale Costes, soprano, Nicolas Kern, ténor, et Sandrine Montcoudiol, alto, étaient à l'origine du groupe, rejoints par la suite par Rigoberto Marin-Polop, basse à la voix claire et bien émise, à l'origine danseur, et Anne Staminisco, comme Kern et Costes membre du chœur Accentus. « Il nous a fallu

du temps pour nous "trouver", trouver un son, trouver un style, rappelle Nicolas Kern. Et un regard, aussi. Jusqu'au Festival d'Avignon, où nous avons donné ce spectacle l'été dernier, nous faisons nous-mêmes nos mises en scène. Mais nous avons senti le besoin d'avoir un regard extérieur sur notre travail. La rencontre avec le metteur en scène Marc Locci a été déterminante. » Marc Locci était à Avignon et leur a fait part de ses remarques sur la première version de leur dernier spectacle *Boîte vocale* : « Les idées étaient bonnes ; musicalement, c'était formidable mais il fallait retravailler le rythme, les enchaînements. Ils m'ont accepté et je pense que nous sommes parvenus ensemble à optimiser le potentiel du groupe. »

POISSONNIÈRE OU REINE DE LA NUIT

Les ensembles vocaux de quatre à six voix, dans le sillage des Comedian Harmonists, des King's Singers ou des Swingle Singers ont fleuri en France depuis une quinzaine d'années. Les spectacles thématiques autour de la comédie musicale, du jazz, de la chanson française ont jailli partout. Comment trouver et faire entendre sa différence dans ce paysage florissant ? « Notre grande différence, dit Nicolas Kern, est que nous tenons à chanter à cappella, c'est-à-dire sans le moindre instrument d'accompagnement. De surcroît, nous n'utilisons pas de micro HF, mais une légère amplification générale. Ce son et cette manière de faire sont notre marque de fabrique. »

Au cours du spectacle, la plupart des membres de Cinq de Cœur changent de style vocal avec une facilité déconcertante. Anne Staminisco, bourgeoise inaccessible façon Monica Vitti, incarne pourtant la mouette rieuse ou la trompette enrôlée avec brio ; c'est surtout Pascale Costes, rousse fatale toute en boucles et en jambes, qui pratique les montagnes vocales les plus russes, en passant d'une voix gutturale de poissonnière (« Elle est fraîche ma moule » dans *La Marchande de poisson*, de Ricet Barrier) aux suraigus de la Reine de la nuit, dans une version nymphomaniacque délirante, arrangée par le groupe lui-même.

Peut-on chaque soir, sans trop de fatigue, se prêter à ce transformisme vocal incessant ? « Je suis d'une formation purement classique, mais j'ai appris à me faire à cette discipline, répond Pascale Costes. Lorsque nous chantions tous les soirs à Avignon, c'était évidemment un peu crevant mais, à Paris, nous ne chantons que trois soirs par semaine, ce qui est un rythme satisfaisant. » Selon Sandrine Montcoudiol, c'est « de toute façon une question d'habitude, d'entraînement. Dans mon cas, ma formation de comédienne m'y a aidé ».

Comment un tel groupe peut-il subsister ? « Par la vente de nos spectacles qui sont heureusement assez peu coûteux, explique Nicolas Kern. Nous ne pourrions nous permettre de louer une salle comme l'Auditorium Saint-Germain si la fondation France Télécom ne nous



FABRICE BOISSIERE

En chantant à cappella, Cinq de Cœur fait entendre sa différence dans le paysage florissant des ensembles vocaux.

aidait pas. Les 150 000 francs [22 760 €] de mécénat que nous touchons nous permettent d'avoir une infrastructure minimale et de coproduire en certains cas. Pour l'heure, cette aide est essentielle. »

Renaud Machart

★ **Boîte vocale**, par Cinq de Cœur. Auditorium Saint-Germain-des-Prés, 4, rue Félibien, Paris-6^e. M^o Mabillon, Odéon ou Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-44-07-37-43. 90 F (13,6 €) et 130 F (19,7 €). Les jeudis, vendredis et samedis, à 20 h 30. Jusqu'au 19 mai.

Pénurie de trompettes dans le Kansai

KYOTO

de notre envoyé spécial

Le Kansai est en fleurs (Kobe, Osaka, Nara), Kyoto principalement, ses temples et sa douceur d'ancienne capitale des styles et des traditions. Dans cette grande ville universitaire, à la mi-avril, se fait la rentrée. On finit le cerisier, fontaine blanche et rose sur les rues (ils se déplument avec la grâce de quadragénaires bondissants), et on passe à l'iris. On attaque aussi l'azalée, le camélia servant de basse continue.

Sur les marches de l'immense gymnase de l'université de Kyoto, au milieu d'une forêt de vélos, les associations d'étudiants font la retape. Tous et toutes en grande tenue. Joueurs de football américain aux épaules renforcées ; fanfare et ses pom-pom girls ; une haie de militants distributeurs de tracts ; un groupe de hard-rock. Tiens ! Un sumotori pieds nus, la fesse en bataille. Trois danseuses classiques. Et au bas de l'escalier, en plein air, impeccable et très cool à la fois, le Dark Blue New Sounds Orchestra, big band de l'université. Costard-cravate, mais pas vraiment dans les styles des employés.

Répertoire : Ellington, *Perdido*, plus un *Take The A Train* très enlevé. Ça sonne, ça

joue, c'est bien réglé et heureux, à l'envers des stéréotypes sur le Japon et ses musiciens de jazz (audio-copieurs, glacés, raides). Comme le reste. Informateur, l'altosax du big band, Laurent Corté, vingt-trois ans, le seul Occidental de la bande : ingénieur des Mines, chimiste, en coopération au titre du service national à l'université de Kyoto. Et la nuit, saxophoniste alto. Le jour aussi, d'ailleurs, pas trop tôt le matin. L'orchestre est réputé pour sa solidité devant les nuits blanches, la pratique instrumentale et le saké. L'effectif change chaque année. L'esprit reste profondément ellingtonien. Avec cœur, gaieté et fidélité. Pour le reste, les musiciens écoutent du rap, la musique traditionnelle japonaise, Monteverdi, beaucoup de flamenco, Glenn Gould, le rock et Serge Gainsbourg. Comme tout le monde. Moyenne d'âge : vingt-deux ans.

Lui-même coraqué par une jeune philosophe qui est la délicieuse chanteuse de l'orchestre (spécialiste de William James ; la philosophie a bon dos), Laurent Corté fait le tour des troupes : « Sono » à la batterie, « Kanchan » bassiste yogi, qui donne ses leçons de relaxation à tout le monde avant de jouer ; Damatsu, ancien bassiste de hard, baryton charismatique dans son rôle

de chef de section des sax ; Nobu, maître de cérémonies en concert, il fait rire le public (Laurent ne comprend pas les vanes, mais c'est drôle) ; Sato Takahiko, une demoiselle, au trombone ; Enomo, « le caravan-soliste » (c'est lui qui « choruse » sur *Caravan*, le thème de Juan Tizol) ; Tsutsui, la chanteuse philosophe, vraiment excellente, collier de perles et robe de soirée quand ils jouent au Club de jazz (en français dans le texte) ; Iriyama Hitomi, autre jeune fille, autre philosophe, autre beauté, violoniste. Plus le « big band boss », Niikura Megumi, trompettiste : « Il a écrit tous les arrangements et ne dort plus depuis quelque temps. »

JOUER À JOUER

Fraîcheur, sérieux et « ne pas se prendre au... » parfaitement dosés, ils jouent à jouer et le font bien. Attitude inimaginable ailleurs. Certains ont un an de pratique, d'autres sont très avancés. Tous répètent en plein air chaque nuit : « Ah oui ! On recrute. On manque de trompettes. » Et comme un titre de polar : « On ne se douterait pas. Mais il y a pénurie de trompettes dans le Kansai. » Justement, une nouvelle recrue, Onoe Ai, dix ans de classique, « elle a eu envie de

goûter aux joies du ternaire et nous a rejoints il y a deux semaines ». Belle comme les filles du band.

Été comme hiver, toute la nuit, en janvier avec des mitaines, les musiciens de jazz sont là, près du gymnase, section par section : les sax devant le distributeur de boissons ; les trompettes à côté d'un cimetière de bicyclettes ; les trombones sous l'auvent du magasin de bureautique ; le bassiste dans un coin, avec son métronome. Ils jouent en s'écoutant, chacun dans sa bulle. Ils travaillent le son, l'expression. On dirait une pièce de John Cage, un concert free. La violoniste ignore les traits, les attaques. Et un peu plus loin, à l'écart, une légende discrète de cette ville-là, la ville dans la ville des saxophonistes et des ellingtoniens : Inoue Hiromishi, ancien alto de Dark Blue, qui est allé faire un tour à la grande Berklee School de Boston et a joué avec des demistars. Katu et Daisuke, qu'on appelle aussi « Pinky Chichi », tous deux ténors du Dark Blue version 2001, vont en douce dans l'ombre le regarder souffler : pour lui piquer des plans, observer son maintien, sa prise de bec. Par plaisir.

Francis Marmande

Connaissez-vous l'art de danser en « virvouchant » ?

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Dans le Studio Bagouet du Centre chorégraphique de Montpellier, jeudi 19 avril, des volées

REPORTAGE

Une improvisation conduite par Alain Michard, en forme de néo-polar absurde

de bancs sont dispersées pour accueillir les spectateurs de *Virvoucher*, projet chorégraphique mutant conduit par Alain Michard de ville en ville depuis 1999. Après Vitry et Dieppe, il se posait à Montpellier dans le cadre de la saison Montpellier-Danse. « Pourquoi nous a-t-on disposés ainsi, un peu partout dans la salle ? », demande une femme perplexe à son mari. « Pour mieux tromper l'ennemi ! », rétorque l'homme en blaguant. Tromper l'ennemi ? Berner le public ? Plutôt le sortir des sentiers battus d'une représentation banale pour le lancer dans un jeu de piste, entre attaque-surprise et volte-face.

Il faut être sur le pied de guerre pour profiter de cette soirée improvisée au cours de laquelle les cinq interprètes (une belle affiche constituée de Julia Cima,

Théo Kooijman, Samuel Letellier, Alain Michard, Annabelle Pulcini) entrent et sortent, s'encastrent dans des étagères en position foetale, s'évanouissent derrière une montagne de malles, dansent un peu par-ci ou règlent le son et les lumières par-là, selon un principe connu d'eux seuls.

REMUE-MÉNAGE PERMANENT

Virvoucher ne fait pas mentir son titre. « C'est un mot du vieux français que j'ai déniché dans la Théorie de la démarche, d'Honoré de Balzac, explique Alain Michard. Il exprime l'action d'aller et venir, de tourner autour de quelqu'un, de toucher à tout, de se lever, de se rasseoir, de bourdonner, de taitillonner. Il faut toujours donner la clef des champs aux virvouchers, ils vous cassent la tête ou quelque meuble précieux. » De fait, dans ce remue-ménage permanent, il s'agit d'abord de ne s'attendre à rien, attitude de base en matière d'improvisation, de garder l'esprit en alerte, pour s'emparer librement du moindre événement afin d'en jouir dans sa singularité et d'inventer son propre scénario.

Un exercice exigeant, périlleux même pour le public, plus habitué à consommer un produit spectaculaire lisible. A force de se démancher le cou dans tous les sens, certains, visiblement, décrochent et

boudent. Sorte de néo-polar absurde, *Virvoucher* est à prendre ou à laisser.

« Je comprends qu'on puisse être déçu, car ce n'est pas un spectacle classique, mais un temps de présentation ambigu, qui s'inscrit dans un processus de recherche et d'improvisation, que nous menons à Montpellier avec les danseurs depuis trois semaines, dit Alain Michard. C'est une tentative pour rompre avec le système qui veut que l'on répète une pièce, qu'on la présente une fois terminée, et puis voilà. Contre la valorisation de la seule production, je défends l'idée d'une création permanente. C'est dans ce cadre que s'inscrivent des sessions de travail avec un groupe d'habitants de la ville qui nous accueille, quelques mois avant l'arrivée de l'ensemble de la troupe. »

Commencé à Vitry en 1999, passé par Dieppe, où les « virvouchers » avaient investi une ancienne coopérative maritime (tous les endroits sont bons à prendre), puis en visite à Montpellier avant de prendre l'avion pour Kyoto, au Japon, le projet *Virvoucher* a gonflé ses malles de toutes sortes de richesses humaines, sonores, textuelles, visuelles, collectées au coude-à-coude avec les habitants (une dizaine de non-professionnels à chaque fois), désireux de partager cette expérience artistique.

« Rencontrer les gens pour dialoguer avec eux sur l'environnement, leur perception de tel ou tel lieu, réfléchir avec eux sur des prises de sons ou de photos fait vraiment partie du travail », raconte le danseur Samuel Letellier, qui « virvouché » depuis 1999 après avoir longtemps collaboré avec Régine Chopinot, les Carnets Bagouet et Olivia Grandville. « Il est passionnant de se confronter à des corps qui n'ont pas la maîtrise d'une technique. Après plus de dix ans passés à interpréter des chorégraphies, il m'est nécessaire de m'ouvrir aux autres avec leurs pré-occupations parfois très éloignées des miennes. »

« GROS VISQUEUX »

Dans le spectacle *Virvoucher-Montpellier*, les voix des habitants (une femme évoque un restaurant dans lequel elle a toujours rêvé de dîner) se coulent dans les zinzins du manège de la place de la Comédie, les aboiements du chien de l'Hôtel Plantade secouent le brouhaha d'un square piaillant d'enfants, pendant que des images-vignettes de Montpellier glissent sur une vitre comme de l'eau.

Derrière son micro, Samuel Letellier éructe un rock rauque. « Se prendre dix secondes pour un chanteur, c'est aussi l'un des plai-

sirs de *Virvoucher*. Outre de responsabiliser l'interprète en lui demandant de mener un projet personnel à l'intérieur d'une recherche collective, il permet d'élargir son registre, en passant d'une présence dansante à un personnage théâtral, celui d'un gros visqueux en ce qui me concerne, pour revenir à une attitude très neutre. Ce choix-là, rarissime dans un spectacle de danse, est merveilleux. »

Rosita Boisseau

★ **Virvoucher**. Tél. : 01-47-97-49-00.

La sélection de la Quinzaine des réalisateurs à Cannes

LA SÉLECTION de la trente-troisième édition de la Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes, rendue publique le jeudi 26 avril, se compose de vingt et un longs métrages : *Big Bad Love*, d'Arliiss Howard (Etats-Unis), *Boli Shaonu*, de Carol Lai (Hongkong), *Ceci est mon corps*, de Rodolphe Marconi (France), *Chelsea Walls*, d'Ethan Hawke (Etats-Unis), *The Deep End*, de Scott McGehee et David Siegel (Etats-Unis), *Fatma*, de Khaled Ghorbal (Tunisie-France), *Hush*, de Hashiguchi Ryosuke (Japon), *Jeunesse dorée*, de Zaida Ghorab-Volta (France), *Made in the USA*, de Solveig Anspach et Cindy Bab-ski (France-Belgique), *Marfa Si Bani*, de Cristi Puiu (Roumanie), *Martha...* *Martha*, de Sandrine Veysset (France), *Mesto na zemle*, d'Arthur Aristakisjan (Russie), *Ming Dai Ahui Zhu*, de Hsiao de Ya-chuan (Taïwan), *I Nostri Anni*, de Daniele Gaglianone (Italie), *Operai*, *Contadini*, de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub (Italie-France), *L'Orphelin*, d'Anyang de Wang Chao (Chine), *Pauline et Paulette*, de Lieven Debrauwer (Belgique-Pays-Bas-France), *Queenie in Love*, d'Amos Kolleck (Etats-Unis), *Rain*, de Christine Jeffs (Nouvelle-Zélande), *Slogans*, de Gjergj Xhuvani (France-Albanie) et *La Traversée*, de Sébastien Lifshitz (France).

Douze courts et moyens métrages (huit français et quatre étrangers) s'ajouteront à cette sélection, parmi lesquels *Le Système Zsigmondy*, de Luc Moulet (France), *Bintou*, de Fanta Regina Nacro (France-Zimbabwe), *Cyber Palestine*, d'Elia Suleiman (Palestine) et *The Heart of The World*, de Guy Maddin (Canada). Inauguré en 2000, le programme En avant !, consacré aux nouvelles formes de cinéma, présentera trois films : *Central*, de Dominique Gonzales-Foerster (France), *Riyo*, du même auteur, et *La Trace de Moloktchou*, de Louis Jammes (France).

DÉPÊCHES

■ **PATRIMOINE** : **Christophe Girard**, adjoint chargé de la culture au Conseil de Paris, a proposé le 23 avril de transformer le Théâtre de la Gaîté-Lyrique, situé dans le 3^e arrondissement, en bibliothèque. M. Girard estime que « Paris manque cruellement de bibliothèques et que ce serait la solution la moins coûteuse ». Il souhaiterait également installer dans cette bibliothèque « une section gays et lesbiennes, dont Paris manque actuellement ».

■ **PHOTOGRAPHIE** : **François Barré**, ancien directeur de l'architecture au ministère de la culture, a été élu président des Rencontres internationales de la photographie d'Arles, dont la 32^e édition, dirigée par Gilles Mora, sera du 4 juillet au 19 août.

■ **ROCK** : **Wyclef Jean**, **Tricky**, **Ben Harper**, **Motörhead** et **Iggy Pop** figurent, parmi une soixantaine de formations et musiciens, à l'affiche des 13^e Eurockéennes de Belfort, qui se tiendront les 6, 7 et 8 juillet. Le festival, qui a connu une baisse de fréquentation au cours des dernières éditions, a été remanié dans le but de se réorienter vers de nouveaux courants musicaux et de rajeunir ainsi son public. A chaque journée correspond une couleur musicale dominante : rock le 6, électro le 7, musiques du monde et black le 8. Les musiciens français auront une place de choix avec notamment Matmatah, les Rita Mitsouko et les Têtes raides. – (AFP.)



DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél : 01 48 00 20 20 – Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com

Expositions :
la veille de la vente, 11h à 18h
le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,
92984 LA DEFENSE CEDEX – 01 49 04 01 83

VENDREDI 4 MAI

S.1- Objets d'art et d'ameublement. **PIASA**
S.5 et 6 - Mobilier et tapisseries de Haute-Époque provenant d'un château et à divers amateurs. **PIASA**

PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

Un Falstaff svelte et chambriste au Châtelet

Le chef britannique Sir John Eliot Gardiner travaille depuis 1998 sur l'œuvre de Verdi

FALSTAFF, de Giuseppe Verdi, par Jean-Philippe Lafont (Sir John Falstaff), Juan Diego Florez (Fenton), Anthony Michaels-Moore (Ford), Hillevi Martinpelto (Alice Ford), Rebecca Evans (Nannetta), Eirian James (Meg Page), Kathleen Kuhlmann (Mrs Quickly), Peter Bronder (Dr. Cajus), Francis Egerton (Bardolfo), Mario Luperi (Pistola), Monteverdi Choir, Orchestre révolutionnaire et romantique, Sir John Eliot Gardiner (direction), Ian Judge (mise en scène). Théâtre du Châtelet, le 25 avril. Théâtre du Châtelet, Place du Châtelet, Paris-1^{er} (M^o Châtelet). Jusqu'au 2 mai. De 70 F (10,67 €) à 670 F (102,14 €). Tél.: 01-40-28-28-40

John Eliot Gardiner a l'habitude de passer du temps avec les musiques qu'il aime : il a consacré l'intégralité de l'année 2000 aux cantates de Bach et il travaille sur *Falstaff*, de Verdi, depuis 1998. Il a donné la production de Ian Judge dans différents théâtres européens, l'a enregistrée (2 CD Philips 462 603-2) avec les mêmes chanteurs et les instruments d'époque de l'Orchestre révolutionnaire et romantique. Aussi, la venue de ce spectacle au Châtelet est-elle une sorte d'affaire de famille, où tout le monde se connaît, connaît son affaire sur le bout des doigts.

Cela tombe bien : *Falstaff* est avant tout de la musique de cham-

bre, un dialogue en musique d'où sont proscrits presque complètement les airs : celui de Fenton, le joli cœur de Nannetta, est en fait un duo interrompu sèchement ; Nannetta chante une romance féérique, à l'acte III, mais elle n'est qu'une fée parmi d'autres - et d'ailleurs l'orchestre lui vole la vedette, plein de douceurs tendres, de sons sylvestres et nocturnes. Falstaff a bien un air, mais c'est une marche désabusée sur la jeunesse qui n'est plus. Et tout le reste, dans *Falstaff* n'est qu'affaire de concertation musicale, entre le quatuor de commères complices, un groupe d'hommes pris à leurs pièges et un orchestre, personnage sonore de la plus grande inventivité.

UNE « TROUPE »

L'Orchestre révolutionnaire et romantique n'a pas toujours (les vents surtout, le cor anglais, par exemple...) autant de galbe qu'on voudrait, mais quelles lignes, quels détails !... Les finesses de la partition sautent à la figure comme jamais. Sous les douze coups de minuit, à l'acte III, Verdi fait entendre douze harmonisations d'une note tenue. Pour la première fois, on aura entendu la richesse, le grain, les mouvements intérieurs de ces enchaînements harmoniques. Dévoilés ainsi, *senza vibrato* et dans une vraie justesse d'intonation, on se croyait dans une *Fantaisie* pour violes de Henry Purcell.

La direction de Gardiner n'est qu'élasticité, rebond, délié, sveltesse,



MARIE-NOËLLE ROBERT

Dans le rôle de John Falstaff, Jean-Philippe Lafont est drôle et tendre de voix et de jeu.

toutes qualités restituées avec une tenue, une élégance, un tonus de grande classe. La réflexion préalable, qui manque à tant de chefs d'opéra, ne va ici jamais à l'encontre de l'énergie du moment. Dans un entretien publié dans le livret de son enregistrement de *Falstaff*, le chef britannique assure que la mise en scène est organiquement inscrite dans le texte musical. Il a raison, et il a trouvé le partenaire idéal en la personne de Ian Judge dont la mise en scène, astucieuse, vive, où tout circule avec liberté et joie, est un modèle d'intelligence. L'opéra devrait toujours être compris et montré ainsi.

A part Nannetta, un peu basse d'intonation et trop maniérée dans ses portamentos à l'acte III, la distribution est parfaite. Jean-Philippe Lafont est lourd de panse mais léger, drôle et tendre de voix et de

jeu. Merveilleux Juan Diego Florez, jeune cœur à prendre, voix fine et idéalement projetée ; les trois commères sont excellentes, de même que le Ford de Anthony Michaels-Moore, aussi impressionnant ici qu'il l'était en Rigoletto, à Bruxelles, voilà deux saisons. La fugue finale, prise très rapidement, virtuose et claire de texture, montrait bien la préparation et l'entente de cette distribution, une « troupe », au meilleur sens du terme.

On ose espérer que les places restées libres ce soir au Châtelet l'étaient en raison des encombrements de la ville, entre grèves et accidents de métro. Les éventuels absents aux trois prochains représentations auraient irrémédiablement tort.

Renaud Machart

Les retrouvailles tout en retenue de Guesch Patti avec la danse

ELLE SOURIT AUX LARMES. Guesch Patti (conception et interprétation). Anne-Marie Reynaud (direction artistique). François Michel (création lumières). Michel Ronvaux (costumes). Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. Tél.: 01-42-74-22-77. 85 F (12,96 €). A 20 h 30, jusqu'au 28 avril. Le 28 mai à Poitiers, le 30 mai à Niort.

C'est une toute petite chose assise sur une chaise et enveloppée d'obscurité. Le visage rongé d'ombre, elle s'absorbe dans la contemplation de ses mains posées sur ses genoux. Puis elle s'élanche, glisse sur la scène - à peine dirait-on qu'elle la touche - et suspend tout geste. Guesch Patti peut alors entamer son scénario de rupture amoureuse, volontairement mélo, intitulé *Elle sourit aux larmes*. Ces quelques minutes de concentration qui précèdent au spectacle donnent le la de l'état de grâce de Guesch Patti quand elle danse.

A la faveur de ce qui peut s'apparenter à un monologue chorégraphique - le spectacle réunit cinq solos, signés par Odile Duboc, Daniel Larrivé, Dominique Mercy, Pascale Houbin et Odile

Azagury, sous la direction artistique d'Anne-Marie Reynaud -, la chanteuse d'*Etienne* (1988) fait preuve d'un talent d'interprète tout en retenue, suggestive et subtile. Une heureuse surprise de la part de celle que l'on attend plutôt dans un registre à pleins décibels.

A cinquante ans, tout en poursuivant un parcours singulier de chanteuse (certains de ses titres comme *Blonde* ou *La Marquise* ont servi de bande-son au film *The Pillow Book*, de Peter Greenaway), l'ex-petit rat de l'Opéra de Paris, interprète à quinze ans de Roland Petit, puis complice de Carolyn Carlson dans la compagnie d'Anne Béranger au début des années 1970, a désiré revenir à la danse en demandant à cinq complices, dont certains sont de vieux amis, de l'accompagner dans ce qu'elle vit comme un voyage à la source, des retrouvailles avec sa vraie famille.

Même Dominique Mercy, pilier de la compagnie Pina Bausch depuis bientôt trente ans, et qui n'avait jusqu'alors jamais chorégraphié, a accepté de se mouiller. Pour elle, il a conçu un moment très simple, presque brut, au cours duquel la danseuse se réapproprie un corps qui lui échappe. Douleur ou vieillesse, il lui faut se marteler les côtes pour se sentir exister, s'agrip-

per la hanche pour faire avancer sa jambe. Parti pris de sécheresse qui tend le spectacle, le faisant dériver vers une gestuelle heurtée, anguleuse (celle de Pascale Houbin). D'un corps somnambule à un corps meurtri qui encaisse et s'accroche (morceau final avec le danseur Franck Apertet conçu par Odile Azagury), Guesch Patti, aidée par quelques indices textuels, fait mouche avec une histoire banale mais toujours cruelle.

Etait-il besoin d'enfoncer le clou en ajoutant trop de commentaires, comme ce petit film ou ce texte maladroitement signés Guesch Patti lors de la séquence Houbin ? Ni le spectateur ni l'interprète n'en ont besoin. En revanche, quand elle ose ouvrir le micro à son amie Mimi Bastille, personnage extravagant qui semble débarquer du coin de la rue sur un refrain acide et truculent, elle rappelle par cet hiatus réjouissant qu'elle est une femme plus insaisissable, plus mystérieuse que ce spectacle peut-être un peu trop propre ne le laisse entendre. « Raconter des histoires, ça donne de l'espoir, on a tous peur du noir, lalala. » Comme Mimi, Guesch Patti connaît la chanson.

Rosita Boisseau

L'âme des hommes sous la plume de Robert Pinget

ABEL ET BELA, suivi de NUIT, de Robert Pinget. Mise en scène : Jean-Michel Meyer. Avec Roger Jendly et Serge Merlin. Théâtre Vidy-Lausanne, 5, avenue E.-Jacques Delcroze, Lausanne. Tél.: 00-41-21-619-45-45. Du mardi au samedi, à 20 heures ; dimanche, à 17 heures. Jusqu'au 20 mai.

LAUSANNE

de notre envoyée spéciale

Cela se passe sous un petit chapiteau aux allures de cirque, avec des fauteuils rouges. Roger Jendly et Serge Merlin poussent la toile du fond. Ils arrivent du dehors, de la pluie qui tombe ce soir sur le bord du lac, avec l'air complice de vieux amis qui s'arrêteraient un moment sur leur route pour raconter une histoire. Deux fauteuils les attendent. Ce sera l'unique décor d'*Abel et Bela*, qui n'en demande pas plus. Robert Pinget était économe, il n'a pas écrit pour en mettre plein la vue, surtout pas, mais pour faire tomber dans l'oreille des mots qui n'ont l'air de rien, mais qui, pour finir, laissent sur le flanc, partagé entre l'éclat de rire et la tétanie.

« Je descends en moi-même et je trouve quoi ? (Un temps.) Je trouve quoi ? » Ainsi s'achève *Abel et Bela*, pièce à deux personnages, Abel (Serge Merlin) et Bela (Roger Jendly). Ces deux-là ont décidé d'écrire une pièce de théâtre. Peut-être sont-ils comédiens, on ne sait jamais. Mais le théâtre, c'est quoi ?

« Une scène, des acteurs, un texte », dit Bela. Encore faut-il avoir le texte. D'abord, Abel et Bela s'essayent à une comédie du style entre-deux-guerres. Ils n'y arrivent pas. Il faut aller à l'essentiel, au tréfonds du cœur humain, dit Abel. Raconter une vie, sa vie. Ils commencent par « qu'elle était belle, mon enfance », et tout le tintouin - mais, évidemment, ils en viennent au tréfonds. Et c'est la catastrophe. Que faire ? Relire Shakespeare ? Qui convoquer, sinon le point d'interrogation de « je trouve quoi ? »

Serge Merlin et Roger Jendly n'ont qu'à être eux-mêmes pour jouer Abel et Bela. Ils en connaissent un bout sur la réponse impossible : ils ont joué Vladimir et Estragon dans *En attendant Godot*, mis en scène par Luc Bondy en 1999. Cela crée des liens. Les leurs sont forts. Deux faces d'une médaille.

DANS LA SOLITUDE DE LA NUIT

En apparence, Roger Jendly est beaucoup plus sage que Serge Merlin, au visage d'oiseau envolé très loin. Mais ce terrien cache une drôlerie qui éclate par à-coups, et devient totalement folle. Alors, Serge Merlin regarde son compagnon et attend, soufflé. Ce bonheur de la complicité est une consolation. Elle n'appelle pas le défilé mortuaire que Robert Pinget convoque à la fin d'*Abel et Bela*, mais elle ouvre sur *Nuit*, un très court texte, infiniment pudique et délicat, que le metteur en scène Jean-Michel Meyer nous offre comme une élégance.

Théâtre de la Ville PARIS

LUN. 30 AVR. 20H30
BAUL BISHWA
avec 8 musiciens Inde
Les Bauls incarnent l'histoire du Bengale.

MER. 2 MAI 20H30
CHANTS ET MUSIQUES DES STEPPES
Bashkiristan - Kazakhstan
Altai - Mongolie
Des traditions musicales venues de la mémoire de la civilisation nomade aujourd'hui disparue.

2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
01 42 74 22 77

sous d'autres coups que ceux de la tristesse. » *Don Quichotte* était le livre préféré de Robert Pinget. Il nous le fait entendre, dans cet entre-deux magnifique et tellement rare d'une lecture inscrite dans une pièce de théâtre.

Al (Serge Merlin) : « Pourquoi cette histoire est-elle aussi belle, où, quand et comment qu'on la lise ? » Ben (Roger Jendly) : « Beaucoup d'art dit-on dans l'écriture, beaucoup de science. » Al : « On ne peut pas dire beaucoup de poésie et tout l'amour du monde ? » Ben : « On peut le dire, oui. » Et la nuit s'en va, sur la pointe des pieds.

Brigitte Salino

GALERIE EVERARTS
8, rue d'Argenson 75008 PARIS
Présente

STEVE-LECLERC
PEINTURES - RAGMALAS
du 30 Avril
au 12 Mai 2001

COCKTAIL-VERNISSAGE
Jeudi 3 Mai de 18h à 21h
Tous les jours de 13h à 19h
sauf le dimanche
Tél.: 01 42 65 54 88
Métro Mirosmesnil

SORTIR

PARIS

Le Mariage

Witold Grombrowicz et son *Mariage* entrent au répertoire de la Comédie-Française. Le metteur en scène Jacques Rosner a confié le rôle principal - Henri, le soldat humilié devenu dictateur - à Andrzej Seweryn et celui d'Ignace, père d'Henri, à Roland Bertin. Christine Fersen joue Catherine, la mère et reine... Parallèlement à cette création salle Richelieu, la Comédie-Française et l'Institut polonais organisent jusqu'au 8 juillet une série de manifestations autour de Gombrowicz, dont le théâtre complet vient d'être publié (« Folio », Gallimard). Comédie-Française - salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal. Jusqu'au 8 juillet. 20 h 30, en soirée ; 14 heures, en matinée (en alternance). Tél.: 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F ; 60 F, tarif jeunes dernière minute.

GENTILLY

Palestine

Quatre reporters-photographes, dont l'Israélien Miki Kratsman et le Palestinien Favez Nureldine, proposent une « exposition-manifeste » en faveur de la reconnaissance du peuple palestinien. Leurs images de l'actualité récente, à Gaza, en Cisjordanie et dans les camps de réfugiés au Liban, sont accompagnées d'une série de débats, de lectures de contes palestiniens et de présentations de films, du 26 au 28 avril notamment. Maison Robert-Doisneau, 1, rue de la Division-du-Général-Leclerc, Gentilly (Val-de-Marne). RER : Gentilly. Tél.: 01-47-40-88-33. Jusqu'au 1^{er} juillet, mercredi et vendredi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 14 heures à 19 heures. Entrée : 10 F (gratuit pour les moins de dix-huit ans).

LE MANS

Europa Jazz Festival

Le 22^e Europa Jazz Festival du Mans (EJF) termine sa partie

décentralisée (avec Laurent Dehors en maître des déambulations) pour retrouver les lieux de son histoire, soit la collégiale Saint-Pierre-la-Cour, le théâtre Carron et l'abbaye de l'Epau. On y entendra les forces vives et chercheuses de l'improvisation et du jazz européen comme Evan Parker, Paul Rogers, Jef Sicard, Doppelmoppel, Louis Sclavus, Daunik Lazro, Joëlle Léandre, Fred Van Hove, Bobo Stenson, Peter Kowald, Keith Tippett, l'ICP Orchestra... Le Palais des congrès recevra, le 27 avril, la *French touch* du jazz actuel, avec le trio Prysm, Erik Truffaz avec Malcolm Braff et le quintet de Stefano Di Battista. Fred Van Hove sera, mardi 1^{er} mai, aux claviers des grandes orgues de la cathédrale Saint-Julien, concrétisant ainsi un projet cher au directeur de l'EJF, Armand Meignan.

Europa Jazz Festival, 9, rue des Frères-Gréban, Le Mans (Sarthe). Du 27 avril au 1^{er} mai. Tél.: 02-43-24-81-78. De 50 F à 130 F.

MULHOUSE

Ballets russes 2001

Le ballet de l'Opéra national du Rhin présente un programme consacré aux Ballets russes revus par trois chorégraphes contemporains radicalement différents. Ancien interprète de Jan Fabre et Saburo Teshigawara, premier soliste de William Forsythe depuis 1991, l'Italien Jacopo Godani s'empare de *Noces*, sur la musique de Stravinsky, qui évacue le thème du mariage pour se concentrer sur la violence et le dynamisme de la composition musicale. Le Marseillais Michel Kelemenis s'attaque à *Jeux*, de Claude Debussy, autour de l'idée d'un trio interprété tantôt par des hommes, tantôt par des femmes. Quant au chorégraphe hip-hop Farid Berki, il approfondit son travail sur *Petrouchka*. La Filature, 20, allée Nathan-Katz, Mulhouse (Haut-Rhin). 20 heures, les 27 et 28 ; 15 heures, le 29. (D'autres dates sont prévues jusqu'en juin.) Tél.: 03-89-36-28-28. 70 F, 90 F et 140 F.

(Publicité)

NANTERRE AMANDIERS

VALÈRE NOVARINA

LE DRAME DE LA VIE

MISE EN SCÈNE - FRAGMENTS - JEAN-PIERRE VINCENT

DU 26 AVRIL AU 20 MAI 2001 / 01 46 14 70 00

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél.: 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Bernard Boutet de Monvel (1881-1949)
Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris-16^e. M^o Alma-Marceau. Tél.: 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30, du 27 avril au 30 juin. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Entrée libre. L'Effort des rêves
Musée de la mode et du textile, 107, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^o Tuileries. Tél.: 01-44-55-57-50. Du 27 avril au 26 août. De 11 heures à 18 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures ; de 10 heures à 18 heures, samedi et dimanche. Fermé lundi. 35 F et 25 F ; entrée libre pour les moins de dix-huit ans.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour

même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Avare
de Molière, mise en scène de Roger Planchon. Odéon - Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris-6^e. M^o Odéon. A partir du 27 avril. 20 heures, les 27 et 28 avril, 2, 3, 4, 5 et 8 mai ; 15 heures, les 29 avril et 6 mai. Tél.: 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F. Jusqu'au 1^{er} juin. Les Nuits de l'Alhambra
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e. M^o Jussieu. 20 h 30, les 27 et 28. Tél.: 01-40-51-38-14. 100 F.

RÉGIONS

La Cour des Grands
de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, mise en scène des auteurs. Rennes (Ille-et-Vilaine). Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier. 19 h 30, le 28 ; 16 heures, le 29. Tél.: 02-99-31-12-31. De 65 F à 135 F.

CULTURE EN RÉGIONS

Publicités

EN

Régions

17 au 29 avril 2001

Kateb Yacine

Boucherie de l'Espérance
Chantier Chavassieux / Mangenot

répertoire contemporain de création

5 rue Petit David Lyon 2ème
Tél.: 04 78 37 46 30 www.theatresatliers.com

Renseign. publicité : 01.42.47.39.65

EN VUE

■ La Chine a procédé à vingt-huit exécutions capitales, vendredi 20 avril, rude journée.

■ Des Américains annulent leurs séjours dans les îles Britanniques aux prises avec la fièvre aphteuse : ils craignent de ne pouvoir conduire avec un masque à gaz à travers la fumée des bûchers qui leur cachera la vue des lacs.

■ D'après un rapport du War Office, rendu public mardi 24 avril, l'armée britannique a dû abandonner pendant la seconde guerre mondiale ses masques à gaz pour chiens : ils privaient d'odorat les animaux qui tentaient de s'en défaire en frottant leur museau sur le sol.

■ Des Afghans chassés de leurs foyers par la guerre ou la sécheresse creusent des trous dans le sol pour s'abriter, a déclaré, mardi 17 avril à Islamabad, **Dennis McNamara**, responsable de l'ONU pour les personnes déplacées.

■ Plus de 80 personnes ont été blessées, lundi 17 avril à Bo en Sierra Leone, par des fans déchaînés las d'attendre la pop star locale **Jimmy B**, lors du « Carnaval de la paix » organisé pour mettre fin à la guerre civile.

■ Un jeune voleur de sexes libérien, lynché par la foule à Port-Gentil, était en outre soupçonné de rançonner ses victimes pour leur restituer leurs biens.

■ Dix policières brésiliennes, accusées d'escroquerie, s'étaient fait rembourser des implants mammaires au moyen de prises en charge frauduleuses pour des opérations des varices.

■ Etendue pour le compte par **Agnes Tuitama**, sa « challengeuse », la boxeuse amateur **Patricia Devellerez**, hospitalisée en Nouvelle-Zélande pour un œdème au cerveau, devrait bientôt recouvrer toutes ses facultés.

■ « La peine est exécutée », constate en souriant un juge du tribunal pour enfants de Grenade en Espagne qui, au mois d'avril 2000, avait condamné un petit voleur à apprendre à lire, à écrire et à compter.

■ Deux garçons repentis, vivant de vols de ferraille, qui insistaient pour être mis en prison, ont été relâchés après une leçon de morale par un juge du tribunal pour enfants d'Ahvaz, en Iran.

■ Les ossements découverts en novembre 2000 près de Marlens, en Haute-Savoie, dans un réseau souterrain – le squelette d'un randonneur âgé de vingt-cinq ans disparu en 1963 selon les enquêteurs – appartenaient à un contemporain de **Robert le Pieux**.

Christian Colombani

Pour les orphelins tziganes de Slovaquie, l'espoir est américain

Les orphelinats slovaques sont surpeuplés, surtout d'enfants tziganes ou handicapés. Les adoptions par des étrangers sont autorisées mais très discrètes. Le quotidien de Bratislava « Pravda » a mené l'enquête sur ce sujet tabou

LE PARLEMENT slovaque a ratifié récemment la convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération entre Etats pour les adoptions. Le débat qui a précédé le vote a été fort houleux, l'opposition nationaliste et populiste de l'ancien premier ministre Vladimir Meciar martelant sur tous les tons des mots d'ordre tels que : « Ne donnons pas nos enfants. » « Tiens, tiens, voilà que ces enfants tziganes abandonnés dans des centres bondés et dont personne ne veut sont soudainement les nôtres », s'est emporté le quotidien *Pravda*, qui se souvient des



« recettes » proposées par M. Meciar ou par Jan Slota, le chef des nationalistes, pour « résoudre la question tzigane ». Outre les traditionnels épithètes

de leur affligement les Roms (sales, voleurs, a-sociaux, etc.), ces anciens dirigeants du pays ont régulièrement défrayé la chronique en proposant des formes de ségrégation, de ghettos, voire des stérilisations. Le journal de Bratislava, ex-organe du Parti communiste, a répondu à ce « touchant intérêt » pour ces enfants abandonnés par une enquête sur les adoptions de petits Tziganes par des familles américaines. La tâche a été ardue en raison du « silence officiel ». En aparté, « des personnes compétentes du ministère des affaires sociales reconnaissent que quel-

ques cas se sont produits », d'autres affirment que des adoptions d'enfants slovaques par des familles étrangères ont eu lieu, mais en pays tiers.

RÉACTIONS XÉNOPHOBES

Selon le journal, qui a recoupé des informations des tribunaux slovaques et d'autres provenant de sources américaines, plusieurs dizaines d'enfants roms auraient été adoptés dernièrement et vivraient aujourd'hui aux Etats-Unis. « Un espoir pour les enfants abandonnés et rejetés » fort nombreux dans les orphelinats, qui ne

suffisent plus, et dont deux tiers des pensionnaires sont des Roms, constate *Pravda*. L'affirmation du journal n'a pas été au goût de nombre de ses lecteurs, comme en témoignent les réactions, souvent xénophobes, publiées sur le site internet de *Pravda*.

La majorité de ces enfants installés outre-Atlantique viennent de l'est de la Slovaquie, là où la détresse est la plus grande. « En une journée, cinq mères ont quitté la maternité sans leur enfant, confié à un orphelinat », raconte au quotidien le directeur d'un hôpital de Kosice, la métropole de l'Est slovaque. Le chômage, qui touche jusqu'à 30 % de la population locale, avoisine les 95 % dans la communauté rom, qui vit en majorité dans des cités dévastées ou des bidonvilles en marge des villages. Les conditions sociales et d'hygiène (alcoolisme, délinquance, promiscuité...) conduisent nombre de mères à abandonner leurs enfants, qui trouvent très rarement une famille d'adoption slovaque.

Comme le montrent les sondages, les Tziganes sont détestés par les trois quarts de la population, dont ils représentent environ 7 %. Tentés par l'émigration vers des contrées plus accueillantes, les Roms slovaques arrivés en nombre en Grande-Bretagne, en Scandinavie, en Belgique, au Canada, pour demander le statut de réfugiés, ont provoqué une vive réaction de ces pays, qui ont réinstauré l'obligation de visa d'entrée pour les ressortissants slovaques.

Martin Plichta

DANS LA PRESSE

LE FIGARO

Alain-Gérard Slama

■ Il n'est plus de jour où une initiative du gouvernement ne vienne confirmer la profondeur de la coupure qui, depuis une quinzaine d'années, partage la France en deux. Républicains contre sociaux-démocrates, tenants de l'unité de la nation contre fédéralistes, héritiers de l'école de Jules Ferry contre multiculturalistes, ces deux camps divisent aussi bien la droite que la gauche. La remise en cause du principe d'unité et d'indivisibilité de la République par une proportion croissante des élites accumule les signes d'une révolution culturelle, annonciatrice d'orages futurs. (...) Dans la vision socialiste du monde, la thèse d'un conflit entre la culture nationale, décrite comme dominante, et les cultures minoritaires, supposées dominées, est

en train de prendre la relève de la lutte des classes. Le rapport de forces ainsi dénoncé est, en réalité, largement imaginaire : l'Etat républicain n'a jamais exclu les parlers locaux de la sphère privée.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ On sait depuis longtemps que le gouvernement de Lionel Jospin, tout en se proclamant le plus à gauche des gouvernements sociaux-démocrates au pouvoir en Europe, n'en gère pas moins les affaires de façon plus libérale que ne le souhaiterait sa base socialiste partisane. Il est clair aussi, depuis des mois, que le Parti communiste, victime d'une grande vacuité idéologique et tarabulé par l'extrême gauche, palie sa crise d'identité par une permanente surenchère. Il est évident encore, depuis un bon moment, que le parti écologiste est entré dans une véritable stratégie de

concurrence avec le PS. La présence un temps de Jean-Pierre Chevènement au gouvernement, enfin, n'a jamais occulté les divergences de fond qui existaient entre lui et ses anciens camarades socialistes. Les scores décevants de la gauche aux municipales, le retournement de la conjoncture économique et surtout l'approche de l'échéance présidentielle ont eu pour effet de creuser ces différends.

BFM

Philippe Alexandre

■ Une partie de la gauche plurielle et du « peuple de gauche » exige du gouvernement d'empêcher, voire d'interdire les plans sociaux. Tâche impossible. Et les Français, dans leur immense majorité, réclament des mesures de choc contre la délinquance – qui serait à l'origine des récents revers électoraux de la gauche au pouvoir. Madame Guigou et monsieur Vaillant sont montés au

créneau, ont présenté des mesures, un plan, une politique pour répondre à ces deux revendications. Le résultat a été plus que médiocre. Les deux ministres n'ont même pas réellement convaincu leur majorité, pas même les députés socialistes. Les mesures annoncées par Elisabeth Guigou sont en général considérées comme la répétition à peine améliorée de la législation actuelle. Et on voit bien qu'elles ne freineront pas le moins du monde les plans sociaux. Quant aux propositions faites hier par Daniel Vaillant pour lutter contre ce fléau qu'est la délinquance des jeunes, elles ont été jugées par tous les élus – surtout ceux qui vivent quotidiennement le drame de cette délinquance dans les quartiers dits « difficiles » comme insuffisantes, inadaptées, dérisoires. Martine Aubry et Jean-Pierre Chevènement auraient-ils fait mieux ? En tout cas, ils en auraient donné l'impression.

www.tomer.com

Malgré les réticences de l'administration, un Israélien a pris son adresse web comme nom de famille

« PRÉNOM : TOMER. Nom : .com. Nationalité : israélienne. Né le 28-07-1975. » Comme preuve, le jeune homme affiche sur Internet une photo de son passeport tout neuf, qui lui a été délivré le 28 mars : il ne faut plus l'appeler Tomer Krrissi, son nouveau nom officiel est Tomer.com : « Les gens qui n'utilisent pas Internet pensent que c'est un gadget, mais Internet a vraiment changé ma vie, a-t-il expliqué à l'agence Reuters. Maintenant, mon site Web est devenu mon identité pour le monde entier. Il suffit que quelqu'un connaisse mon nom pour savoir que j'ai un site. »

Pour le moment, le site de M. .com ne paie pas de mine. Il y a affiché son CV d'informaticien, la liste de ses musiciens préférés, une petite vidéo en noir et blanc, quelques mauvaises images : « Désolé, on dirait que ça a été fait par un enfant de dix ans », concède-t-il. La rubrique la plus fournie est un long texte dans lequel il explique sa démarche : « A mes yeux, un nom de famille est un objet archéologique que je ne veux rien dire. Mon désir



est de lui donner un nouveau sens, plus fonctionnel, qui convienne au XXI^e siècle. »

Plus modestement, Tomer espère que son changement de nom l'aidera à nouer de nouvelles relations : « Admettons que je rencontre une fille et que je n'arrive pas à obte-

se « punkt com », l'Iranien Ali « noghte com » et Mariusz le Polonais « kropka com ».

Pourtant, ce fameux « point » avait failli tout faire échouer. Bien que les changements de nom soient très courants en Israël, le ministère de l'intérieur lui avait répondu dans un premier temps que sa demande était irrecevable, car les signes de ponctuation étaient interdits. Tomer avait alors mené des recherches avec l'aide d'un ami étudiant en droit, et avait réussi à prouver qu'en réalité aucune loi ne l'empêchait de devenir M. .com.

En fait, Tomer n'est pas le premier à adapter son identité aux nouvelles technologies de l'information. Au Texas, Mitch Madox, célèbre pour s'être enfermé chez lui pendant des mois et avoir entretenu des relations avec le monde extérieur uniquement par Internet, a officiellement changé de nom : il s'appelle à présent « Dot-comguy », le gars-point-com.

Vincent Truffly

SUR LA TOILE

INTERNET EN VOL

■ Le constructeur aéronautique Boeing va lancer la construction d'un système de connexion Internet à haut débit embarqué dans ses avions, pour les passagers munis d'ordinateur portable. L'investissement pourrait atteindre 4,5 milliards de dollars d'ici à 2010. – (Reuters.)

E-COMMERCE

■ La boutique en ligne Amazon.fr, qui vend déjà des livres, des CD, des DVD et des cassettes vidéo sur le marché français, se lance à présent dans la vente de logiciels pour les particuliers et les professionnels, et de jeux vidéo. Amazon.com a annoncé une augmentation de ses ventes de 22 % au premier trimestre 2001. Ses pertes nettes pour la même période se montent à 234 millions de dollars. – (AFP.) www.amazon.fr

COURT-MÉTRAGE

■ Pour accompagner la sortie du film *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, de Jean-Pierre Jeunet, le site Libérafilms diffuse gratuitement sur Internet *Le Manège*, un court-métrage de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro datant de 1979. www.liberafilms.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/m) (0,99F/m)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Deux compères par Luc Rosenzweig

QUE RETIENDRA-T-ON de la confrontation organisée, mercredi soir, par Michel Field sur France 3, entre José Bové et Jean-Marie Messier, dit J6M (Jean-Marie Messier moi-même maître du monde) ? Sur le fond, rien ou presque, car sur les affaires les concernant directement, le porte-parole de la Confédération paysanne et le PDG de Vivendi-Universal n'avaient pas grand-chose à se dire et encore moins à disputer. Au contraire, on a pu constater, au passage, qu'il pouvait y avoir, à la marge, une convergence d'intérêt entre le vendeur d'eau et le petit producteur de Roquefort pour fustiger l'agriculture intensive, modèle porcherie bretonne, qui pollue les nappes phréatiques et produit de la malbouffe.

Mais les deux hommes ont en commun de prétendre à une légitimité allant au-delà de celle à eux conférée par la délégation qui

leur est confiée par leurs mandants : les membres d'une organisation agricole française minoritaire pour le premier, les actionnaires d'une multinationale ancrée en France pour le second. C'est pour cela qu'ils développent un discours public prétendant à l'universalité, parlant au nom de l'intérêt général, et non plus seulement de ceux qui leur ont fait confiance.

Pour cela, ils ont un besoin vital d'apparaître pour ce qu'ils ne sont pas en réalité, des théoriciens, alors que leur talent principal est d'être l'un et l'autre des hommes d'action, Bové comme poseur d'actes symboliques, Messier comme le capitaine d'une grosse machine mondiale. D'où l'importance stratégique, pour eux, d'apparaître dans les médias comme porteurs d'une vision planétaire, et de diffuser dans le public une image construite, de capitaliste à visage humain d'un côté, de révolutionnaire responsable de l'autre.

Dans ce domaine, Bové a une petite longueur d'avance sur Messier, qui doit rattraper en travaillant ce que l'autre a acquis par talent.

C'est pour ces raisons, entre autres, que l'on s'est ennuyé ferme chez Field ce soir-là. C'est comme si l'on avait passé, sur TF 1, un débat où Zidane et Figo auraient parlé théorie du football au lieu de diffuser le match France-Portugal. On passera rapidement, par charité, sur le documentaire hagiographique réalisé sur les tribulations mondiales de José Bové par Denis Pingaud, pour relever que nos deux compères avaient une chose en commun : l'absence de cravate. Avec, cependant, la notable différence que celle de Jean-Marie Messier semblait avoir été ôtée quelques minutes avant le début de l'émission, sur le conseil d'un gourou de la « com », alors que celle de José Bové doit être quelque part au fond d'une armoire, attendant le prochain enterrement.

JEUDI 26 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Naître, l'aventure de la vie. Forum
22.30 Bibliothèque Médiéval. Le climat est-il tombé sur la tête ? Public Sénat
23.05 Les Jeux paralympiques. Forum
23.50 Thema. Taules et taulards. De la vie à la prison.. Arte

MAGAZINES

- 18.30** L'Invité de PLS. LCI
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Fabien Barthez ; Tariq Abdul-Wahad. Canal +
20.05 Temps présent. Un enfant, ça pompe énormément. Benetton, les pubs scandaleuses. TSR
20.55 Envoyé spécial. Danse avec les dauphins. Génocide sans coupable. France 2
22.45 Faxculture. Le Salon international du livre et de la presse. Le festival Visions du réel. Invité : Raymond Depardon. TSR
23.20 Carré noir. Lettre d'un cinéaste à sa fille. RTBF 1
23.40 Le Club. José Giovanni. Ciné Classics
1.00 Ça me révolte ! Trains, la galère des usagers. Les pompiers en colère. Du lait dans les champs. Boîtes de nuit à la mode. Prostituées de l'Est : notre incroyable indifférence. Trop vieux pour conduire ? M 6

DOCUMENTAIRES

- 20.15** Reportage. Istanbul, foot, foot, foot !!! Arte

Le Monde TELEVISION

France 2

20.55 Envoyé spécial
 D'avril à juillet 1994, près de 800 000 Tutsis et des opposants hutus ont été assassinés au Rwanda. Sept ans après, justice n'est pas faite. Douze condamnations et une trentaine d'accusés, tel est le maigre bilan du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), installé en Tanzanie. A quoi il faut ajouter 125 000 détenus en attente de jugement dans les prisons rwandaises. A la suite

- 20.30** La Grande Dépression. La riposte. La Chaîne Histoire
20.30 Histoires de pilotes. [2/3]. Les sept « Mercury ». Planète
21.05 Chambord sauvage. [1/2]. Le temps des cerfs : le printemps et l'été. TV 5
21.15 Les Mystères de la Bible. [3/3]. Qui a écrit la Bible ? La Chaîne Histoire
21.25 Questions d'enfants. [1/6]. Naître. Planète
22.00 Coup de cœur à Annie Cordy. Profession comique. Annie Cordy. Festival
22.00 Histoire de France. La Rafle du Vél' d'hiv'. La Chaîne Histoire
22.15 Brialy fait son cinéma. Canal +
22.20 L'Extrémiste. François Genoud, de Hitler à Carlos. Planète
22.30 Thema. Taules et taulards. De la vie à la prison. Trop tôt pour pardonner. L'île des oubliés. Arte
23.10 Il était une fois le royaume d'Angleterre. Aldershot. Odyssee
23.35 Passé sous silence. Souha, survivre en enfer. France 3
23.40 Les Açores de Madredeus. Planète
23.45 Les Mystères de l'Histoire. Miracles. La Chaîne Histoire
0.25 Histoires naturelles. Tel est pris. TF 1

SPORTS EN DIRECT

- 19.30** Football. Championnat d'Europe des moins de 16 ans. Espagne - Allemagne. Eurosport

MUSIQUE

- 20.10** Vèpres op.37, n°6, de Rachmaninov. Par le Chœur Svetoslav Obretenov, dir. Georgi Svetov. Mezzo
21.00 Benjamin Hochman et le Quatuor Prazak. Muzzik
23.10 L'Ouverture de « La Force du destin » de Verdi. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan. Mezzo
23.50 The Nat « King » Cole Show 14. Le 10 septembre 1957. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 22.45** Choc mortel. Armand Mastroianni O. TF 1
23.05 Sécurité rapprochée. Bruno Trisolino O. TF 6
23.45 Les Actes des apôtres. Roberto Rossellini. [2/5] O. Histoire
23.50 Joseph Balsamo. André Hunebelle [1/7] O. Monte-Carlo TMC

COURTS MÉTRAGES

- 22.25** La Soirée noire. Spécial Cognac 2001. 13^{ème} RUE

SÉRIES

- 20.55** Navarro. Une fille en flammes. O. TF 1
22.15 Anne Le Guen. Le Mystère de la crypte. TV 5
23.45 Homicide. Balade à Washington. O. Série Club

France 3

23.35 Passé sous silence
 Le magazine de France 3 propose un documentaire de Randa Chahal Sabbah, *Souha, survivre à l'enfer*. A vingt ans, Souha Béchara a tenté de tuer le chef de la milice libanaise créée par l'occupant israélien au sud du pays des Cèdres. Pendant dix ans, elle a été détenue sans jugement, torturée physiquement et moralement avant d'être libérée en 1998. Le film montre qu'il y a du surhumain chez la frêle Souha.

FILMS

- 16.05** L'Année de tous les dangers ■■ Peter Weir (Australie, 1982, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3
18.30 Les Grandes Familles ■■ Denys de La Patellière (France, 1958, 90 min) O. Ciné Classics
20.30 Crime passionnel ■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1945, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
20.30 L'important c'est d'aimer ■■ Andrzej Zulawski (Fr. - It. - All., 1974, 110 min) O. Ciné Cinémas 1
20.45 Miller's Crossing ■■ Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1990, 115 min). RTL 9
20.50 Le Saut de l'ange ■■ Yves Boisset (France, 1971, 95 min). 13^{ème} Rue
20.55 Impitoyable ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1992, 130 min) O. France 3



- 21.00** Opération jupons ■■ Blake Edwards. Avec Cary Grant, Tony Curtis (Etats-Unis, 1959, v.o., 120 min). Paris Première
21.00 Boule de feu ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1941, v.o., 110 min) O. Cinétoile
22.15 Le temps s'est arrêté ■■ Ermanno Olmi (Italie, 1960, v.o., 85 min) O. Ciné Classics
22.20 Affliction ■■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1997, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
22.35 Pat Garrett et Billy le Kid ■■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, version courte, 1973, v.o., 125 min) O. Cinéfaz
22.45 La Nuit du chasseur ■■ Charles Laughton (Etats-Unis, 1955, v.o., 95 min) O. 13^{ème} Rue
23.10 Le Beau Serge ■■ Claude Chabrol (France, 1958, 95 min) O. Canal +
0.10 Jessie ■■ Raoul Ruiz (Grande-Bretagne, 1999, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
0.15 Qui ? ■■ Leonard Keigel (France - Italie, 1970, 80 min) O. Ciné Cinémas 1

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Les Secrets des dresseurs de chevaux. Forum
22.00 Auto-mobile, auto-satisfaction ? Forum
23.00 Arts premiers ou arts primitifs ? Forum

MAGAZINES

- 13.55** C'est mon choix. France 3
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Raymond Depardon ; Sylvie Testud. Canal +
19.00 Tracks. Tribal : Net Addicts. Backstage : La route du raï. Live : Wyclef Jean. Arte
20.50 Thalassa. Quand la mer monte. Tuvalu : Les pieds dans l'eau. Le littoral français sous surveillance. Vu de l'espace. La fonte des calottes glaciaires. L'érosion de l'île de Wight. Halligen : Un archipel en danger. Invité : Jean-Louis Etienne. France 3
21.00 Rock Press Club. Les Rolling Stones. Canal Jimmy
21.00 Recto Verso. Daniel Prévost. Paris Première
22.20 Docs & débats. L'ADN, une nouvelle arme contre le crime. Odyssee
22.55 Bouillon de culture. Révélations sur Malraux, Mauriac et Céline. Invités : Olivier Todd ; Paul Nohomb ; Lucienne Sinzelle ; Véronique Robert ; Jean Mauriac. France 2
23.15 Sans aucun doute. TF 1
23.30 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.00** Le Géant des Rocheuses. Monte-Carlo TMC
17.15 Grands voyages du passé. Sur les traces de Gengis Khan. Planète
17.30 Les Enquêtes du National Geographic. Nouveaux toréadors. Monte-Carlo TMC
17.30 La Biodiversité. L'or vert de Guyane. Odyssee
18.00 L'Histoire des grands ballets. [10/20]. Coppélia. Mezzo
18.00 La Grande Dépression. Des mesures drastiques. La Chaîne Histoire
18.05 Le Monde des animaux. Les Animaux nocturnes. La Cinquième
18.30 L'Actors Studio. Jennifer Jason Leigh. Paris Première
19.00 Biographie. Eliot Ness, l'incorruptible. La Chaîne Histoire
19.10 L'Héritage des masques. Planète
19.45 Les Mystères de l'Histoire. Les carnets secrets d'Hitler. La Chaîne Histoire

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Paris Deauville
 Claire, une jeune femme effacée, de retour d'un déjeuner chez sa mère, doit essayer la colère de son mari, qui n'en peut plus de ces réunions familiales obligatoires. Alors que l'époux s'absente quelques instants, un inconnu monte dans la voiture et démarre, menaçant Claire. Ce premier long métrage, réalisé en caméra numérique par Isabelle Broué, est délicieusement attachant.

Odyssee

20.45 Docs et débat
 Lorsqu'elles sont exploitables, les empreintes génétiques sont devenues le *deus ex machina* d'affaires judiciaires irrésolues ou contestées. C'est donc d'une véritable révolution que traite *L'ADN, une nouvelle arme contre le crime*, au cours de laquelle des spécialistes évoquent l'apport de cet élément d'expertise et dressent un état des lieux des nouveaux moyens à l'usage de la police scientifique.

Arte

23.45 Les Chevaux de feu ■■ ■■
 Un superbe poème cinématographique du réalisateur Sergueï Paradjanov, inspiré d'un ouvrage de l'Ukrainien Mikhaïl Kotzubinski, *Les Ombres des ancêtres oubliés*. Les spectateurs français ont découvert en 1966 avec étonnement et admiration ce film soviétique, porteur d'un espoir de renouveau. Paradjanov mourut d'un cancer en 1990 en Arménie. Ce film reste son œuvre maîtresse. En v.o.

VENDREDI 27 AVRIL

FILMS

- 21.00** La Femme publique ■■ Andrzej Zulawski (France, 1984, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
21.00 L'Impossible Monsieur Bébé ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1938, v.o., 100 min) O. Cinétoile
21.00 Un plan simple ■■ Sam Raimi (Etats-Unis, 1999, 120 min) O. Ciné Cinémas 1



- 21.10** Excalibur ■■ John Boorman. Avec Nigel Terry, Helen Mirren (Etats-Unis - Irlande, 1981, v.o., 135 min). Cinéfaz
22.10 A nous la liberté ■■ René Clair (France, 1931, 85 min) O. Ciné Classics
22.40 Rio Bravo ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1959, v.o., 135 min) O. Cinétoile
22.45 Au-delà des lois ■■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. TSR
22.50 Qui ? ■■ Leonard Keigel (France - Italie, 1970, 80 min) O. Ciné Cinémas 2
23.35 La Fiancée de Frankenstein ■■ James Whale (Etats-Unis, 1935, v.o., 75 min) O. Ciné Classics
23.35 Perceval le Gallois ■■ Eric Rohmer (France, 1978, 135 min) O. Cinéfaz
23.45 Rhapsodie en bleu ■■ Irving Rapper (Etats-Unis, 1945, 140 min). Mezzo



- 23.45** Les Chevaux de feu ■■ ■■ Sergueï Paradjanov. Avec Ivan Nikolaitchouk, Larissa Kadotchnikova (Urss, 1964, v.o., 95 min). Arte
0.00 Gouttes d'eau sur pierres brûlantes ■■ François Ozon (France, 1999, 90 min) O. Canal +
0.10 L'Année de tous les dangers ■■ Peter Weir (Australie, 1982, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
0.35 Invasion Los Angeles ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1988, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 1
0.50 Crime passionnel ■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1945, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
0.55 Main basse sur la ville ■■ Francesco Rosi (France - Italie, 1963, v.o., 100 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.30** Sunset Beach.
18.20 et **1.20** Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Navarro. Une fille en flammes. O.
22.45 Made in America. Choc mortel. Téléfilm. Armand Mastroianni O.
0.25 Histoires naturelles. Tel est pris.
1.50 TF 1 nuit.

FRANCE 2

- 17.30** Viper.
18.25 Un agent très secret. O.
19.10 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Danse avec les dauphins. Génocide sans coupable.
23.00 Le Temps d'aimer. Film. Richard Attenborough.
1.20 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 17.35** A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Tout le sport.
20.25 Tous égaux.
20.55 Impitoyable ■■ Film. Clint Eastwood O.
23.05 Météo, Soir 3.
23.35 Passé sous silence. Souha, survivre en enfer.
0.35 Europeos.
1.00 Espace francophone. Tranches de ville : Ouagadougou.
1.25 Toute la musique qu'ils aiment.

CANAL +

- 16.30** La Coupe ■■ Film. Khyentse Norbu O.
 ► En clair jusqu'à 19.00
18.00 Dieu, le Diable et Bob O.
18.30 Nulle part ailleurs O.
20.30 Le Cinéma de Jean-Claude Brialy.
20.35 Les Acteurs ■■ Film. Bertrand Blier O.
22.15 Brialy fait son cinéma O.
23.10 Le Beau Serge ■■ Film. Claude Chabrol O.
0.45 Le Genou de Claire ■■■■ Film. Eric Rohmer O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55** Les Feux de l'amour.
14.50 Le Courage de l'amour. Téléfilm. Michael Toshiyuki Uno.
16.40 Les Dessous de Palm Beach.
17.35 Sunset Beach.
18.25 et **1.40** Exclusif.
18.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic info.
20.55 Les Enfants de la télé.
23.15 Sans aucun doute.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 13.50** et **15.00** Derrick O.
14.45 Planque et caméra.
16.05 Rex O.
17.00 Des chiffres et des lettres.
17.35 Viper.
18.20 Un agent très secret.
19.10 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Rumeur O.
21.50 Les Enquêtes d'Eloïse Rome. Jugement en appel.
22.50 Bouche à oreille. Révélations sur Malraux, Mauriac et Céline.
0.10 Journal, Météo.
0.35 Histoires courtes. Candidature. Emmanuel Bourdieu O.
1.15 Mezzo l'info.

FRANCE 3

- 13.55** C'est mon choix.
15.00 La Rivière de la dernière chance. Téléfilm. Dick Lowry.
16.35 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.50 Thalassa. Quand la mer monte.
22.10 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 On ne peut pas plaire à tout le monde.
1.15 Toute la musique qu'ils aiment.

CANAL +

- 13.45** La Taule ■■ Film. Alain Robak O.
15.10 La Légende des animaux O.
15.40 Là-bas, mon pays. Film. Alexandre Arcady O.
17.30 Microciné.
 ► En clair jusqu'à 20.35
18.00 Dieu, le Diable et Bob O.
18.30 Nulle part ailleurs O.
20.35 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Pur et dur. Film. Bruno Barreto O.
22.30 American Pie ■■ Film. Paul Weitz O.
0.00 Gouttes d'eau sur pierres brûlantes ■■ Film. François Ozon O.
1.30 Bêru et ses dames. Film. Guy Lefranc O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
 ○ Accord parental souhaitable
 ○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 ○ Public adulte
 ○ Interdit aux moins de 16 ans
 ○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Voyages, voyages. La Loire.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Istanbul, foot, foot, foot !!!
20.45 Thema. Taules et taulards. 20.46 Quatorze jours à perpétuité Film. Roland Suso Richter.
22.30 Trop tôt pour pardonner.
23.50 Entretien avec Loïc Wacquant. 0.00 L'île des oubliés.
1.20 Nos années sauvages ■■ Film. Wong Kar-wai (v.o.) O.

M 6

- 17.55** Highlander O.
18.55 Buffy contre les vampires O.
19.50 11-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer O.
20.40 Décrochages info.
20.50 Loft Story.
23.15 Au-delà du miroir. Téléfilm. Rainer Matsunami O.
1.00 Ça me révolte !

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Fiction 30. La Bien-Aimée, de Marie Desplechin.
21.00 Le Gai Savoir.
22.12 Multipistes. Le TGV-Méditerranée.
22.30 Surpris par la nuit. Havre de paix.
0.05 Du jour au lendemain. René Langel (Le Jazz orphelin de l'Afrique).
0.40 Chansons dans la nuit.
1.00 Les Nuits.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Concert. Par l'Orchestre national de France, dir. Evgueni Svetlanov, Karim Ingeback, soprano, Jonas Degerfeldt, ténor. Œuvres de Rimski-Korsakov, Debussy, Alfvén (rediff.).
22.00 Jazz, suivez le thème. Whisper not.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40** Les Rendez-vous du soir. Par l'Orchestre national des pays de la Loire, dir. Hubert Soudant, Rayanne Dupuis, soprano, Gerhard Oppitz, pianiste. Œuvres de Cavanna, Mendelssohn, Brahms.
22.20 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Chausson, Lazzari, Fauré, Magnard.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45** et **18.35** Le Journal de la santé.
14.05 Atlantide, au cœur d'une légende.
14.35 Questions d'enfants. Etre lavé.
15.30 Jangal.
16.00 Nissan-Renault, le beau mariage.
16.35 Les Ecrans du savoir.
17.35 100 % question 2^e génération.
18.05 Le Monde des animaux.
18.55 Météo.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage.
20.45 Paris Deauville. Téléfilm. Isabelle Broué.
22.15 Grand format. L'Agence Magnum. Un mythe en évolution.
23.45 Les Chevaux de feu ■■ ■■ Film. Sergueï Paradjanov (v.o.).
1.20 Le Dessous des cartes.

M 6

- 13.35** Les Liens de l'amour. Téléfilm. John Kent Harrison O.
15.20 Les Routes du paradis O.
16.15 M comme musique.
17.35 Highlander O.
18.25 Loft Story.
18.55 Buffy contre les vampires O.
19.50 11-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer O.
20.40 Loft Story - Décrochages info.
20.45 Les Aventures du vendredi. Stargate SG-1. Eaux troubles O. Primitifs O.
22.30 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'exode O.
23.20 Un monde de zombies O.
0.05 Loft Story.
0.30 The Practice. La goutte d'eau O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30** Appel d'air.
20.30 Black & Blue.
21.30 Cultures d'Islam. Invitée : Tania Velmans (La Méditerranée des croisades).
22.12 Multipistes. Le TGV-Méditerranée.
22.30 Surpris par la nuit. Fela Kuti.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chansons dans la nuit.
1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07** A côté de la plaque.
20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre national de France, dir. Neeme Järvi. Œuvres de Liszt, R. Schumann, Rachmaninov.
22.30 Alla breve. Fragments insolites pour voix et ensemble, de Schapira, dir. Dominique My.
22.45 Jazz-club. Enrico Pieranunzi, piano, Hein Van de Geyn, contrebasse, André Ceccarelli, batterie.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30** L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous du soir. De Mozart en Beethoven avec Eric Rohmer. Œuvres de Mozart, Boccherini, Clementi, Beethoven.
22.45 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, Webern.

Les cotes des films

- On peut voir
 ■■ A ne pas manquer
 ■■■ Chef-d'œuvre ou classique
 Les symboles spéciaux de Canal +
 DD Dernière diffusion
 ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Désabonnement

par Pierre Georges

TROIS GRAVES questions, ce jour. M. Jacques Chirac, président de la République française, est-il passible de la Haute Cour? M. Lionel Jospin, premier ministre, eut-il une jeunesse gauchiste, voire, horreur, trotskiste? M^{lle} Elodie Gossuin, Miss France 2001, candidate au titre enviable de Miss Univers, est-elle un homme?

Trois questions, une réponse. Eh bien, dans la limite de nos savoirs et informations, ici en page-balai, nous sommes en mesure d'affirmer que Miss France est une miss et Elodie, Elodie! Contrairement à une infâme rumeur colportée sur le Net et reprise sans discernement par une feuille de chou new-yorkaise mettant en doute le sexe de l'angélique, la belle a fait la preuve de son genre.

Alors que l'affaire avait provoqué quelque émoi, que les organisateurs, saisis par le doute, avaient incité les prudes gardiens de la section maillot de bain à la plus extrême vigilance, notre Elodie a su mettre un terme à l'odieuse manœuvre. Aidée par la duègne au grand chapeau, on veut parler ici de M^{me} de Fontenay, notre Miss France a fourni aux vérificateurs des moeurs et sexes son certificat de naissance.

De ce magnifique et irréfutable parchemin, il ressortait nettement que, sauf étourderie déplorable ou vue basse d'une sage-femme, Elodie était née fille. Et entendait le rester. Donc il suffit maintenant, messieurs du *Daily News*, votre compte est bon. C'est une fille de France, une miss pure miss et tout un pays que vous avez outragés. Et c'est pourquoi, symboliquement, nationale-

ment et gauloisement vôtre, nous avons décidé de résilier l'abonnement que nous n'avons pas souscrit auprès de vos services.

Tout cela en mémoire de Groucho Marx et de ses délicieuses prises de mots avec une revue à scandale californienne, *Confidential*. Ce magazine spécialisé dans les histoires un peu scabreuses concernant les gens de cinéma et de télévision ne pouvait manquer une si jolie cible. Donc, par deux fois, *Confidential* fit feu sur le Grouchisme. Une première page fut consacrée aux amours de Groucho. *Confidential* avait, preuves à l'appui, établi que cet homme de génie ne détestait point vraiment les femmes. Ce qu'il ne démentit pas. La deuxième save vint un mois plus tard. *Confidential* laissa entendre qu'une émission de jeu télévisé animée par le suspect était truquée.

L'affaire fut vite réglée: «*Confidential Magazine. Messieurs, si vous continuez à publier des articles diffamatoires à mon sujet, je me sentirai obligé d'annuler mon abonnement. Sincères salutations. Groucho Marx.*»

Le rire pour tout droit de réponse. Peut-être demain, pour l'abonnement que nous n'avons pas souscrit auprès de M6, nous faudra-t-il, au nom de l'amicale des mal loftés, engager une procédure de divorce avec cette chaîne engagée sur le périlleux créneau de la trash télévision. Ce soir commence une émission baptisée «*Loft Story*». Expérience qui consiste à mettre onze personnes, six hommes, cinq femmes (présûmes?) en bocal pendant dix semaines, à mater et à voir ce qui se passe. Enfin seuls!

Les députés de droite accusent le gouvernement de laisser une « France à feu et à sang »

La droite va rejeter le projet de loi sur la sécurité au quotidien

FOIN de pudibonderie! Les députés de droite ont retrouvé le moral et l'affichent sans détours. Depuis les élections municipales, chaque débat leur donne matière à interpeller les élus de la gauche plurielle en leur prédisant un avenir funeste. «*Les Français ont de la mémoire et sauront bientôt vous le rappeler*», clament ces gens heureux. Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, en a fait les frais, mercredi 25 avril, lors de l'examen en première lecture du projet de loi sur la sécurité quotidienne. Sur un de leurs thèmes de prédilection, les élus RPR, UDF et Démocratie libérale ont décliné leur rejet d'un texte «*indigeste*», «*sur-réaliste*» et «*provocateur*». Ce qui n'empêchera pas son adoption, jeudi.

Dès la séance des questions au gouvernement, M. Vaillant a été mis dans l'ambiance par une intervention de Jean-Luc Warsmann (RPR, Ardennes), qui annonçait, comme prévu, une séance dominée par le traitement de la délinquance des mineurs et la révision de l'ordonnance du 2 février 1945. «*C'est la thématique de ceux qui n'ont pas d'idées*», s'offusquait le rapporteur du projet de loi, Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis), dans les couloirs du Palais-Bourbon.

UNE « LOI TECHNIQUE »

Quand l'examen du texte a débuté dans l'Hémicycle, le ministre de l'intérieur - assis aux côtés de la garde des sceaux, Marylise Lebranchu - a tenté de cadrer les débats en rappelant qu'il s'agit d'une «*loi technique*» dont la seule «*ambition*» est d'améliorer «*la vie quotidienne des Français*». Il a donc

refusé «*tout amendement remettant en cause l'équilibre des dispositions applicables aux mineurs*».

Peine perdue! Ses contradicteurs n'ont que furtivement évoqué le contenu du projet. Les cinq mesures (encadrement du commerce des armes, extension des compétences des personnels de la police, renforcement de la protection des cartes bancaires, amélioration de la lutte contre les animaux dangereux, répression accrue contre l'immigration clandestine vers la Grande-Bretagne) n'ont pas suscité de franchises réservées. «*Nous soutiendrons un certain nombre d'articles*», a même prévenu Claude Goasguen (DL, Paris). En revanche, il a prévenu que l'ensemble du texte fera l'objet d'un «*vote négatif, car son esprit n'est pas en phase avec les réponses qu'attendent aujourd'hui nos concitoyens face à la délinquance*».

Le concept de «*coproduction*», décrit par M. Vaillant comme une meilleure coopération maire-préfet-police, a été rejeté par la droi-

te, qui milite pour un véritable renforcement des pouvoirs du maire en matière de lutte contre la délinquance.

En défendant l'exception d'irrecevabilité finalement repoussée, Marc Laffineur (DL, Maine-et-Loire) a plaidé pour la «*tolérance zéro*» et «*l'abaissement à 13 ans de l'âge à partir duquel le placement en détention provisoire en matière correctionnelle est possible*». Dans sa défense de la question préalable, écartée de justesse par la gauche qui a eu du mal à mobiliser ses députés, Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes) a évoqué «*une France à feu et à sang*» et les anciens «*obligés de se barricader chez eux*».

La poignée de députés encore présente vers 23 heures s'est brusquement réveillée pour se lancer à la face un florilège d'anathèmes. M. Estrosi a poursuivi en rendant hommage à Jean-Pierre Chevènement pour son expression «*les sauvages*» et en prônant la généralisation des fichiers d'em-

preintes génétiques. En début d'après-midi, M. Estrosi avait annoncé la couleur: «*A la place de Vaillant, j'aurais honte de présenter un texte pareil. Notre programme en matière de sécurité coûte moins cher que l'APA*» (l'allocation personnalisée d'autonomie).

EFFICACE LOBBYING

Au moment où le ton montait dans l'Hémicycle, Thierry Coste avait quitté l'Assemblée. Le secrétaire général du comité Guillaume Tell, qui regroupe chasseurs, tireurs sportifs et collectionneurs d'armes, a rappelé tout le mal qu'il pense de l'interdiction de la vente par correspondance des armes et des munitions. Il déploierait que «*dix mois après le projet de loi sur la chasse, on nous montre une nouvelle fois du doigt. Nous n'avons même pas été consultés*». Dans la soirée, les nouvelles étaient meilleures, puisqu'un assouplissement de la prohibition de la vente par correspondance a été adopté. Preuve que les groupes de pression n'ont pas été inactifs.

Lors d'un déjeuner avec Maxime Gremetz (PCF, Somme), le 18 avril, M. Coste avait proposé de lui fournir une note sur le sujet, que le député devait envoyer au ministre de l'intérieur. «*Daniel Vaillant a reçu une lettre de Maxime Gremetz*», a confirmé M. Coste. Le porte-parole du PS, Vincent Peillon (Somme), et le secrétaire d'Etat aux PME et au commerce, François Patriat, sont, eux aussi, intervenus auprès du gouvernement. Un lobbying relativement efficace, en somme.

Elie Barth

Transports urbains : 950 agressions contre le personnel en 2000

Le personnel des entreprises de transports publics est soumis, en moyenne, plus de deux fois par jour à des agressions entraînant un arrêt de travail. Selon le cinquième rapport annuel de l'Union des transports publics (UTP), qui concerne l'ensemble des entreprises de transports urbains à l'exception de la RATP et de la SNCF, l'insécurité dans les transports urbains s'est amplifiée en 2000. Alors que depuis cinq ans le nombre d'agressions sur le personnel suivies d'un arrêt de travail se stabilisait entre 700 et 800, il s'est accru de plus de 21 % en 2000, atteignant 950 agressions. Ces incidents, dont 90 % des victimes sont des conducteurs et des contrôleurs, ont entraîné plus de 27 000 jours d'arrêt de travail en raison, dans 57 % des cas, des préjudices physiques subis, et, dans 43 % des cas, d'un choc psychologique. Si les agressions se développent, en revanche le vandalisme sur les matériels diminue. En recul de près de 10 % par rapport à 1999, son coût s'élève à un peu moins de 80 millions de francs.

Le général Mouton en garde à vue dans l'affaire Falcone

LE GÉNÉRAL de division Claude Mouton a été placé en garde à vue, mercredi 25 avril, dans le cadre de l'enquête sur le trafic d'armes vers l'Angola. Le général Mouton a été, de juillet 2000 à février 2001, directeur général de Brenco France, la société de ventes d'armes dirigée par l'homme d'affaires Pierre-Joseph Falcone, en détention provisoire depuis le 1^{er} décembre 2000. Il avait auparavant été directeur de cabinet du secrétaire général de la défense nationale (de 1988 à 1990), puis vice-président de la Compagnie des Signaux, devenue Communication et systèmes (de 1993 à 2000). Lors d'une perquisition dans les locaux de Brenco, les enquêteurs avaient découvert, dans le coffre de M. Mouton, une somme de 496 000 francs (*Le Monde* du 24 janvier). Interrogé comme témoin le 23 septembre 2000, il avait déclaré que ces espèces lui «*avaient été remises par un officiel angolais, dont [il] ne connaissait pas le nom et qui occupait une fonction auprès du ministre de l'intérieur angolais*».

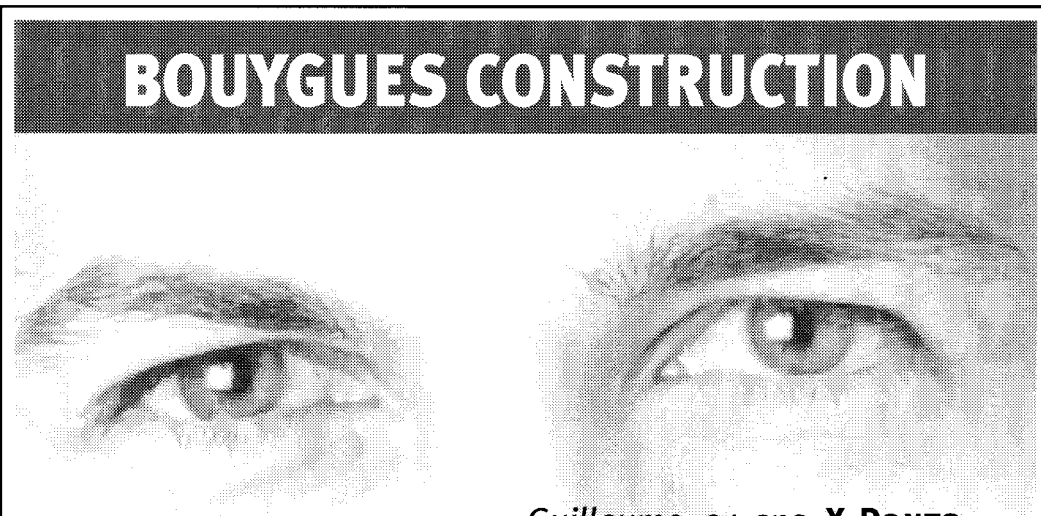
DÉPÊCHES

■ **UN INCENDIE** dans le métro parisien a provoqué, mercredi 25 avril, d'importantes perturbations dans le sud-est de la capitale. Des dégagements de fumées à la hauteur de la station Gare de Lyon, ont conduit à l'arrêt de quatre lignes de métro et de deux lignes de RER. Près de 6 000 personnes bloquées dans des rames arrêtées entre les stations ont été évacuées, parfois après trois heures d'attente. Des centaines de personnes ont rejoint les stations en empruntant les voies. De très fortes répercussions ont été ressenties en amont et en aval du trafic, jusque'en banlieue, avec la suspension de l'interconnexion RATP/SNCF à Nanterre Préfecture (Hauts-de-Seine), à l'ouest de la capitale.

■ **INONDATIONS** : les 108 communes de la Somme qui avaient demandé à bénéficier de la procédure de catastrophe naturelle, à la suite des inondations qui frappent le département depuis plusieurs semaines, ont reçu, mercredi 25 avril, un avis positif de la commission interministérielle chargée d'étudier les demandes d'indemnisation de 754 communes françaises sinistrées par des intempéries. (*Le Monde* du 26 avril).

■ **BASKET-BALL** : APRÈS DEUX JOURS de délibérations, le tribunal de commerce de Limoges a confié, mercredi 25 avril, l'avenir du club de basket-ball du Cercle Saint-Pierre Limoges (CSP) au président du directoire intérimaire, le juriste Jean-Pierre Karaquillo, directeur du centre de droit et d'économie du sport de l'université limousine, qui présentait un plan d'austérité basé sur une réduction de moitié du budget du club (15 millions de francs au lieu de 33 millions). Le choix du tribunal a incité certains créanciers à en rabattre. Le passif du club pourrait être ramené de 24 millions à 18 millions de francs. Ce qui, avec un moratoire de dix ans, est compatible avec la priorité au redressement dont le CSP fait désormais sa ligne de conduite. - (*Corresp.*)

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 33 effectués mercredi 25 avril. Premier tirage : 21, 41, 42, 43, 48, 49 ; numéro complémentaire : 12. Rapports pour 6 numéros : 5 653 445 F (861 862 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 117 110 F (17 853 €) ; 5 numéros : 4 040 F (615 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 318 F (48,47 €) ; 4 numéros : 159 F (24,23 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 38 F (5,79 €) ; 3 numéros : 19 F (2,89 €). Second tirage : 2, 6, 10, 33, 46, 49 ; numéro complémentaire : 36. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 117 110 F (17 853 €) ; 5 numéros : 4 880 F (743,95 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 256 F (39,02 €) ; 4 numéros : 128 F (19,51 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €).



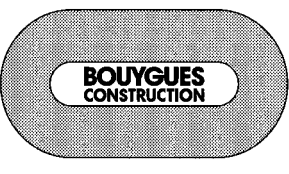
BOUYGUES CONSTRUCTION

Guillaume, 24 ans, X-PONTS

“ Se voir confier un projet de A à Z... ce n'est pas n'importe quelle entreprise qui peut l'offrir ”

TOUT UN SIÈCLE À BÂTIR, C'EST FORMIDABLE !

www.bouygues-construction.com



M. Jospin annonce l'édification d'un mémorial aux soldats morts en Algérie

LIONEL JOSPIN a annoncé, jeudi 26 avril, qu'un mémorial national «*en hommage aux soldats*» morts pendant la guerre d'Algérie sera édifié en 2002, quai Branly à Paris. «*Le nouveau maire de Paris, Bertrand Delanoë, m'a fait connaître son accord*» sur ce site, a indiqué le premier ministre, en précisant que sur ce monument seront inscrits «*les noms de tous ceux qui sont "morts pour la France" en Afrique du Nord*».

M. Jospin, qui s'exprimait à l'occasion d'une visite à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) aux Invalides, a évoqué une nouvelle fois la nécessité «*devoir de mémoire*» qui exige «*détermination et lucidité*». «*Il nous faut lutter contre l'oubli et contre la déformation des faits*», a-t-il indiqué en rappelant qu'au nom de «*l'exigence de vérité*», il avait déjà souhaité en novembre 1998, lors d'un déplacement à Craonne sur le Chemin des Dames, que «*le souvenir des soldats, qui après avoir durement combattu avaient refusé d'être sacrifiés de façon irresponsable, soit pleinement réintégré dans la mémoire collective*». «*De même, la responsabilité du régime de Vichy dans la persécution des juifs a été reconnue. J'ai tenu à ce que les orphelins des déportés juifs soient indemnisés pour réparer ce qui pouvait encore l'être, car j'estime que la situation spécifique qui est la leur doit être tout particulièrement prise en compte*», a poursuivi M. Jospin. «*Faire la lumière*» sur les événements d'Algérie répond à cette «*même exigence de vérité*». Le premier ministre a évoqué les deux circulaires publiées par le gouvernement afin d'autoriser les historiens «*à accéder aux archives publiques*» sur la guerre d'Algérie, cette «*guerre de décolonisation qui fut aussi une guerre civile et durant laquelle des atrocités ont été commises de part et d'autre*». «*Cette ouverture des archives ouvre la voie à un travail historique de qualité, première et nécessaire étape de la compréhension et de l'acceptation par tous de ce lourd passé*», a observé M. Jospin.



JONATHAN COE

Le feuilleton de Pierre Lepape page II

MARTIN AMIS

Deux romans de jeunesse du romancier anglais qui portent déjà les traces de son humour incisif et de son jeu des contrastes page IV



JEUNESSE

page V

LA FAIM DE TOUT

La chronique de Roger-Pol Droit page VI



ARTS

Picasso, Ghertman, Zoran Music, Magritte, Denis Roche... pages VIII et IX



André Malraux, par Irving Penn, New York, 1954

ment doublés. Des doutes demeurent sur l'arrestation par la Gestapo, la menace d'exécution, le dialogue, nulle part confirmé, avec un général allemand. L'imagination devient à elle seule une attestation, avec ses « j'ai connu Staline », « Trotski me disait » ou « nous, les maquis »...

Après de De Gaulle, qu'il a longtemps traité de « fasciste », l'ancien compagnon de route du PC devenu ministre et propagandiste du RPF se range « dans le camp des conservateurs » (dixit Clara). Lors de la guerre d'Algérie, il couvre les saisies de journaux, la torture et la poursuite des partisans du droit à l'insoumission, parmi lesquels sa fille Florence, fidèle à ce qu'il eût été sans doute vingt ans plus tôt. « Officiel de naissance », autant que rebelle, ses visites à l'étranger pèsent moins sur les événements qu'elles ne garantissent sa stature à ses yeux. Il cherche l'effet, plus que les faits, la « belle page ». Faute de confiance en soi ? Qui sait !

Ces à-peu-près finiront en automatismes de forfanterie. Mais il en est d'abord conscient et il les justifie. Le mensonge n'est pas le contraire de la vérité, qui en est l'absence. Tout aventurier naît mythomane ; tout écrivain, illusionniste. Le seul tort d'une légende est de défigurer l'œuvre d'art qu'est une vie, non de travestir les faits. La valeur de la sincérité est morte avec la psychanalyse. A cette excuse des mensonges par la fin artistique s'ajoutent celles de l'efficacité politique, de l'utilité révolutionnaire. Toute action est manichéenne. Contrairement à Bernanos, qui est capable de critiquer les évêques franquistes, Malraux ne saurait préférer l'objectivité au parti !

Une réflexion globale soutient cet édifice-artifice. Après la mort de Dieu selon Nietzsche et l'épuisement de l'Occident selon Spengler, *quid* de la vie, des métamorphoses de la création ? Après Marx, *quid* de l'Histoire et de l'action sur elle ? D'abord dandy en politique comme en littérature, Malraux se veut au service d'une révolution russe héritée de la française. Il opte pour l'aveuglement et l'asservissement volontaire aux manipulations de Moscou. L'utopie d'un monde transformable rend la vie moins absurde, et il fait bon quitter la tour d'ivoire de l'intellectuel nuancé pour connaître la fraternité virile des combats de masse. D'autres de sa génération trouveront cet apaisement au stade de Nuremberg (Brasillach), au Stalag (Sartre) ou aux meetings de Doriot (Drieu)...

A tout miser sur l'œuvre, on s'expose à perdre son alibi. Le jeu avec la réalité en valait-il la chandelle ? Todd en doute pour ce qui est de la conversation de comparatiste mirobolant, sur laquelle il ne perd pas une occasion d'ironiser. « Il faut se méfier des écrivains qui parlent trop bien », disait Sartre. Si le causeur Malraux, souvent retrouvé dans les écrits, donne à ses rafales de mots une rare intensité, celui que Clara nomme le « paon sibyllin » sait très probablement qu'il n'invente pas un style, comme

Proust, Joyce ou Céline. Sa plongée dans l'action n'égalera pas celle de Lawrence. Le combattant surjoué tombe de l'être au paraître. Ses prophéties antédats datent.

Les dernières années accentuent cette sensation. On attendait Hamlet, c'est un Lear qui titube, sous l'œil des Cordelia. Ses visites aux grands de ce monde vérifient le rude constat de Todd que les voyages sont « l'aventure ultime de ceux qui vieillissent ». Devant Mao, il n'a pas été l'expert fulgurant en maoïsme des *Antimémoires*, mais un hôte obséquieux. Même fiasco chez Nixon, croit-on. En 1968, il laisse tomber Barrault, semble-t-il, et il offre au défilé pour l'ordre du 30 mai une

titude. Il consent que la littérature a été le « meilleur front » de Malraux, que *L'Espoir*, qu'il cite avec une émotion certaine, est une « réussite », ainsi que *Les Chênes qu'on abat*, à condition d'y faire son deuil de toute véracité.

Au total, il serait moins sévère qu'Aron, pour qui Malraux, aussi piètre lecteur de Marx que Sartre, se réduirait à « un tiers de génie, un autre de fausseté et un troisième d'incompréhensible ». Il rejoindrait le verdict, peu avisé mais pertinent, de M^{me} de Gaulle : « Malraux est fait pour ses livres, il ne devrait pas s'occuper de politique. »

« Bon, soyons sérieux », comme aimait à répéter Malraux dans ses envolées de mains et ses renflements : sans partager les ferveurs des Grosjean, Picon, Stéphane,

Bertrand Poirot-Delpech

caution ébouriffée qui lui eût fait horreur naguère. Le général, pour qui il consent à cette trajectoire, joue à lui préférer Mauriac, l'envoie se promener. Le « Chêne » une fois abattu (1970), Montherlant suicidé (1972), le comédien recru d'alcool et de Maxiton s'oblige à ne plus attendre le Nobel en multipliant les oraisons funèbres et en comptant les survivants à qui se comparer : Aragon et Sartre.

Sur ce tomber de rideau pantelant, Todd, moins enclin que Lacouture à aimer, montre la cruauté de fils déçu qu'ont révélée le romancier de *L'Année du crabe* et le portraitiste de Sartre, sans toutefois verser dans l'ingra-

André Malraux dans ses envolées de mains et ses renflements : sans partager les ferveurs des Grosjean, Picon, Stéphane, Moinot, Todd ne peut cacher l'admiration tremblante de tout écrivain devant le « pugilat permanent avec soi-même » qu'est l'écriture (confiance d'André à son neveu Alain), devant l'étonnement de l'artiste face à une Histoire dont il sait, sous ses rododendades, n'avoir pas changé le cours d'un iota.

De l'illusionnisme à la tragédie de ne pas agir sur le monde ni lui donner du sens : allons, cette bataille perdue pour l'absolu inatteignable ne manque pas de panache. Son récit par Todd non plus.

ANDRÉ MALRAUX
d'Olivier Todd.
Gallimard, 704 p., 175 F (26,67 €).

De l'illusionnisme au tragique

O

n compte plus de cent travaux sur Malraux. En fait-il un de plus ? Il ne « faut » rien, quand un écrivain juge bon de passer cinq ans de sa vie avec les secrets d'un devancier de cette taille ; rien, sinon constater l'hommage fouillé, contrasté, et finalement ardent, à un des destins les plus chimériques du XX^e siècle.

Dans ses commentaires personnels, bien séparés de l'enquête par leurs caractères italiques, Olivier Todd admet que le baroudeur approximatif « a compté » pour lui ; autant dire que ce n'est plus le cas, qu'il a fait œuvre de vérificateur avec une certaine irritation. Sa formation anglo-saxonne, ses liens lucides avec Sartre, sa parenté avec le commu-

Moins enclin que Jean Lacouture à l'aimer, Olivier Todd n'en admire pas moins chez André Malraux le « pugilat permanent avec soi-même »

niste Nizan, son expérience de grand reporter, notamment au Vietnam, lui ont forgé un culte des faits propre à le rendre sévère ; bien qu'au bout du compte le policier s'avoue sensible au tragique auquel peut atteindre la mythomanie.

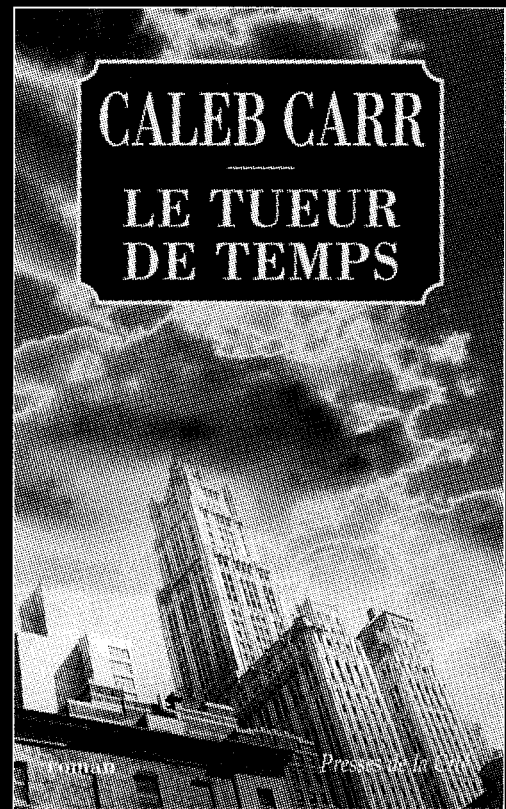
En fait de « tas de secrets », cette vie réinventée avant même d'être vécue se révèle un amas de mensonges. La manie de l'enjolivement éclate dès le CV d'étudiant - Langues O improbables -

et l'équipée indochinoise, où les vols de bas-reliefs sont rebaptisés « prélèvements », et leur auteur « ancien commissaire à la propagande du Kuomintang ».

En Espagne, l'aviateur brouillon commence par s'adjuger des galons de colonel « comme il jetterait une écharpe sur son manteau » - l'image est de Todd, forte, comme souvent, dans le coup de patte. Si le combattant fait preuve de courage, et si des témoins de bonne foi font état de blessure, d'autres s'interrogent.

Les maquis de la Résistance, c'est peu dire qu'il tarde à les rejoindre - mars 1944, soit deux mois, et non « deux ans », avant le débarquement. Il se reconnaît las des bravades et des causes perdues, après 1940 et l'Espagne ; le temps lui semble venu pour l'écriture et le bonheur en famille... Quand il s'engage, c'est pour commander, en se faisant nommer inspecteur de trois départements puis chef de la brigade Alsace-Lorraine, aux effectifs allégre-

2024. L'avenir est là



L'information est-elle encore crédible quand le Net règne sur le monde ? Une fable des temps modernes, une brillante incursion de Caleb Carr dans le monde de l'anticipation.

PRESSES DE LA CITÉ



Réussir un pont

LES NAINS DE LA MORT (The Dwarves of Death)

de Jonathan Coe.
Traduit de l'anglais
par Jean-François Ménard.
Gallimard, « Du monde entier »,
232 p., 120 F (18,29 €).

Publié en Angleterre en 1990, *Les Nains de la mort* est le troisième roman de Jonathan Coe, antérieur donc aux deux livres qui ont assuré sa renommée française, *Testament à l'anglaise* et *La Maison du sommeil*. C'est donc, si l'on peut dire, une œuvre de jeunesse, même si Coe – né en 1961 – n'était plus un gamin lorsqu'il composa ce drôle de roman d'apprentissage.

Il y a toujours un risque à opérer ce genre de retour en arrière. A tort ou à raison – souvent à raison –, le lecteur a l'impression qu'après l'avoir séduit avec des livres majeurs, avec l'affirmation d'un talent au plus estival de sa maturité, on cherche à exploiter le filon du succès en lui reflétant les fruits verts ou, à l'autre bout de la chaîne, les fruits bleus et les rameaux stériles. Sans compter les manuscrits jamais publiés qu'on s'obstine à sortir des tiroirs, les brouillons, les inachevés, les correspondances insipides, les notes de blanchisseuses et les listes de courses. C'est le syndrome des œuvres complètes, lequel atteint parfois les écrivains eux-mêmes, incapables de résister à la vanité de livrer à la postérité le moindre brimborion d'article de presse ou les exhalaisons les plus éphémères de leur labeur alimentaire. De combien d'écrivains garderions-nous un souvenir parfaitement ébloui, comme d'une histoire d'amour, si on ne l'avait aloud, assombri et banalisé par la littérature de ménage ?

Les Nains de la mort est un roman où l'écrivain Jonathan Coe fait ses gammes. L'intéressant de l'affaire est qu'il raconte précisément l'histoire d'un artiste qui s'acharne à faire ses gammes. Un musicien, donc. William a quitté sa ville natale et ouvrière de Birmingham (c'est aussi la ville natale de Coe) pour aller chercher la gloire dans les clubs de jazz londoniens. C'est peu de dire qu'il rame ; il n'a guère que l'espoir pour se maintenir vivant : « *A l'époque, je n'étais pas très doué pour vivre l'instant présent.* » Le présent, il est vrai, a plutôt mauvaise mine, de quelque côté qu'on le prenne. Côté musique, William a dû en rabattre pas mal sur ses prétentions ; le jazz est un orient lointain. A sa place, il y a la galère d'un de ces innombrables et minables groupes de rock, interchangeables dans leur médiocrité musicale, tous lancés dans la quête du Graal médiatique : une maison de disques qui réalisera la quintessence de leurs rêves : passer au vinyle.

Tout est bon pour y parvenir, les managers véreux, les salles de répétitions louches, les cabarets poisseux, les cachets de misère, les combines foireuses, les studios d'enregistrement ruineux. William se plie à tout ; il y dépense tout ce qu'il gagne comme vendeur dans une maison de disques ; il vit en colocation dans une HLM lointaine du sud-est de Londres, la cité Hebert,

Roman d'apprentissage à plus d'un titre, « Les Nains de la mort » relate la sombre odyssee d'un musicien raté doublé d'un amoureux négligé. Et aussi les premiers pas d'un romancier qui annonçait l'auteur du symphonique « Testament à l'anglaise » et de la baroque « Maison du sommeil »

dont on ne peut expliquer l'existence que par une sérieuse erreur de calcul lors de la création du monde. Il aime la musique, même s'il est de moins en moins persuadé que la musique l'aime.

Il aime Madeline aussi, à peu près de la même façon : passionnément et sans retour. Madeline est une bourgeoise, très belle, très vide et très froide qui accepte avec une nonchalante indifférence l'amour de William ; de la musique, elle n'aime que les opérettes sentimentales et sirupeuses que l'on représente dans les beaux quartiers. Cela provoque parfois quelques mornes disputes entre William et elle, mais le rockeur malgré lui s'en console : « *Me disputer avec Madeline était beaucoup plus attrayant pour moi que de faire l'amour avec n'importe quelle autre femme au monde.* » William croit obstinément à ce qu'il aime, même s'il est sans illusion sur ses chances de réussite. Il refuse de briser son rêve.

Puis, un soir, la réalité sous sa forme la plus violente vient crever cette petite bulle d'espérance entêtée. Comme souvent, la réalité prend la forme d'un roman. Roman noir cette fois, avec l'intervention de deux

nains meurtriers, d'une barmaid écossaise, d'un chauffeur de taxi sadique et espagnol. Avec trafic de drogue, vengeance, assassinat sauvage, pédophilie, poursuites, personnages à double visage, passages secrets, passions sanglantes. Comme si toute la violence, potentiellement contenue dans la musique rock, jouée, simulée, déclarée, tenue à l'état de discours ou de pose commerciale, se trouvait d'un coup transvasée, transposée dans le réel.

Les Nains de la mort est le roman de la transposition. Celui, d'abord, du passage de la musique à la littérature. Lorsque Jonathan Coe raconte l'histoire de William le musicien à la conquête de Londres, il y met beaucoup de l'histoire de Jonathan l'écrivain. Il y a des pages, toujours drôles mais très émouvantes, sur l'apprentissage de l'art, sur le travail d'imitation des modèles, sur la manière de repérer et de vaincre les difficultés techniques qui s'appliquent évidemment à la lecture et à l'écriture autant qu'à l'écoute et à la création musicale : « *Mon obsession était d'ordre pratique : je voulais écouter des disques uniquement pour apprendre des choses et les appliquer ensuite quand je jouais moi-même.* » Pas plus que William, Coe croit peu à l'innéité du talent et beaucoup à la formation de la technique. *Les Nains de la mort* est un roman dans lequel il applique – avec la distance que donne l'humour – un certain nombre de règles et de figures qui constituent son bagage d'écrivain. Pour un écrivain, chaque livre est aussi un bilan de ce qu'il a appris à faire. Coe avait déjà beaucoup appris. Assez pour pouvoir risquer un peu de lui-même.

La transposition, on la retrouve encore dans l'importance qu'accorde William à l'élaboration de ses ponts. En musique, classique, un pont est un élément de transition qui relie le premier et le second thème de l'alle-gro dans une sonate. L'articulation sonore qui permet de passer d'une rive à l'autre et de réunir sans confondre. Un des chapitres des *Nains de la mort* s'intitule d'ailleurs « Pont ». Il vient après « Intro », « Premier thème », « Deuxième thème » et avant « Interlude »,

« Solo », « Reprise », « Changement de ton », « Coda » et « Fondu ». Coe, à la manière des artisans modestes et consciencieux, s'est appliqué à construire son roman en utilisant des grilles préalables. Mais, à la différence de nombre de ses confrères qui nous font le coup de l'inspiration et de l'illumination géniale, il a l'honnêteté – provocante – de ne pas effacer les marques de fabrique, les phrases de remplissage, les moments de pur artifice qui font que l'écriture est aussi un métier, l'utilisation raisonnée et laborieuse d'un code.

L'invention du pont, c'est ce qui décide de la réussite ou de l'échec, de la médiocrité répétitive et bruyante ou de la capacité créatrice. Il s'agit évidemment, pour William, d'un pont à voies multiples. Entre sa vie musicale et sa vie amoureuse, entre sa sinistre existence présente et l'avenir doux et tendre auquel il aspire, entre la pauvreté qui lui colle aux os et l'exercice paisible de soi auquel chacun doit avoir droit, entre le roman d'apprentissage et le roman noir, entre la fiction et le réel, entre l'écriture et le monde.

Dans *Les Nains de la mort*, William se montre incapable d'inventer ces ponts. Dès qu'il s'élanche, il va de chute en chute, tout lui glisse entre les doigts. Il met de mauvaises paroles – le sirop des chansons, la rengaine des sentiments reçus – sur des musiques toujours empruntées. Cette odyssee d'un musicien raté et d'un amoureux négligé pourrait être d'une insupportable tristesse et d'un mélodramatique éculé. Mais les ratages de William s'avèrent être aussi, grâce aux fameux ponts, les réussites de Jonathan. Coe transforme les malheurs de son héros en autant de bonheurs de lecture.

Ce n'est pas encore la grande symphonie grinçante de l'Angleterre contemporaine que sera *Testament à l'anglaise*, ni les surprenantes variations baroques sur le sommeil et la vie éveillée de *La Maison du sommeil*, mais une simple sonate, en effet, toute pimpante, avec ses jeux de mouvements vifs et de mouvements lents soutenus par une verve constante et une parfaite intelligence de la narration. Changements continus de tons et de rythmes, passages mirobolants du grave à l'aigu, de l'émouvant au désopilant, du sérieux à l'ironique, de l'illusoire au lucide : « *Alors pourquoi tu joues ? Ça sert à quoi, ta musique ? – Je joue parce que j'ai besoin de jouer.* » Elle me fixa d'un regard vide, sans comprendre. « *Je joue parce que j'ai cette musique en moi et qu'il faut que ça sorte. Voilà... c'est comme ça. Ça a toujours été comme ça. Ça doit être désagréable : on dirait un problème intestinal. Je n'aimerais pas que ça m'arrive. – Non, ce n'est pas du tout pareil. C'est un don, une manière d'exprimer des sentiments, de leur donner une forme permanente, de les préserver. Sinon, ils finiraient par mourir sans laisser de traces.* »

A la fin des *Nains de la mort*, William, revenu de tout, indifférent, fondu, rentre à Birmingham cuver son échec et sa haine de Londres. Au même moment, avec ce livre, Jonathan Coe réalise son rêve de devenir écrivain et gravit la première marche du succès. Le malheur de l'un fait le bonheur de l'autre. C'est une histoire très injuste.

Livraisons

● LA CONNIVENCE DES LÂCHES, de Richard Cannavo

En exergue, ces mots de Vincent Van Gogh à son frère Théo : « *La tristesse ne finira jamais.* » Et, en écho, la première phrase du deuxième roman de Richard : « *Il n'imaginait pas être descendu si bas.* » Il, c'est Hugo, un jeune chômeur, et l'un des quatre personnages de ce récit. Werner, lui, s'aperçoit à l'âge de la retraite qu'il a laissé mourir son unique amour. Quant à Louise, « *elle était semblable à ces arbres foudroyés qui continuent de porter feuilles et fruits mais dont l'intérieur était en cendres.* » Tous trois partagent le même désespoir, la même solitude, la même incapacité d'aimer ou d'être aimé. Egoïstes parfois, lâches souvent, ils dressent un bilan amer de leur vie. Une vie d'occasions manquées et de rêves détruits. Une vie à laquelle ils ont, trop tôt, renoncé. Richard Cannavo décrit ce renoncement, auquel seule Justine, jeune beauté rayonnante, semble devoir échapper. Terriblement angoissant, ce roman renvoie, *in fine*, à notre propre solitude (Seuil, 208 p., 98 F [14,94 €]).

E. G.

● UN COUPLE MODÈLE, d'Elisabeth Barillé

« *Entre la femme d'un seul, c'est programmer sa défaite.* » Forte de cette conviction, la narratrice introduit dans le couple heureux qu'elle forme avec Val, une autre femme, Ana. « *C'était une offrande, c'était aussi mon plaisir.* » Celle qui veut « *régner sans partage* » fait ainsi l'économie d'une jalousie stérilisante. Les étapes d'un « *trajet fiévreux* » sont consignées alors que d'autres figures de leur entourage se livrent à l'éternelle danse de séduction-partage. Mais l'absence soudaine d'Ana peut compromettre, davantage que sa présence, l'harmonie du couple. A moins que ne s'inversent les rôles pour faire d'Ana et de la narratrice des amantes sous le regard complaisant de Val... Ce faux roman est en fait une confession, bavard et chaotique qui, de constats laconiques en effervescences sensuelles, d'auto-analyses en professions de foi amoureuses, établit le champ de manœuvre d'un orgueil narcissique relevant les défis pour mieux s'assouvir. C'est l'amour de soi qui perce ici au travers du « *grand amour qui permet tout* » (Gallimard, 218 p., 105 F [16,01 €]).

P. Ky.

● LE COUP DU HIBOU, de Jean Lévi

Il paraît que la trahison, l'illusion et la duplicité sont des modes de fonctionnement du pouvoir. Il paraît aussi que, dans le jeu de bo, ancêtre du jeu de go, le « coup du hibou » est le coup suprême qui permet la maîtrise du temps. En fait, Jean Lévi, dans ce roman-fleuve, nous livre beaucoup d'histoires de couchedes entre maîtres et disciples à l'occasion de colloques. Directeur de recherches au CNRS, sinologue réputé, auteur d'un remarquable *Le Grand Empereur et ses automates*, Lévi a l'air de découvrir ici que le sexe et le pouvoir sont des enjeux dans les milieux scientifiques. Il démontre surtout que si la chair est triste, c'est bien la chair savante (Albin Michel, 798 p., 160 F [24,39 €]).

Q.O.

● VOYAGE SENTIMENTAL, de François Fejtő

C'est un texte de jeunesse de celui qui sera l'historien, entre autres, des démocraties populaires, de la destruction de l'Autriche-Hongrie, de l'antisémitisme dans les pays communistes, qui vient d'être traduit en français, soixante-cinq ans après sa parution à Budapest. Tout juste sorti des prisons de Horthy, Fejtő, issu d'un milieu d'intellectuels hongrois, entreprend un voyage sur les territoires de son enfance au sein de la double monarchie. Depuis Zagreb, capitale d'une Croatie turbulente, partagée entre le Grand Turc et les Habsbourg, jusqu'aux splendeurs dalmates, le futur politologue francophone dresse les portraits de ceux et celles qu'il rencontre et découvre l'inconfort de l'Europe des frontières (traduit du hongrois par Georges Kassaï, Gilles Bellamy et Marie-Louise Tardes-Kassaï, revu et complété par l'auteur, dessins d'Olga Székely-Kovács, éd. des Syrtes, 188 p., 129 F [19,66 €]).

E. R.

Le flaneur de Tokyo

UN ÉTÉ JAPONAIS

de Romain Slocombe.
Ed. Gallimard, « Série noire »,
294 p., 39 F (5,94 €).

ASAKO'S HIGHWAY

de Romain Slocombe.
Ed. Michel Baveroy (19, passage
Pommeray, 44000 Nantes),
28 p., 25 F (3,81 €).

Romain Slocombe a un double : Gilbert Woodbrooke. Photographe comme lui, cinéaste à l'occasion, déambulant volontiers à Tokyo pour y faire moisson d'images, il consigne dans ses carnets ses rencontres et des yakusas soucieux de tarifer la vertu des gamines. Dans *Un été japonais*, Woodbrooke, pris dans un vertige érotique, pète les plombs et se met à dos, outre la mère de la ravissante Natsué, des personnages peu scrupuleux décidés à le faire chanter. Mais Woodbrooke connaît la musique, les mœurs japonaises et le cinéma des années 1960, si bien qu'il parviendra une fois encore à leur échapper. Non sans avoir noté : « *A Tokyo, il n'y a que les tremblements de terre que je ne supporte pas. Et les yakusas qui s'achètent des chaussures italiennes à bout pointu.* »

Autant qu'un polar, *Un été japonais* est un guide du Tokyo underground, où l'on croise des photographes comme Araki, des filles sanglées dans des uniformes militaires qui ne demandent qu'à être cravachées et qui se retrouvent dans les locaux de la célèbre revue *SM Sniper*. Slocombe a de surcroît l'extrême délicatesse de glisser ici ou là des expressions japonaises courantes avec leur traduction. Bref, pas question de s'envoler pour Tokyo sans lui. Dans l'avion, on lira aussi *Asako's Highway*, une brève nouvelle au rythme halletant et au retournement final digne des grands maîtres de la série B.

Roland Jaccard

Demain ne sera pas un autre jour

Fable ou constat Vincent de Swarte et Bertrand Visage
dénoncent un monde en perdition

UN VIEUX CŒUR

de Bertrand Visage.
Seuil, 160 p., 79 F (12,04 €).

LE PARADIS EXISTE

de Vincent de Swarte.
Pauvert, 166 p., 110 F (16,76 €).

Bertrand Visage décrit le monde où nous vivons avec précision et, par d'imperceptibles glissements narratifs, dévoile un avenir où l'idée même du bonheur s'anéantira. Ses personnages errent dans un double espace : celui que nous croyons habiter dans des villes répertoriées (Albi, Paris, Bagnère-de-Bigorre...), nous livrant à des activités coutumières, et un lieu non identifié, onirique, l'envers en décomposition du paysage où pourrissent nos illusions et nos rêves.

Comme dans toute légende, un couple mythique, l'homme et l'enfant, prend en charge le découragement du lecteur. Un colosse aventurier sauve un enfant borgne et muet des miasmes d'une planète suicidaire. Ils traversent des villes réelles ou imaginaires au réalisme désespéré. Deux silhouettes dans un décor de ténèbres, deux espoirs confrontés à l'horreur d'une civilisation en régression. Ainsi ce marché aux esclaves où sont vendus des enfants, qui résonne violemment en écho à une actualité où l'enfance est surprotégée parce que facilement assassinée. Et cette cohorte de coiffeurs psychédéliques qui jaillissent des souterrains de la ville – police de proximité ou amateurs de rave émergeant au petit jour – et se précipitent sur les clochards pouilleux pour les tondre. D'autres images, nimbées de la lumière indigo d'un ciel de théâtre, sont de furtifs éclats de nostalgie, villages jadis heureux hantés par des monstres invisibles. *Un vieux cœur*, qu'il nous faut encore faire battre, est un

superbe roman philosophique, grave et hélas prophétique. Le réalisme cruel et l'écriture puissante de Bertrand Visage décapent le témoignage de toute surcharge émotive et sauvegardent son humanité.

L'histoire peut être lue comme le road-movie du vieil homme et de l'enfant, prophètes rescapés arpentant une terre nue. Comment recouvrer la joie de vivre et vaincre la prolifération de l'instinct de mort ? *Le Paradis existe* s'élabore sur les mêmes constats qu'*Un vieux cœur*, mais Vincent de Swarte se veut plus optimiste et conclut son récit dans la lumière du recommencement. L'homme et la femme qui marchent enlacés sur le chemin initiatique d'un retour aux sources est un couple d'amoureux éblouis. Anna, « *belle sans fard, les yeux rieurs, pas grande, taille fine et omelettes toujours jointes, l'âme tendue vers l'amour* », et Evgueni, « *un bon gars robuste, pas compliqué non plus, attaché à des valeurs ancestrales* », incarnent les vertus ordinaires des gens simples. Ils rentrent à Khoutorskaïa, un hameau ukrainien déserté lors de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Etrangement, la végétation de cette zone interdite repousse luxuriante. Les habitants regagnent leurs foyers et renouent avec les rites de la survie.

CONTEUR MAGNIFIQUE

Vincent de Swarte interiorise la menace environnante. Evgueni est impuissant et, contre son désir, ne peut satisfaire sexuellement sa femme tant aimée. La stérilité de la terre avait détruit la jouissance féconde de l'homme. Anna flanche dans les bras de Vlad, inquiet mais ardent visiteur.

Vincent de Swarte est un conteur magnifique. Son écriture, elle aussi luxuriante, se coule dans la saveur de la nature, épouse les aspirations sensuelles des corps. Comme dans de précédents romans, il délègue sa voix à un narrateur témoin, confidant silen-

cieux, qui délivre la tragédie intime de sa pesanteur et l'inscrit dans la légende de l'humanité. Recentrés sur leur drame, les protagonistes ne savent pas que Varko les observe et sauve leur destin du néant. Vagabond muet, comme l'enfant du roman de Bertrand Visage, il est néanmoins musicien. Il parle aux bêtes, aux insectes, aux fleurs, aux oiseaux, dans une langue qui imite celle des anges. Il leur chante la complainte des amours fatales et des espérances sacrifiées. Il tente de réconcilier les hommes et la nature, mais il reste lucide. Ne répétons-nous pas les mêmes crimes ? « *Le destin ne bouge jamais le petit doigt. Il est là, tapi en nous, comme un crocodile guettant un héron, à nous attendre avec le flegme des grands joueurs de cartes, parce qu'il sait que même s'il ferme ses portes, on les enfoncera à coups de tête, tant pis si ça saigne tant pis si ça éclate.* »

Vincent de Swarte est un auteur doué qui ouvre des espaces neufs dans la littérature actuelle. La générosité et une attention extrême à la condition humaine l'écartent des macérations égotistes. *Le Paradis existe* est une belle fable en hommage à la vie mais, secrètement, elle distille angoisse et scepticisme : « *Seuls peut-être existent un peu les gens qui s'intéressent au village, depuis le début de l'automne. Ou existeront demain. Je ne sais que penser d'eux, sinon qu'ils existent sans doute un peu aujourd'hui, ou qu'ils existeront demain. Et qu'ils réveillent notre tempérament, même si demain n'est pas pour demain, même si demain arrive dans des siècles. Demain, quel mot ! Je le crie, aucun son ne sort de ma bouche. Je bricole un porte-voix avec un vieux journal, aucun son ne sort de ma bouche.* »

Hugo Marsan

(1) *Requiem pour un sauvage*, de Vincent de Swarte, vient d'être réédité chez Pocket, n° 10918.

Malraux en actes

Malraux a payé son œuvre de ses actes. C'est ainsi qu'au début de son *Malraux par lui-même*, publié en 1953, Gaëtan Picon formulait, bien malgré lui, la malédiction à double détente qui allait peser sur l'écrivain pendant toute la deuxième moitié du XX^e siècle.

Malédiction d'abord parce qu'on sait bien, depuis Mallarmé et Proust, qu'une œuvre littéraire n'a pas à chercher sa garantie dans une vie qui aurait pu se passer d'elle. La littérature est pure affaire de langage, cette « nature de l'homme moderne », disait Barthes. Or Malraux est suspect de n'être guère « amoureux des mots », de leur préférer les événements, les idées, l'Histoire, et quelques autres vieilleries métaphysiques. Comment voir en lui un « écrivain » digne de ce nom, l'égal d'un Perec ou d'un Queneau ? Claude Simon, Prix Nobel de littérature, lui, contrairement à Malraux, laissa clairement entendre que *L'Espoir* et *La Condition humaine* appartenaient à l'espèce des romans de genre.

Mais malédiction aussi parce que ces fameux « actes » dont Malraux « a payé son œuvre » seraient, pour

Jean-Claude Larrat

la plupart, imaginaires, forgés par un discours point du tout littéraire celui-là, mais simplement utilitaire : publicitaire et mensonger. En bref, du bluff, ou, dans le langage des belles âmes, un mythe.

Pour s'intéresser aujourd'hui à l'œuvre de Malraux, il faudrait donc être un naïf acceptant encore de croire à un tissu de mensonges, puis un attardé ou un réactionnaire, prisonnier d'une conception « référentielle » de la littérature, depuis longtemps dépassée. D'où les échos peu favorables (c'est un euphémisme) rencontrés dans l'intelligentsia de l'enseignement, du journalisme ou de l'université par la panthéonisation...

Dans un tel contexte, il faut d'abord saluer le travail des biographes qui, les uns après les autres, s'efforcent de démêler le vrai du faux. Le livre que publie aujourd'hui Olivier Todd, exemplaire par la précision et l'étendue d'une enquête menée à l'évidence sans ménagement, montre bien que le bilan est loin d'être aussi négatif que le laissent croire tous ceux qui ont collé une fois pour toutes sur

Pour s'intéresser à Malraux, pense-t-on aujourd'hui, il faudrait être un naïf ou un attardé prisonnier d'une conception « référentielle » de la littérature... Vision simpliste qui ne résiste pas à l'examen

Malraux l'étiquette « mythomane ». Todd nous montre un Malraux refusant toujours de sommeiller sur le mol oreiller des fantômes, un Malraux du « passage à l'acte », et, de ce fait, coupable d'erreurs, de fautes et de mensonges humiliants, certes, mais s'attachant chaque fois à les compenser, non par des fictions consolantes, mais par d'autres actes, qu'il voulait admirables. Au faux archéologue pillier de temples succède le vrai défenseur des droits de l'homme dans l'Indochine colonisée ; au faux commissaire du

Kuomintang, le vrai militant antifasciste ; au beau parleur des meetings, l'organisateur d'une escadrille, le combattant de la guerre d'Espagne, admiré par ceux pour qui et avec qui il risque sa vie ; au planqué de la Côte d'Azur et au faux chef militaire des maquis, le vrai colonel d'une brigade Alsace-Lorraine qui lui a toujours été fidèle ; à celui qui n'avait pas voulu dénoncer les premiers crimes du stalinisme enfin, l'intellectuel libre - du gaullisme, essayant de tirer de son culte aveugle pour le « petit père des peuples » une intelligentsia qui, avec toute sa bonne conscience « de gauche », se croyait autorisée à couvrir André Malraux d'injures.

Dans l'autre procès, celui des théoriciens de la littérature, il faut rappeler avec force que Malraux, tant par son écriture romanesque que par sa réflexion sur l'art et la littérature, est beaucoup plus près qu'on ne le dit de ces « modernes », qui ont même sans doute trouvé parfois chez lui (reliions *Les Voix du silence*) quelques idées intéressantes.

Prenons l'exemple de l'autobiographie. Il a fallu de l'indépendance d'esprit et du courage à l'un des spécialistes universitaires de la question, Jacques Lecarme, pour faire remarquer qu'avec les *Antimémoires*, Malraux invitait à une réflexion sur le genre autobiographique parmi les plus modernes et les plus originales. Malraux montre notamment comment la psychanalyse, en mettant en cause la traditionnelle vertu de sincérité, si chère à Gide et à ses contemporains, a bouleversé les données du pacte autobiographique et rapproché fiction et autobiographie dans une commune « écriture de soi ». On a pu ainsi proposer de voir dans les *Antimémoires* un des premiers essais pleinement assumés d'« autofiction ».

Il faudrait aussi rappeler la conscience aigüe qu'a eue Malraux, dès ses premiers écrits, de tous les enjeux liés à la question du récit - notamment lorsqu'elle met en cause les relations entre littérature et arts de l'image. Claude-Edmonde Magny (à laquelle Gérard Genette ou encore Jorge Semprun ont rendu un hommage discret) avait, dans *L'Age du roman américain* (1948), fort bien éclairé cet aspect de sa pensée, par lequel il pourrait apparaître comme un précurseur de la médiologie. Quelques études récentes de son œuvre s'appuient, d'autre part, sur les réflexions de Paul Ricoeur, dans *Temps et récit*. Cette forme narrative, si omniprésente et, pendant si longtemps, commune à l'Histoire, aux biographies individuelles et aux fictions romanesques, Malraux en a souligné l'arbitraire, et il a passionnément suivi les expériences littéraires et artistiques suggérant d'autres configurations du temps vécu. Ses propres romans, tout en scènes et en ellipses, suivent à peu près une ligne chronologique, mais nombreuses sont, dans cet univers romanesque, les angoisses liées à la perception du temps. Clappique, par exemple, dans son rapport à la mort, peut faire penser à ces êtres que Beckett installe dans un temps où ils ne peuvent ni vivre ni mourir.

Signalons enfin l'importance chez Malraux des thèmes de l'altérité et de l'identité. Celui de l'altérité sexuelle - incertitude des identités et fascination par une féminité fantasmée - est abordé en toute liberté à travers certains personnages des romans, comme Perken, Tchen ou Ferral. Le théoricien de « la condition post-moderne », Jean-François Lyotard, a lancé là-dessus quelques coups de projecteur dans les deux



Images tirées du film « André Malraux par Raymond Depardon »

livres qu'il a écrits juste avant sa mort : *Signé Malraux* (1996) et *Chambre sourde*. Mais surtout, chez un Malraux qui n'a jamais cessé de se rêver en aventurier-archéologue, la question de l'identité culturelle est au cœur de réflexions sans cesse reprises depuis *La Tentation de l'Occident* jusqu'aux derniers livres, en passant par *La Voie royale* et *Les Noyers de l'Altenburg*. Une civilisation se reconnaît à ce qu'elle a signé son passage sur la terre par un art, un « style ». Et l'étrangeté de ces œuvres a, chaque fois, contraint ceux qui les découvraient à remettre en question la notion d'homme à laquelle ils étaient attachés. Sans accepter les thèses de Spengler sur l'hermétisme et la mort des civilisations, Malraux s'interroge sur la réalité d'une universalité humaine toujours postulée, espérée, mais dont il se demande si elle a jamais pris la

force d'une fraternité. Car il n'y a de « civilisation », pense-t-il, que s'il y a fraternité, et il n'y a eu fraternité que lorsque des hommes ont pu se rejoindre et se reconnaître dans un art vivant. Ce fut la réussite du christianisme et l'échec - sans appel à ses yeux - du communisme soviétique. C'est là qu'il voyait aussi la principale faiblesse de notre incertaine « civilisation » moderne, héritière (de fait, non de droit) de toutes les autres, mais qui n'a pas encore trouvé sa signature, la forme de son universalité. Un philosophe, Gérard Huber, dans un débat sur la bioéthique, rappelait, il y a peu, qu'un des plus difficiles problèmes redécouverts par notre époque était celui des fondements de l'universel. Cela ressortait aussi d'un récent article de M. Jean-Marie Meissier, un peu confus (qu'il me pardonne), sur la diversité culturelle. Il se pourrait

que sur ce point aussi Malraux soit plus moderne qu'on ne l'a cru.

★ Professeur à l'université de Caen, auteur notamment de *Malraux théoricien de la littérature* (PUF, 1996), Jean-Claude Larrat vient de publier un ouvrage synthétique sur Malraux, qui constitue une excellente introduction à son œuvre et aux questions qu'elles soulèvent sur la figure de l'écrivain (André Malraux, *Le Livre de poche*, « Références », n° 578).

Crédits photographiques : AFP, Archives Photos, C. Beaton, Imapress, Blouzard, Rapho, Cahiers du cinéma, J.-L. Charmet, Deutsch, Paris Match, G. Freund, D. Glass, P. Halsman, Magnum, Keystone, G. Krull, Maillot, Sygma, P. P. Nothomb, E. Schaal, R. Viollet, Wurtz, J. Yale, Life Magazine, Time Warner, Cosmos. Remerciements à Florence Malraux.

« Du kitsch idéologique »

Comment Olivier Todd, son biographe, voit-il André Malraux ? Entretien

« Pourquoi, après votre biographie d'Albert Camus (1), vous êtes-vous intéressé à André Malraux ? Et quelle image vous faites-vous de lui ?

- André Malraux faisait partie de mon horizon littéraire lorsque j'étais jeune, avec Sartre, Camus, Nizan, Koestler. Question de génération. Ce n'est pas un maître à penser. C'est du beau kitsch idéologique. Si Malraux vivait aujourd'hui, on ne viendrait pas lui demander des conseils, on regarderait son parcours. Pour Malraux, la vie est une partie de la littérature. Une biographie pose des questions et n'apporte pas que des réponses ; c'est un voyage, et je ne regrette pas celui que j'ai fait avec Malraux. J'ai peiné, furieux et content. En fin de compte, qu'on le déteste ou qu'on l'adore, c'est un mirobolant. Byron au siècle dernier n'avait pas autant de panache ! J'ai rencontré Malraux en 1975. C'était un comédien extraordinaire, presque un personnage de bande dessinée. Ici, j'ai voulu le regarder sous toutes les coutures, de face, de profil et de dos. Je ne suis ni procureur ni avocat. J'ai essayé de voir comment Malraux vivait, en tenant compte du fait que c'était avant tout un écrivain, un romancier.

- Comment le définiriez-vous politiquement ? Quelle est l'importance de ses rapports avec les « grands » hommes, de Gaulle, Mao... ?

- Sur le plan politique, l'erreur fondamentale de Malraux, ça a été de s'opposer aux différents « fascismes » en s'alliant aux communistes, d'avoir considéré le communis-

me comme le dernier rempart dans les années 1930. En ce sens-là, il est très représentatif de sa génération ; il a été un compagnon de route et de déroute. Combien ont eu la lucidité d'Orwell ? Finalement, gaullistes et communistes furent objectivement complices pour faire de Malraux un personnage parfait : ça arrangeait tout le monde.

Il a eu un rapport avec un grand homme : de Gaulle. Sa connaissance de Mao ou de Nehru est quasiment inexistante. En revanche, ses rapports avec de Gaulle sont fascinants. Ils s'épataient l'un l'autre, parce qu'aucun des deux n'était ce que l'autre était. De Gaulle, convaincu que Malraux était un grand écrivain, voulait lui-même être un « Grantécrivain ». Inversement, Malraux, convaincu que de Gaulle était un grand homme d'Etat, aurait voulu aussi en être un. Ils formaient un couple étrange et il flottait entre eux une tendresse admirative et de la maladresse. Le général a toujours refusé de confier à Malraux les portefeuilles ministériels qu'il voulait. De Gaulle a fourni à Malraux un sujet superbe. *Les Chênes qu'on abat* est un très beau livre, si on oublie l'idée de vérité. Plutôt que vers le gaullisme, Malraux va vers la personne de De Gaulle, comme un enfant de Marie se voue à la Vierge. Dans le couple, le gagnant politique a été de Gaulle et le gagnant littéraire, Malraux.

- Et l'Espagne ?

- L'Espagne a été sa grande affaire. *L'Espoir* continue à me toucher, malgré les soubassements politiques du livre très contestables,

très « stalinoïdes ». Finalement, ses deux grands romans sont l'Espagne et sa vie.

- L'entrée de Malraux au Panthéon en 1996 a-t-elle parachévé le mythe ?

- Une sorte de légende l'a toujours entouré. Par exemple, sa famille ? son père était un formidable mythomane, il en a fait un héros. Où sont les sources dans tout ça ? Sans les mensonges et les mythes, il n'y aurait pas d'œuvre. En fin de compte, je le trouve très humain. Le problème de sa sincérité est difficile à résoudre. Paul Nothomb (2) pense qu'il savait toujours ce qu'il faisait. J'en doute : il se leurrerait, même si, à certains moments, il était plus lucide avec lui-même. Dieu nous départagera ! Je me suis demandé pourquoi les Français ont besoin de ce mythe nommé Malraux. Peut-être parce qu'il leur faut un héros homogénéisé. Il a bénéficié d'une double immunité. Les journalistes politiques disaient : c'est de la littérature. Et les critiques littéraires n'ont pas essayé d'approfondir son rapport à la vérité. L'image qu'on donne de Malraux dans les manuels est dérisoire, mensongère. Le Panthéon a été dans ce même sens. Des universitaires, pas tous, ont participé à cette opération de maquillage. On avait besoin d'un héros, on a avalé des couleuvres grosses comme boas !

Propos recueillis par Patrick Kéchichian

(1) Gallimard, 1996 et Folio.
(2) *Malraux en Espagne*, de Paul Nothomb (Phébus, 1999).

L'amitié, son ancrage dans le monde

Parmi les témoignages réunis par Henri Godard, celui de Jean Grosjean donne la formule la plus vraie

L'AMITIÉ ANDRÉ MALRAUX
Souvenirs et témoignages
d'Henri Godard.
Gallimard, 149 p., 78 F (11,89 €).

Dans un texte frémis-sant d'intelligence proprement spirituelle, demandé par Henri Godard à Jean Grosjean, celui-ci, qui avait conversé intensément sur la vie, la mort et l'art pendant trois jours avec André Malraux dans un camp de prisonniers en 1940 sans l'avoir reconnu pour l'auteur de *La Condition humaine* et de *L'Espoir*, écrit que « cet agnostique était sensible à toute ombre de transcendance ». Pour Grosjean, « sa secrète grandeur était l'indulgence » ; il était, avec tous ses amis, « lié à la part la plus secrète de chacun », de sorte qu'il n'y avait entre eux aucune rivalité. Il se demande « si l'amitié n'aura pas été la dimension fondamentale d'André Malraux », et suggère que, pour « cet homme intelligent et volontaire mais fragile et comme un peu sans attaches, eh bien, ses amis étaient son ancrage dans le monde ».

Les témoignages convergent : l'homme, inséparable de son œuvre et de son action, ne se livrait pas, mais se donnait avec une générosité extrême, veillant sur ses amis souvent à leur insu. Parmi les quinze témoignages rassemblés dans ce volume, dont treize sont extraits de Mémoires, de journaux d'écrivains ou de carnets intimes, de livres de souvenirs, d'hommages posthumes, l'un, rédigé pour ce livre par son

filis John Gerassi, rapporte comment Malraux, après la bataille de Guadalajara, sauva Fernando Gerassi (le modèle du personnage de Gomez dans *Le Suris*, de Sartre) du peloton d'exécution où voulaient le faire passer des commissaires politiques communistes qu'il avait écartés : Malraux menaça de quitter le combat avec son escadrille, Gerassi ne fut pas fusillé et put diriger la défense désespérée de Barcelone.

Toutes les facettes de ce portrait éclatent élèvent non pas une statue de plus à l'homme et à l'écrivain, mais tracent la figure enflammée (« une flamme de catalque », selon Roger Martin du Gard) d'un homme qui s'est pensé en termes de destin sans se prendre réellement au sérieux. Voilà sans doute ce qui surprendra le plus ceux qui n'ont jamais réussi à faire coller l'image du romancier fraternel de *L'Espoir* et celle du ministre agrippé à Michel Debré devant l'Arc de Triomphe en Mai 68. C'est Emmanuel Berl, en désaccord avec son ami le plus proche, en 1936, qui dit plus tard à Patrick Modiano : « Je me demande si, dans le domaine de la politique, il ne vaut pas mieux rester d'accord avec ses amis qu'avec la vérité. » Ce fut en définitive le credo de Malraux, qui parvint, dans plusieurs cas (Drieu La Rochelle, Raymond Aron, Manès Sperber), à sauvegarder l'amitié sans cacher le désaccord politique. Cet homme à qui, dès le premier jour, Jean Grosjean avait trouvé « une stature biblique » est aussi celui qui,

au restaurant Lasserre, en 1972, à Louis Guilloux qui lui demande comment il va, répond : « Je m'effondre. - C'est-à-dire ? - Je tombe. Je tombe n'importe où, à n'importe quel moment, et je ne peux plus me relever. On me relève, couvert de bleus. » Ces derniers mots avec un sourire charmant, le sourire si juvénile que ses amis lui ont toujours connu.

Michel Contat

LA CRISE DE L'INTELLIGENCE
Essai sur l'impuissance des élites à se réformer
(InterEditions)
par Michel CROZIER
avec la participation de Bruno TILLIETTE
Vendredi 4 mai à 18H
LA LIBRAIRIE DES puf
49, Bld St Michel
PARIS 5^e-tel 01 44 41 81 20

Le Mal par le mal

Dans l'Irlande du XIX^e siècle, Carlo Gébler dépeint l'horrible calvaire d'une femme brûlée par les siens

EXORCISME (The Cure)

de Carlo Gébler.
Traduit de l'anglais (Irlande) par Bruno Boudard, Phébus, 342 p., 139 F (21,19 €).

En mars 1895, deux affaires éclatent en Irlande. La première, demeurée célèbre, conduit Oscar Wilde devant la justice. La seconde, tout aussi « médiatisée », débute par la découverte du corps carbonisé d'une jeune femme près de Dragan, petite bourgade dans le comté de Tipperary, au sud du pays. Très vite, les soupçons – appuyés par des dénonciations – se tournent vers Michael Cleary, l'époux de la victime. Présent sur le terrain et lors des auditions, un jeune policier note les moindres faits et témoignages en vue d'écrire ce que l'on appelle alors « L'affaire de la sorcière brûlée de Ballyvadlea ».

Soixante-dix ans plus tard, le projet est encore à l'état de carnets que l'officier à la retraite confie à un journaliste de la *Hendon Gazette* venu avec son jeune garçon de douze ans, Carlo Gébler, fils d'Edna O'Brien. Mais, une fois encore, aucun livre ne voit le jour. « A la fin des années soixante ou au début des années soixante-dix, ce n'était pas le genre de chose que les gens étaient disposés à entendre (...) Ce n'était pas une histoire de "jeune-fille-rouse-aux-yeux-verts-qui-fait-du-petit-lait-au-fond-du-vallon-cepandant-que-les-tuniques-rouges-recherchent-son-bien-aimé" (...) Non c'était tout le contraire. C'était une histoire de violence infligée par des Irlandais, avec des Irlandais, contre des Irlandais. »

Loin donc des images idylliques de la verte Erin, le deuxième roman de Carlo Gébler traduit en France (1) nous fait pénétrer au cœur d'un monde de paysans replié sur lui-même, sur une religiosité teintée de superstitions, de prémonitions et de légendes ; un monde où l'on préfère soigner la stérilité par des incantations

et les rages de dents et autres maux par les potions nauséabondes du sorcier local. Monde rude qu'un simple coup de froid, un banal coup de vent va plonger dans un tourbillon effroyable de terreur et de violence.

Alitée depuis ce jour venteux où elle sortit imprudemment sans manteau, Bridget Cleary perçoit très vite les premiers signes de folie qui prennent possession de son mari. Un époux aimant et tendre mais aussi un être rendu imprévisible et irascible par le poids d'une culpabilité remontant à un mauvais conte d'enfance. Est-ce d'ailleurs pour le punir que les fées – ces créatures surnaturelles au sexe indéterminé qu'il invoqua petit garçon pour se débarrasser de sa mère – sont venues « souffler » sur son épouse ? Sinon comment expliquer cette maladie qui dure depuis plusieurs semaines ; comment comprendre aussi la résistance qu'oppose sa femme aux herbes de Ganey, ou à l'eau bénite ; comment ne pas lire enfin dans ses beaux yeux bleus devenus gris les premières manifestations du fé qui s'est emparé d'elle ?

Isolée, face à cet homme et à tous ceux – parents, voisins, amis – qui le soutiennent par peur, par lâcheté ou pour de sombres intérêts, Bridget lance un ultime appel au secours. Mais ni le médecin ni le pasteur ne parviennent à l'entendre, par crainte, suggère Carlo Gébler, d'être confrontés à leur propre échec. A la mort du père de Michael, la nuit tombe sur la jeune femme. Une longue descente aux enfers de la folie dépeinte au plus près des corps et des consciences. Nuit hallucinante d'un martyr dont les images n'ont pas fini de nous hanter.

Christine Rousseau

(1) Le premier, *Le Onzième Été*, a été publié en 1993 aux éditions des Cendres. Le prochain à paraître chez Phébus, intitulé *Comment tuer un homme*, met en scène, dans l'Irlande du XIX^e siècle, une guerre fratricide entre des paysans armés par des propriétaires terriens.

Martin Amis, par contraste

Deux romans de jeunesse qui portent déjà les traces du brio du romancier anglais, de son humour incisif, et aussi d'une délicatesse du trait qui parfois s'estompe par un jeu des contraires trop prononcé

POUPÉES CREVÉES (Dead Babies)

de Martin Amis.
Traduit de l'anglais par Jean-François Ménard, Gallimard « Du monde entier », 394 p., 135 F (20,58 €).

RÉUSSIR (Success)

Traduit de l'anglais par Frédéric Maurin, Gallimard « Du monde entier », 366 p., 130 F (19,82 €).

La tératologie, ou étude des monstres, est une science dont Martin Amis s'est très tôt fait le spécialiste littéraire. Mais contrairement à ceux qui se penchent d'habitude sur les anomalies de la nature, son champ à lui couvre la totalité du vivant. Autrement dit, les monstres sont partout, le cauchemar permanent. Cette fascination grinçante, dont son œuvre porte l'empreinte de livre en livre – huit romans et un recueil de nouvelles traduits en français – s'est révélée dès les débuts de sa bruyante et prestigieuse carrière.

Fils du romancier britannique Kingsley Amis (1922-1995), qui s'était rendu célèbre par ses positions iconoclastes et rarement par sa philanthropie – pas même vis-à-vis de son fils, dont il critiquait vertement les livres, lorsqu'il avait daigné les lire –, Amis le jeune prend plaisir à pointer d'un doigt glacé les tares inextinguibles, ignobles, de ses semblables. Et comme l'aversion pour le genre humain ne pousse jamais aussi bien qu'aux deux extrêmes de la vie, ses ouvrages de jeunesse sont d'un pessimisme encore plus marqué que ceux de la maturité (il a maintenant cinquante et un ans). *Poupées crevées* et *Réussir*, respectivement ses deuxième et troisième romans (parus en 1975 et 1978), ne sont pas des chefs-d'œuvre, loin de là. Mais ils portent déjà les traces du brio, de l'humour et de cette for-



STEELE-PERKINS/MAGNUM

me particulière de grâce qui fera la renommée de Martin Amis. Et aussi, en germe, certaines des limites de l'œuvre.

Dans les deux cas, l'auteur ne résiste pas à employer la technique des contrastes, dont il se resserrera par la suite, notamment dans *L'Information* (Gallimard, 1997), mais aussi dans *Train de nuit* (Gallimard, 1999). Lui-même élégant, caustique, appartenant à la fleur de la société anglaise, Martin Amis oppose des person-

nages que tout favorise à d'autres que la nature a très médiocrement pourvus. Dans *Poupées crevées*, c'est le « nain » grassouillet Keith Witthead qui tient le rôle du repoussoir. Lui dont le romancier souligne que rien n'était « digne de compliment dans sa peu ragoûtante personne, ni la touffe de paille clairsemée surmontant un masque d'acné, écrasé et acariâtre, ni le petit torse austère et renfermé, aux membres répugnants, comme tronqués, ni la texture inerte, cadavéri-

que de l'ensemble ». Comme on le voit, le ton ne tarde pas à être fermement donné. A l'autre bout de l'horizon esthétique, paradent les individus beaux, sexuellement attirants, riches de préférence – ou, à défaut, bien nés – comme l'exquis Quentin Villiers.

L'antinomie, cependant, n'est que de surface. Car dans tous les cas, c'est la méchanceté, la bassesse, la vanité qui prennent le dessus, y compris – et même surtout – sous les masques les plus flatteurs. Le groupe de jeunes gens oisifs qui forment le centre de *Poupées crevées* se livre à des jeux érotiques désordonnés, à l'usage lugubre de drogues diverses, à l'exploitation des faiblesses d'autrui et à la torture sur un couple de vieilles gens du voisinage. Dans *Réussir*, l'arrogant Gregory, l'« héritier », celui qui se plaint d'exciter la convoitise des hommes autant que des femmes, ne vaut pas mieux que son frère adoptif, le lâche et laid Terence. A tel point que le lecteur finit par se demander ce qui relève du fantasme ou de la réalité dans les discours des narrateurs, mais n'hésite pas à les situer tous les deux en bonne place dans l'échelle de la malveillance et de la sornuoserie.

Déjà, dans ces livres de jeunesse, l'écriture de Martin Amis est brillante, incisive et souvent inventive. L'auteur maintient avec talent un décalage entre le ton du narrateur, froid, distant – l'air de quelqu'un qui vous raconte une histoire sordide en se bouchant le nez – et le vrai désespoir qui sourd de ses récits. Mais la pratique des contrastes, qu'il affinera par la suite, n'en demeure pas moins lassante, comme elle le sera encore parfois dans certains de ses ouvrages ultérieurs. Car Martin Amis a beau travailler finement à l'intérieur de la caricature, l'ensemble reste caricatural et, quelquefois, un peu vain. A trop forcer sur le grotesque, les teintes délicates finissent par disparaître sous le poids des couleurs violentes.

Raphaëlle Rérolle

Frissons marins

Chasse au trésor, bateau perdu pour un roman noir où Pérez-Reverte fait souffler le vent du grand large

LE CIMETIÈRE DES BATEAUX SANS NOM (La Carta esferica)

d'Arturo Pérez-Reverte.
Traduit de l'espagnol par François Maspero, Seuil, 570 p., 139 F (21,19 €).

Est-il encore possible aujourd'hui, à l'heure des satellites géostationnaires et des technologies sophistiquées de communication, d'écrire des romans d'aventures maritimes au présent ? Avec son nouveau livre, Arturo Pérez-Reverte donne à cette question une réponse positive, mais pour le moins paradoxale. En effet, son héros, Coy, est un officier de marine marchande « en calaminé » à terre, à la suite d'un naufrage dont il porte assez injustement la responsabilité, et qui n'attend rien d'autre que de pouvoir reprendre la mer. Une mer qui est tout son horizon, depuis son enfance dans un port, Carthagène – la propre ville natale de l'auteur – où il fut « tenté par le défi des choses lointaines et la nostalgie précoce de ce qu'il ne connaissait pas » et où il fut initié à la fois « aux océans et aux livres » : « J'ai été Jim Hawkins, puis j'ai été Ishmaël, et un temps j'ai cru être Lord Jim... Ensuite j'ai su que je n'avais été aucun d'eux. » L'aventure que lui fait vivre Pérez-Reverte, d'ailleurs bien plus terrestre que marine, lui donnera l'occasion d'être, d'une certaine manière, un peu chacun d'eux puisqu'il y est question d'un trésor, qu'il y mène une quête d'un mystérieux « bateau perdu » et qu'elle semble l'occasion d'une seconde chance.

Quant à l'héroïne, qui porte le prénom insolite mais évocateur de Tanger, elle a tous les attributs de ce que Pierre Mac Orlan appelait les « aventuriers passifs » : c'est aux trésors des musées, des bibliothèques et des archives qu'elle prend la piste du « Dei Gloria » et de ses énigmes ; ce sont l'érudition et l'ima-

gination qui la conduiront finalement, par sa rencontre avec Coy, au statut d'« aventurier actif ». Et le troisième homme du trio autour duquel se tisse l'intrigue n'est pas tant un aventurier, au sens le plus péjoratif de l'expression, qu'un entrepreneur que n'étouffent guère les scrupules...

Mais les référents d'un récit où l'auteur laisse percer une fois encore son goût pour les méandres de l'histoire et ses conspirations (tout tourne ici autour des rapports entre la Couronne d'Espagne et la Compagnie de Jésus, avant que cette dernière ne soit déclarée non grata), sont moins les œuvres de Stevenson et de Conrad que celle de Dashiell Hammett. L'ombre du faucon maltais plane sur ce « Cimetière » et l'image de Peter Lorre vient tout naturellement à l'esprit dès qu'entre en scène Kiskoros, l'abominable second couteau de ce parfait roman noir, dominé par la figure troublante de l'énigmatique Tanger Soto, la femme à la peau ocellée, dont Arturo Pérez-Reverte se garde bien de dissiper les mystères, pour lui permettre de mieux nous hanter. Loin des clichés du genre, vamp ou femme fatale, il en fait un personnage opaque, manipulateur et dangereux, mais également très attachant.

Et l'aventure maritime dans tout ça ? Elle vient constamment se mêler aux péripéties du roman noir, sous des formes très diverses, du récit d'une traque corsaire ancienne aux souvenirs « plus grands que nature » des navigations et des escalades de Coy. « Tous nous vivons pris dans l'embarquement des lignes de harpons à baleine. » Pour tous ceux qui, enfants, ont embarqué dans les pages des romans d'Howard Pease ou de Frank Crisp et ne s'en sont jamais tout à fait remis, *Le Cimetière des bateaux sans nom* fait souffler une fois encore, et de bien merveilleuse façon, le vent du grand large...

Jacques Baudou

L'ennui du bourreau

ANATOMIE DU BOURREAU (Vinter ved daggy)

de Jens-Martin Eriksen.
Traduit du danois par Eric Guilleman, Métailié, 168 p., 110 F (16,77 €).

Un petit bras génocidaire témoigne. Loin des prétoires internationaux, où ses supérieurs entrèrent à reculons dans l'histoire, il tente de se délivrer auprès de celui qui consigne son récit. Enrôlé dans la milice par le manque de chance, cet « acteur de la mort » – comme il se désigne – s'est retrouvé dans l'active chargé d'une solution finale. Les assassins ont l'ordre de son visage, assignés à liquider leur semblable pourvu qu'il soit d'en face, en un pays désigné de noms de codes trop exotiques (Alabama, Colombo, Perm, Zanzibar...), pour ne pas évoquer nos Balkans au temps de Srebrenica.

Avec bien d'autres, il a raflé les hommes adultes de l'autre bord, avant de les « convoier » et de les exécuter dans la forêt-cathédrale. Méthodiquement, en se gardant de toute haine, ne serait-ce que pour éviter les vagues. Un véritable travail à la chaîne, tiré par une mécanique confortablement soumise au chef et entretenue par la perspective d'en finir le plus vite possible. Pour que cet « hiver » ne soit qu'un mauvais moment à passer, une parenthèse dans une vie que le récit tenterait de refermer à jamais.

Le « bourreau » croisé par Jens-Martin Eriksen décrit l'horreur vécue par ceux qui la suscitent : fadeur, langueur, ennui. Les gestes du comment font oublier les décisions du pourquoi. Tuer le temps semble plus pesant que liquider les hommes. Dans cette cascade de renoncements et de servitudes, les petits agacements l'emportent sur les épreuves décisives. Peu ou pas de sang, de larmes, de drames. L'effroi grandit des mots couverts.

Jean-Louis Perrier

Tsahal en prend pour son grade

Phénomène d'édition en Israël, « A balles réelles » de Ram Oren égratigne singulièrement l'image de l'armée

À BALLES RÉELLES

de Ram Oren.
Traduit de l'hébreu par Laurence Klein, Mazarine, 522 p., 148 F (22,56 €).

Qui, à Tel Aviv, ne connaît la Kyria ? C'est le nom donné à un bloc de baraques qui, au cœur de la ville, regroupe la crème des milieux sécuritaires israéliens : les bureaux du ministère de la défense, les services de l'état-major et du renseignement. En deux générations, la Kyria peut se targuer d'avoir donné à Israël plusieurs premiers ministres – d'Ytzhak Rabin et Shimon Pérès à Ehoud Barak et Ariel Sharon –, deux chefs de l'Etat (Herzog et Weizmann), une cinquantaine de ministres et pléthore de diplomates, hauts fonctionnaires et chefs d'entreprise. L'institution militaire ne fournit pas seulement à Israël le gros de ses élites politico-économiques, elle constitue aussi le pilier de la société, le seul, peut-être, qui fournisse un ciment à ses multiples « tribus ».

C'est dans ce saint des saints de l'establishment sécuritaire que se situe l'action d'*A balles réelles*, polar politique israélien très contemporain de Ram Oren, où se mêlent crimes et ambitions, sur fond de ventes d'armes et de corruption. La sauce prend vite. L'auteur a remarquablement intégré les règles de base du marketing littéraire. L'écriture est alerte, l'intrigue bien menée, les ficelles souvent grosses. Il est recommandé de ne pas trop chercher de profondeur psychologique aux personnages : les héros sont purs et inflexibles, image d'Épinal des sabras, durs dehors, doux dedans ; les généraux carriéristes et flagorneurs, les politiciens incompétents ou manipulateurs, les marchands de canons sans scrupule. L'essentiel est ailleurs, qui a fait l'exceptionnel succès du roman en Israël : dans la description d'une armée – Tsahal – « énorme appareil

bureaucratique situé à des années-lumière » de son image mythique, fait dire l'auteur à l'un de ses personnages. Une Tsahal où les enfants de la haute bénéficient de passe-droits pour ne pas faire leur service militaire au Liban ou dans les territoires palestiniens, où la censure (dont on oublie souvent qu'elle n'a jamais été abolie) veille pour « minimiser les dégâts causés par les médias », où l'inspection générale, « quand elle le veut, sait très bien enterrer les dossiers » gênants. « La liste des officiers qui ont échappé à une mise en examen grâce à l'intervention de la hiérarchie est longue » : ainsi s'exprime, en privé, le chef d'état-major... « Une armée, on la fait dans un seul et unique but : gagner la guerre. Et si en chemin il faut contourner la loi ou la morale... », assène cet autre général à l'héroïne, Noa, naïve et stupéfaite. Au fil des pages, le lecteur averti aura reconnu tel officier corrompu qui a défrayé la chronique récemment, tel général qui s'est enrichi en jouant les intermédiaires dans l'irangate, et diverses anecdotes qui ont terni la réputation d'incorruptibilité de l'armée israélienne ces dernières années.

Naïve, la capitaine Noa l'est, qui a toujours rêvé d'une armée « régie

par des principes d'intégrité, de justice, de droiture et d'égalité ». Naïve et pure aussi, dans le droit-fil du mythe israélien de la « pureté des armes ». Son activité, dans une base secrète, l'est, elle, un peu moins, qui consiste à entraîner des commandos à commettre des actes de terrorisme d'Etat. Mais elle n'y voit pas matière à contradiction. Les Palestiniens, eux, sont étonnamment absents d'un ouvrage pourtant tout entier centré sur l'armée israélienne. Et pas par hasard : l'auteur sait qu'on peut parfaitement vivre au quotidien dans les hautes sphères sécuritaires de Tel Aviv sans jamais être confronté à ces voisins-là, ces Autres si abstraits mais si encombrants. « L'armée, explique à Noa son jeune amant, n'est pas autre chose que ce qu'on nous a toujours enseigné : le reflet de ce peuple. »

Né en 1936, ancien correspondant militaire et rédacteur en chef du supplément magazine de *Yediot Aharonot*, le plus fort tirage d'Israël, Ram Oren est, dans son pays, un véritable phénomène d'édition. *A balles réelles* y est resté trente-sept semaines en tête des ventes. C'est son premier roman traduit en français.

Sylvain Cypel

Le Monde
DES LIVRES DE POCHE

Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche

paraîtra dans *Le Monde*
du jeudi 3 daté vendredi 4 mai 2001

Le paradis perdu de Philip Pullman

C'est sur un final époustouflant que l'on quittera à regret « A la croisée des mondes », une formidable trilogie mêlant science-fiction et fantasy, en forme de plaidoyer contre l'obscurantisme et les fanatismes

LE MIROIR D'AMBRE (The Amber Spyglass) de Philip Pullman. Traduit de l'anglais par Jean Esch, Gallimard Jeunesse, 474 p., 120 F (18,29 €).

Avec *Le Miroir d'ambre*, Philip Pullman achève en fanfare, en apothéose, en feu d'artifice une trilogie extraordinairement ambitieuse qui, à l'instar des « Harry Potter », met à mal bien des idées reçues professées en France sur la littérature pour la jeunesse. Par l'ampleur du récit, la complexité pleinement assumée de l'intrigue, le recours à un imaginaire d'une extrême richesse et la dimension quelque peu iconoclaste de l'œuvre, il relègue nos ouvrages autochtones au rang d'aimables petits divertissements.

La suite romanesque de Philip Pullman participe à la fois de la science-fiction et de la *fantasy*, terme anglo-saxon qui recouvre un assez vaste territoire comprenant aussi bien le fantastique, le merveilleux, le mythologique que le réalisme magique.

Elle se rattache à la première par son utilisation très habile d'un thème plutôt sophistiqué : celui des univers parallèles, dont rend bien compte l'intitulé français de la trilogie, *A la croisée des mondes*. Philip Pullman se révèle d'ailleurs dans *Le Miroir d'ambre* assez remarquable bâtisseur d'univers, ne serait-ce que par la description du singulier biotope de ce monde où le docteur Mary Malone accède au début de l'ouvrage, avec ses arbres à cosse, ses indigènes rieurs que sont les mulefas et leurs dangereux prédateurs en forme d'oiseaux gigantesques...

A l'arsenal de la science-fiction appartient encore cette « matière sombre », la « Poussière » de Lyra, qui donne son titre anglais au cycle : *His Dark Materials* et que traque le docteur Malone d'un monde à l'autre, jusqu'à ce que justement le



RICHARD PAK

miroir d'ambre façonné par ses soins la lui révèle...

A la seconde, elle ressortit par son utilisation du thème de la quête – avec la figure récurrente de la recherche du père à l'œuvre également dans cet ultime opus – et de la mission confiée aux héros ou aux héroïnes (et ils sont plusieurs ici à pouvoir prétendre à ce statut). Elle s'y rattache également par sa description d'un combat, sinon entre le Bien et le Mal, du moins entre les forces

d'oppression et celle, libératrices, d'une rébellion. Philip Pullman a plusieurs fois déclaré (1) que la principale source d'inspiration pour sa trilogie était le poème de John Milton *Le Paradis perdu*. Cela n'avait rien d'évident jusqu'à ce troisième tome dont le morceau de bravoure est la description d'un combat titanique entre les hommes, les anges, les sorcières, les spectres, les démons, ainsi que d'autres peuples surgis de la fertile imagination de l'auteur (tels les

Gallivespiens minuscules, chevaliers de libellules), d'une véritable guerre ravageant aussi bien la terre que le ciel. Mais Philip Pullman concède à l'égard de la perte du Paradis des opinions tranchées et opposées à celles de Milton : « *Etre chassés de l'Eden est la meilleure chose qui pouvait nous arriver, et non la pire comme le soutient la doctrine chrétienne. C'est pourquoi je vénère Eve comme une bienfaitrice de l'espèce humaine.* »

Son cycle romanesque est un plaidoyer contre l'obscurantisme religieux, une charge contre le fanatisme qu'incarne trop bien le Père Gomez, le bras armé du Consistoire, au mépris du premier commandement, une dénonciation plutôt virulente du pouvoir temporel des Eglises. C'est une leçon de liberté et de responsabilité qui est donnée au jeune lecteur (et au moins jeune) ainsi qu'en témoignent les propos de Lyra, tenus à la toute fin, en se remémorant certaines paroles de Will – « *Il a dit qu'on ne devait pas vivre comme si le royaume des Cieux était plus important que notre vie dans ce monde, car l'endroit où nous vivons est toujours l'endroit le plus important* » – avant qu'elle ne se fixe comme but rien moins que de construire la « *république des Cieux* ».

Au domaine de la *fantasy* appartient encore la longue séquence de la descente aux Enfers, de la confrontation terrible au passeur des âmes et aux harpies gardiennes, de la visite au monde des Morts, qui s'achève elle aussi sur la remise en question de mythes chrétiens.

Cet univers foisonnant de personnages et de péripéties n'est pas de pure fantaisie. Ce déploiement fastueux d'un imaginaire d'une exceptionnelle densité sert un propos qui fait de cette trilogie, pour tout jeune lecteur, un formidable roman d'apprentissage.

Jacques Baudou

1) Voir notamment l'entrevue qu'il a accordée à la revue anglaise de S-F *Interzone*, en novembre 2000.

Livraisons

● **LE FILM DONT VOUS ÊTES LE HÉROS**, de Gudule. Qui n'a jamais rêvé d'être le héros d'un film ? Et quel plus beau cadeau d'anniversaire peut-on faire que d'exaucer un tel vœu ? C'est justement ce que propose Egociné, un magasin dont le slogan est « *Devenez le héros de vos films favoris !* ». Encore faut-il que la technique de transfert soit parfaitement au point et que l'on sélectionne avec soin le film dont on souhaite devenir la vedette en chair et en os... Sylvain, qui est, lui, le héros de ce court roman de Gudule, excellentement illustré par Yann Autret, en fera la triste expérience parce qu'il a choisi de devenir Gore, le monstre des égouts, le prince des pestilences. Et que cela ne sera pas sans conséquences... Gudule signe là un conte fantastique bourré de malice et d'humour. Et qui décoiffe (Grasset Jeunesse, « Lampe de poche », 62 p., 35 F [5,34 €]). **A partir de 7 ans.**

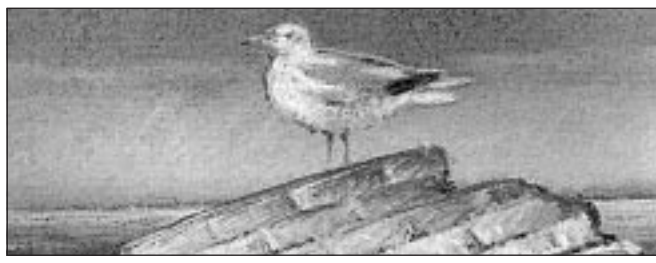
On retrouve Gudule dans une forme tout aussi éblouissante dans un roman qui s'adresse à un public plus âgé, *Kaïra*, où une adolescente de quinze ans s'efforce de percer le secret de Kaïra, le dessinateur vedette du magazine *BD Frenetik*. Un petit livre impertinent et tout à fait savoureux (Flammariion, « Tribal », 184 p., 39 F [5,95 €]). **A partir de 13 ans.**

● **LE MALÉFICE**, de Clifff McNish. Décidément, dans le domaine du fantastique, les dirigeants de Gallimard Jeunesse ont la main heureuse : c'est le cas à nouveau avec ce premier volume d'une trilogie située entre *fantasy* et horreur. *Fantasy*, parce que les deux jeunes héros terriens, Rachel et Eric, sont enlevés de notre monde par une force maléfique, entraînés sur le monde d'Ithrea, un univers de glace et de ténèbres ; parce qu'ils y manifestent des dons relevant de la magie et parce qu'ils sont au centre d'un combat entre le Mal et le Bien. Horreur, parce que l'auteur ne nous cache rien du caractère monstrueux, physiquement comme moralement, de la sorcière Dragwena, qui règne sur un peuple d'enfants kidnappés, martyrisés et soumis à tous ses caprices. Rachel est-elle l'enfant-espoir que la légende annonce et que le petit peuple d'Ithrea attend depuis si longtemps ? Vaincra-t-elle cette redoutable sorcière ? Suspense garanti (traduit de l'anglais par Pascale Haas, Gallimard Jeunesse, 230 p., 69 F [10,51 €]). **A partir de 10 ans.**

● **NOBODY MANGE LA NUIT**, de Michel Honaker. Les contes de fées nous l'apprennent : il y a de bons génies, comme celui de la lampe d'Aladin, qui exaucent élégamment les vœux de leur libérateur. Mais il y en a aussi de moins bons qui ne se contentent pas de leurs ordres oraux, mais vont au-devant des souhaits de ceux qu'ils servent ; qui lisent au plus profond des âmes les désirs les plus secrets, les plus troubles, les plus inconscients et qui les satisfont. C'est le cas de ce Nobody dont hérite, de la part d'un oncle à la réussite sociale soudaine et un peu douteuse, un jeune écrivain new-yorkais, lequel est dans une bien mauvaise passe. Un héritage, ou même peut-être une malédiction, comme le démontre éloquentement Michel Honaker dans ce roman efficace qui refuse le cliché du *happy ending* (Hachette Jeunesse, « Vertiges fantastiques » 248 p., 31 F [4,73 €]). **A partir de 12-13 ans.**

● **LA FÉE DES LARMES**, d'après une histoire d'Anne Perez. Ce conte de fées moderne, qui narre l'histoire d'un géant métamorphosé en colline, d'une petite fille victime d'un sortilège et d'un prince à la peau noire qui n'hésite pas à risquer de lui porter secours, se présente sous une forme très inusitée : celle d'un roman-photo en couleurs, aux images et aux planches retravaillées de façon graphique, avec phylactères et dessins dans les photos. Le résultat est d'une grande joliesse. De surcroît, ce conte merveilleux est accompagné d'un CD de quinze chansons en gascon qui le transforme en une véritable petite comédie musicale. A l'heure du multimédia, voilà une séduisante réussite artisanale ! (éd. La Fibule, 12, chemin de Bénaquez, 65380 Azereix, tél. : 05-61-99-17-13. 96 p., 160 F [24,39 €]). **A partir de 7 ans.**

● **LA SORCIÈRE D'AVRIL ET AUTRES NOUVELLES**, de Ray Bradbury. Sous les pastels de Gary Kelley, distingué à plusieurs reprises par la Société des illustrateurs de New York et dont on n'aura pas oublié les magnifiques interprétations de Maupassant, voici quatre nouvelles reprises d'une traduction parue dans la collection « Présence du futur » (Denoël) dans les années 1950. L'auteur de *Fahrenheit 451* et des *Chroniques martiennes* nous entraîne dans un monde où les sorcières sont des jeunes filles qui rêvent de tomber amoureuses et où la brousse africaine envahit peu à peu la quiétude des chambres d'enfant. Un texte savoureux dans une collection « trait d'union » qui vise aussi à faire « retrouver aux parents le goût de leurs livres d'enfants » (Actes Sud Junior, « Romans », 96 p., 69 F [10,52 €]). **A partir de 11 ans.**



● **TOM COX ET L'IMPÉRATRICE SANGLANTE**, de Frank Krebs. Le « miracle Potter » est-il reproductible ? Alors que Mango annonce pour le 23 mai la sortie de livres-puzzles, livres-cartes postales, livres à peindre, livres d'autocollants et même... livres de point de croix inspiré par l'univers de J.K. Rowling (entre 29 et 69 F, soit 4,42 à 10,51 €), nombre d'éditeurs tentent de surfer sur la vague de la sorcellerie (lire ci-contre la critique de *Peggy Sue*). Au Seuil Jeunesse, Franck Krebs, un professeur de français dans un collège parisien – mais qui a donné des noms anglo-saxons, plus facilement exportables sans doute, à ses personnages –, est l'un des derniers à tenter sa chance dans cette veine. « *Suivons le courant, c'est plus facile* », explique d'ailleurs l'un de ses personnages. Ainsi, *Tom Cox et l'impératrice sanglante*, son premier roman, est le volume initial d'une série qui en comportera sept, comme Harry Potter. Tom, un adolescent, empêchera-t-il le monde de basculer aux mains de Mordom Horpilleur, le maître des ténèbres, dont le Livre des prophéties annonce prochainement le règne ? Entre lézards domestiqués, valises voyageuses et pouvoirs surnaturels, Franck Krebs nous entraîne dans la Cité interdite, au cœur de la Chine éternelle. Les lecteurs s'identifieront-ils à ce nouveau héros ? Si l'ensemble est de facture plus qu'honnête, on en vient à se demander pourtant si les enfants ne finiront pas par se lasser de ne plus se voir proposer que des modèles de demi-dieux omnipotents capables, dès douze ans, de sauver le monde (Seuil Jeunesse, 176 p., 59 F [8,99 €]). **A partir de 11 ans.**

● **STORMBREAKER**, d'Anthony Horowitz. A quatorze ans, Alex Rider doit lui aussi sauver le monde. Mais ce collègue londonien ressemble moins à Harry Potter qu'à James Bond junior. Auteur best-seller de policier (*Le Faucon malté*, *L'Ennemi public n°2*) et de fantastique (*Satanée Grand-Mère*, *Destination horreur*), Horowitz s'essaie ici à l'espionnage façon XXI^e siècle avec un « *appareillage technologique* » particulièrement travaillé et un arsenal de gadgets qui vont « *du Yo-Yo à la Nintendo en passant par la crème pour l'acné* ». L'auteur annonce que son « *espion malgré lui* » est déjà attendu dans une nouvelle mission : s'infiltrer dans un pensionnat pour fils de milliardaire dans les Alpes françaises. Sur le point de sortir en Angleterre, Alex Rider 2 est ainsi annoncé en France pour octobre. Décidément, on notera partout le retour en force triomphale de la série (traduit de l'anglais par Annick Le Goyat, Hachette Jeunesse, 234 p., 69 F [10,51 €]). **A partir de 12 ans.**

Joli florilège

En petit format reparaissent huit albums d'anthologie de L'Ecole des loisirs. La suite vite !

A chaque âge sa bibliothèque idéale. Les 3-6 ans disposent désormais de la leur : un florilège de quelques albums d'anthologie parus à L'Ecole des loisirs depuis sa création ou presque, et repris dans une nouvelle collection, la « Petite Bibliothèque de L'Ecole des loisirs ». Comme son nom l'indique, il s'agit là d'objets miniatures, soignés comme à l'habitude, et dont le format réduit, idéal pour les poches ou les sacs à dos, n'a en rien altéré la force des illustrations. Pour un prix modique, cinq euros tout ronds – soit 32,80 F –, voici donc les huit premiers titres qui, s'ils n'y sont pas déjà, trouveront heureusement leur place sur les étagères des chambres.

Etait-ce prémédité ? Il forment

[b | s]

RICARDA HUCH

LE DERNIER ÉTÉ

« Un récit qui dit la fragile somptuosité d'un été où rivalisent la beauté des femmes et l'exubérance des fleurs. »

MICHEL GAZIER, Télérama

Viviane Hamy

Peggy Sue et les fantômes

Quand un des maîtres de la science-fiction réalise un de ses rêves de jeunesse

LE JOUR DU CHIEN BLEU de Serge Brussolo. Plon, 290 p., 89 F (13,56 €). **A partir de 11 ans.**

Cela commence comme un pastiche de ces romans fantastiques pour la jeunesse fort prisés outre-Atlantique : une jeune fille répondant au prénom de Peggy Sue (Ah, Buddy Holly !) possède un pouvoir étrange et déstabilisant ; elle est la seule à voir les invisibles, sortes de fantômes qui n'arrêtent pas de faire de sinistres blagues aux humains... Et l'on se demande ce que Serge Brussolo vient faire sur ce territoire trop balisé ! Mais cela ne dure que quelques chapitres et avec l'apparition d'un soleil bleu dans le ciel de la petite ville de Point Bluff, le récit prend un cours tout différent. On retrouve alors le Serge Brussolo qui s'était imposé comme un des maîtres de la science-fiction française, avec sa capacité à décliner toutes les facettes d'une situation extraordinaire, son implacable logique et son sens des images sur-réalistes qui frappent l'imagination (le lecteur n'oubliera pas de sitôt la séquence où l'héroïne est poursuivie par un canapé en cuir doté d'une sorte de vie animale !).

Ce qu'organise Serge Brussolo dans ce roman qui va à toute allure, c'est une véritable fête des fous : rendus intelligents par le rayonnement bleuâtre du nouvel astre, les animaux entreprennent de se venger des humains, en les réduisant d'abord à des tâches de domestiques, puis en envisageant ensuite des tortures raffinées, de plus en plus horribles.

Seule, Peggy Sue sait que les Transparents sont à l'origine des terribles transformations qui affectent Point Bluff et c'est à elle qu'échoit la mission de contrecarrer leurs plans délirants avant qu'il ne soit trop tard... Serge

Brussolo, dont le premier roman (*Les Sentinelles d'Almoha*) était paru en 1981 dans une série pour la jeunesse, rêvait depuis longtemps d'animer une collection pour les préadolescents et de recréer l'équivalent des Bob Morane qu'il dévorait quand il était môme. C'est le hasard d'une rencontre avec Olivier Orban, le PDG de Plon, une maison d'édition qui ne possède pas de département jeunesse, qui lui a permis de développer son projet en toute liberté, sans souci de conventions ni de censure d'aucune sorte, de mettre en scène une famille pas très unie, une mère dépassée par les événements, des profs sadiques... Bref d'écrire, dit Serge Brussolo, avec un rien de provocation, un roman pour « *les méchants enfants et les mauvais élèves, au risque d'apparaître comme une sorte d'Antéchrist !* ».

L'EFFET HARRY POTTER

Il avait pour ambition de signer un roman fantastique dans lequel il n'y aurait pas de monstre du tout, mais qui jouerait plutôt sur le suspense et ferait peur avec des choses aussi banales qu'une paire de chaussures ou un animal domestique. Séduit par le résultat et par l'accueil que les enfants de sa connaissance réservaient au manuscrit, Olivier Orban s'est lancé dans l'aventure. L'effet Harry Potter lui a sans doute permis, reconnaît-il volontiers, de sortir le Brussolo dans les meilleures conditions, avec une mise en place importante. Mais il ajoute aussitôt que « *ce n'est pas un hasard si le risque de sa sortie a été pris par une maison non spécialisée* ». Quant à Serge Brussolo, il avoue avec délectation que les personnages que préfèrent ses jeunes lecteurs, ce sont les fantômes, ces invisibles affreux et méchants, qui font des blagues atroces aux adultes...

J. Ba.

Florence Noiville

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Monnaie et imposture

LA NAISSANCE DE LA MONNAIE
Pratiques monétaires de l'Orient ancien
de Georges Le Rider.
Préface de Pierre Chauvu,
PUF, 286 p, 208 F (31,70 €).

Pendant plus de deux mille ans ont circulé en Mésopotamie des monnaies qui, à nos yeux, paraissent bien étranges : des barres d'un certain poids, le plus souvent en argent, qui étaient utilisées dans cet état pour de gros paiements, mais qui pouvaient aussi être découpées en petits morceaux quand il le fallait. Le caractère anonyme de ces lingots implique que leur fabrication n'était pas réservée à une autorité spéciale. A la limite, n'importe quel marchand pouvait « créer » de la monnaie, c'est-à-dire découper des morceaux du métal qu'il s'était procuré par l'échange et s'en servir pour ses achats. Bien évidemment, les plus gros « émetteurs » étaient les souverains, les temples, et les grands négociants. Apparemment, cette monnaie donnait toute satisfaction. Et d'abord parce que sa valeur était facile à vérifier. Il suffisait pour cela de peser le morceau de métal qui était présenté en paiement. Aussi cette monnaie a-t-elle répondu aux besoins de populations évoluées, pratiquant des transactions financières les plus diverses et relativement sophistiquées.

Le premier mérite du livre de Georges Le Rider est de rappeler l'existence trop souvent méconnue, voire ignorée, de cette toute première monnaie. Le second est de poser clairement la question : pourquoi, si cette monnaie anonyme était si commode, a-t-on éprouvé le besoin, aux alentours du VI^e siècle avant J.-C., en Asie mineure, de lui substituer la monnaie signée et frappée que nous employons encore aujourd'hui ?

Plusieurs auteurs modernes reprennent l'explication qu'Aristote avait donnée du phénomène dans sa *Politique* (1257 a). La nouvelle monnaie aurait été plus commode parce que sa valeur était garantie par ce qui y était inscrit ; il n'était donc pas nécessaire de recourir à la pesée, ce qui facilitait les échanges. Pour Georges Le Rider, l'argument est contestable, puisque les monnaies signées étaient, elles aussi, pesées par les marchands qui voulaient vérifier leur cours.

Après avoir rappelé l'existence de la toute première monnaie qui se présentait sous la forme de lingots anonymes, Georges Le Rider s'interroge sur le besoin qu'il y a eu, vers le VI^e siècle av. J.-C., de lui substituer une monnaie signée et frappée

ne pouvait-elle être assurée tout aussi bien par l'ancienne monnaie ?

Pour plusieurs auteurs modernes, la naissance de la nouvelle monnaie s'expliquerait par le besoin qu'aurait ressenti l'Etat de rendre plus aisées ses opérations comptables. Mais les rois mésopotamiens avaient eux aussi des soldats à payer, des experts à rétribuer, des taxes et des amendes à percevoir. Et pourtant, ces souverains sont restés au stade de la monnaie anonyme. John Maynard Keynes, lui-même, s'est intéressé au problème. Et il a cru trouver la solution, reprise ensuite par Moses Finley : l'impression d'un emblème sur un morceau de métal aurait été la manifestation d'une vanité locale, d'un patriotisme ou d'un désir de publicité. Il est certain que la monnaie anonyme est, par définition, incapable de transmettre le moindre message publicitaire.

Georges Le Rider admet que l'ostentation a pu jouer un rôle, mais, pour lui, l'explication essentielle doit être trouvée dans la recherche d'un profit par l'Etat émetteur. Ce dernier avait trois moyens de gagner de l'argent par la frappe de monnaie. Le premier en décidant que seul son numéraire avait cours, obligeant ainsi les marchands détenant des monnaies étrangères à des opérations de change sur lesquelles l'Etat prélevait son dû. Le deuxième en fixant la valeur nominale à un niveau supérieur à la valeur intrinsèque, l'Etat émetteur vendant plus cher sous forme de monnaie ce qu'il achetait sous forme de métal – un gain à l'époque de l'ordre de 5 %, que n'aurait pu se permettre longtemps aucun particulier dans ce type d'opération. Le troisième en se livrant à des manipulations monétaires.

Les rois mésopotamiens n'auraient-ils pas été intéressés par de tels gains ? Le Rider répond qu'ils n'en avaient pas besoin, car ils possédaient une bonne partie du territoire sur lequel ils régnaient, et en tiraient des ressources suffisantes, alors que les cités grecques avaient des revenus fonciers très faibles.

Quoi qu'il en soit, on s'explique mieux le choix du fameux électrum (un alliage d'or et d'argent) pour les premières monnaies, qui furent, on le sait, frappées en Lydie, au VI^e siècle avant J.-C., contribuant à la richesse gigantesque du célèbre Crésus. Ce fut, en effet, un choix délibéré, car la fabrication de l'électrum artificiel permettait d'augmenter dans l'alliage la part de l'argent et donc de réduire la teneur en or, qui est de 70 % dans l'électrum naturel. L'argent valant dix fois moins que l'or, le bénéfice de l'Etat émetteur a dû être énorme, car toutes les pièces de même poids avaient la même valeur, fixée d'après le prix de l'électrum naturel. Le public se fiant au poids n'avait pas les moyens de se rendre compte de l'escroquerie.

Ainsi, le premier monnayage de l'histoire s'est-il accompagné d'une énorme imposture. Ce n'était qu'un début.

PASSAGE EN REVUES

● « GRADHIVA »

On devait déjà à Daniel Dubuisson plusieurs études sur le passé fasciste de Mircea Eliade, engagement dont on sait aujourd'hui qu'il se prolongeait du début des années 30 à la fin de la guerre. Sous le titre « Mircea Eliade et l'oubli de la Shoah », l'historien des religions de Lille présente cette fois, dans le dernier numéro de *Gradhiva*, revue semestrielle d'histoire et d'archives de l'anthropologie que dirige Françoise Zonabend, le contenu d'une lettre adressée par Mircea Eliade à Gershom Scholem en 1972. Ce dernier lui réclamait des explications après lecture d'un dossier faisant état des prises de position antisémites de son collègue et ami d'origine roumaine. Daniel Dubuisson démonte ici, point par point, les mensonges et les omissions réitérés à cette occasion par Mircea Eliade, une obstination qui nous laisse, montre-t-il, « l'image d'un homme amoral et opportuniste, poursuivi par un passé qu'il n'osa jamais affronter et qu'il préféra inlassablement "camoufler" » (2000, n° 28, 118 p., 100 F [15,24 €]). A. L.-L.

★ A l'occasion du centenaire des *Cahiers de la quinzaine*, signalons la parution du n° 93 du *Bulletin de l'Amitié Charles Péguy* (janvier-mars, 70 F [10,67 €]).

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

NOUS, CITOYENS D'EUROPE
LES FRONTIÈRES, L'ÉTAT, LE PEUPLE
d'Etienne Balibar.
La Découverte, 320 p., 135 F (20,58 €).

Ce livre est un recueil de conférences et d'essais, certains inédits, certains déjà publiés dans des revues, couvrant les dix dernières années, avec un objet unique étudié de différents points de vue : la citoyenneté européenne, ou plutôt la « citoyenneté en Europe », la substitution du territoire au qualificatif marquant le passage du droit national (ou postnational) au droit de cité ou droit de résidence. Etienne Balibar apporte ainsi, sans l'avoir prémédité, une contribution originale et stimulante au débat sur la Constitution européenne que le président de la République et le premier ministre viennent de lancer, et il serait bon d'entendre cette voix, comme d'autres portées par des intellectuels, afin que la discussion ne soit pas purement institutionnelle. Dans ce livre, il est en effet question de Constitution européenne, fort peu d'institutions, mais beaucoup de démocratie, de souveraineté du peuple et de peuple, ne serait-ce que sous forme d'absence du « peuple européen », au sens de *demos*, c'est-à-dire de « pouvoir politique constituant », dit Balibar.

La succession d'articles permet de tester des hypothèses, de revenir sur des concepts mal assurés, de débattre – à distance – avec des collègues qui se sont attaqués au même sujet, la sociologue Dominique Schnapper et le représentant de l'école de Francfort Jürgen Habermas, de monter des échafaudages philosophiques par une forme de bricolages successifs pour soutenir la construction

POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

JOSPIN
L'énigme du conquérant
de Gérard Leclerc et Florence Muracciole.
J.-C. Lattès, 274 p., 125 F (19,05 €).

TARTUFFE AUX AFFAIRES
Génération morale et horreur politique
1980-2000
de Pierre-Patrick Kaltenbach.
Ed. de Paris, 238 p., 115 F (17,53 €).

Voilà bientôt quatre ans que Lionel Jospin occupe les fonctions de premier ministre. Dans un an, selon toute vraisemblance, il disputera pour la deuxième fois la bataille présidentielle. Mais rien n'est gagné : les élections municipales, sur lesquelles s'ouvre le livre de Gérard Leclerc et Florence Muracciole, journalistes l'un à France 2, l'autre au *Journal du dimanche*, ont donné en effet un coup d'arrêt au parcours de ce « conquérant » dont les auteurs tentent de percer « l'énigme ».

L'énigme de Lionel Jospin, c'est de savoir s'il est capable de réussir cette « alchimie mystérieuse entre un homme et un peuple » que représente l'élection présidentielle, « dans un mélange subtil de proximité et de distance, d'affection et d'admiration ». Car ce qui manque encore au premier ministre, selon les auteurs, même s'il a gagné « en maturité et en densité », c'est d'« exprimer flamme et charisme pour symboliser l'avenir », c'est d'être « porteur d'une vision » qui suscite l'adhésion des Français.

En écrivant l'histoire des quatre premières années de son mandat, de la formation de son gouvernement en juin 1997 au sommet européen de Nice en décembre 2000, en passant par les 35 heures, la Corse ou le PACS, Gérard

SCIENCES

● par Jean-Paul Thomas

L'UTOPIE DE LA SANTÉ PARFAITE
Sous la direction de Lucien Sfez.
PUF « La politique éclatée », 518 p.,
149 F (22,71 €).

Du XVI^e siècle jusqu'à la première moitié du XVII^e siècle, les récits utopiques mettent en scène des royaumes fictifs, pacifiques et prospères. Ils disent le refus des exactions, des prébendes et des guerres ; prônent des règles de vie hygiéniques et l'organisation hiérarchique d'un monde sans aléas.

Le projet mondial du génome humain, selon Lucien Sfez, présente tous les traits distinctifs du récit utopique. Cette conviction aimait *La Santé parfaite* : critique d'une nouvelle utopie, qu'il publia en 1995 au Seuil. Les intervenants au Colloque de Cerisy du printemps 1998 reprennent ici ce questionnement et décèlent les valeurs et les pensées – les dispositifs et les idéologies, écrit Sfez – qui s'abritent derrière les projets technoscientifiques. L'imaginaire technique, toujours sollicité par les utopies, s'affiche aujourd'hui sans retenue. L'utopie s'est américanisée. De la négation, elle est passée à l'affirmation remplie d'allégresse. Elle annonce plus qu'elle ne dénonce, mêlant jusqu'à l'inextricable connaissances et croyances.

Sur ce canevas, les intervenants de ce colloque ont librement brodé. Médecins, biologistes, historiens des sciences et sociologues dressent un tableau étonnamment cohérent de cette quête éperdue d'un monde délivré de la souffrance et de la maladie, dont le projet génome se veut la pro-

De la citoyenneté européenne

d'un *demos* européen comme « un impossible nécessaire ». Etienne Balibar reprend la question des « souverainistes » : peut-il y avoir souveraineté populaire en dehors de l'Etat-nation ? Mais, contrairement à ces derniers, il refuse de répondre par la négative. Il applique à l'Europe la sentence que Hegel réservait à l'Allemagne : « *Es gibt keinen Staat in Europa* (Il n'y a pas d'Etat en Europe), parce que l'Etat-nation est en crise. L'Europe n'a pas vocation à le remplacer », et d'ailleurs, l'intégration européenne elle-même, alliant « *démocratie formelle et bureaucratisme proliférant* », approche d'un « point d'impossibilité ». Mais c'est précisément, affirme l'auteur, l'accumulation des obstacles qui offre la matière de la constitution (au sens de formation) de l'Europe, qui crée les conditions d'un mouvement susceptible de les surmonter, d'un « surgissement d'un *demos* qui se donne ses propres moyens d'expression à l'échelle du continent ». « *Les citoyens européens*, écrit Balibar, *produisent eux-mêmes, en levant les obstacles existants, les conditions d'une nouvelle appartenance.* »

Il ne s'agit nullement d'une vision transcendante comme si l'Europe en soi conférerait aux citoyens cette capacité à se mobiliser ; plutôt d'une appropriation théorique du mouvement des sans-papiers, dans lequel Etienne Balibar a été actif. « *Les prolétaires modernes, les immigrés* », Les immigrés, cette « *seizième nation européenne* », que Balibar a vécue avec les sans-papiers comme menacée d'apartheid, sont au point où se contredisent deux tendances, d'inclusion et d'exclusion, qui ne se jouent plus au sein de l'Etat national, même si celui-ci compense son impuissance intrinsèque en abusant de son pouvoir contre les plus faibles. La contradiction inclusion/exclusion s'exprime dans l'espace de l'Europe, où les immigrés vivent

constamment sur la frontière, entre le dedans et le dehors, entre ceux qui ont des droits (civiques ou sociaux) et ceux qui n'en ont pas. Cette frontière – à laquelle Balibar consacre plusieurs développements – passe à l'intérieur même des Etats. Elle n'est pas seulement géopolitique, mais subjective, culturelle, idéologique. Il propose de la « *démocratiser* », c'est-à-dire, écrit-il, d'en « *négoier le franchissement* » par les individus comme par les marchandises ou les capitaux... Le droit de cité ou droit de résidence, autrement dit « l'être-là » en Europe, créera une « *citoyenneté sans communauté* », qui ne sera pas la simple transposition au niveau européen des nationalités éclatées (comme dans l'idéologie postnationale), qui sera la négation – philosophique – de la « *normativité* » (positivisme juridique) et de la « *normalité* » (culture dominante) en introduisant un devenir-citoyen, « *une citoyenneté imparfaite* », ni une demi-citoyenneté ni une citoyenneté limitée, mais « *une citoyenneté en refondation permanente* », ouvrant la voie à la « *construction des modalités d'accès aux droits pour le plus grand nombre* ». Ce devenir-citoyen concerne tous ceux qui vivent en Europe, qu'ils se battent pour leur propres droits ou pour les droits de ceux qui en sont privés, dans une convergence qui porte encore l'empreinte militante du mouvement des sans-papiers, loin au-delà des appareils politiques.

Pour assurer l'avancement de cette construction, Balibar propose « *quatre chantiers de la citoyenneté* » : la démocratisation de la justice européenne, la convergence des luttes syndicales et associatives, la démocratisation des frontières, la « *langue de l'Europe* », c'est-à-dire, avec Umberto Eco, la « *traduction* », afin de créer cet espace public européen, défailant mais indispensable à la respiration du *demos*.

Moderniser la France

Leclerc et Florence Muracciole montrent en Lionel Jospin, selon les titres de quelques-uns de leurs chapitres, tout à tour un « *patron collégial* », un « *volontariste réaliste* », un « *bagarreur formaliste* » ou un « *diplomate contrarié* ». Surtout ils font apparaître, à travers sondages et témoignages, « un homme crédible qui a besoin de gagner en sympathie » face à Jacques Chirac, « *homme sympathique qui a besoin de gagner en crédibilité* ».

Il est vrai, notent les auteurs, que la sympathie est un critère auquel il serait imprudent d'accorder trop de poids. Ni le général de Gaulle, ni Georges Pompidou, ni Valéry Giscard d'Estaing, ni François Mitterrand n'ont été élus parce qu'ils étaient sympathiques. Aussi le reproche le plus grave que l'on peut adresser à Lionel Jospin est-il peut-être celui que formule son ministre de la défense, Alain Richard : « *Nous transformons la société et nous adaptons notre économie, mais avec toujours le sentiment de la faire contraindre et forcé* », dit-il. Comment mobiliser les Français si on leur donne l'impression d'avancer à reculons ? Comment susciter l'enthousiasme si on paraît en manquer soi-même ?

Pour Pierre-Patrick Kaltenbach, conseiller maître à la Cour des comptes, ancien président du Fonds d'action sociale (FAS) et de l'INED, président des Associations familiales protestantes, il ne faut pas s'étonner que Lionel Jospin s'engage à contrecœur dans la voie de la modernisation. A ses yeux, le premier ministre est aujourd'hui le porte-parole d'une génération qui s'est autoproclamée « *génération morale* » avant de se crispier en « *ordre moral* » et qui n'a d'autre ambition que de préserver, avec la complicité active des médias, les privilèges d'une catégorie : « *la fraction protégée des classes moyennes* » et « *sa représentation politico-administrative* ».

Fantasmes d'immortalité

messe. La hantise de la mort se profile à l'horizon de l'utopie de la santé parfaite. La peur de vieillir renvoie à la peur de mourir, qui s'intensifie, explique Bernard Dumont, dans des sociétés où les convictions religieuses s'étiolent. La personnalité narcissique ne se soucie pas des générations futures et ne supporte pas la pensée de son propre événement. Même constat chez Marc Augé, relevant que « *l'hypothèse du clonage humain suscite aujourd'hui des fantasmes d'immortalité à travers l'image troublante de la reproduction à l'identique* ».

Ce déni de la mort préside à la médicalisation de l'existence. La santé s'achète et se mérite. L'acte de manger, par exemple, devient progressivement un acte médical. Nous sommes entrés dans l'ère du « *nutritionnellement correct* », assure Guy Paillotin. L'alimentation n'est plus seulement destinée à apporter des calories. Elle doit nous maintenir en forme, répondre à des besoins spécifiques, nous garantir une vieillesse heureuse en prévenant les maladies coronariennes et le cancer. L'hygiène de vie et les soins de beauté garantissent un corps en bon état. Avoir un beau corps est un signe de réussite : « *Qui a le fric doit avoir le look, au royaume de la frime, où tout se voit* », persiflait Odile Marcel. Les médecins s'adaptent à cette situation. Le médecin de famille d'antan suppléait l'inefficacité de la plupart des thérapeutiques disponibles par une forme de sollicitude et de présence fidèle. Le praticien moderne dispose de médicaments efficaces et s'en tient à une représentation objectivée du corps. Il soigne des turbulences organiques dont l'arrière-plan psychique et social, qu'il soupçonne, lui reste inaccessible. Les conflits qui agressent les êtres

sont occultés. En ouvrant les portes d'un âge d'or scientifique, le projet génome conforte cette réduction de la santé à un problème technique. La structure en double hélice de l'ADN, point de départ des recherches médicales actuelles, symbolise une terre promise enfin atteinte. Le secret de la vie serait entre les mains du biologiste-démiurge, et la thérapie génique témoignerait de son triomphe.

Cet imaginaire social fait l'objet d'une triple critique, épistémologique, politique et philosophique. Henri Atlan et Jean Gayon relèvent que l'idéologie du « tout-génétique » est progressivement remplacée par des modèles biologiques plus complexes. Philippe Raynaud, poursuivant et critiquant les analyses de Michel Foucault, étudie les liens qui unissent le savoir médical, l'hygiénisme et la démocratie. Jean-François Mattéi, en lecteur avisé de Platon, fait valoir que la santé ne saurait être la fin dernière de l'homme. Distinctes dans leurs principes et leurs références, ces analyses donnent corps à une hypothèse, celle du retour, à l'aube du XXI^e siècle, d'un fort courant positiviste, en entendant par là le rêve d'une organisation sociale fondée sur les connaissances scientifiques. Comment un biologiste qui croit détenir le secret de la vie n'aurait-il pas le sentiment qu'il sait définir l'homme et peut proposer un fondement naturel de l'éthique ? Comment des scientifiques de bonne volonté, soucieux de l'intérêt général, mais convertis aux lois du marché, ne se proposeraient-ils pas d'en amender la rudesse en faisant bénéficier la démocratie de leurs conseils éclairés ? Plus de vin, plus de café et plus de tabac, c'était déjà le projet d'Auguste Comte.

LA TOTALITÉ
Volume III
La philosophie
de Christian Godin.
Champ Vallon, 1 002 p., 290 F
(44,21€).

PRÉSENCES DE LA NATURE
de Marcel Conche.
PUF, « Perspectives critiques »,
224 p., 128 F (19,51€).

Il existe une forme d'appétit propre aux philosophes. Ce n'est pas celui des gourmands, quoique bon nombre d'amis de la sagesse ne furent pas de mauvais convives. Ce n'est pas non plus celui des érotomanes, même si, heureusement, quantité de chercheurs de savoir furent libertins et fiers de l'être. L'appétit spécifique des philosophes – leur nom l'indique –, c'est le désir de savoir. Ils partagent cette caractéristique avec les scientifiques, et d'ailleurs avec les détectives, les policiers, les magistrats, toutes sortes d'autres spécimens humains. Il faut donc préciser en quoi leur appétit de savoir se distingue. La réponse est bien connue : ce savoir est sans limites, sans objet prédéterminé, destiné à tout englober. Un enquêteur cherchera seulement à connaître le vrai coupable dans une liste définie de suspects, pour une affaire déterminée. Un biologiste tentera pour sa part de savoir quel enzyme déclenche telle ou telle disposition dans les cellules du cerveau. Et ainsi de suite. Chaque chercheur travaille dans un champ de questions délimité, traque la réponse vraie à une question circonscrite. Ce peut être aussi le cas, évidemment, pour des philosophes. Mais ils ne s'enferment jamais dans un problème unique. Pour que s'arrête leur trajectoire, il ne suffit pas d'une vérité acquise. Ces gens-là veulent savoir tout. D'une manière insatiable, impossible, démesurée, en un sens irrépressible.

Encore faut-il se souvenir que « tout » se dit en plusieurs sens. C'est pourquoi, depuis qu'il y a des philosophes, deux manières de « savoir tout » les opposent, et peuvent presque permettre de les classer, fort grossièrement. Les uns



vont parcourir les champs très divers des connaissances. « Savoir tout » signifie pour eux voyager constamment dans le cercle sans fin de l'encyclopédie, des mathématiques à la géographie, des mœurs et coutumes à la chimie, des temples aux ateliers, des lieux policés aux contrées barbares. Au risque de s'y perdre, de n'en jamais voir le terme, d'errer en juxtaposant à l'infini des bribes positives que rien ne rassemble véritablement. On connaît l'autre façon : elle creuse sur place au lieu de courir le monde. « Savoir tout » veut dire, cette fois, saisir le principe organisateur, la loi du monde,

le cœur à partir duquel tout s'organise. Peu importe, en ce cas, collections d'exemples et curiosités disparates. Il faut s'enquérir de ce qui fait tenir la totalité, ce qui constitue, par exemple, le monde comme monde et non comme succession indéfinie de pièces et de morceaux.

Cette question est au centre du travail monumental de Christian Godin. Ce philosophe a en effet entrepris un périple dont il est peu d'exemples : rassembler et analyser tout ce qui s'est pensé à propos de la notion centrale de « totalité ». La tâche est d'autant plus intéressante que cette notion, après avoir

habité et animé la démarche des philosophes durant presque toute leur histoire, depuis les physiiciens d'Ionie jusqu'à Hegel au moins, paraît s'être estompée au point de ne plus figurer sur les cartes. Le très petit nombre d'études contemporaines qui lui ont été consacrées contraste avec son omniprésence d'autrefois. Pour parcourir cet océan, un vaste ouvrage est nécessaire. Celui de Christian Godin est aux dimensions de son sujet : pas moins de 7 000 à 8 000 pages réparties en six volumes, plus un prologue et un épilogue. En deux ans, un peu plus de la moitié est parue, et la publication devrait être achevée

*Que veulent les philosophes ?
Savoir tout.
Mais en quel sens ?
Et comment y parvenir ?
D'ailleurs, est-ce faisable ?
En outre, dans cette aventure, doit-on oublier la politique ?*

au cours de l'année 2002. Il convient évidemment de saluer le courage et l'endurance de l'auteur, sans oublier ceux de l'éditeur (pour tenir un tel pari, il n'y a pas foule, on s'en doute !).

Quant au lecteur, il sera heureusement surpris : cette « totalité » est fort habitable, on ne s'y ennue guère, et l'ensemble de l'exposé est toujours accessible. Cette encyclopédie philosophique ressemble fort à un immense cours, truffé de références, d'exemples concrets, d'explications pédagogiques. Le volume III, consacré à la philosophie, est au centre du projet, après en avoir été le point de départ. En quelque mille pages, il passe en revue 37 périodes – ou écoles, ou cultures, ou auteurs – qui ont marqué l'histoire de l'idée de totalité en philosophie, avant de classer les principaux exemples selon qu'ils défendent l'idée d'une totalité en acte, qu'ils la déclarent impossible, qu'ils la refusent ou qu'ils la considèrent comme potentielle, toujours aux prises avec l'absolu ou bien avec l'histoire. Sans doute faudra-t-il du temps pour qu'on puisse prendre la mesure de ce qu'apporte l'ensemble de ces volumes et le gigantesque livre qu'ils constituent. Il est certain, en tout cas, qu'on n'a pas fini de parler de Christian Godin, ni de *La Totalité*.

« *La Nature est, pour moi, la totalité des choses* », écrit le philosophe

Marcel Conche dans le dernier en date de ses livres, *Présence de la nature*. Dans ce recueil d'articles, dont plusieurs sont inédits, on retrouve avec joie le pas tranquille de ce maître, son sens de la provocation à penser. Il insiste évidemment sur la notion grecque de *phusis*, qui fut chez les penseurs antérieurs à Socrate comme une première totalisation. Toutefois, à côté de ces références prévisibles, où Marcel Conche retrouve Héraclite et poursuit son dialogue avec Heidegger, d'autres lectures sont plus inattendues. Ainsi celle de Rimbaud, ou celle des *Lettres de prison* de Rosa Luxemburg. En 1918, incarcérée dans la forteresse de Wronke, en Poméranie, la grande révolutionnaire, qui allait bientôt être à nouveau arrêtée et assassinée après avoir rédigé le programme du Parti communiste allemand et pris une part essentielle à sa fondation, se sent « *attachée par mille petits liens imperceptibles à des milliers de créatures petites et grandes* ». Elle est emprisonnée, mais c'est le printemps. Il y a la guerre, la révolution d'Octobre, les tâches politiques, les pièges et les luttes, mais aussi, par la fenêtre de sa cellule, juste un coin de ciel qui lui fait écrire : « *Il y a tant d'insouciance, une telle indifférence dans ces nuages qui s'en vont au loin* ».

Dans un beau texte intitulé *Pour en venir à penser*, Marcel Conche souligne que le philosophe doit aussi s'appliquer à se détourner de son temps. A l'opposé de l'engagement, de la compassion, de tout ce qui incite à répondre aux sollicitations de l'heure, son appétit doit se tourner vers tout ce qui demeure, non vers la totalité de ce qui arrive. Cela ne va pas sans déchirement. Homme banal, et aussi homme de son temps, le philosophe est comme les autres, soumis non seulement aux besoins et désirs humains mais aussi aux impulsions de l'époque et aux appels de l'heure. L'injustice le requiert. La souffrance le mobilise. L'inhumanité l'indigne. Doit-il entrer dans la série interminable des luttes ? Peut-il les combiner avec son souci de savoir tout ? Lui faut-il s'en éloigner pour penser ? Le débat est depuis longtemps ouvert. Il n'est pas près d'être clos.

« Nos chemins sont proches et complémentaires », disait Jérôme Lindon en parlant des libraires.

En cheminant avec lui, les libraires ont mieux compris l'importance de ce commerce, la librairie, sans laquelle la liberté de l'auteur et de l'éditeur ne serait pas la même. Par leur production, les éditions de Minuit n'ont jamais cessé d'être le lieu privilégié de la création la plus exigeante. Par leur conception de la diffusion, elles ont affirmé la solidarité des professions du livre au service de cette création. Par son action, depuis la loi sur le prix unique du livre à la création de l'ADELC*, Jérôme Lindon a encouragé les libraires à occuper pleinement leur place dans la chaîne du livre comme partenaires aussi incontournables que nécessaires.

Les libraires réunis tiennent ici à lui rendre hommage et contribueront à la poursuite de son action.

*Association pour le développement de la librairie de création

Images de l'art moderne

La création contemporaine à travers deux ouvrages de nature et facture très différentes

FRESH CREAM, ART CONTEMPORAIN ET CULTURE

collectif sous la direction de Gilda Williams. Traduit de l'anglais par Françoise Gaillard, Nordine Haddad et Marie-France Paloméra ; de l'allemand par Françoise Saint-Onge, éd. Phaidon, 656 p., 820 ill., 350 F (53,37 €).

L'IMAGE CORPS, FIGURES DE L'HUMAIN DANS L'ART DU XX^e SIÈCLE

de Paul Ardenne. Ed. du Regard, 350 p., 250 ill., 225 F (34,30 €).

Comment parler de l'art moderne et contemporain dans un livre ? Comment, notamment, surfer sur une création qui, après des années 1990 délicates, revient fortement à la mode, prise dans le tourbillon du spectacle ? Deux livres proposent des voies divergentes.

Fresh Cream est la continuation de *Cream*, paru en 1998 et qui se veut une sorte de « biennale » de l'art contemporain sur papier. L'éditeur britannique Phaidon a demandé à dix « experts de renommée mondiale » de choisir chacun dix artistes « prometteurs » qui ont émergé sur la scène internationale dans les années 1990. Soit cent artistes présentés (six pages chacun) avec textes (analyse, biographie) et images.

Plus qu'un projet d'auteur, *Fresh Cream* est un produit d'éditeur, efficace, propre à accrocher le lecteur : titre crémeux sans lien avec le contenu mais qui renvoie à la reliure en simili cuir rose laiteux, objet que l'on achète encadré dans une bouée avec bouchon, prix attractif pour le nombre d'images publiées. Bien dans leurs baskets, les dix experts justifient leurs choix dans une « cyberconversation » animée par l'éditrice Gilda Williams. Et pour donner « un contexte cultu-

rel » à l'objet, ils ont choisi dix textes critiques d'auteurs.

Bien malin celui qui trouvera un fil conducteur, un semblant de cohérence dans ce catalogue de noms et d'images. Tant mieux pour les élus ; d'autres auront leur chance dans deux ans. Sans doute, et ce n'est pas un scoop, l'image photo et vidéo domine, tout comme les thématiques du corps et de la ville dans cet objet tapageur. A chacun de faire son choix. L'objectif semble être atteint puisque, écrit Gilda Williams, « ce livre a pénétré dans des familles et même des régions géographiques que l'art contemporain atteint rarement ».

Face à *Fresh Cream*, il y a *L'Image corps* de Paul Ardenne, un objet plus traditionnel. Au-delà du thème – un corps mangé à toutes les sauces et donc fort à la mode –, les deux ouvrages traduisent un passage de l'œuvre comme tableau à l'œuvre comme image (photo, vidéo, installation visuelle) à forte résonance sociale. La couverture n'est pas innocente, puisqu'il s'agit d'une icône contemporaine (1992), et non d'une peinture moderne : l'artiste Charles Ray, admiratif et intimidé, regarde une sculpture réaliste de femme en tailleur rouge dépassant les deux mètres. En son temps, l'œuvre fut centrale dans l'exposition emblématique « Post Human », présentée à Lausanne en 1992, et qui visait à montrer les connexions entre un culte du corps apparu dans l'Occident des années 1980 et l'art qui suivait la période.

Critique et universitaire, Paul Ardenne offre un texte dense, bourré de références et de correspondances, pas toujours facile, qui vise à retracer les figures de l'humain dans l'art du XX^e siècle : « corps de gloire », « corps souffrant », « érotique », « monstrueux », etc. Cet ambitieux projet est richement illustré. Plutôt que d'établir des valeurs et hiérarchies, Paul Ardenne propose un essai de spectre large. Là encore, à chacun de faire son marché.

M. G.

DENIS ROCHE, LES PREUVES DU TEMPS

texte de Gilles Mora. Seuil/Maison européenne de la photographie, 208 p., 156 photos, 340 F (51,83 €).

BERNARD PLOSSU, L'EUROPE DU SUD CONTEMPORAINE

Texte de Jean-Louis Fabiani, éd. Images en manœuvres, 256 p., 285 F (43,44 €).

PHILIPPE SÉCLIER, HÔTEL PUERTO

Textes de Michel Le Bris, Jean Rolin, Alvaro Mutis, José Manuel Fajardo, éd. Images en manœuvres, 128 p., 165 F (25,15 €).

Cela ressemble à un bilan. Denis Roche, né en 1937, écrivain et éditeur, photographe durant ses quartiers libres, expose ses trente ans d'images fixes jusqu'au 4 juin au Musée Niepce de Chalons-sur-Saône. Cette rétrospective sera présentée à l'automne à la Maison européenne de la photographie. Entre ces deux événements, sa galerie, Le Réverbère, à Lyon, propose une autre série de Roche : « La question que je pose ».

Ce joli tir groupé est parachevé par un livre, *Les Preuves du temps*, dont le titre cristallise des préoccupations de Denis Roche : temps qui coule durant la prise de vue ou entre deux prises successives, temps qui fait tenir l'image retenue, temps du retour sur les lieux de la photo. La chronologie a logiquement été retenue, venant entretenir cet « espace temporel » que l'écrivain a développé dans ses textes et que Gilles Mora analyse avec autant de minutie que d'admiration en introduction.

On peut s'aventurer dans *Les Preuves du temps*, objet bien imprimé, en laissant de côté les clés théoriques (le temps, la mort), d'autant que Denis Roche est d'abord un photographe du sensible, un classique imprégné

De l'intime à l'ailleurs

Voyage dans le temps, avec l'écrivain et photographe Denis Roche.

Voyage dans le sud de l'Europe avec Bernard Plossu et à Valparaiso avec Philippe Séclier



DENIS ROCHE

« 30 juillet 1972 », par Denis Roche

de modernité : compositions harmonieuses, cadrages contrôlés, profusion de lignes dynamiques, d'ombres et reflets, de motifs dédoublés, de collages de plans et de formes. C'est aussi un photographe qui donne envie de voyager (Italie, Mexique, Egypte), croise amoureuxment l'idée de voyage et une réflexion sur le portrait (le sien et celui de sa compagne, Françoise Peyrot) pour former une œuvre intime, proche de la balade contrôlée.

La chronologie met en évidence Françoise, omniprésente, durable, infatigable. Nue ou habillée, elle est une compagne au corps et au tempérament qui s'adaptent de façon stupéfiante aux variations photographiques proposées, tour à tour « actrice et modèle, rôle et présence ». Les jeux formels sont tels que l'on peut abandonner Denis Roche seul à son plaisir du déclenchement réfléchi et à la femme aimée. On peut aussi être séduit par le ballet obsédant d'un

couple qui cherche, trente ans après leur rencontre, trente ans après la première prise de vue, à rester amaré à la vie.

Bernard Plossu a globalement les mêmes valeurs formelles que Denis Roche, prolongées par un goût partagé pour les délicats formats en noir et blanc et des ambiances littéraires et intimistes. Le journal de Denis Roche est tourné vers lui, celui de Plossu vers des terres chaudes qu'il affectionne et où il vit. On le comprend. Il publie *L'Europe du Sud contemporaine*. Bigre, quel titre ! Ambitieux, que l'on verrait bien collé à une thèse docte de 1 000 pages. Mais commode pour rassembler des images éparées.

Plossu s'en sort en mettant en avant non pas un continent, mais des climats. Au-delà de la clémence du ciel, de l'air et de la mer, qui génèrent des images également douces et chaudes, le photographe, dans cet assemblage sensible, dit son amour pour une certaine idée du Sud, pour des gestes, objets, visages, lumières et décors. Plossu flirte avec le cliché et la carte postale, parfois il tombe dedans. Le Sud peut être sale, pourri, violent, écoeurant. Plossu, c'est son style, le voit avec candeur – naïveté ? –, nourri de sensations fugaces, d'ambiances légères et rêveuses.

Un artiste crée des vocations. Or Philippe Séclier admire Plossu, c'est clair dans son livre *Hôtel Puerto*, un titre tiré d'une image qu'il a prise à Valparaiso (Chili), un port où il chassait les traces de Sergio Larrain, autre photographe aimé. Même goût du voyage, même goût pour des images flottantes, un peu intemporelles, prises dans des ports du monde entier, qui appellent le départ et les mots de l'écrivain. Jean-Claude Izzo voulait écrire sur les photos de Séclier quand le cancer l'a fauché. Quatre écrivains ont repris le flambeau, pour épaissir ce livre vibrant et mat. Images en manœuvres, ancré à Marseille, en est l'éditeur, comme pour le livre de Plossu. Bref, une famille grandit autour d'une maison d'édition courageuse.

Michel Guerrin

Léonard, la Vierge et sainte Anne

AU LOUVRE AVEC VIVIANNE FORRESTER

La Vierge à l'Enfant avec sainte Anne de Léonard de Vinci. Ed. Somogy - Musée du Louvre, 70 p., 78 F (11,8 €).

On connaît l'interprétation que Freud fit de *La Vierge à l'Enfant avec sainte Anne*, de Léonard de Vinci. En une savante architecture, l'œuvre montre Marie, assise sur les genoux de sa mère, penchée vers l'Enfant Jésus qui joue avec un agneau. Vivianne Forrester, dans l'une des conférences que des écrivains donneront au Louvre entre 1990 et 1993 sur des tableaux qui y sont exposés, insiste à son tour sur le lien que le peintre a établi entre la Vierge Marie et sainte Anne.

De la scène idéale où les deux visages apparaissent, Vivianne Forrester imagine mal Marie se distraire pour aller vivre son destin. « Comment imaginer cette Marie-là s'arrachant à sa mère ? Comment l'imaginer autonome, archétype de la douleur ? En Stabat Mater, en Mater dolorosa. (...) Comment l'imaginer dans l'espace de la crucifixion, d'une descente de croix ; espaces que Léonard de Vinci n'a, d'ailleurs, jamais peints ? » La commentatrice repère, dans la toile, comme un détachement de l'artiste. Léonard « ne se préoccupe, écrit-elle, ni de théologie ni de métaphysique ». Il « ne s'arrête pas à ce que peuvent penser » les deux femmes. « Elles sont comme aimantées. » L'ascendant de la mère sur la fille serait ainsi total, de l'ordre du rapt, de la captation... A cette interprétation personnelle, Cécile Scaillière, conservateur au département des peintures du Louvre, apporte, en annexe du volume, quelques utiles précisions historiques.

P. K.

Vivianne Forrester collabore au « Monde des livres »

Les martyrs de Music

Jean Clair, interrogeant l'art du peintre qui fut à « l'école de Dachau », médite sur la négation de l'homme

LA BARBARIE ORDINAIRE Music à Dachau

de Jean Clair. Gallimard, 168 p., 85 F (12,96 €).

Zoran Music affirme que sa véritable école de peinture, ce ne fut pas celle des Beaux-Arts de Zagreb, où il passa cinq ans à partir de 1930, mais l'école de Dachau. Il avait été déporté là, non loin de Munich, en septembre 1944, après avoir été arrêté par la Gestapo à Venise pour complicité avec la Résistance. Libéré par les Américains au printemps de l'année suivante, Music avait continué de peindre et de dessiner de mémoire ce qu'il avait observé dans cet enfer, en parcourant ces « cadavres de cadavres ». Au début des années 1970, il intitula un cycle d'œuvres consacrées à la déportation : *Nous ne sommes pas les derniers*. En 1995, dans la rétrospective Music que Jean Clair avait organisée au Grand Palais, étaient exposés une trentaine de dessins faits à Dachau même et que l'artiste avait pu sauver.

A la fin de son livre, Jean Clair présente un long entretien avec Zoran Music, réalisé en août 1998 à Venise, où réside l'artiste. La voix de Music est juste, sans colère ni haine. Et même avec un certain humour. Il explique, raconte. Son interlocuteur précise en note les points d'histoire, les recoupe avec d'autres sources. En introduction aux propos de Music, Jean Clair propose un essai, une méditation plutôt sur la barbarie incarnée par le nazisme et sur ce que l'art nous permet d'en comprendre, d'en combattre. L'auteur prolonge la réflexion d'un Agamben, par exemple ; il interroge des évidences, mais qui n'ont pas encore fini de rendre leur signification. C'est la figure de l'homme que les nazis – et leurs émules ou prédécesseurs – ont bafouée, rendue infiniment aléatoire. Certes, on peut critiquer l'humanisme, noter

ses insuffisances. Mais non sans considérer l'extrême fragilité de la protection qu'il constitue. Considération qui devrait rendre plus prudents et réfléchis nos actes ou nos paroles...

Dans les camps, les témoins, de Primo Levi à Robert Antelme et David Rousset, l'ont répété : tout le système de destruction systématique était appuyé sur une hiérarchie de l'humain. Etre homme n'était simplement pas une condition commune. A partir de l'instant où l'on met au sommet celui qui, biologiquement, en raison de sa naissance et de sa race, jouit d'une suprématie, ceux qui occupent la base de la pyramide peuvent, sans inconvénients, être considérés comme des sous-hommes qui n'ont même plus la « propriété de leur visage ». Et traités comme tels. Clair rapporte ce propos du commandant de Treblinka, à propos des détenus : « Je les ai rarement perçus comme des individus. C'était une masse. » Un langage naît de cette vision du monde et de l'homme que Victor Klemperer analysa. « Ces corps martyrisés, écrit Jean Clair, on sait par un témoignage que les SS eux-mêmes se refusaient à les nommer "cadavres" ou "corps". Ils les appelaient simplement Figures, des figures, des mannequins. » Il rappelle aussi la « vision familière » de Primo Levi sur les *Muselmänner*, les « musulmans », véritables « damnés » des camps.

Plongé dans cet univers, Music n'hésite pas à parler de la beauté, de la grâce. Cela n'a rien d'obscur. Et Jean Clair de rappeler le vers des *Élégies de Duino*, de Rilke : « Car le Beau n'est encore que le commencement du terrible... » Nous suivrons beaucoup moins l'auteur lorsqu'il s'aventure à opérer des rapprochements entre la barbarie et l'art moderne ou l'avant-garde dont il fait une notion-reposoir, ou encore lorsqu'il établit des parallèles entre la politique d'extermination et l'euthanasie. Soudain, le Shoah devient un prétexte à d'autres combats. Beaucoup plus douteux... P. K.

Magritte est de mauvaise humeur

Les écrits de Magritte sont réédités. On y vérifie que le peintre cognait dur et juste

ÉCRITS COMPLETS

de René Magritte. Edition établie et annotée par André Blavier, Flammarion, « Tout l'art », 764 p., 198 F (30,18 €).

Sur ses photos, Magritte se présente à peu près toujours de la même manière : l'air bougon ou exaspéré, les lèvres serrées, le regard mauvais. Poser l'agace. Qu'on le photographie, au lieu de regarder ses œuvres, trahit une curiosité futile. Il n'est pas plus accommodant avec les journalistes, qu'il rabroue et corrige quand ils viennent l'interroger.

C'est qu'il ne cesse d'être en guerre contre le monde. 1938 : « Nous sommes les sujets de ce monde incohérent et absurde, où l'on fabrique des armes pour empêcher la guerre, où la science s'applique à détruire, à construire, à tuer, à prolonger la vie des moribonds, où l'activité la plus folle agit à contresens. » 1946 : « Je déteste mon passé et celui des autres. Je déteste la résignation, la patience, l'héroïsme professionnel et tous les beaux sentiments obligatoires. » 1952 : « La révolte est un réflexe de l'homme vivant, qu'il n'est pas nécessaire de légitimer par des raisons plus ou moins intelligentes. La révolte contre le monde actuel signifie le refus de participer volontairement à l'activité de ce monde qui est au pouvoir de voyous et d'imbeciles. » Voilà qui est clair.

Ses écrits, à l'exception de quelques passages autobiographiques tardifs, relèvent de l'agression, de l'insulte, du cri de rage, du manigège ou du sarcasme. Ses articles, pamphlets et autres adresses au public s'appellent *Avez-vous déjà été vivant ?*, *La Bête éternelle*, *Le Couteau dans la plaie* ou *Les Indes de l'imposture*. Ce dernier texte, très court, situe les tableaux de

Magritte dans cet univers pitoyable : ce sont « quelques espaces où la vue peut se poser sans honte ». Autant dire que chaque toile est à la fois attaque et défense, mouvement offensif et lieu de retraite. Le regard et la pensée – pour Magritte, il n'y a évidemment pas lieu de les séparer – qui savent s'y attarder y découvrent des raisons de résister, bien que l'époque soit à la capitulation et à l'avisement heureux.

COLÈRES

Plusieurs fois, Magritte a espéré que sa colère serait plus forte si elle faisait alliance avec d'autres. En 1924, à vingt-six ans, il publie des aphorismes dans 391, brèves accointances avec le dadaïsme qu'il condamne l'année suivante, s'étant aperçu entretemps que le dadaïsme n'est déjà plus qu'un mort qui se prend au sérieux. Puis il prend part au surréalisme, au nom d'une révolte politique plus encore qu'esthétique : « Le surréalisme est révolutionnaire, car il est l'ennemi irréductible de toutes les valeurs idéologiques bourgeoises qui retiennent le monde dans ses effroyables conditions actuelles. » La phrase date de 1938. Magritte la prononce lors d'une conférence, *Ligne de vie*, qui est une leçon de lucidité. Car il ne se fait aucune illusion de ni sur Hitler « et sa poignée de fanatiques », ni sur le capitalisme, ni non plus sur le supposé progressisme des « politiques ouvriers traditionnels qui se confondent par moments avec les plus acharnés défenseurs du monde bourgeois ». Il a compris qu'en dépit des déclarations de fraternité et des tribunes en commun, les partis communistes, qu'ils soient belge ou français, ne veulent du surréalisme que s'il se renie et se met à leur disposition. A plusieurs reprises, avant et après la guerre, Magritte dit son refus de l'art de propagande et de l'impératif réa-

liste-socialiste. Il proteste auprès du *Drapeau rouge* contre l'indifférence que ce journal oppose à ses expositions comme aux écrits de Nougé, Scutenaire ou Mariën. En pure perte : ils n'obtiennent de leurs « camarades » que « véritable hostilité » et « méfiance ». Lassé, Magritte, après 1950, abandonne ce front et consacre ses textes à la défense de sa peinture contre les contresens qui menacent de la recouvrir à mesure qu'elle devient plus célèbre.

Avec insistance, il répète donc qu'elle n'est pas symbolique, mais possédée par le mystère. « Je n'ai pas à me préoccuper de l'idée : seule l'image compte, l'image inexplicable et mystérieuse, car tout est mystère dans notre vie. » D'une lecture à l'autre, d'un brouillon à l'autre, il précise et s'avance vers des formulations plus philosophiques, jusqu'à des tonalités à la Bataille : « La liberté de la pensée, c'est la pensée possible du Sens, l'Impossible pour la pensée possible. Mes tableaux ont été conçus pour être des signes matériels de la liberté de la pensée. » Pour Bataille, justement, Magritte réalisa des illustrations d'après *Madame Edwarda*, demeurées inédites.

La lecture de ses *Écrits* est donc hautement recommandable. Il n'en est que moins acceptable que l'éditeur se soit borné à réimprimer l'édition établie en 1978 par André Blavier, sans la moindre mise à jour bibliographique, sans la moindre correction. Les notes et gloses de Blavier, d'une érudition envahissante, pourraient être présentées plus clairement, afin d'éviter au lecteur de s'y perdre à la recherche de fragments de lettres et de citations perdues dans le flux du commentaire. Ce travail n'a pas été fait. Magritte, décidément, avait raison d'être souvent de mauvaise humeur.

Philippe Dagen

L'esthète et la femme à barbe

En écho à son « Histoire de la lecture », l'écrivain nous offre le plaisir de réfléchir à la fonction de l'art en nous promenant dans sa pinacothèque de rêve

LE LIVRE DES IMAGES
(A History of Love and Hate)
d'Alberto Manguel.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Christine Le Boeuf,
Actes Sud, 382 p.,
159 F (24,24 €).

Alberto Manguel aurait pu être la victime de sa propre culture : pour avoir trop lu, trop vu, trop aimé. Mais c'est un homme d'ordre, autant que de passion. Et c'est un narrateur. Même quand il regarde un tableau, il raconte. Sans revendiquer l'exhaustivité encyclopédique, sans non plus se réclamer surnoisement de la subjectivité flâneuse, il nous propose un dictionnaire personnel des œuvres d'art qui ont compté pour la constitution de son imaginaire. Un imaginaire à entendre au sens précis de système des images.

Notre besoin esthétique lui apparaît comme l'indice de notre dépendance fatale à l'égard de l'illusion. Notre première illusion, révèle-t-il en conclusion, est celle de croire être l'individu qui pense et agit à notre place et que nous observons. Cette conviction, qu'il emprunte à la pensée indienne, est le point de départ secret de tout son étrange album, à la façon dont une nouvelle de Henry James, l'un de ses compagnons d'émerveillement, est construite sur une image secrète, puisant à une « source sacrée ». Il y a donc dans cette balade à l'intérieur d'un musée imaginaire comme une trame cachée, une théorie des fonctions que l'image peut assurer dans notre rapport aux œuvres d'art : théâtre, reflet, mémoire, philosophie, violence, subversion, cauchemar, etc.

Pour chacune de ces fonctions, l'écrivain, qui n'est pas un historien de l'art, mais qui écrit, disons, comme un libre érudit, plutôt comme Mario Praz, Tzvetan Todorov ou, en son temps, Horace Walpole, que comme Simon Schama, choisit un artiste emblématique. A l'exception de Picasso, de Van Gogh et du Cara-

vage, les noms élus, sans être inconnus, appartiennent à une culture relativement savante, celle d'un cabinet de curiosités : le sculpteur brésilien mystique Aleijadinho, l'architecte utopiste Nicolas Ledoux, l'hyperréaliste fantastique Marianna Gartner.

Or c'est ce qui donne à Manguel l'occasion de raconter sur le mode particulièrement séduisant de l'enquête, en partageant ses très ferventes admirations. Sa réflexion sur l'image répond à une étude analogique sur les livres : ce qui explique que la définition de l'art soit, chez

me à nos yeux les éclats de couleur de Mitchell en textes iconographiques ».

De l'absence, Manguel passe à l'« énigme » : dans le tableau, une question est posée. Le sens y est donné, mais de façon obscure. A partir d'une Vierge du XV^e siècle, c'est la lecture symbolique de la peinture qui est approchée. A quoi servent les détails révélateurs ? Dans quel langage s'expriment-ils ? Faut-il les traduire et, les traduisant, ne trahit-on pas ce qui fait que l'art est art, des bronzes égyptiens à Max Ernst, en passant par Bosch ?

La place de la photographie dans



Alberto Manguel

Ce fils de diplomate argentin est né en 1948 à Buenos Aires. De langue maternelle anglaise, tout d'abord élevé à Tel-Aviv, il n'a appris l'espagnol qu'à sept ans. Il a été entre seize et dix-huit ans le lecteur (au sens propre de celui qui fait la lecture à voix haute) de Borges, déjà aveugle. L'œuvre de l'auteur de *L'Aleph* exerce une influence déterminante sur lui. Après avoir voyagé à travers le monde, il a acquis la nationalité canadienne et vit depuis peu en France. En 1998, paraît son *Histoire de la lecture* ; la même année, Actes Sud publie son *Dictionnaire des lieux imaginaires* (Babel n° 471) et, l'an dernier, *Dans la forêt du miroir. Essais sur les mots et sur le monde*. Il est également romancier.

lui, constamment référentielle à celle de la littérature, l'analyse du plaisir esthétique à celle du plaisir de la lecture, mais aussi qu'il s'emploie à classer l'imagination dans une sorte de labyrinthe pinacothèque intérieure.

Manguel a raison de partir de la « première image », celle qui n'est pas l'illustration imparfaite d'un texte par ailleurs lu, mais celle qui « existe seule ». Ainsi cette image a-t-elle la capacité de se substituer aux mots, en ouvrant la voie à une autre forme de récit. Manguel poursuit par les toiles, apparemment dépourvues de forme identifiable, de l'Américaine Joan Mitchell : « image absence », dit-il, image où paraissent manquer les codes de lecture, mais pour laquelle, inévitablement, nous procédons à une interprétation. « Notre tendance à lire, à chercher dans toute création artistique des signes intelligibles transfor-

l'histoire de l'art est un point éternel de débat. Manguel prend pour figure première celle de Tina Modotti et s'en sert pour répondre, quelques décennies plus tard, à la condamnation de Baudelaire qui exprimait les plus grands doutes sur la nature artistique de l'invention de Daguerre.

Au centre de l'essai, le chapitre le plus brillant, le moins attendu, de ce musée singulier est fourni par une femme peintre du XVI^e siècle, Lavinia Fontana, qui représente une famille de monstres, les Gonsalvus, dont le visage, femme et enfants compris, était atteint d'une pilosité pathologique. La monstruosité sereine apparaît alors comme l'expression réconciliée des parts contradictoires de l'humanité. La belle et la bête confondues, le désir et l'horreur réunis, la clé du rêve et de l'art peut-être entrevue.

René de Ceccatty

Les cris peints de Ghertman

Comme le Peintre de Diderot qui « trempe son pinceau dans le chaos », l'artiste que présente Harry Bellet livre les traces irradiées de ce même chaos

GHERTMAN
de Harry Bellet.
Ed. Cercle d'art,
160 p., 390 F (59,46 €).

Harry Bellet a raison de conclure l'ouvrage qu'il consacre à Alain Ghertman par une page qui embrasse d'un seul coup d'œil les dernières années de sa production. « Ses derniers tableaux, écrit-il, sont durs : des visages dentés, oscillant entre le cri et le rictus. C'est vrai, on peut y trouver une certaine morbidité : Ghertman passe du charnel au charnier avec un naturel déconcertant. » Nul doute, en tout cas, que lorsque l'œuvre de Ghertman sera enfin rendue à une visibilité convenable, ce ne soit d'abord ces visages qui s'imposent. Harry Bellet en présente un certain nombre. Ce sont, pour la plupart, des visages d'enfants, «... visages qui ne sont plus que bouche, grande ouverte, hurlante, ellipses noires d'une beauté terrifiante ».

Dans la même page, Ghertman s'explique : « De mes origines familiales à mon quotidien, (...) la notion d'holocauste, avec ce qu'elle implique de déchirements, de lambeaux, de tronçons d'humains mais aussi d'humanité, s'impose sur la toile ou le papier. Enfant, Le Radeau de la Méduse de Géricault, Les Désastres de la guerre de Goya avaient sur moi une résonance particulière : un mélange de fascination, pour leur insoutenable beauté, et de répulsion pour ce que j'y retrouvais de souffrances lucides. » Nous ne sommes pas si éloignés de ce que Diderot pensait du Peintre : « C'est dans le chaos qu'il trempe son pinceau. » Dans ses œuvres les plus noires, ce que nous livre Alain Ghertman ce sont les traces irradiées de ce chaos. Elevé dans les zones d'ébullition des luttes sociales (il milite au PC dès l'âge de quinze ans), sensible plus que quiconque aux soubresauts de l'Histoire (plusieurs membres de sa famille ne reviendront pas des

campes), il sait de l'esprit totalitaire ce qu'en disait René Char, à savoir que ses « excréments sont enfouis dans l'inconscient fertile des hommes ».

Peut-être ne s'est-on pas assez étonné de la disparition de la peinture d'Histoire au moment où celle-ci devait se montrer si ravageuse et peser d'un si grand poids sur notre devenir. L'Histoire serait-elle devenue l'irreprésentable même ? On peut comprendre ce qui animait Uccello lorsqu'il peignait les trois panneaux de sa *Bataille de San Romano*, mais ce qui nous aide à comprendre ne nous est d'aucun secours pour aborder *Guernica*, car *Guernica* n'est pas de la peinture d'Histoire : il en dénonce l'inaccessibili-

taire : un passeport avec le cachet de Varsovie, une photo de vacances (Houlgate en 1953), une autre montrant des enfants du ghetto de Varsovie emmenés vers les camps de la mort... Ainsi le roman familial n'en finit-il pas de croiser les épisodes des plus sanglants de l'actualité *bouchère* (pour reprendre le mot de Pierre Legendre) de ces soixante dernières années.

Harry Bellet a pris le sage parti de la biographie. Comment, en effet, s'agissant d'un artiste qui n'a appartenu à aucune coterie, fréquenté aucune chapelle, mais à qui, néanmoins, les temps troublés que nous vivons n'arrêtent pas de faire signe ? Oui, comment en faciliter l'approche sinon en retraçant un parcours ignoré de tous sauf, peut-être, de ceux qui ont eu la chance de visiter les trois premières exposi-

André S. Labarthe

tions où, entre 1975 et 1979, apparaissent ses premiers dessins à la plume et surtout ses premiers fusains ? « Parmi les plus beaux dessins que je connaisse », Harry Bellet cite « ce petit fusain, pris de trois quarts, daté du 16 janvier 1984, où les lèvres serrées, mais à la lippe légèrement boudeuse, et les yeux grands ouverts, suffisent à exprimer la quintessence d'un désespoir infantin. »

Voilà pourquoi, dissimulés dans la nuit du fusain ou jetés sous l'éclairage impitoyable qui questionne leurs visages éblouis, les tronçons d'humains de Ghertman révèlent peut-être l'obscurité finale de la peinture : un dialogue sans fin moins avec ce qui la dépasse (André Malraux) qu'avec ce qui l'excède (Georges Bataille). C'est ce dialogue que poursuit Alain Ghertman, à l'écart de ceux qui tentent un peu vainement de déplacer le lieu de la peinture, mais tout près des maîtres qui, au cours des siècles, n'ont pas cessé d'en explorer et d'en aggraver le mystère.

Chez Alain Ghertman, le cri répond à la violence de l'Histoire. La succession des reproductions qui illustrent le livre est éloquent à cet égard car elle est escortée d'une collection de vignettes qui en sont comme l'envers documen-

Harry Bellet est journaliste au Monde

Les corps insoumis de Pablo Picasso

En marge de dessins inédits de l'artiste catalan datant de l'année 1964, Lydie Salvayre sans mâcher ses mots, exalte le triomphe de l'énergie sur la fatigue et le dressage social

LE VIF DU VIVANT
de Lydie Salvayre.
Ed. Cercle d'art, 128 p., relié,
150 F (22,87 €).

Le 6 octobre 1964, Picasso a dessiné dans un carnet de travail une figure à la fois enfantine et faunesque, rehaussée de bleu, de rouge et de vert. Le lendemain, sur une autre page, c'était un vieillard barbu, sourire carnassier et regard lubrique. Le 8 puis le 9 du même mois, il a représenté vingt-deux fois un couple nu. Dans les premiers dessins, la femme se cache le visage d'une main et, de l'autre, soit ouvre, expose son sexe (dans le premier dessin), soit le dissimule (dans les suivants), tandis que l'homme, généralement barbu, mais parfois glabre, soupèse ou caresse, puis baise ses seins. Avec un air content, gourmand et impatient, il se rapproche, se fait pressant. Notons un détail : dans le trouble ou l'affolement, la crainte et le désir mêlés, la femme gagne parfois une troisième main, pour protéger son intimité, tout en continuant à se dissimuler le visage ! Dans l'*Opus XII* et dans les suivants, les mains protectrices se sont écartées, la pudeur a abdié devant l'assaut ; un sexe masculin est apparu – et la copulation a lieu, donnant au « film » une fin heureuse.

A partir de cette série, ainsi que d'autres dessins inédits issus des mêmes carnets de cette année 1964 – des portraits pour la plupart – reproduits dans ce volume, Lydie Salvayre a écrit un texte qu'elle a intitulé *Le Vif du vivant*. On connaît les livres de cette romancière – de *La Déclaration* (1990, rééd. Verticales, 1997) aux *Belles âmes* (Seuil, 2000) en passant par *La Puissance des mouches* (Seuil, 1995) et *La Compagnie des*



spectres (id., 1997) –, on sait sa rage iconoclaste, sa puissance d'écriture et cette manière de prendre à revers, de subvertir les prestiges du « beau style ». Elle n'est pas femme à mâcher ses mots. Simplement, pour les rendre encore plus « saignants », elle les agence avec un art qui ne laisse aucune latitude à l'improvisation. Elle frappe d'autant plus fort – sur la bêtise et la veulerie, la lâcheté des bons sentiments, la quiète satisfaction bourgeoise... – que l'instrument de sa langue est fourbi avec la plus haute précision. Fille de républicains espagnols, elle ne pouvait qu'être sensible à la formidable

énergie, à l'instinct vital, à la jaillissante et perpétuelle jouissance du peintre catalan.

Écoutons-la : « Picasso dessine des corps saisis dans un éternel maintenant, puisque la volupté, infiniment, les fait renaître. (...) Des corps exempts de secrets sales, de turpitudes et de remords. Des corps sans fanfreluches, ni rubans, rubanettes et vains attifements, sans nulle empreinte contingente et sans nulle parure, sinon celle de l'âme, comme on l'appelle, et qu'on aurait bien tort de croire invisible, puisqu'elle rayonne dans la blancheur des carnets de 1964. » Citons encore : « Des corps qui triomphent de la fatigue, de la

fadeur et du dressage social qui les voudraient neutres, utiles, posés et assagis. Des corps intenses, insoumis, déraisonnables et comme étrangers à la faute. Des corps d'une rigoureuse innocence, si ce mot pouvait sonner sans mièvrerie [mais oui, il le peut]. Des corps devant l'évidence desquels, des siècles et des siècles de peinture cèdent et aboutissent. »

Sur quoi est gagnée l'énergie, contre quoi est conquise la force ? Non pas la force qui opprime et oppresse, non plus l'énergie qui fait mal et humilie, mais celles qui font vivre, qui donnent de la joie, au plus « vif du vivant ». C'est en langue espagnole que Lydie Salvayre répond (ses phrases sont traduites à la fin du volume) : « Picasso prit un jour la décision de tirer force de ses faiblesses [que serait un homme sans faiblesses ? Rien, ou juste un pitre et un matamore], décision que tout homme à tout moment peut prendre. Imaginez un monde où les humains, farouchement résolus de tirer force de leurs faiblesses, et s'égalant ainsi aux plus puissants des maîtres, se riraient de l'acquiescement de ces derniers autant que de leur mépris et poursuivraient sans vaciller leur propre route ! »

Oui, imaginons... Dans son entier, l'art de Picasso, celui qui montre actuellement la belle exposition des érotiques du Jeu de paume, et qui se retrouve ici à l'état naissant du geste pictural, dessine un tel monde. Il est nôtre, ce monde, et en même temps il est lointain comme l'objet de notre désir, de nos convoitises. L'éloge que fait Lydie Salvayre de sa manifestation est aussi celui de cette aspiration violente que Picasso incarne. Chacun de ses traits porte la trace de cette vive et irréductible énergie.

Patrick Kéchichian

★ Signalons Picasso et ses amis, de Fernande Olivier (éd. Pygmalion, 250 p., 129 F [1,66 €]).

Livraison

● **L'ÉTOFFE DE L'ART**, de Pierre Rodrigo

Pierre Rodrigo se méfie de la philosophie esthétique, qu'il soupçonne de méconnaître la réalité du travail artistique. En relisant les textes, de Platon à Merleau-Ponty avec une longue station auprès de Lessing et de Winckelmann, il fait observer combien les conceptions issues de l'idéalisme appauvrissent l'œuvre et la divisent en une idée, qui pourrait se passer de figuration, et une matière, qui ne serait que le moyen de cette éventuelle – et non nécessaire – figuration. Sur ce point, on ne peut que s'accorder avec lui. Il n'est pas moins juste d'en appeler à ne plus négliger ce que l'auteur nomme la « phénoménalité » des œuvres : c'est ce que ne cessent de faire chaque jour artistes, critiques et historiens. La surprise du livre vient de là : qu'il semble nécessaire de redire, une fois encore, qu'une esthétique détachée des œuvres et de l'expérience sensible finit en spéculation sans enjeux ni conséquences artistiques (Desclée de Brouwer, « Philosophie », 188 p., 120 F [18,29 €]).

Ph. D.

le bien commun

Une collection dirigée par Antoine Garapon et Laurence Engel

Michaël Walzer

par Justine Lacroix Le Pluralisme et l'universel

Habermas

par Yves Cusset L'Espoir de la discussion

Merleau-Ponty

par Myriam Revault d'Allonnes La Chair du politique

Justine Lacroix
Michaël Walzer,
Le Pluralisme
et l'universel

Yves Cusset
Habermas,
L'Espoir de la discussion

Myriam Revault d'Allonnes
Merleau-Ponty,
La Chair du politique

M I C H A L O N

L'EDITION
FRANÇAISE

● **Nomination chez Rivages.** Irène Barki va remplacer Françoise Pasquier, décédée le 4 janvier (*Le Monde* du 6 janvier), comme responsable de la collection de littérature étrangère des éditions Rivages. Grande voyageuse, Irène Barki a été photographe, journaliste et traductrice. Elle est également l'auteur d'un très beau livre sur les enfants des disparus en Argentine : *Pour ces yeux-là* (La Découverte, 1988). Elle travaille depuis 1990 chez France-Loisirs, où elle avait en charge depuis 1996 l'édition étrangère. Elle devrait prendre ses fonctions chez Rivages avant l'été.

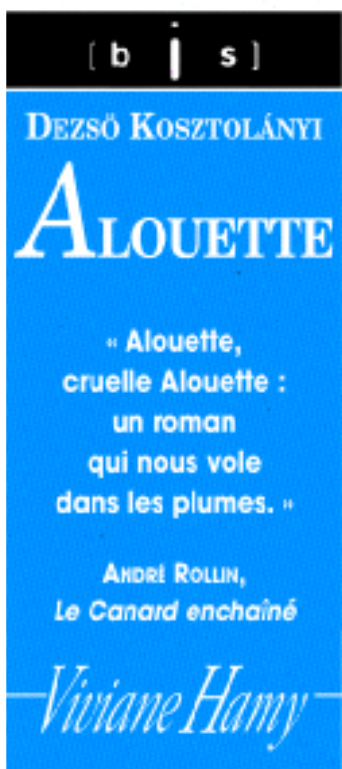
● **Richard Millet chez Gallimard.** Le prochain roman de Richard Millet paraîtra chez Gallimard, à la rentrée de septembre. Auteur de *L'Amour des trois sœurs* et de *La Gloire des Pythre*, Richard Millet publiait depuis dix-huit ans chez POL. Richard Millet souligne qu'« il n'y a pas de rupture avec Paul Otchakovsky-Laurens », mais qu'il « éprouvait un désir de changement ». Plusieurs livres de Richard Millet paraissent chez « Folio ». Il a collaboré à la NRF. Richard Millet est par ailleurs directeur littéraire de Balland, actionnaire – tout comme Gallimard – de POL.

● **Jean-Claude Berline au Rocher.** Ancien directeur de Mazarine, récemment arrêté par Fayard (« *Le Monde des livres* » du 15 décembre 2000), Jean-Claude Berline a rejoint les Editions du Rocher. Il dirige la communication et le service de presse et devrait lancer, en janvier 2002, une collection sur les savoirs, qui se veut pédagogique et qui se consacre à « la transmission du savoir plutôt qu'à la réflexion sur le savoir », à travers quatre domaines : mathématiques et physique ; sciences de l'univers et de la vie ; sciences de l'homme et de la société ; information et communication.

● **Mo Yan fêté à Saint-Nazaire.** Le prix Laure-Bataillon a été remis mercredi 18 avril à l'écrivain chinois Mo Yan et à Noël et Liliane Dutrait (traducteurs également du Prix Nobel de littérature Gao Xingjian) pour *Le Pays de l'alcool* (Seuil). Fondé en 1986 par la Maison des écrivains et traducteurs étrangers (MEET) de Saint-Nazaire, soutenu par les villes de Nantes et de Saint-Nazaire, ce prix de 100 000 francs a l'originalité de récompenser à égalité auteur et traducteur. Né en 1956 dans une famille de paysans, Mo Yan – dont le nom de plume signifie « il ne faut pas parler » – est l'auteur de nombreux livres, notamment du *Clan du sorgho* (Actes Sud, 1990), porté à l'écran par Zhang Yimou sous le titre *Le Sorgho rouge* (« *Le Monde des livres* » du 18 août 2000).

PRÉCISIONS

● Plusieurs erreurs ou imprécisions ont été relevées dans « *Le Monde des livres* » du 20 avril : le livre de Mary Jane Gold *Marseille année 40*, traduit chez Phébus, est préfacé par Edmond Charles-Roux. L'ouvrage d'Annie Mignard sur *La Nouvelle française contemporaine* est édité par l'Association pour la diffusion de la pensée française (ADPF), qui dépend du ministère des affaires étrangères. Enfin, dans le compte rendu de la biographie de Laurence Benaïm sur Marie Laure de Noailles (Grasset), Oscar Dominguez était présenté comme un torero, alors qu'il s'agit du peintre espagnol (1906-1958).



Les libraires ne veulent pas perdre les livres scolaires

Plusieurs conseils régionaux ont décidé de financer l'achat des livres scolaires dans les lycées. Pas contestée sur ses principes, l'idée inquiète les éditeurs et surtout les libraires, qui craignent d'être exclus de ce marché au bénéfice des grossistes

C'est un mouvement de fond qui a commencé dans la région Centre et qui s'étend un peu partout. Les livres scolaires seront sans doute gratuits dans les lycées, comme c'est déjà le cas dans le primaire et les collèges. Rares sont ceux qui contestent le principe, mais les modalités, variables d'une région à l'autre, ne font pas l'unanimité. Après la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Île-de-France a adopté ce système qui prévoit une allocation de 1 050 francs (150 euros) par élève pour l'achat des manuels. La mesure entrera en application pour les classes de seconde en septembre et s'étendra progressivement aux premières et terminales. Les livres sont achetés et stockés par les établissements qui les prêtent aux élèves.

Ces mesures provoquent l'irritation des éditeurs, la colère des libraires et les réticences des provinciaux. La vente des livres scolaires représente entre 8 % et 15 % du chiffre d'affaires des libraires. Ils attirent vers les librairies un public qui n'y va pas forcément et qui en profite parfois pour acheter d'autres livres. La région Île-de-France propose aux lycées le choix entre trois systèmes : lancer un appel d'offres, donner des bons d'achat aux élèves ou rembourser les libraires sur facture. Les deux derniers systèmes entraînent des

contraintes de gestion assez lourdes, qui incitent à privilégier la première solution. Très réservé sur le projet, Jean-Jacques Roméro, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation, estime que « les lycées ne pourront pas récupérer tous les livres ».

L'épine de l'euro

Le sujet irrite fortement les éditeurs scolaires. Le 1^{er} janvier 2002, l'euro remplacera le franc. Pour anticiper ce mouvement, les éditeurs ont modifié les manuels de mathématiques pour que les élèves puissent y compter en euros. Le problème se pose principalement pour le primaire où l'on apprend la monnaie. « Nous avons refait tous les exercices et modifié la plupart des exemples. On ne peut pas utiliser des baguettes à 0,76 €, pour des classes qui n'ont pas appris les décimales », explique Isabelle Magnard, directrice de Magnard et responsable des éditeurs scolaires. « Il faut privilégier le renouvellement des livres de mathématiques pour les premières classes. Il va y avoir un décalage entre la réalité quotidienne et la réalité de l'école. Les municipalités ne semblent pas y être sensibles. Ni le ministère des finances, ni l'éducation nationale. » Ce sont les communes qui financent l'achat des manuels dans le primaire. Le renouvellement des livres de mathématiques représenterait un investissement de 120 à 150 millions de francs. « Cela nécessite des crédits supplémentaires, poursuit Isabelle Magnard, l'enjeu le mérite. Ce sont des sommes importantes, mais rappelons que le budget d'équipement multimédia est de 10 milliards sur trois ans. »

Pour Isabelle Magnard, responsable des éditeurs scolaires au Syndicat national de l'édition (SNE), « le recours à des appels d'offres va favoriser les grossistes et menacer la petite et la moyenne librairie ». Le Syndicat de la librairie française (SLF) a protesté le jour du vote à Paris contre les « conséquences » de ces

mesures sur la librairie. Yannick Bodin, vice-président du conseil régional, assure que « la région va encourager les établissements à travailler avec les libraires de proximité ». Odette Boivin, présidente de la commission formation initiale de la région PACA, souligne que « beaucoup d'établissements ont

l'exemple de la région PACA, où un tiers des marchés sont allés à des grossistes. Surtout les libraires ont dû consentir des rabais importants, qui ont réduit considérablement leurs marges. Cette question a ému le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, qui a écrit, en juin 2000, aux présidents de région, en s'inquiétant de l'importance des taux de remise : « Je me trouve donc placé dans la difficile situation d'un ministre de l'éducation nationale qui ne peut guère accepter une infraction à la loi qu'il a fait voter en 1981 en qualité de ministre de la culture. » Jean-Marie Sevestre, président du SLF, constate que « dans la plupart des cas, les libraires perdent le marché ou sont obligés de vendre presque à perte ».

Ce schéma est bien connu des libraires. Beaucoup de points de vente ont fermé ces dernières années pour avoir voulu suivre la course aux rabais afin de continuer à approvisionner les bibliothèques. La question est devenue si sensible que la ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, a voulu pour régler la question du droit de prêt dans les bibliothèques y associer un plafonnement des rabais pour les collectivités, justement pour défendre la librairie.

La solution envisagée par le ministère de la culture est d'intégrer un plafonnement pour les livres scolaires. Yannick Bodin se

dit prêt à une telle solution : « Pour favoriser les libraires, nous sommes prêts à assumer que les livres coûtent plus cher à l'achat. » Favorable au plafonnement en général, le SNE est plus réservé sur la question du livre scolaire. Les éditeurs scolaires se sont prononcés contre cette mesure qui entraînerait une diminution de l'achat des livres par les établissements. Les négociations porteront sur le taux de ce plafonnement.

Pour calmer les esprits et réaffirmer quelques principes, Catherine Tasca a réuni, mercredi 25 avril, le président du conseil régional, Jean-Paul Huchon, les éditeurs et les libraires. Il est nécessaire, pour elle, de défendre la chaîne du livre et la librairie indépendante. De nouvelles réunions sont prévues avec éditeurs et libraires, comme avec le ministère de l'éducation nationale.

Auteur d'un rapport sur la gratuité, remis au ministère de l'éducation nationale en novembre 2000 – mais pas encore rendu public –, l'inspecteur général Bernard Toulemonde a préconisé de généraliser le système appliqué dans la région Haute-Normandie : des chèque-livre – qui vont être remplacés par une carte à puces – échangeables en librairie. La mesure, qui a la faveur des libraires, des éditeurs et souvent des parents d'élèves n'a pas été retenue ailleurs.

Alain Salles

Könemann, de la croissance à la vente

Ils étaient deux amis et ils aimaient la vie et l'édition. Benedikt Taschen et Ludwig Könemann ont révolutionné le monde du livre d'art, avec beaucoup de culot et de savoir-faire. Dans le catalogue publié à l'occasion des vingt ans de sa maison, Taschen évoque « un brillant jeune homme plein d'idées fraîches et non conventionnelles ». Taschen est plutôt le créatif, et Könemann le commercial. Ils ont alors vingt ans. Ensemble, ils mettent au point des livres d'art à faible prix avec une large diffusion. Ils publient le même livre dans plusieurs langues et dans plusieurs pays. Les gros tirages permettent d'obtenir des prix compétitifs. Könemann joue un rôle déterminant dans le succès de cette stratégie.

Le monde de l'édition les accueille d'abord en faisant la fine bouche, puis en constatant qu'il s'agissait d'une réelle concurrence et qu'il fallait revoir de près le modèle économique de ce marché. En 1992, ils se séparent en désaccord, selon Taschen, sur « la philosophie éditoriale » de la maison. « Il ne s'agit pas de savoir si tel ou tel titre se vend ou pas, mais de bâtir une collection de livres dont on peut être fier », résume Taschen, sous le titre « Koons or cookbooks ? ». Taschen va continuer son aventure en publiant des livres plus ambitieux, à l'image du *Sumo*, livre grand format consacré à Helmut Newton, vendu 10 000 francs.

Sans renoncer aux livres d'art, Könemann va, en créant sa propre maison, développer les livres pratiques, notamment les livres de cuisine, et aborder les domaines de la santé et de la jeunesse. Il applique les recettes qu'il a mises en œuvre avec Taschen. Des livres publiés en plusieurs langues dans de nombreux

pays et surtout le rachat d'anciennes éditions, massivement soldées. Il connaît une croissance spectaculaire et un développement forcené qui le conduisent, avec un chiffre d'affaires de 220 millions de deutschemarks (112 millions d'euros), parmi les dix premiers éditeurs allemands. Mais la machine s'est emballée. Dans un communiqué, Könemann reconnaît pudiquement que, « ces derniers temps, l'organisation, la logistique et le financement n'ont plus été à la mesure de la croissance ».

Könemann était obligé de trouver d'autres partenaires. Il a cédé le contrôle de son groupe à l'éditeur allemand Langenscheidt. Cet éditeur familial peu connu en France réalise un chiffre d'affaires de 500 millions de deutschemarks (255 millions d'euros). Langenscheidt est notamment spécialisé dans les domaines des dictionnaires, des cartes et des livres de voyages. Bien implanté aux Etats-Unis, il a fait son entrée en France, fin 2000, en rachetant l'éditeur cartographique Blay Foldex.

Ludwig Könemann reste aux commandes du groupe qu'il a créé. Langenscheidt envisage des « synergies éditoriales et commerciales », tout en préservant « l'autonomie » de Könemann. L'alliance entre une maison d'édition, créée en 1856 en proposant des fiches d'auto-apprentissage de langues, et un jeune éditeur virevoltant, qui a la réputation de tout faire par lui-même, ne semblait pas aller de soi. Reste à savoir comment Ludwig Könemann, souvent imprévisible, pourra s'intégrer dans une structure solide.

A. S.

A L'ETRANGER

Nadine Gordimer accusée de « racisme »

Les livres de quelques-uns des meilleurs écrivains sud-africains ont été supprimés du programme des classes terminales dans la province du Gauteng (la région de Johannesburg) : la décision, prise par la commission d'enseignants compétente, a soulevé l'indignation, et le ministre de l'éducation, Kader Asmal, l'a sévèrement condamnée. La commission avait déclaré « profondément raciste, arrogant et paternaliste » *Ceux de July*, l'un des romans de Nadine Gordimer, Prix Nobel de littérature, et estimé « trop complexe » l'ouvrage très admiré de Ndjabulo Ndebele, *Fools*. Dans *Ceux de July* – paru en 1981 –, Nadine Gordimer imagine l'Afrique du Sud en proie à une guerre civile entre Européens et Africains, où July, le domestique noir d'un couple de Blancs les prend sous sa protection, et devient en quelque sorte leur maître. *Fools* – publié en 1985 – est l'histoire d'un instituteur noir de village, ex-militant anti-apartheid, qui perd toute velléité de rébellion et sombre dans le mépris de lui-même.

La commission avait également écarté du programme le chef-d'œuvre d'Olive Schreiner, *La Nuit africaine*, et les œuvres du grand écrivain du Zimbabwe, Dambudzo Marachera. Elle avait aussi proscrit *Hamlet de Shakespeare* – trop cruel –, et 1984 de George Orwell, parce que le livre « comporte un élément de subversion contre l'Etat, qui n'est peut-être plus approprié aujourd'hui ». Après quelques jours de débat houleux dans la presse, le ministre de l'éducation a estimé « insultantes » pour Nadine Gordimer les remarques de la commission, et ses décisions en général « sans fondement » et « malsaines ».

Claude Wauthier

AGENDA

● **LES 27 ET 28 AVRIL. HUSTON.** A Paris, l'université Paris-III et l'Institut du monde anglophone organisent un colloque sur Nancy Huston (à 9 heures, université Paris-III - Sorbonne-Nouvelle, grand amphithéâtre, 5, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris ; rens. : 01-44-43-21-84).

● **LES 28 ET 29 AVRIL. SOFRI. A Fernel-Voltaire (Ain)** se tiendra un colloque organisé par l'association Voltaire aujourd'hui - Les Amis de L'Auberge de l'Europe, sur l'affaire Adriano Sofri, emprisonné depuis janvier 1997. Avec Daniel Cohn-Bendit, Jacqueline Risset, Bernard Simeone et Antonio Tabucchi (L'Auberge de l'Europe, allée du château, 01211 Fernel-Voltaire ; rens. : 04-50-40-05-45).

● **LES 28 ET 29 AVRIL. PASSIONS.** A Cassis (13), 13^e Printemps du livre, avec notamment Annie Lebrun, Catherine Cusset et Camille Laurens (rens. : 04-42-01-09-30).

● **LE 3 MAI. TERRE. A Paris**, Eric Marty donnera une conférence autour du thème « La Terre comme arche », à partir du livre de Huserl *La Terre ne se meut pas* (à 20 h 30, Centre communautaire de Paris, 119, rue Lafayette, 75010 Paris ; rens. : 01-53-20-52-52).

● **LES 3, 4 ET 5 MAI. FAUST. A Nanterre**, l'université Paris-X et le

Théâtre du Châtelet proposent un colloque « Faust aujourd'hui », sous la coordination de Jean-Yves Masson (à 14 heures, le 3 mai, salle C 26 ; de 9 h 15 à 18 heures, le 4 mai, salle G 614 ; université Paris-X, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre ; de 9 h 45 à 20 heures, le 5 mai, Théâtre du Châtelet, grand foyer, 2, rue Edouard-Colonne, 75001 Paris ; rens. : 01-42-00-60-92).

● **LE 3 MAI. AMICHAÏ. A Lyon**, la Villa Gillet et l'ambassade d'Israël proposent une lecture-rencontre autour de l'œuvre de Yéhuda Amichai, avec le comédien Bernard Bloch, qui lira *Les Morts de mon père* (à 19 h 30, 25, rue Chazière, 69004 Lyon ; entrée : 50 F [7,62 €], réis. : 04-78-27-02-48).

art et littérature
et
Les Editions de la Martinière
Collection "Il n'est jamais trop tard pour"
dirigée par Muriel Hees

vous invitent à rencontrer
Jean Pierre Winter
auteur de l'ouvrage

Choisir la psychanalyse
le vendredi 4 mai 2001 à partir de 19h00

Art et Littérature
120, Bvd du Montparnasse, 75014 Paris
Tél. 01.43.20.63.70 - artetlitt@wanadoo.fr
Parking face à la librairie

Qui lui a réécrit sa vie ?

Catherine Cusset
Le problème avec Jane

Grand prix littéraire des lectrices de Elle 2000

folio